Edition de 5 H.

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 51 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, LUNDI 27 FEVRIER 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

FEU O.-R. WEBSTER

Sherbrooke, 27. —(P. C.)— M. O.-R. Webster, homme d'affaires bien connu, vient de mourir ici, après quelques heures de maladia, à l'âge de 42 ans. Il laisse son épouse et deux jeunes enfants. Il était le frère de Mlle Elizabeth Webster et de Mme Henry Pierce de Jacksonville, Floride.

DES MINISTRES

Hyde Park, N.-Y., 27.—M. Roosevelt annonce aujourd'hui la nomination de Claude Swanson, de Virginie, comme secrétaire de la marine, et celle de Harold Ickes, de l'Illinois, comme secrétaire pour l'intérieur.

ETAT DE CERMAK

Miami, 27. — L'état du maire Cermak inquiète beaucoup ses médecins aujourd'hui, la pneumonie s'étant attaqué à son poumon droit.

VERIGIN MALADE

Halifax, 27.—Ayant eu gain de cause dans le procès contre la sentence de déportation qui pesait sur lui, Peter Veregin se voit contraint par la maladie de prolonger son séjour à Halifax, par suite des morsures du froid dont il eut à souffrir durant son séjour au bagne de Prince Albert. Il ne pourra probablement pas quitter son hôtel avant deux jours et même davantage. Il avait eu d'abord l'intention de partir aujourd'hui.

LES SALAIRES

Montréal, 27.— (P.C.)— La "Railroad Association of Canada" a annoncé aujourd'hui que les importantes divisions suivantes des employés de chemin de fer, les ouvriers des ateliers, les commis et les sectionnaires, représentant environ 40,000 travailleurs, avaient reçu avis que la diminution de dix pour cent actuellement en vigueur sur leurs salaires, serait continuée à l'expiration de leurs contrats avec les compagnies.

Le délégué apostolique

Montréal, 27.—(D. N. C.)— S. E. Mgr Andréa Csasulo, délégué Apostolique au Canada, accompagné de S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal a visité, hier après-midi, le refuge de Notre-Dame-de-la-Merci, au boulevard Gouin.

Le délégué apostolique a toujours marqué sa bienveillante sollicitude, envers l'œuvre de Notre-Dame-de-la-Mercier, lors de la première visite à Montréal qui a suivi son arrivée au Canada, comme représentant du Souverain Pontife, en ce pays, il s'était fait un devoir de visiter l'humble refuge de la rue St-Paul.

Au résevoir municipal

Un journal de Montréal ayant annoncé que les essais du réservoir étaient faits sous la surveillance des ingénieurs de la ville, M. Edouard Hamel, I.C., ingénieur en chef de la ville de Québec, a déclaré ce matin que cette assertion n'est pas exacte. Les essais sont faits par la compagnie et ils n'engagent aucunement la ville.

La visite pastorale

L'itinéraire de la visite pastorale au diocèse de Québec, pour l'année courante, vient d'être définitivement arrêté.

Cette année, Son Excellence Monseigneur Omer Plante, auxiliaire de Québec, parcourra les comtés de Lotbinière et de Mégantic.

Il quittera Québec le 14 mai prochain.

M. Lanctôt à Toronto

Me Charles Lanctôt, assistant-procureur de la province, confère aujourd'hui, à Toronto, avec l'hon. M. Price, procureur-général et M. Foster, surintendant des assurances de la province voisine, au sujet de la question tant controversée de la juridiction des provinces et du Dominion en matière d'assurance.

En l'absence de M. Lanctôt, Me W.-A. Amyot, registraire de la loi pour pour la prévention des fautes relatives aux valeurs mobilières, remplit les fonctions d'assistant procureur-général.

TEMPERATURE

Toronto, 27. (P. C.) — Une tempête de grande intensité dont le centre est à l'Ile au Sable a fait naître des vents violents depuis les Maritimes jusqu'en Ontario. Il a neigé dans les Maritimes, mais il a fait beau ailleurs. La pression est élevée dans l'Hudson et dans l'ouest.

PRONOSTICS

Grands Lacs : Beau aujourd'hui et demain ; modérément froid.

Haut St-Laurent : Beau aujourd'hui et demain ; froid.

Bas St-Laurent : Vents du nord-ouest ; beau ce soir et demain.

Québec et Lac-St-Jean : Beau et froid aujourd'hui ; plus doux demain.

Golfe et Côte Nord : Forts vents du nord-est ; nuageux et neige locale. Demain, vets du nord et du nord-ouest, beau et plus froid.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, dans nos paroisses, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditorials. — 6e, nouvelles diverses. — 7e, la vie sociale. — 8e, nouvelles diverses. — 9e, nouvelles diverses. — 10e, nouvelles diverses. — 11e, sport. — 12 et 13e, petites annonces classées, dans nos théâtres, radio. — 14e, finance. — 15e, naissances et décès. — 16e, nouvelles générales.

L'EXPOSITION AUX MAINS DES ECHEVINS

Des échevins, désireux de maintenir l'exposition annuelle de Québec, offriraient à la ville de leur céder, pour cette année, le contrôle du Parc de l'Exposition — Ils donneraient les garanties nécessaires — Un budget spécial sera soumis à cet effet dès cette semaine.

Un grouve d'échevins ont l'intention de soumettre au comité administratif, cette semaine, un plan de réorganisation de l'Exposition.

Ces échevins prendraient le contrôle des opérations de cette entreprise municipale et ils seraient même disposés à donner à la ville la garantie que celle-ci exigeait de la Chambre de Commerce et des autres associations pour accepter le projet qui fut refusé il y a deux semaines par le maire et les échevins.

On doute cependant en certains milieux de la légalité de cet arrangement et l'on affirme que la charte de la cité défend aux membres du conseil de passer une entente de cette sorte avec la ville de Québec.

L'échevin Dinan, mis au courant de ce projet, a déclaré qu'il était complètement opposé à l'affaire et qu'il la combattrait si jamais elle était soumise à la considération des membres du conseil.

A tout événement, il sera certainement question des affaires de l'Exposition cette semaine au conseil de ville. Un débat important aurait eu lieu vendredi dernier, si le conseil avait siégé, mais la remise de la séance n'a fait que retarder l'échéance à cette semaine. L'échevin qui est en tête du mouvement veut que l'exposition ait lieu cette année comme d'habitude et il a préparé un budget de l'exposition qui permettrait d'entreprendre la tenue de ces assises agricoles et industrielles au mois de septembre [illegible] sans que la ville courre trop de risques financiers.

Le Dr Cinq-Mars est mort au Lac St-Jean

Saint-Coeur-de-Marie, Lac St-Jean. 27.——(D. N. C.)—Un médecin bien connu et un citoyen très estimé de notre paroisse vient de mourir dans la personne de M. le docteur Joseph Cinq-Mars, époux de feu Dorilda Castonguay, décédé ce matin à l'âge de 70 ans et 10 mois.

Né le 3 octobre 1862 M. Joseph Cinq Mars fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval où il fut reçu médecin en 1887. Il alla étudier deux ans en Europe, à Londres Dublin, et Paris pour revenir pratiquer à Québec où il exerça sa profession pendant 16 ans. Il vint ensuite s'installer à St-Coeur-de-Marie où il était depuis 26 ans. Le défunt était le fils de feu le notaire Charles Cinq-Mars, notaire de la fabrique de Québec et de dame Caroline Légaré.

Le regretté disparu laisse pourpleurer sa perte : deux filles, Mme Paul-Tremblay (Germaine), de Saint-Coeur de-Marie; Mme Eugène Bergeron, de Kénogami; sa belle-fille Mme veuve Dr Lionel Cinq-Mars; ses gendres, MM. Paul Tremlay et Eugène Bergeron.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures, en l'église St-Coeur de Marie et la sépulture aura lieu à Québec vendredi matin après l'arrivée du train. Un libera sera chanté en l'église St-Roch. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

A la famille en deuil "Le Soleil" offres ses sincères condoléances.

A Laval

Le Secrétaire de l'Université Laval annonce aux Etudiants que mercredi prochain, jour des cendres, il n'y aura pas de cours à l'Université, dans la matinée, afin de permettre aux élèves d'assister aux offices religieux dans leurs paroisses respectives. L'après-midi, les cours seront données aux heures habituelles dans les différentes facultés.

Le 7 mars il y aura grand congé pour tous les élèves de l'université, à l'occasion de la fête de St-Thomas d'Aquin, patron des Universités Catholiques. Dans la matinée il y aur soutenance de thèses philosophiques à la Salle des Promotions par les élèves de l'Ecole de Philosophie, et l'après-midi à 5 h. 30 un salut solennel sera chanté au cours duquel il y aura prédication sur la fête du jour.

Le prix des alcools

Halifax, 27. (P.C.)—Les prix des liqueurs seront réduits sensiblement à partir du 1er mars, a-t-on appris aujourd'hui. On mentionne une baisse probable de 75 cents par pinte pour l'alcool domestiqoe. Les prix do vin, également, seront baissés considérablement, en vertu de la nouvelle politique adoptée par la Commission des Liqueurs dans le but de répandre et de développer l'usage du vin à l'encontre des boissons forte. Dans le but de favoriser les producteurs canadiens, le profit pris sur les liqueurs du pays seront moins grands. Le prix de la bière ne sera pas affecté par les nouvelles mesures, parcequ'il est déjà notablement inférieur à ceux qui prévalent au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

IMPORTANTE CONFERENCE MUNICIPALE

S. H. le Maire Lavigueur, président de l'Union Canadienne des Municipalités est en faveur d'une conférence nationale pour chercher les moyens de diminuer le taux de l'intérêt sur les obligations municipales et sur les avances faites par les banques.

Le maire Lavigueur est en faveur de la tenue d'une conférence pour aviser aux meilleurs moyens de diminuer le taux de l'intérêt sur les obligations des municipalités et sur les avances faites par les banques aux diverses corporations municipales du Canada, et, dans une lettre au secrétaire de l'Union des Municipalités canadiennes, M. S. Baker, de London, Ontario, il le prie d'aviser immédiatement aux moyens à organiser cette importante conférence le plus vite possible.

Le "Soleil" a annoncé la semaine dernière l'arrivée d'une lettre et d'une résolution du conseil de la ville de Vancouver, demadant au maire Lavigueur, en sa qualité de président de l'Union des municipalités canadiennes, de convoquer une réunion des représentants des municipalités canadiennes immédiatement.

Voici le texte de la lettre du maire à M. Baker et les lettres du conseil de Vancouver et du secrétaire de l'Union des municipalités à tous les membres de l'organisation :

Québec, le 25 février 1933.

Monsieur S. Baker, secrétaire-trésorier Union des Municipalités Canadiennes, London, Ont.

Cher monsieur,

Au sujet de la résolution du Conseil de ville de Vancouver, suggérant une conférence avec les

(Suite à la page 9, 1ère col.)

EMBARGO SUR LES ARMES A LONDRES

Le gouvernement britannique ne permettra plus l'exportation d'armes en Chine ou au Japon — La France est prête à faire de même — Hoover voudrait agir ainsi mais la Chambre des représentants est d'avis contraire. — Rapports contradictoires au sujet du Jehol.

Londres, 27. (Trad. de la C. P.) — A partir d'aujourd'hui le gouvernement britannique n'émettra plus de permis pour l'expédition d'armes au Japon et en Chine. Les contrats actuellement existants pourront être exécutés. Les expéditions cesseront ensuite.

Bien que la France ait conditionné son adhésion à un embargo d'armes par l'adhésion générale, et que les leaders de la Chambre, à Washington, aient fait échec à l'action du président Hoover pour un embargo de cette nature, le Gouvernement britannique a quand même décidé d'agir par lui-même, et sir John Simon a fait part de cette décision à la Chambre.

Celle-ci, siégeant dans un salle bondée de monde, écouta dans le plus grand silence le secrétaire pour l'extérieur annoncer l'importante décision prise par le gouvernement. Dans la tribune réservée aux étrangers de marque les diplomates chinois et japonais prêtaient une oreille attentive.

"En autant que je sache, dit sir John, c'est la première fois qu'un gouvernement neutre agit comme nous le faisons au sujet d'un conflit lointain."

Il fit une pause et ajouta : "Un conflit auquel nous n'avons pas l'intention de nous mêler, quoi qu'il arrive."

L'embargo sur l'exportation des armes vaut à partir de demain.

"Il n'existe pas le moindre doute, déclara ailleurs sir John Simon, que le Japon a entrepris de se faire justice lui-même. Or le pacte de la So-

(Suite à la page 9, 3e col.)

L'année sainte

Cité Vaticane, 27. — Le Saint-Père a déclaré aujourd'hui aux prédicateurs du carême, dans le diocèse de Rome, qu'avant la fin de l'année sainte la contemplation des oeuvres divines aurait produit une confiance grâce à laquelle l'univers pourrait sortir de la crise où il se débat actuellement. "Nous avons, dit-il, la ferme confiance que l'humanité se portera beaucoup mieux avant l'expiration de l'année sainte."

UN CHANTRE QUI A PERDU SON PROCES

Un ancien maître de chapelle de St-Esprit voit son action en dommages contre un membre du Cercle Paroissial rejetée par le tribunal.

L'honorable juge Pierre Bouffard, de la Cour Supérieure, a rejeté la poursuite, dans la cause de Boucher contre Drolet.

Boucher réclamait de Drolet $999.- de dommages.

—"J'ai été engagé comme maître de chapelle par le curé de la paroisse de St-Esprit, à Québec, le 20 avril 1931—, se plaignait le demandeur Boucher, "et j'ai perdu mon emploi le 31 janvier 1932, parce que le défendeur Drolet m'a accusé d'être un homme séparé d'avec ma femme, un viveur et un débauché, ce qui est faux."

Le défendeur Drolet répondit, à l'action comme-ceci : "Je suis membre du Cercle paroissial de St-Esprit Comme tel, lors de l'engagement de M. Boucher, j'ai été consulté par mon curé, confidentiellement, et j'ai conseillé à mon curé d'engager un homme à l'abri de toute critique. Voyant l'hésitation de mon curé, je lui ai conseillé d'engager M. Boucher, vu que c'était un bon chantre et que s'il le voulait, il pouvait très bien remplir son emploi, ce qui eut lieu Neuf mois après, mon curé a renvoyé M. Boucher pour des raisons que j'ignore".

Voici le jugement de l'honorable M. Bouffard : —"Considérant que le renvoi du demandeur Boucher n'a aucun rapport avec la conversation confidentielle que le curé a eue avec le défendeur Drolet, lors de l'engagement du demandeur Boucher, mais que le susdit curé a prétendu que le demandeur Boucher n'était pas exact aux offices, qu'il ne contrôlait pas sa chorale et que c'est pour cela qu'il l'a renvoyé.

"Considérant qu'avant l'engagement du demandeur Boucher, le curé de St-Esprit a consulté confidentiellement le défendeur Drolet pour savoir quelle espèce d'homme que c'était ; qu'il avait eu, en même temps, des rapports d'autres personnes ; que de l'ensemble de tous ces rapports s'est dégagée, chez le curé, une impression défavorable à l'engagement du demandeur Boucher, comme maître de chapelle; mais que le dit curé ne peut aucunement nous dire le genre de conversation, ni les accusations ; s'il en a été porté contre le demandeur Boucher par le défendeur Drolet, vu qu'il ne s'en rappelle pas ; que tout ce qu'il peut nous dire, c'est que la conversation était confidentielle ; que, le curé ne pouvant pas donner aucune accusation spécifique contre le demandeur Boucher, ce curé, pour se justifier, ne pouvait être tenu de prouver ni sa bonne foi, ni la vérité des faits ; que cette conversation reste inconnue à cette cour. Tout ce que l'on sait, c'est que l'engagement du demandeur Boucher a eu lieu, quand même, que la conversation a été tenue secrète, entre le défendeur Drolet et le curé, et qu'elle n'a aucunement contribué au renvoi du demandeur Boucher.

"Considérant que l'action n'est pas prouvée ;

"Cette cour rejette l'action, avec les dépens".

La rougeole

Il y a actuellement 24 cas de rougeole en ville et tous les malades sont confinés à l'hôpital-civique pour essayer d'arrêter cette épidémie qui commence.

Le Dr Martin suit de près les développements et dès qu'un cas lui est rapporté il ordonne le transport immédiat du malade à l'hôpital municipal, chemin de la Canardière.

Deux cas de coqueluche et deux cas de fièvre scarlatine ont été aussi entregistrés en fin de semaine.

SUICIDE DE LEFEBVRE A ST-MAURICE

Clément Lefebvre, 33 ans, célibataire, se tire une balle de revolver à sa maison de pension — On le retrouve immédiatement sans vie dans sa chambre.

Trois-Rivières, 27 (D.N.C.) — Le paisible village de Saint-Maurice, vient d'être plongé dans l'émoi par le suicide dramatique d'un garçon de 33 ans, Clément Lefebvre, qui s'est tiré une balle de revolver dans la tête, vers 5 h. 30 hier après-midi, dans la chambre de sa maison de pension.

Le Dr. J.-E. Vanasse a tenu une enquête à l'issue de laquelle un verdict de suicide fut rendu.

M. Lefebvre pensionnait chez M. Arthur Bibon, dans le village. Il était sans travail depuis le mois de décembre environ. Vendredi, il quitta sa maison de pension à l'heure du souper, pour ne revenir que samedi après-midi. Il se fit un peu de toilette, puis repartit vers 5 heures, passa la nuit au dehors et ne rentra de nouveau qu'hier après-midi, vers la même heure.

Sans dire un mot, il monta à sa chambre, jeta son pardessus et son chapeau au pied de son lit, prit son revolver dans sa valise, appuya le bout du canon dans sa bouche et se tira. Les gens de la maison montèrent à la hâte, en entendant la détonation, et trouvèrent le malheureux écrasé au pied de son lit. Il restait encore une balle dans le barillet de l'arme et il y en avait 14 autres dans une boite.

MONTREAL AU COMITE DES BILLS PRIVES

L'étude du bill de Montréal devant le comité des Bills Privés se fera mercredi prochain — On attend une grosse délégation de la métropole.

C'est cette semaine que les conseillers munuicipaux de Montréal se transportent à Québec pour l'étude de leur bill annuel, le fameux bill "100". Le comité des bills privés, siégeant sous la présidence de M. Joseph Cohen, considérera le bill mercredi matin et il est fort probable que la discussion du projet, qui couvre 50 pages imprimées, durera jusqu'à vendredi matin. Il est tout probable que le comité siégera le soir pour hâter les choses.

Le projet de loi comporte des changements radicaux à la charte de la ville, et il est évident que toutes les clauses ne passeront pas comme lettre à la poste sans discussion.

Parmi les demandes les plus intéressantes de la ville sont d'abord le changement de date pour les élections municipales, les nouvelles taxes que l'on veut imposer et les emprunts que l'on désire faire.

Au lieu de tenir les élections en avril, Montréal les auraient en novembre. Les élus actuels, à cause de ce changement, obtiendraient six mois de prolongation de terme. Nécessairement, les adversaires de l'administration actuelle ne veulent pas du changement et désirent faire leurs électiers, les épiceries, et le reste.

La ville veut la permission de taxer tout ce qui est taxable : les compagnies, les magasins en série, les camions, les marchés, les laiteries, les

(Suite à la page 9, 4e col.)

Déraillement

Santa Clara, Cuba, 27.— (P.A.) — L'ingénieur José Oviel et le conducteur Stanislao Rodriguez ont été tués tous deux de bonne heure ce matin, lorsque les dix-sept wagons du train de fret qu'ils conduisaient ont déraillé à la traverse à niveau de Tumbala Burra, entre Esperanza et Santa-Clara. On a pensé que l'accident avait pu être causé par des rebelles et une enquête a été commencée par l'officier militaire local.

LE VOLEUR A CONFESSE SON CRIME

L'individu arrêté pour vol au presbytère de St-Fidèle a plaidé coupable — Il recevra sa sentence samedi — Son père désire le voir condamné au pénitencier — Autres causes.

Le jeune homme arrêté samedi par les constables municipaux pour vol au presbytère de la paroisse St-Fidèle, dans les circonstances relatées dans une autre page du "Soleil", a comparu aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Arthur Fitzpatrick. L'accusé a plaidé coupable et recevra sa sentence samedi. Son père qui en a évidemment assez de ses fredaines, a exprimé devant le juge, le désir de le voir condamné au pénitencier, mais avant que sentence soit prononcée, le président du tribunal a ordonné un examen médical du jeune homme lequel, de l'aveu même de son père, ne serait pas "compos mentis".

Deux chefs d'accusation ont été logés, l'un pour un vol de $15, le 2 janvier dernier et l'autre pour un vol au même endroit, également mais de $1.13 cette fois. L'accusé a demandé la clémence de la Cour. C'est un garçon d'une vingtaine d'années qui vivait d'expédients. Au presbytère de St-Fidèle, comme nous le disons ailleurs, il profitait du moment où il était laissé seul dans le bureau pour visiter les tiroirs et faire main basse sur les enveloppes contenant les offrandes des paroissiens.

POUR UN CHIEN

M. le juge Louis-G. Femers, siégeant en première division de la Cour des Sessions de la Paix, aujourd'hui a entendu une cause de chien dont la vie aurait été menacée par un particulier au moyen d'un fusil. La preuve a été prise en délibéré et jugement sera rendu lundi.

Les témoignages, dans cette affaire, n'ont pas été dénués d'intérêt par moments. Le défendeur est accusé d'avoir, le 15 janvier, pointé son arme sur le chien, parce qu'il le craignait. L'un des témoins de la poursuite, a déclaré avoir averti le défendeur que le chien n'était pas dangereux.

"J'ai dit: notre chien doit avoir droit à la liberté, il à payé ses taxes (le témoin voulait faire allusion à la licence), mais l'avocat de la défense l'interrompit en disant: Et vous prétendez qu'un chien qui a payé ses taxes a droit de vagabonder et de mordre?

Le témoin.—Ah! ben je ne sais pas, il était jeune.

L'avocat:—Et vous prétendez que que le défendeur en veut à votre chien?

Le témoin:—Certainement, s'il ne lui en voulait pas, il le laisserait passer comme les autres.

Délibéré.

ACCUSE DE RECEL

M. le juge Demers a aussi commencé, aujourd'hui, a entendre la preuve dans l'enquête préliminaire de Geo. Morrissette, demeurant à 920 rue Champlain, sur l'accusation d'avoir recélé un souffleur électrique, une pompe à l'eau et un engin provenant d'un vol commis il y a déjà quelque temps, dans l'entrepôt de M. A.-H. DeRome, de cette ville, le tout d'une valeur de $200 environ.

Immédiatement après cette enquête, commencera celle dans une autre cause contre Morrissette, pour recel, également de marchandises volées à la compagnie de messageries du Canadien National.

Morrissette est le même qui, il y a quelque temps, était condamné à subir son procès au terme d'avril des assises Criminelles, pour le crime d'incendiat et vol de meubles, dans une maison de la rue St-Vallier, coin de la rue St-Roch.

Il était arrêté pour cette affaire par les détectives municipaux sous la direction du chef Lauréat Lacasse, lesquels poursuivant leur enquête, logeaient les deux autres plaintes dont nous parlons au début de notre nouvelle.

POUR FRAUDE

M. le magistrat Couture, siègeant à St-Joseph de Beauce, samedi dernier, a condamné J.-E. Bégin, de Thetford-Mines, Adalbert Carette et Jos. Bélanger, de Valley-Jonction, à subir leur procès, au prochain terme des Assises Criminelles de la Beauce Les prévenus sont accusés, en vertu de l'article 442 du Code Criminel, d'avoir conspiré pour fraudes le public au moyen de ventes fictives de renards, d'automobiles, etc.

Dans cette affaire, la Couronne était représentée par Me Valmore Bienvenue, C.R., substitut du Procureur-Général.

Les retraites à St-Frs d'Assise

Les retraites paroissiales seront prêchées au cours du carême, en l'église de Saint-François d'Assise. La retraite des hommes s'ouvrira le dimanche de la Passion, à 7 heures du soir. Sur semaine les exercices de la retraite se feront le matin, à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30.

La retraite des jeunes gens commencera le dimanche des Rameaux, à 7 heures du soir pour se continuer la semaine, le matin, à 5 h. 30 et le soir, à 7 heures 30.

La clôture de la retraite se fera le dimanche de Pâques à une messe spéciale.

Ces exercices seront prêchés par des RR. PP. Dominicains.

A St-Malo

Au cours d'une réunion tenue hier après-midi, la Ligue des Citoyens de Saint-Malo a fait les élections des officiers. M. Philémon Garneau fut choisi comme président. Les douze directeurs choisis furent MM. O. Turgeon, M. Jobin, E. Ferland, W. Desrochers, O. Ratté, F. Fleury, J.-B. Beaulieu, A. Côté, J. Lirette, D. Fournier, H. Bréard, H. Giroux. La charge de vice-président a été confiée à M. E. Ferland, celle de secrétaire à M. P. Ratté et celle de trésorier à M. N. Jobin.

On a de nouveau protesté contre les taux d'électricité trop élevés et contre l'avance de l'heure.

Les banques

Columbus, O., 27. — Un nombre croissant de banques dans l'Ohio ont apporté des restrictions au retrait de l'argent des déposants, à titre de mesure provisoire, aujourd'hui, en attendant que la législature de l'Etat ait voté d'urgence les lois qui s'imposent. Vingt-deux banques à Cleveland, Akron, Youngstown, Canton et Lorain ont limité ces retraits à de faibles fractions. A Dayton un congé de trois jours a même été proclamé. A Cleveland cinq grandes banques ne laissent les déposants retirer que 5 p.c. de leur avoir. La Bourse de Cleveland a fermé.

NOUVELLE MENACE A L'INDUSTRIE CANADIENNE DU SUCRE D'ERABLE

Washington, 27.—(Trad. de l'A. P.) —Le représentant Gibson, du Vermont, républicain, a proposé à la Chambre aujourd'hui le relèvement des droits sur le sucre et le sirop d'érable pour protéger les sucriers de cet état contre la concurrence canadienne.

"C'est le Canada qui nous fait le plus de concurrence, dit-il, parce que là-bas les produits de l'érable reviennent à un prix bien inférieur au nôtre. L'importation canadienne a passé de 2 millions de livres en 1923 à plus de 10 millions par année. Il en résulte que plusieurs de nos sucriers doivent abandonner la partie. Moins de 60 p. c. de nos érables sont entaillés aujourd'hui, et on a mis la hache dans plusieurs belles érablières pour en vendre le bois."

Gibson s'en prend encore aux planteurs de tabac pour les difficultés éprouvées par les sucriers dans le Vermont.

"Le Tariff Act de 1930, dit-il, établissait un droit de 8 sous la livre sur le sucre d'érable et de 5 sous et demi sur le irop. Ce tarif offrait une protection suffisante. Une partie considérable de notre récolte chaque année sert aux fabricants de tabac, surtout à l'American Tobacco Company.

Or, le 25 juillet 1930 une petite société new-yorkaise, appuyée par une grosse compagnie de tabac, s'adressait à la commisssion des tarifs avant l'entrée en vigueur du droit fixé par le Congrès et obtenait d'elle que ce dernier fût abaissé à 6 sous la livre pour le sucre et à 4 sous pour le sirop. Ce fut un coup dur pour les sucriers du Vermont.

Dans cet état, suivant M. Gibson, il en coûte $1.21 pour produire un gallon de sirop, tandis que les Canadiens, une fois le droit d'importation acquitté, peuvent encore vendre leur produit aux Américains à 88 sous le gallon.

"Les compagnies de tabac et les autres sociétés trouvant leur intérêt dans la baisse des produits de l'érable peuvent se tirer d'affaires, dit Gibson, mais nos cultivateurs ne le peuvent pas. Venir en aide à ceux-ci, c'est encourager l'agriculture dans une vingtaine d'états et protéger une récolte qui se chiffre habituellement par des millions de dollars."

LE CARDINAL VILLENEUVE A MONTREAL

Son Eminence le Cardinal JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE, Archevêque de Québec, photographié vendredi soir à son arrivée à la gare de l'Avenue du Parc, où il descendit du train du Pacifique Canadien venant de Québec. On voit, à côté du Prince de l'Eglise, S. Ex. Mgr Turquetil, O.M.I., Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson. Le Cardinal Villeneuve partit le même soir pour New-York, où il s'est embarqué à bord du paquebot "Conte di Savoia" à destination de Rome.

(Cliché du C. P. R.)

AGENCE COMMERCIALE

Washington, 27. — (Trad. de la C.P.) — Le gouvernement sud-africain va ouvrir une agence commerciale à Montréal et fermer ses bureaux à New-York, annonce aujourd'hui Eric-H. Louw, ministre d'Afrique-Sud à Washington.

"Sur l'avis de son ministre plénipotentiaire, dit un communiqué de la délégation, le gouvernement sud-africain a décidé de fermer les bureaux de New-York et d'en ouvrir d'autres à Montréal. Le secrétaire commercial de la légation (Dr Philip Botha), qui surveillait de New-York les intérêts de l'Afrique-sud aux Etats-Unis et au Canada, vient d'être nommé commissaire du commerce dans ce dernier pays avec quartier-général à Montréal. Un attaché commercial sera adjoint au personnel de la légation à Washington."

NOUVELLES BANQUES

Détroit, 27. — (Trad. de l'A. P.) — Deux nouvelles banques de Détroit ayant pour contreforts les millions de Henry Ford, apparaissent aujourd'hui comme la pierre d'angle du nouvel édifice bancaire qu'on va édifier dans le Michigan. Ces deux banques, dont le capital consistera en $8,250,000 fournis par M. Ford et son fils Edsel, doivent ouvrir leurs portes mercredi. Elles sont fondées avec l'actif liquide de la First National Bank et de la Guardian National Bank of Commerce, dont les déposants pourront retirer séance tenante 30 p.c. de leur avoir. Quant aux 70 p.c. restants, les déposants, pour les ravoir, devront attendre que l'actif des deux banques ait été totalement liquidé. A Washington on s'émeut de la situation bancaire dans le pays.

LES CONTES DE PERRAULT

LA BARBE-BLEUE (2)

Les voisines et les bonnes amies n'attendirent pas qu'on les envoyât querir pour aller chez la jeune mariée, tant elles avaient impatience de voir toutes les richesses de sa maison, n'ayant osé y venir pendant que le mari y était, à cause de sa barbe bleue qui leur faisait peur. Les voilà aussitôt à parcourir les chambres, les cabinets, les garde-robes, toutes plus belles les une que les autres. Elles montèrent ensuite aux garde-meubles, où elles ne pouvaient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sophas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs, où l'on se voyait des pieds à la tête, et dont les bordures, les unes de glace, les autres d'argent et de vermeil, étaient les plus belles et les plus magnifiques qu'on eût jamais vues ; elles ne cessaient d'exagérer et d'nvier le bonheur de leur amie, qui cependant ne se divertissait point à toutes ses richesses, à cause de l'impatience qu'elle avait d'aller ouvrir le cabinet de l'appartement bas.

Elle fut si pressée de sa curiosité, que, sans considérer qu'il était malhonnête de quitter sa compagnie, elle descendit par un escalier dérobé, et avec tant de précipitation qu'elle pensa se rompre le cou deux ou trois fois. Etant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arrêta quelque temps, songeant à la défense que son mari lui avait faite, et considérant qu'il pourrait lui arriver malheur d'avoir été désobéissante ; mais la tentation était si forte, qu'elle ne pût la surmonter ; elle prit donc la petite clef, et ouvrit en tremblant la porte du cabinet.

D'abord elle ne vit rien, parce que les fenêtres étaient fermées : après quelques moments, elle commença à voir que le plancher était tout couvert de sang caillé, dans lequel se mirait le corps de plusieurs femmes mortes et attachées le long des murs ; c'étaient les femmes que la Barbe-Bleue avait épousées et qu'il avait égorgées l'une après l'autre. Elle pensa mourir de peur, et la clef du cabinet, qu'elle venait de retirer de la serrure, lui tomba de la main.

Après avoir un peu repris ses sens, elle ramassa la clef, referma la porte, et monta à sa chambre pour se remettre un peu ; mais elle n'en pouvait venir à bout, tant elle était émue.

Ayant remarqué que la clef du cabinet était tachée de sang, elle l'essuya deux ou trois fois, mais le sang ne s'en allait point ; elle eut beau la lever, et même la frotter avec du sable et du grès, il y demeura toujours du sang, car la clef était fée, et il n'y avait pas moyen de la nettoyer tout à fait : quand on ôtait le sang d'un côté, il revenait de l'autre.

La Barbe-Bleue revint de voyage dès le soir même, et dit qu'il avait reçu des lettres en chemin qui lui avaient appris que l'affaire pour laquelle il était parti venait d'être terminée à son avantage. Sa femme fit tout ce qu'elle put pour lui témoigner qu'elle était ravie de son prompt retour.

Le lendemain il lui demanda les clefs, et elle les lui donna, mais d'une main si trembante, qu'il devina sans peine tout ce qui s'était passé.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlle Fernande Hardy, de Cap Santé, est actuellement en promenade chez M. Henri Bédard, à Bienville.

M. et Mme Edmond Gosselin ainsi que leurs filles Evelyne et Maria, de St-Henri-de-Lévis, étaient dernièrement en promenade chez MM. Alexis Gosselin et Xavier Blais, à Honfleur.

Mlle Cécile Bédard, fille de M. et Mme Henri Bédard, de Bienville, vient d subir une opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Colette Gelly, du Couvent de Bellevue et Mlle Yvette Bourassa, de l'Ecole Normale des Ursulines, de Québec, ont passé la journée d'hier dans leur famille.

On a tué ce jeune chevreuil

Le jeune chevreuil vivant qui avait passé vendredi après-midi dernier devant la ville sur une grosse glace au milieu du fleuve à la marée montante a dû passer la nuit sur le fleuve puisque' samedi la matinée il repassa avec la marée baissante. Les nombreux passagers qui se trouvaient sur le traversier purent le voir très bien. Lorsqu'il se trouva vis-à-vis de Lauzon des chasseurs l'abattirent d'une balle et on alla ensuite le chercher au moyen d'une chaloupe.

Il est nommé huissier de la Cour Supérieure

M. Georges Samson, de Bienville, qui est à l'emploi du bureau légal Baillargeon, Belleau et Fortier, vient d'être nommé huissier de la Cour Supérieure par l'hon. juge en chef suppléant Albert Sévigny. Nos félicitations.

S. E. le Délégué Apostolique enchanté de sa visite à Lévis

Comme on le sait, Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, Délégué Apostolique au Canada, en revenant du sacre de S. E. Mgr Melançon, à Chatram, N.-B., est arrêté vendredi dernier à Lévis et a fait la visite des communautés religieuses et maisons d'enseignement de la ville en compagnie de M. le curé Carrier. Il soupa au presbytère de Lévis vendredi soir et est reparti samedi après-midi. Hier matin, au prone de la grand'messe, M. le curé Carrier a dit à ses paroissiens que Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, l'avait prié de leur dire en partant qu'il emporte une grande admiration de tout ce qu'il a vu et les assurait d'un pieux souvenir pour eux et d'une bénédiction spéciale de Notre Saint-Père le Pape.

Assemblée des Chevaliers de Colomb de Lévis ce soir

Les officiers et membres du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, auront leur assemblée mensuelle ce soir, vers 8 heures 30, soit après l'heure sainte. On demande à tous d'être présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

La chorale Déziel donnera un grand concert à Lévis le 7 mars

Les membres de la chorale Déziel, de Lévis, se préparent à donner leur grand concert annuel mardi soir, le 7 mars, dans la salle St-François Xavier, à Lévis. En outre du chant, les artistes de la horale interpréteront une gentille opérette. Le prix des sièges réservés seront de 35 centins et l'admission générale sera de 25 centins. Les membres de la chorale auront des cartes à vendre à partir du 2 mars. Nul doute que l'on assistera nombreux à cette soirée qui sera un vrai régal artistique.

POISSON, VIANDE
ou VOLAILLE
... avec chaque
SERVICE
Demandez de la
SAUCE
LEA & PERRINS

40c. FAIT LE TRAVAIL DE $1.20

La Mixture Buckley est non seulement le *meilleur*, mais aussi le *moins cher* des remèdes que vous puissiez acheter pour la toux ou le rhume. Il est tellement bon qu'on peut le diluer avec trois fois son volume d'eau sans affecter sa puissance.

Une dose de Mixture Buckley donne un soulagement étonnant, non équivoque. Deux doses peuvent même arrêter votre toux ou votre rhume complètement. Il y en a assez dans une pleine bouteille pour traiter une famille nombreuse. Pas de dope, pas de sédatifs sucrés, rien pour nuire à l'estomac— juste de quoi soulager *sûrement, rapidement* et *sans danger* les rhumes, les toux, la bronchite ou la grippe.

Buckley est rapide comme l'éclair—une seule gorgée le prouve. D

Heures saintes à Lévis ce soir et demain soir

A l'occasion des jours gras, il y aura ce soir et demain soir, en l'église Notre-Dame de Lévis, des heures saintes, en réparation des péchés commis durant ces deux derniers jours de Carnaval. Il y aura prédication et le chant sera fait par les jeunes gens du Juvénat des Frères Mariste. On demande à tous les paroissiens d'assister à ces heures saintes afin de bien se préparer à commencer le Carême.

Mort de M. Joseph Rochette, à Ste-Jeanne d'Arc, Pointe Lévis,

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph Rochette, époux de dame Anastasie Juneau, arrivée samedi matin dernier, au presbytère de Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe Lévis, où il résidait depuis 1923.

Le défunt, âgé de 82 ans et 8 mois, était le père de M. l'abbé Alexandre Rochette, curé de Pointe Lévis, de M. le chanoine Victor Rochette, de l'archevêché de Québec, de la Révde Soeur Ste-Thérèse d'Avila, de l'Hospice St-Charles, de Québec, de la Révde Soeur Marie-Anne du Sacré-Coeur, supérieure du couvent de St-Pierre de Montmagny et de Mlle Marie-Archange Rochette, de Pointe Lévis; le frère de M. Théophile Rochette, de St-Jean-Baptiste de Québec et l'oncle des Révds Frères Hébert, directeur de l'Académie de LaSalle, Trois-Rivières, Edmond, directeur de l'école St-Philippe, Trois-Rivières et Jacques, de l'Aca-démie Commerciale de Québec.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures 15, en l'église de Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation sera faite au cimetière de St-Augustin, paroisse natale du défunt. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances

L'Unité Sanitaire du Comté de Lévis

Principales activités de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, pour la semaine du 26 février 1933.

Toute la semaine, dans leur territoire, et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants : Charny, Breakeyville, St-Romuald, St-Rédempteur, Ste-Jeanne-D'Arc, Christ-Roi et Bienville.

L'inspecteur : prélèvement d'échantillons de lait, sanitation des édifices publics, surveillance du marché public.

Mardi: le 28.—Charny au couvent de 2 heures à 4 heures, p.m. clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires résidant dans la partie ouest de la rue St-Jean. Immunisation contre la diphtérie.

Lauzon : inspection médicale scolaire.

Jeudi : le 2 mars.—Bienville : de 9 h. 30 à 11 h. 30 a.m., au couvent, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires. Immunisation contre la diphtérie.

Lauzon : de 2 heures à 4 heures, p.m. clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires. Immunisation contre la diphtérie.

Vendredi : le 3.—Lauzon: inspection médicale scolaire.

Charny : dans le soubassement de la sacristie, à 7 h. 30 p.m., démonstration d'hygiène maternelle.

La clôture de la retraite des hommes et jeunes gens à Bienville hier

Hier après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Bienville, a eu lieu la clôture des exercices de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse. Le sermon de persévérance fut fait par le Révd Père Aubin, rédemptoriste. Hier matin, à la messe de 7 heures 30, a eu lieu la communion générale des retraitants.

En partant les Révds Père Tremblay et Aubin vont prêcher une retraite à Château Richer, puis le Révd Père Tremblay se rendra prêcher pendant trois semaines à Lewiston, Maine et à Ste-Agathe, Maine. Le Révd Père Aubin ira prêcher à New-York et à Brunswick, Maine et reviendra pour Pâques prêcher en la paroisse de Ste-Foy.

Mort de M. I. Tremblay, à Bienville

Nous avons appris avec regret la mort de M. Israel Tremblay, époux de dame Philomène Joubert, arrivée hier, à sa résidence, rue Fagot, à Lauzon-Ouest, à l'âge de 74 ans. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Bienville et l'inhumation sera faite au cimetière de Lauzon. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Mort de Mme Herménégilde Bourassa, de Lauzon

M. Herménégilde Bourassa, greffier de la ville de Lauzon, vient de perdre son épouse, dame Léda Samson, décédée dans la nuit de samedi à dimanche, à sa résidence, rue Dorval, à Lauzon, à l'âge de 74 ans, après une semaine de maladie. M. et Mme Bourassa avaient fêté l'été dernier leurs noces d'or. Il y a 54 ans que M. Bourassa est secrétaire de Lauzon.

La défunte était la mère de M. Lévi Bourassa, trésorier de la Ville de Lauzon, de MM. Jules, Antoine et Lionel Bourossa de Mme Henri Veilleux (Antonia), de Mme Sylvio Moreau (Marie-Anne), de Mlles Léda et Caroline Bourassa, de Lauzon. Elle était la belle-soeur de M. l'abbé Alphonse Bourassa, de M. Honoré Bourassa, chantre de St-Roch, de M. Jos. Bourassa, maître-chantre à Lauzon, de Sr Marie de l'Assomption, des Soeurs de Jésus-Marie, et de Mlle Mlle Malvina Bourassa. Elle était la soeur de Mme Philippe Lemelin, demi-soeur de Mme Télesphore Marotte, de Mme Vve Alphonse Samson et de Mme J.-B. Thibault.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus cordiales sympathies.

Le "Lauzon" a remporté la victoire

Hier après-midi, sur la patinoire du Collège de Lauzon, devant une nombreuse assistance, a été jouée une belle partie de hockey entre les clubs "Lauzon" et J.N.C.", de Québec. Le "Lauzon" fut vainqueur au score de 4 à 3. Avant la partie on observa une minute de silence en signe de deuil à cause de la mort de l'épouse de M. Herm. Bourassa, greffier de la ville de Lauzon.

Assemblée de la Garde de Lauzon ce soir

Ce soir, à 7 heures 30, en la salle St-Antoine, à Bienville, il y aura une assemblée importante des officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon. Les jeunes gens de la rive sud qui désirent faire partie de cette Garde voudront bien se rendre à cette assemblée. Tous les membres voudront aussi se faire un devoir d'être présents.

Soirée du club "Le Voltigeur" ce soir à son chalet

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" auront leur dernière soirée de la saison du Carnaval, ce soir, à 8 heures 30, en leur chalet, rue St-Louis, à Lévis. Cette soirée sera sous le patronage d'un directeur du club et l'orchestre exécutera un beau programme musical. Tous les raquetteurs et leurs amis sont invités à cette soirée qui ne manquera pas de les intéresser.

Mascarade à la patinoire du Collège de Lauzon ce soir

Ce soir, à 8 heures, sur la patinoire "St-Viateur", au Collège de Lauzon, aura lieu la dernière mascarade de la saison. De nombreux et riches prix seront distribués aux patineurs et patineuses qui auront les plus beaux costumes. Un orchestre exécutera aussi un très beau programme musical. Les patineurs et patineuses seront admis pour 25 centins et l'entrée sera libre aux spectateurs. Nul doute que cette mascarade remportera un aussi beau succès que les deux précédentes.

Soirée dramatique et musicale à Lauzon demain soir

Demain soir, à 8 heures, en la salle du Collège de Lauzon, aura lieu une soirée dramatique et musicale donnée par un groupe d'amateurs de Québec au profit de la Société St-Vincent de Paul de la paroisse. On interprètera le beau drame intitulé "Le Jeune Captif" et nul doute qu'il y aura salle comble demain pour passer une agréable soirée tout en aidant les pauvres. Le prix des cartes n'est que 25 centins.

Les Quarante-Heures à Bienville

Hier matin, en l'église de Bienville, à l'office de la grand'messe, se sont ouverts les exercices des Quarante-Heures. L'office de la grand'messe fut chanté par M. l'abbé Jean-Joseph Nadeau, du Collège de Lévis. Hier soir, à 7 heures, a eu lieu une heure d'adoration prêchée par le Révd Père Aubin et ce soir, à 7 heures, aura lieu une autre heure sainte. Demain matin, la messe de clôture aura lieu à 9 heures.

Grand euchre demain après-midi à St-David

Demain après-midi, à 2 heures, en la salle paroissiale de St-David, aura lieu un grand euchre au profit de la Société St-Vincent de Paul de cette paroisse. Cette partie de cartes sera pour les dames et demoiselles et sera sous le distingué patronage de Mme F.-X. Hallé, mairesse, de St-David. Le prix des cartes est de 25 centins et on pourra s'en procurer à la porte de la salle. De jolis prix seront distribués aux heureuses gagnantes. Nul doute qu'il y aura salle comble.

Plusieurs prêtres de Lévis à cette cérémonie funèbre

A la translation des restes mortels de Mgr Omer Cloutier, vicaire général honoraire de l'archidiocèse, qui a eu lieu vendredi après-midi dernier, parmi les nombreux prélats et membres du clergé, il y avait : M. le chanoine Auguste Marceux, M. l'abbé Jean-Cahrles Gosselin, MM. les abbés Thuribe Grégoire, Alphonse Tardif et Eugène Blais, du Collège de Lévis.

Mme Léo Langlais, de Lévis, dans le deuil

Mme Léo Langlais, de Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son père, M. Ephrem Lagueux, arrivée vendredi dernier, à l'hôpital St-Sacrement, de Québec. Le défunt, de St-Fédéric de Beauce, était âgé de 70 ans et avantageusement connu. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à St-Fédéric. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Mort de Mlle M.-V. Touchette, à Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Marie-Victorine Touchette, arrivée hier après-midi à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 67 ans et 4 mois. La défunte était la soeur de Mme L.-O. Audet, de Lévis, la tante de M. Xavier Labrie, M. le notaire Antoine Audet, Dr Audet, de Québec, Sr St-Jean-Baptiste, de l'Hôtel-Dieu, de Mme A.-E. Beaulieu et de Mlle Marguerite Audet.

M. Laval Fortier, de Lévis, a transporté les restes mortels à la résidence de M. Xavier Labrie, rue Shaw, à Lévis, neveu de la défunte où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nos plus vives sympathies à la famille de la regrettée défunte.

Joute de hockey entre des équipes de jeunes filles à St-David

Lundi soir dernier, le club de hockey "Les Poignets Blancs" enregistra une éclatante victoire en battant les "Ceinturons Rouges" au score de 4 à 2. Cette partie fut fort goûtée des amateurs.

Le club des "Poignets Blancs" se composait comme suit : Mlles Pauline Laliberté, Marie Thivierge, Clémence Bégin, Agathe Bégin, Gertrude Carrier, Véronique Bégin, Georgette, Jeanne d'Arc et Gemma Déry.

Les "Ceinturons Rouges" alignaient Mlles Marguerite Carrier, Cécile Drolet, Blandine Couture, Simone Pelletier, Pauline Proulx, Jacqueline Kirouac et Pierrette Déry.

Mlles Véronique Bégin, Agathe Bégin, Georgette Déry, scorèrent pour les "Poignets Blans" et Mlles Simone Pelletier et Pauline Proulx, scorèrent pour les "Ceinturons Rouges".

Cette partie entre jeunes filles attira une assistance nombreuse et vu ce succès on jouera une deuxième partie (Communiqué)

Tomate,
Légumes,
Boeuf et légumes,
Pois verts,
Céleri,
Asperges,
Queue de boeuf,
Consommé,
Poulet,
Poulet au riz
Bouillon aux moules

Votre palais prouve leur
QUALITÉ
à cause de leur saveur naturelle,
qui vous convainc que vous goûtez une soupe inégalée. Seuls les meilleurs légumes canadiens peuvent assurer cette saveur appétissante.
CANADIAN CANNERS, LIMITED - HAMILTON, CANADA

4202

SOUPES AYLMER
"Elles possèdent cette Saveur Naturelle!"

DANS NOS PAROISSES

St-Sauveur

La journée paroissiale

C'est le Rév. Père Choquette qui a officié hier à la grand'messe. Le Rév. Père Guérin, curé, fit le prône et expliqua le règlement du carême.

Il y eut assemblée des Enfants de Marie, à 2 heures, présidée par le Rév. Père Duret, directeur.

A 4 heures, exercice de l'Archiconfrérie, prières en l'honneur de Saint Joseph, bénédiction du St-Sacrement et vénération de la relique. Cet exercice fut présidé par le Rév. Père Laberge.

A 7 heures, vêpres, chapelet et Salut du St-Sacrement.

Les jours gras

A l'occasion des jours gras, il y aura exercice de réparation, ce soir et demain soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale. La chorale de la paroisse exécutera le chant.

Pour l'ouvroir missionnaire

C'est ce soir, à 8 h. 30, dans la salle du couvent, il y aura une partie de cartes, au profit de l'ouvroir missionnaire. Le prix d'admission est de 25 sous. On pourra se prorurer des cartes à l'entrée de la salle. Cette partie de cartes etst pour dames et demoiselles seulement..

Confessions

Il y aura plusieurs séanses de confessions cette semaine, à l'occasion des Quarante-Heures. Demain, à 10 heures, pour les élèves du cou-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Le Seigneur Mystère

par J. Joseph-Renaud

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 15

Depuis le vendredi précédent, cette attraction était : **"Milly l'Américaine, la fameuse danseuse serpentine internationale".**

Lardy, qui avait des gants gris et dont le veston sombre laissait voir une chaine d'or où pendait une griffe de tigre, retira son chapeau melon tout neuf devant le concierge, à l'entrée des artistes, et lui demanda s'il pourrait voir Mademoiselle Milly ?

Le concierge, penché sur **Auteuil Longchamp**, préparait ses paris pour le lendemain. Sans lever les yeux, il répondit un sourd :

— Non ! . . .

— Pourtant. . .

— Je vous ai déjà dit non ! . . .

Un coup de main sous le menton lui fit lever la tête. L'homme à la griffe de tigre avait sorti de sa poche une carte portant le sceau de la Préfecture.

Le concierge se leva aussitôt avec la plus grande déférence :

— Je vous demande pardon, Monsieur le Brigadier ! . . . mais j'ai ordre de ne laisser entrer que les artistes. . . et encore ceux qui sont au programme de la semaine. . . Pour vous, c'est différent ! J'vas vous annoncer à Madame Milly. . .

— Attendez ! . . . Dites-moi d'abord qui elle fréquente ?

— Personne, Monsieur le brigadier ! . . .

— Qui l'amène ici ? . . . Qui vient la chercher ? . . .

— Je l'ai toujours vue seule. . . Elle ne cause avec personne. . .

— Bon ! . . . Conduisez-moi ! . . . Ah ! ne dites pas à cette dame que c'est la police qui vient la voir et ne parlez à personne de ma visite, vous m'entendez ? Cela pourrait nuire à la dame. . . Je viens lui demander un renseignement. . . c'est tout ! . . . Compris ?

—Compris !

Un couloir carrelé, infect, qui puait l'ammoniaque. . . Une porte graisseuse rembourrée, dont le crin fuyait par plusieurs déchirures. . . L'air chaud des coulisses entre des portants, des plaques de fer. . .

Un machiniste en bourgeron bleu sommellait sur une chaise. Deux clowns répétaient silencieusement un exercice, mains à mains. . . Une voix, tamisée par le décor, et semblant lointaine, chantait :

Non, je ne marche pas. . .
Je suis la petite Nana d'Amérique. . .
Non, je ne marche pas. . .
J'suis la petite Nana du Canada. . .

Un autre couloir, sentant la poudre de riz Leichner et le tabac de Virginie.

Le concierge frappa et dès l'entrée :

— Quelqu'un pour vous, Madame Milly ! . . .

Il poussa Lardy à l'intérieur, puis s'en alla vite, en refermant la porte.

La danseuse, en peignoir, assise devant une tablette couverte de crayons à maquillage et surmontée d'une petite glace, était en train de garnir ses cils de kohl. Elle ne cessa point.

— Désirez ?

D'un coup d'oeil, Lardy faisait sa fiche mentale. . . Roberte, dite Milly l'Américaine. . . a, autrefois, prisé de la cocaïne, ainsi que le montrent ses narines. . . Elle a dû aussi faire de la tuberculose, par misère. . . Maintenant, elle va mieux. . . Sa minceur est naturelle et non pas due à la maladie.

— Mademoiselle, M. Hignette, directeur de la Police judiciaire, et moi-même, qui suis son collaborateur, nous avons une grande faveur à vous demander. . . celle de quelques instants d'entretien, demain, avec M. Hignette. . . Vous pouvez nous donner des renseignements fort utiles. . .

Elle ne répondit pas aussitôt, étant occupée à allonger son oeil droit d'une ligne de crayon bleu.

— Mais si ce Monsieur désire causer avec moi, dit-elle enfin, d'une voix lasse, pourquoi n'est-il pas venu avec vous ? Pourquoi serait-ce moi, une femme, qui devrais me déranger ? . . .

— Mon Dieu ! Madame, en effet !... Mais c'est que M. Hignette, qui dirige la Police judiciaire est terriblement occupé en ce moment. . .

— Moi aussi ! . . . autant que lui ! . . . Où habite-t-il, votre Monsieur ? . . . Monsieur comment dites-vous ? . . .

— Monsieur Hignette, 36, quai des Orfèvres. . . Près de la place Saint-Michel. . .

— Alors. . . ça va ! . . . Je déjeune demain à la Tour d'Argent. . . Ensuite, je passerai voir ce Monsieur... Bien le bonsoir !

— Voulez-vous me permettre une question ?

— On permet toujours une question. . . mais on n'est pas forcé d'y répondre. . .

—Vous êtes bien la femme d'un nommé Jacques Siryès ?

Elle se leva, frémissante, marcha vers l'agent et, de tout près, à voix basse, après une hésitation :

— Oui. . . Comment le savez-vous ?..

— Mon métier me fait savoir bien des choses. . .

— Après.

— Siryès est accusé de l'assassinat de l'avenue des Ternes. . .

—' Ah ! c'est pour cela que vous venez me voir ? . . . Je répondrai demain à votre chef. . .

— Un mot encore. . . Siryès est-il à Paris ?

Elle regarda l'agent avec une sorte de haine :

— Mon mari est mort, Monsieur. . .

— Oh ! excusez-moi ! . . . Bonsoir, Madame ! . . .

Lardy s'égara sur les plateaux et eut le plus grand mal à retrouver l'extérieur.

En descendant la rue Lafayette, il murmura :

— Son indifférence est du chiqué ! . . . du solide chiqué ! . . . Elle me parlait d'un ton nonchalant, avec l'air de penser à autre chose, et en se noircissant délicatement les paupières. . . Mais sa main gauche serrait nerveusement le bord de la table avec tant de force que les doigts en devenaient blancs. . . Et non seulement ça ne l'ennuie pas de venir voir le patron, mais elle en est ravie. . . Elle n'a pas voulu paraitre accepter trop vite. . .

"Je parie quarante sous qu'elle ne déjeune pas demain à la Tour d'Argent. . . et ce dont je suis complètement sûr, c'est qu'elle arrivera demain quai des Orfèvres avec une belle histoire à dormir debout, bien inventée, bien préparée, bien mijotée... et qu'elle veut faire avaler au patron. . .

CHAPITRE V

Le lendemain matin, toute la presse raconta, en première page, sur deux colonnes, "l'affaire de l'avenue des Ternes", avec la photographie d'Anselmo, celle de Carlios, celle du coffret où l'on avait trouvé les clefs, et même celle du père Lansard.

Des allusions étaient faites à une "mystérieuse femme blonde" venue à deux reprises, la veille, chez la victime — rien de plus ! Elle n'était ni nommée ni désignée.

Anselmo se trouvait dépeint sous les couleurs les plus sympathiques : "un de ces artistes consciencieux qui aident l'art cinématographique français à reprendre aux Américains une supériorité qui n'aurait jamais dû être perdue."

Par contre, Carlios devenait, puisqu'il était arrêté : "un acteur de beuglant, qui a un pied sur la scène et l'autre dans la pègre et qui, alternativement, roucoule et assassine. . ."

Darboin était "un honnête et dévoué serviteur", dont, pendant l'enquête, "le chagrin étouffait la voix..."

Certains organes ne manquaient pas de faire de la politique à propos de cette affaire :

La **Voix Lutécienne** disait : "Un meurtre de ce genre, un meurtre dissimulé derrière une mise en scène raffinée, a pour cause directe le manque de principes moraux qui sévit à notre époque. . . L'assassin a eu assez d'instruction pour disposer son oeuvre en sorte qu'une certaine partie en demeure incompréhensible, mais comme il n'avait pas de principes religieux et moraux sa main n'a pas tremblé devant le crime. . . Les gens sans scrupules qui nous gouvernent feront-ils un retour sur eux-mêmes, et reconnaitront-ils enfin que leur influence sur le peuple est détestable et que leur bas matérialisme mène fatalement au crime. . ."

D'autre part, le **Corps Social** ne se gênait pas pour dire que : "le crime bizarre qui a été découvert avenue des Ternes est une des conséquences inévitables du régime capitaliste. Le raffinement avec lequel le meurtrier a su disposer son oeuvre en sorte de l'entourer de brouillard, montre qu'il appartient non pas au peuple, mais à la classe qui opprime le peuple. . . Un prolétaire exaspéré par son sort peut, dans un moment d'oubli, faire un geste meurtrier, mais il n'aura jamais le sadisme dont a fait preuve l'homme de l'avenue des Ternes. Aussi ne croyons-nous pas que ce Carlios soit vraiment cet homme, malgré les charges qui semblent l'accabler. . . La police, soutien de notre immonde société bourgeoise, a coffré ce malheureux afin de montrer que son rôle n'est pas toujours celui d'assommer des prolétaires à coups de matraque. . ."

Dès dix heures du matin, une foule considérable stationnait devant le 95 bis de l'avenue des Ternes. Tout le monde levait les yeux vers les fenêtres du quatrième étage.

Quatre agents, en uniforme, gardaient la police et ne laissaient entrer que les locataires ou quelques reporters et photographes.

La foule devint si grande quelques minutes après midi, à la sortie des bureaux, ateliers, usines, que les agents du service de la circulation demandèrent du renfort. Du commissariat de la rue de l'Etoile, on leur envoya des collègues qui, pour disperser l'encombrement, exécutèrent de véritables charges.

Des arrestations pour refus de circuler eurent lieu.

Dans la foule, les racontars les plus extravagants circulaient. . .

Anselmo, affirmait-on, était au service du contre-espionnage français ; comme il avait découvert les rouages occultes d'une organisation établie à Paris par une puissance étrangère, un membre de celle-ci l'avait assassiné en des circonstances qui demeureraient toujours mystérieuses. . . La police connaissait parfaitement le meurtrier et savait comment il s'y était pris. . . Mais si elle l'avait arrêté, des complications internationales en eussent résulté. . . Un conseil des ministres, tenu hâtivement le matin, avait décidé d'étouffer l'affaire purement et simplement. . .

Pour d'autres, c'étaient les Jésuites qui avaient fait le coup. Pour d'autres encore, c'étaient les communistes. . .

Des querelles naquirent entre les partisans de ces diverses opinions. Elles se terminèrent au poste de police.

Dans la presse du soir et du lendemain matin, le "Mystère des Clefs", comme on l'appelait, donnait lieu, dans la presse et dans le public, aux interprétations les plus diverses.

Dès qu'un fait semble incompréhensible, il est nié par les uns et est attribué, par d'autres, à une cause surnaturelle ! . . .

(à suivre)

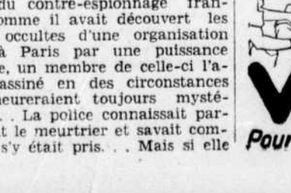

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

52e ANNEE—No 51 | QUEBEC, LUNDI 27 FEVRIER 1933 | EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

LE CENTENAIRE D'UNE OEUVRE BIENFAISANTE

Les représentants de l'Eglise et de l'Etat se sont unis, hier, pour célébrer le jubilé de la Société St-Vincent de Paul — Fêtes solennelles au Patronage de la Côte d'Abraham — S. Ex. Mgr Plante, S. H. le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. Taschereau, l'hon. M. Chapais, S. H. le Maire, le R. P. Gautier, M. C.-J. Magnan au programme.

Dans les vastes salles du Patronage Laval, côte d'Abraham, comme il convenait, se sont déroulées hier les fêtes splendides par lesquelles les membres des conférences de la St-Vincent-de-Paul à Québec avaient voulu marquer le centenaire de la fondation de cette admirable société par Frédéric Ozanam.

Réunis autour du président général, M. le commandeur C.-J. Magnan, et des représentants des autorités religieuses et civiles, les membres de la St-Vincent-de-Paul ont eu le bonheur de voir se joindre à eux Son Excellence Mgr Plante, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable H.-G. Carroll, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'honorable sénateur Thomas Chapais, Son Honneur le maire Henri Lavigueur, et nombre d'autres personnalités religieuses et civiles qui avaient tenu à dire au président général et aux membres des conférences leur admiration pour l'oeuvre qu'ils accomplissent à Québec et dans le district.

Des câblogrammes du cardinal Pacelli, au nom du Saint Père, de Son Eminence le cardinal Villeneuve, du président général de la St-Vincent-de-Paul, M. du Verges, de Paris, et un

M. le Commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société St-Vincent de Paul, qui a célébré hier le centenaire de sa fondation.

message de l'honorable Maurice Dupré, furent lus aux assistants.

La journée débuta par une messe solennelle en la chapelle du Patronage, mais la principale partie du programme fut exécutée dans la soirée. La salle des spectacles du Patronage était remplie à sa capacité et l'on remarquait sur l'estrade, aux côtés du commandeur Magnan, et de Son Excellence Mgr Omer Plante : l'hon. M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, l'hon. sénateur Thomas Chapais, représentant le gouvernement fédéral, M. le maire Henri Lavigueur, M. le chanoine Ulric Perron, aumônier de la Société St-Vincent-de-Paul, M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société St-Vincent-de-Paul, le R. P. Yves Gautier, eudiste, Mgr L.-J.-B. Boulanger, P. D., curé du Sacré-Coeur de Jésus, le R. P. Bolduc, supérieur du Patronage St-Vincent-de-Paul, le R. P. Georges de la Cotardière, curé de St-Coeur de Marie, le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, A. D. C., M. Ernest Mercier et M. L.-J. Paquin, respectivement secrétaire-général et secrétaire-général adjoint de la Société St-Vincent-de-Paul, etc.

SEANCE DU SOIR

Après la lecture du procès-verbal, M. Ernest Mercier lut l'acte de consécration puis M. le commandeur Magnan fit connaitre le contenu des câblogrammes et des messages reçus à l'occasion des fêtes.

Voici le texte des messages envoyés par la société St-Vincent de Paul et le texte des réponses reçues :

Québec, le 24 février, 1933
Cardinal Pacelli,
Cité Vaticane,
Italie.

Conseil supérieur Société St-Vincent de Paul Canada et plus d'un millier confrères représentant huit mille Membres, réunis célébration, union Conseil général Paris Centenaire Société.

Présidence Mgr Plante auxiliaire Québec représentant Cardinal Villeneuve. Présence Lt.-Gouverneur et Premier-Ministre Québec. Solliciteur Général Canada, Maire Québec.

Offrent Saint Père filial hommage, soumission, attachement, dévouement. Exprime joie profonde, respectueuse gratitude élévation Archevêque Québec rang Prince de l'Eglise. Implorent bénédiction.

C.-J. Magnan,
Président Conseil Supérieur Canada.

Le cardinal Pacelli avait répondu en ces termes :

Cita Del Vaticano, 25 fev. 1933
Evêque Auxiliaire,
Québec.

Agréant hommages conseil supérieur Société Saint-Vincent de Paul Canada réuni occasion centenaire sa fondation Saint Père remercie Votre Excellence Lieutenant Gouverneur et Premier Ministre, Solliciteur Général et Maire de Québec, Président Magnan et Confrères réunis et envoie à tous Bénédiction Apostolique implorée.

Cardinal Pecelli.

Du transatlantique "Conte di Savoia" qui le conduit outre-mer, Son Eminence le cardinal Villeneuve avait adressé à M. Magnan le câblogramme suivant :

SS Comte Savoie,
26 fév.

Président Magnan,
Québec.

Voeux, bénédictions, occasion centenaire.

Villeneuve.

A. M. de Vergès, président général de la Société St-Vincent de Paul, à Paris, le président du Canada avait envoyé ce message :

Québec, le 24 février 1933.
Monsieur De Vergès,
Président général, Société de St-Vincent de Paul,
5, Pré-Aux-Clercs,
France (Paris).

Conseil supérieur Canada et douze cents confrères réunis au Patronage, Centenaire Société, présidence Mgr Plante, auxiliaire représentant Cardinal Villeneuve. Présence Lt-Gouverneur et Premier ministre Québec, Solliciteur-Général du Canada, Maire de Québec. Unis de coeur au Conseil général, heureux réitérer assurance attachement profond huit mille confrères canadiens.

C.-J. Magnan.

Le président-général, M. de Vergès, répondait en ces termes à M. Magnan :

Paris, le 25 février, 1933.
Monsieur C.-J. Magnan,
Québec.

Conseil général profondément touché. Affectueux souvenir de douze cents confrères réunis Québec pour célébration Centenaire.

Adressent hommage respectueux et vénération à cardinal Villeneuve. Reconnaissance à Gouverneur et Premier ministre Québec, Solliciteur Général Canada et Maire de Québec, et assurent affectueux dévouement et cordial encouragement à Président Conseil Supérieur et huit mille confrères canadiens.

De Vergès,
Président général.

Voici le message envoyé à M. Magnan par l'honorable Maurice Dupré, Solliciteur-général :

M. le commandeur C.-J. Magnan,
Québec.

Suis absolument désolé de ne pouvoir assister à la fête organisée par le Conseil supérieur du Canada pour célébrer le centenaire de la Société St-Vincent de Paul. J'aurais voulu être présent, mais il me sera tout à fait impossible de laisser Ottawa cette fin de semaine.

Serai avec vous par la pensée et le gouvernement fédéral sera heureusement représenté par l'hon. M. Chapais.

Mon admiration pour l'oeuvre

(Suite à la page 16, 2e col.)

AU PATRONAGE DE LA COTE D'ABRAHAM

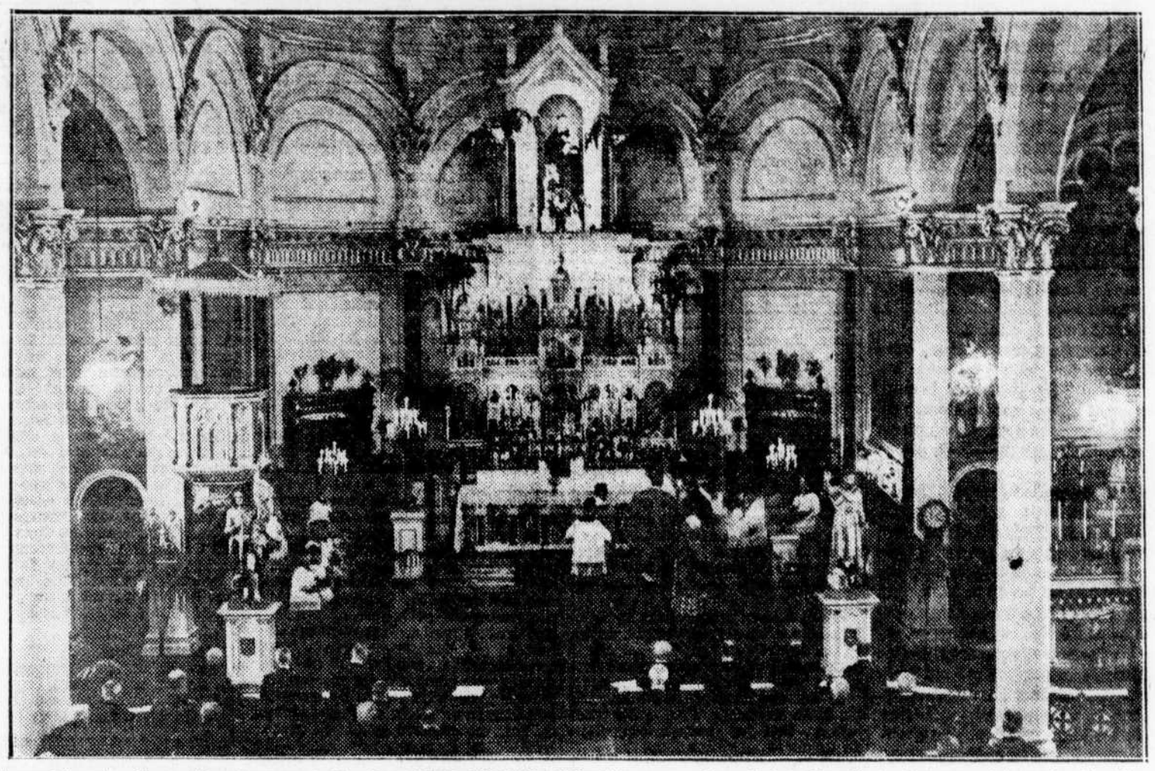

Photographie prise, hier matin, alors que S. Ex. Mgr OMER PLANTE célébrait la messe solennelle à la chapelle du Patronage à l'occasion des fêtes du centenaire de la Société Saint-Vincent de Paul.

LA SOCIETE DES ARTS ET SA CAMPAGNE

Les associations québecoises entrées dans le mouvement de refrancisation sont au nombre de vingt-deux — Un plan d'action uniforme est tracé.

Vingt-deux associations ou sociétés locales étaient représentées, samedi soir, à l'assemblée organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'occasion de la campagne qu'elle poursuit depuis quelques mois en faveur de la refrancisation de la province et de la ville de Québec.

Il s'agissait de faire le point et de s'entendre sur la route à suivre pour atteindre le but visé : donner à Québec sa physionomie française en faisant disparaitre les enseignes et les affiches portant uniquement la langue anglaise.

On a élaboré un plan d'ensemble qui ne devrait pas manquer d'amener des résultats. Chacune des organisations représentées a pris à sa charge une partie du programme, de sorte que le mouvement prendra une ampleur qu'il n'avait pas encore atteinte jusqu'ici.

La société St-Jean-Baptiste, pour sa part, s'occupera de faire donner dans toutes les paroisses de la ville des conférences sur la question, afin de répandre l'idée dans la plus large mesure possible. L.A.C.J.C., de son côté, entreprendra l'inventaire des affiches françaises, anglaises et bilingues sur les rues St-Joseph et St-Jean, et elle donnera en outre des conférences dans chacun de ses cercles.

La Fédération des Gardes, dont le champ d'action est assez vaste, intéressera à la campagne chacun de ses 3,000 membres afin qu'ils ne se fassent pas faute d'exiger du français partout. Elle s'occupera en outre de compléter le travail d'inventaire des acéjistes dans certaines rues de la ville.

L'Association Catholique des voyageurs de Commerce, dont les activités et les initiatives fécondes ne se comptent plus, s'occupera plus particulièrement des enseignes et des annonces chez tous les hôteliers de la ville et de la campagne. Elle a déjà commencé ce travail et 40 hôtelleries se sont rendues à leurs demandes en prenant une physionomie française.

"Le jargon du Palais", qui n'est pas toujours ce qu'il y a de plus conforme au génie français, recevra l'attention des membres du Jeune Barreau et aussi des notaires. Ils ne perdront en outre aucune occasion d'exercer sur leurs clients une influence française et francisante, si l'on peut dire.

La Jeunesse Féminine, pour sa part, fera le même travail dans les salons,

(Suite à la page 13, 4e col.)

RELIGIEUX DECEDE

Les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré recevaient, hier matin, sous forme d'un câblogramme venu de l'Indo-Chine, la nouvelle d'un deuil dont ils sont beaucoup contristés.

Ils apprenaient ainsi la mort du R. P. Alphonse Fiset, un de leurs jeunes confrères partis, il y a trois ans, pour la mission fondée par les Rédemptoristes, en Indo-Chine, en 1925. Le Père Fiset est le premier des missionnaires que perdent ces religieux dans ce lointain pays de l'Extrême-Orient, depuis la fondation de leur mission. Le regretté défunt déployait, là-bas, un admirable zèle d'apôtre et y faisait un bien immense.

Le Père Fiset, né, en 1898, à St-Pierre de Montmagny, avait fait ses études classiques, à Ste-Anne de Beaupré, et sa théologie, au Scolasticat d'Ottawa. Il laisse sa mère, madame Fiset, de St-Pierre de Montmagny, et un oncle, le R. P. Fiset, Rédemptoriste.

Nos condoléances respectueuses aux Pères Rédemptoristes.

UN AUDACIEUX ATTENTAT A CHARLESBOURG, SAMEDI

En l'absence à Québec du secrétaire-trésorier de la municipalité de Charlesbourg-Est, M. Joseph-Octave Bourré, deux individus s'introduisent dans sa demeure, ligotent sa femme malade, enferment les enfants dans un placard et s'emparent d'une somme de deux dollars — La police fait une enquête.

La population de Charlesbourg-Est a été mise en émoi, samedi avant-midi, à la nouvelle qu'un vol venait d'être commis à la maison de M. Joseph-Octave Bourré, secrétaire-trésorier de la municipalité. Après avoir ligoté Mme Bourré sur son lit et enfermé les enfants dans une garde-robe, afin de travailler plus à leur aise, deux individus ont fouillé la maison depuis la cave jusqu'au grenier, dans l'espoir de trouver de l'argent. Fort heureusement, il n'y avait à ce moment-là à la maison qu'une couple de dollars. M. Bourré était absent au moment du vol. La police a été prévenue, et l'on est à la recherche des coupables.

Samedi matin, M. Bourré est parti assez à bonne heure pour Québec, où il venait au marché de la halle Berthelot, apportant avec lui tout l'argent qu'il avait à la maison pour le déposer à la banque. Mme Bourré, qui gardait le lit depuis une dizaine de jours, était demeurée seule avec ses enfants.

Quelque temps après le départ de M. Bouré, une voiture s'arrêta devant la maison et deux hommes en descendirent qui frappèrent à la porte et demandèrent de parler au maitre de céans. Les enfants lui expliquèrent qu'il était parti pour la ville et qu'il ne serait pas de retour avant midi. Mais au lieu de s'en aller, comme ils étaient venus, ils entrèrent dans la maison, et s'avançant vers la chambre de Mme Bourré, qui était encore trop faible pour se lever, ils la ligotèrent sur son lit malgré ses protestations et les pleurs des enfants. Puis ils enfermèrent les petits dans une garde-robe et poussèrent un lourd buffet devant la porte afin de leur enlever toute chance de sortir et d'aller prévenir les voisins.

Comme la maison de M. Bourré est située à quelque distance de la route et que les voisins sont à une bonne distance, les agissements des bandits ne pouvaient attirer l'attention. Aussi, parfaitement rassurés sur ce point, ils entreprirent de fouiller la maison méthodiquement, semblant chercher

(Suite à la page 13, 4e col.)

OBSEQUES DE MONSEIGNEUR OM. CLOUTIER

Le service funèbre du regretté prélat a été chanté, samedi matin par S. Ex. Mgr Omer Plante — L'inhumation dans la crypte de la Basilique.

Mgr Omer Cloutier, P.A., V.G., repose désormais dans la crypte de la Basilique de Québec que peuplent déjà les restes mortels de quelques-unes des plus nobles figures de l'Eglise Canadienne. Serviteur fidèle autant qu'éclairé il ne pouvait ambitionner de plus haute récompense terrestre que de dormir son dernier sommeil aux côté des chefs hiérarchiques auxquels il avait obéi sa vie durant, sous les murs d'un temple qu'il aimait et vénérait entre tous comme un symbole, celui de la catholicité au Canada Français.

Il n'est plus ; quelques lettres gravées sur du marbre rappelleront son nom et les dates extrêmes d'une existence consacrée au service de Dieu mais nul autre que le Souverain Juge ne pèsera le bien qu'accomplit ici bas ce vénéré pasteur dont la mémoire demeurera à jamais au coeur de ses ouailles.

Dans la Basilique drapée de deuil ut chanté samedi matin à neuf heures le service funèbre de celui qui sous trois archevêques avait été vicaire Général de l'archidiocèse de Québec. Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire chanta le service auquel assistaient les plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils. Dans les stalles du choeur, avaient pris place Mgr J.-A. Langlois évêque de Valleyfield et ancien auxiliaire de Québec, Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., plusieurs prélats, les chanoines du chapitre métropolitain ainsi qu'une imposante représentation des clergés séculier et régulier. Dans le bas-choeur des fauteuils avaient été réservés aux membres de la famille, tandis que dans la nef l'autorité civile était représentée principalement par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, accompagné de son aide-de-camp le colonel D.-B. Papineau, A.D.C., l'honorable sénateur Thomas Chapais, Sir Georges Garneau et par plusieurs autres dignitaires dont nous donnons les noms plus loin.

La chorale de la Basilique et la Petite Maitrise sous la direction de l'abbé Joseph de Smet exécutèrent une messe des morts en grégorien, accompagnées à l'orgue par M. Henri Gagnon.

Son Excellence Mgr Omer Plante Garneau,, P.D., V.G., agissait en qualité d'archi-prêtre tandis que MM. les abbés Arthur Gauthier, curé

(Suite à la page 13, 2e col.)

DES VOLS D'ARGENT DANS 2 PAROISSES DE QUEBEC

Un audacieux individu se fait pincer au presbytère de St-Fidèle dans le bureau de M. l'abbé Turmel où il avait déjà commis un vol à la fin de janvier — A St-François d'Assise, on a constaté que des voleurs ont pénétré dans l'église.

Sous prétexte de vendre des billets de loterie, un individu que la police arrêtait sur place, s'est introduit, samedi midi, dans le presbytère de la paroisse St-Fidèle et a commis un vol d'argent. Sa manière de procéder était bien simple. Une fois à l'intérieurs, il profitait de quelques minutes d'absence du curé ou des personnes qui lui avaient ouvert la porte pour aller dans un tiroir s'emparer d'enveloppe contenant les offrandes des paroissiens. Son jeu ne devait pas tarder à être découvert et le prévenu comparait aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix pour répondre à deux accusations de vol. Samedi dernier, ce n'était pas la première fois qu'il se présentait au presbytère de St-Fidèle. Le 23 janvier dernier, en effet, il y était déjà allé.

Il s'était fait connaitre sous des apparences apparemment très honnêtes, se disant vendeur de billets de loterie pour une bonne oeuvre, mais pendant qu'un serviteur était allé informer M. le curé Turmel que quelqu'un voulait le voir, l'individu, un jeune homme, resté seul dans le bureau, n'attendit pas davantage et, observant un tiroir qu'il ouvrit sans autre préambule, il prit des enveloppes contenant une vigtaine de dollars qu'il mit dans sa poche. Ce n'est qu'un peu plus tard que M. le curé Turmel constata le vol.

Samedi, enhardi par son premier succès, le même individu fit une nouvelle apparition au presbytère et réussit encore à mettre la main sur 79 enveloppes contenant toujours les offrandes des paroissiens. Puis comme si rien n'était, il attendit.

M. le curé Turmel, heureusement, reconnut son homme.

Un coup de téléphone, discrètement donné, avertissait les hommes de police du poste No 10 et les constables Raoul Desjardins et Ulysse Desjardins ne tardaient pas à arriver pour s'emparer du jeune homme qui n'avait pas eu le temps de fuir.

On nous rapporte aujourd'hui qu'un vol d'argent a été commis vers le même temps à l'église de St-François d'Assise et les autorités de la police, sans vouloir affirmer qu'il eut pour auteur le même individu, poursuivent une enquête très approfondie avec l'espoir d'arriver à une solution satisfaisante.

BRILLANTE CAUSERIE DE M. IAN MACKENZIE

L'ancien ministre de l'Immigration dans le cabinet du T. H. Mackenzie King a fort intéressé un nombreux auditoire samedi midi au déjeuner du Club Canadien, sous la présidence de M. Onésime Gagnon, C.R. — L'alliance entre les races écossaise et française a fait le sujet de sa causerie — L'hon. M. L. Cannon le remercia.

M. Ian Mackenzie, député de Vancouver-Centre à la Chambre des Communes et ministre dans le cabinet King, est venu rallumer à Québec la flamme de la vieille amitié franco-écossaise sur le souvenir des soldats tombés en France bien avant les sanglantes hécatombes de la Grande Guerre. M. Mackenzie croit à la survivance des liens contractés dans les périls des batailles et aux amitiés qu'ils créent. Il a montré qu'après avoir combattu pendant des siècles les mêmes combats, les Ecossais et les Français se sont trouvé de nombreuses sympathies mutuelles dans le Nouveau-Monde. Quand les descendants des sujets de l'infortuné Marie Stuart sont venus au Canada, la vallée du St-Laurent abritait depuis deux siècles une énergique population française. Ils y ont trouvé un accueil que prétigurait l'amour de Blanche et d'Archibald des Anciens Canadiens de Philippe de Gaspé.

La cordialité de la réception a été si prenante que la minorité écossaise établie dans la province de Québec a souvent opté, sous les nécessités de la nationalisation, pour l'élément franco-canadien. C'a été parfois une fusion complète: seule l'écriture du nom trahit les origines de la famille.

M. Mackenzie est avocat; sa causerie a été un plaidoyer. Chaud, vibrant, animé de la poésie des mots et des choses. Il a plaidé l'union étroite de toutes les races qui sont venues peupler le continent américain au nord des Etats-Unis, et la collaboration franco-écossaise dans le défrichement économique et spirituel du Canada.

Cette brillante plaidoierie a été faite devant un des auditoires les plus nombreux qu'aient réunis les déjeuners du Club Canadien, au Château Frontenac. Il groupait, outre les membres du club, ceux du Kiwanis et du Rotary, une délégation du Cercle des Femmes Canadiennes et quelques représentantes de la Ligue de la Jeunesse Féminine. On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président, M. Onésime Gagnon, et du député de Vancouver: l'hôte d'honneur : le T. H. Sir Charles et Lady Fitzpatrick, l'hon. M. Ernest Lapointe, C. P., ancien ministre de la Justice, l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province, l'hon. Juge-en-Chef suppléant, Albert Sévigny, C.-P., l'hon. M. Lucien Cannon, C. P., et Mme Cannon, l'hon. Juge Wilfrid Laliberté, l'hon. Juge P.-A. Choquette, Mme Charles Frémont, déléguée du Canada à la dernière assemblée de la Ligue des Nations, Mme Basil Carter, présidente du Cercle des Femmes Canadiennes, Mme Hector LaFerté, l'épouse du ministre de la Colonisation, l'hon. M. John Hall Kelly, C. L., M. Oscar Boulanger, C. R., M. P., M. Robert Taschereau, C. R., M. P. P..

En présentant le conférencier du jour, M. Gagnon rappela sa naissance en Ecosse, ses brillantes études dans sa patrie, à Edimburg, puis à Dublin, ses travaux pour l'une des nombreuses fondations Carnegie. Après ses études juridiques, M. Mackenzie passa un an dans le Royaume-Uni puis vint au Canada, en 1914. La guerre éclata presque aussitôt. Il repassa en Europe, s'enrôla dans le Seaforth Highlanders et partit pour la France. En 1916 il était au 72e régiment et prit part successivement aux batailles d'Ypres, de Kemmel et de la Somme.

Il revint au Canada en 1919 et s'établit de nouveau en Colombie-Anglaise, en reprenant la pratique de sa profession d'avocat. Dans la politique il a débuté dans les affaires provinciales. Huit ans après son entrée dans la vie publique, il était nommé secrétaire dans le gouvernement de la Colombie-Anglaise. Presque aussitôt il était appelé dans le cabinet King, à Ottawa. En 1930, il se présentait dans la circonscription de Vancouver-Centre contre l'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce dans le cabinet Bennett et était élu. Combattant écossais sur les champs de bataille de France, ministre dans un cabinet bilingue, M. Mackenzie était hautement qualifié pour développer le sujet qu'il a traité samedi au déjeuner du Club Canadien, et il l'a fait avec un luxe historique et poétique qui lui ont valu de longs et chaleureux applaudissements.

M. Mackenzie a rappelé tout d'abord le souvenir des montagnes, des lochs et des neiges d'Ecosse et les beautés canadiennes pour montrer que les deux races, celle établie depuis 300 ans au Canada, et celle venue deux siècles plus tard se trouvent façonnées par une nature qui a des ressemblances singulières. Cette nature a donné aux caractères des nombreux points de contact, une énergie et une vigueur qui se sont trahies dans les hardiesses des entreprises et des découvertes. La géographie canadienne porte une forte empreinte écossaise en même temps que française. L'explorateur Mackenzie renouvelait les exploits de la Vérendrye en s'enfonçant dans les mystères du nord canadien, à la recherche de l'embouchure du grand fleuve qui porte son nom. La Colombie-Anglaise porte partout des traces du passage des Ecossais sur ses terres neuves. Le député de Vancouver se demande pourquoi les deux races ne s'uniraient-elles pas, en mettant en commun leurs plus belles qualités, pour travailler de concert à la gloire du pays qu'elles sont venues habiter.

Elles peuvent s'inspirer des mo-

L'honorable Ian Mackenzie, ancien ministre de l'Immigration dans le gouvernement du T. H. Mackenzie King.

tifs d'une très vieille amitié, l'alliance spirituelle de la France et de l'Ecosse en Europe. Les chroniqueurs donnent à cette alliance une date reculée. Dans le contrat de mariage de François II et de Marie Stuart on lit que les relations amicales des deux nations remontent à 800 ans. Si les documents écrits manquent pour les premières années de cette amitié franco-écossaise, on en trouve cependant confirmation dans les traités, renouvelés constamment au cours des siècles, passés entre les deux nations. Déjà sous Philippe le Bel, au début du XIVe siècle l'Ecosse et la France étaient liées par des conventions diplomatiques inspirées par les rapports faciles qui régnaient entre les deux populations. Pour sceller plus étroitement cette amitié les familles royales de l'un et de l'autre pays ont mêlé leur sang. En même temps les soldats français et écossais le répandaient sur les mêmes champs de bataille. Soudée géographiquement à l'Angleterre l'Ecosse embrassait cependant volontiers la cause de la France, plus éloignée mais plus sympathique.

M. Mackenzie rappelle qu'après la bataille de Crécy, perdue par la France, David II, roi d'Ecosse, lança ses soldats contre le nord de l'Angleterre pour enrayer les conquêtes d'Edouard III sur le continent. Des contingents écossais se retrouvent en France pendant toute cette période, sous Charles VI et Charles VII notamment.

L'estime que les rois de France faisaient de la valeur écossaise s'est traduite dans la création d'une garde attachée spécialement à la personne des souverains français. Dans l'ordonnance de Louis XII relative à la garde écossaise on lit : "En reconnaissance des services rendus par les Ecossais à la France, et pour leur grande loyauté et bravoure, Charles VII a choisi 200 d'entre eux pour faire partie de sa garde do

(Suite à la page 15, 1ère col.)

UNE FETE SPORTIVE A SILLERY

Sillery était en liesse hier à l'occasion d'une belle fête sportive. Notre vignette fait voir quelques personnages présents à cette manifestation. On remarque dans le groupe, le maire de Sillery, le Major Ph. Ouellet, MM. J.-E. Levasseur, J.-A. McManamy, L. Légaré, J. Boutet, échevin, A. Gauthier, préfet du comté de Québec, et M. et Mme A. Boulanger. (Cliché du "Soleil")

UNE VISITE DU "MONTAGNARD"

Le club de raquetteurs "Montagnard", de la Métropole, a fait une visite aux raquetteurs de Québec. On voit ici les visiteurs se rendant en parade à la chapelle de N.-D. des Victoires où une messe fut célébrée pour eux.

(Cliché du "Soleil")

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 27 FEVRIER 1933

Cette économie dans les salaires

On dit couramment, dans la ville, que les autorités municipales ne donneront pas suite au projet de l'Association des propriétaires et de l'échevin François Jobin, pour diminuer les dépenses par un rajustement des salaires. Des préoccupations électorales guideraient, en ceci, l'administration actuelle, qui craindrait de poser un acte d'impopularité. On se dit que les coupures de salaires créent un bon nombre de mécontents et que le vote s'en ressent nécessairement. Aussi ne bougerait-on point. On préférerait conserver son siège par le sacrifice des intérêts de la cité, et les sièges gardés de la sorte nous coûteraient environ un demi-million.

Il se peut que ce soit là un mauvais calcul, même au point de vue des élections. La population de Québec n'ignore pas que notre ville est dans une situation financière très précaire et qu'il nous sera impossible de maintenir les dépenses actuelles sans augmenter les taxes ou sans recourir à des emprunts. Par des tours de comptabilité, on peut jeter de la poudre aux yeux, pendant un an ou deux, mais le jour vient nécessairement où la caisse est vide et où il faut recourir à la banque. Les emprunts temporaires de ces dernières années le démontrent suffisamment. Déjà la dette de Québec égale environ la moitié de la dette provinciale. C'est beaucoup pour une petite ville de 135,000 âmes, alors que le gouvernement de cette province dispose de ressources illimitées. Notre maire, dans un admirable sophisme, disait, l'autre jour, qu'il entendait imiter M. Taschereau en gardant les salaires intacts. Comme s'il y avait une comparaison à faire entre les deux pouvoirs, comme si les revenus provinciaux pouvaient se mesurer à ceux d'une cité dont les seuls à payer les taxes sont des propriétaires dans la détresse... Quelle aberration !

Nous ne prétendons pas que les plans de l'Association des propriétaires et de M. Jobin sont parfaits dans tous leurs détails, mais, dans l'ensemble, ils s'imposent à l'attention de tous, et leurs auteurs ne demandent là-dessus qu'une juste et loyale discussion. Va-t-on refuser le débat sur un problème posé avec tant de sincérité et avec un si grand souci des intérêts supérieurs de la cité ?

D'aucuns, sans demander d'explications, ont cru devoir condamner le projet Jobin parce qu'il contenait, apparemment, une diminution de 10 pour cent seulement pour les gros salaires et de 25 pour cent pour les émoluments des journaliers. Or, on sait que l'échevin a manifesté clairement son intention de faire respecter tous les traitements de $1,000, qui sont un minimum et qui, en réalité, ne sont pas nombreux à l'hôtel de ville. En outre, l'item "journaliers" a été mal interprété et devrait être soumis à un examen minutieux. On nous apprend en effet que, sous ce nom de "journaliers", on a fait entrer des employés qui n'en sont pas et qui reçoivent des salaires bien au-dessus de la fonction qu'ils occupent.

D'ailleurs, sous ce rapport, la proposition Jobin devrait être examinée plus en détail. Si l'administration municipale décidait de reviser les salaires, il lui faudrait traiter chaque cas en particulier sans s'occuper des catégories de travailleurs. On ferait disparaître les titres de "journaliers" ou autres pour examiner la fonction et le mérite de chacun en particulier. Ce serait un procédé plus juste et plus rationnel. Car il est convenable que les gros salariés soient touchés dans une plus forte proportion que les petits et que les employés chargés de plus de responsabilités soient l'objet de plus de ménagements que d'autres.

Dans tous les cas, une révision s'impose. Le maire et les échevins ont pour devoir sacré de veiller au bon état des finances de la ville. Les vaines agitations politiques et les mesquines ambitions personnelles ne doivent pas, en ces heures sombres, leur faire oublier l'avenir. S'ils reculent devant ce devoir, on pourra les accuser d'avoir sacrifié leurs concitoyens à leur seule sécurité politique et d'avoir abandonné la propriété à sa déconfiture.

Vers le marché américain

L'annonce d'un traité de réciprocité possible entre le Canada et les Etats-Unis a été comme un rayon d'espoir. Dans tout le pays, on souhaite la conclusion d'une entente entre deux pays voisins, qui n'ont aucune raison d'être divisés économiquement et qui ont besoin l'un de l'autre. Pour les Canadiens surtout, on conçoit qu'un tel traité serait extrêmement avantageux, puisqu'il permettrait à une population de 10,000,000 de déverser dans un pays de 120,000,000 de consommateurs, le trop-plein de ses ressources, qui sont capables d'alimenter toute l'Amérique du Nord.

On sait que les principaux marchés du Canada, à l'heure actuelle, sont les Etats-Unis d'abord, puis le Royaume-Uni. A eux seuls, ces deux pays absorbent la majeure partie de nos exportations. En 1930, sur un total de $1,144,938,070 en marchandises exportées, les Américains et les Anglais nous en prenaient pour environ $820,000,000. Les mêmes proportions furent gardées en 1931 et 1932. Mais c'est toujours le marché des Etats-Unis qui absorbe le gros de nos exportations, tant en quantité qu'en valeur. On en jugera par le tableau suivant de nos exportations en ces deux pays depuis 1925:

Année	Etats-Unis	Angleterre
1925	$427,184,000	$397,168,000
1926	485,952,000	509,266,000
1927	479,335,000	448,019,000
1928	496,786,000	412,763,000
1929	521,267,000	431,660,000
1930	536,688,000	283,098,000
1931	363,923,000	220,687,000
1932	244,486,000	174,826,699

Donc, l'année 1926 exceptée, nous avons toujours plus exporté aux Etats-Unis qu'en Angleterre, durant cette période de sept années. La différence est de près d'un milliard. Et remarquez bien que ce commerce s'est fait dans des conditions impossibles. Les Etats-Unis nous ont imposé barrière sur barrière. Déjà, on nous avait infligé le tarif Fordney, qui nous barrait la route ; on est venu renchérir ensuite avec l'inique tarif Hawley-Smoot, qui devait accentuer notre balance défavorable avec les Etats-Unis. En dépit de ces entraves, les Américains n'ont cessé d'être les meilleurs clients de l'industrie canadienne. Par contre, le Canada n'a cessé, lui non plus, d'être le meilleur client des Etats-Unis. Pourquoi ce phénomène ? Parce que les lois artificielles ne peuvent jamais détruire un fait de nature. La géographie est pour l'entente entre les deux nations. Aucune loi ne saurait faire que le Royaume-Uni soit transporté près des chutes Niagara et que l'océan Atlantique soit rétréci à la dimension de la rivière Saint-Charles.

Si le commerce entre le Canada et les Etats-Unis a pu continuer en dépit des mesures contraires, que peut-on espérer d'un bon traité de réciprocité qui ferait disparaître les aspérités douanières et mettrait les producteurs des deux côtés de la frontière sur un pied de loyale et juste concurrence ?

Dans les coulisses du Kremlin

La "Revue Hebdomadaire" publie la traduction d'une étude d'un ancien nationaliste russe S. Dmitriewsky, qui se rallia au bolchevisme en 1919 et fut successivement sous-chef de la flotte aérienne soviétique, secrétaire général de la délégation commerciale à Berlin, enfin directeur du cabinet du commissaire des affaires étrangères. Postes qui lui ont permis de voir de près l'activité du régime soviétique.

Dmitriewsky s'insurge contre la légende répandue par Trotsky et qui représente Staline comme une brute, chef d'une bande de tripoteurs cyniques.

"Des millions d'hommes voient en Staline le chef longuement attendu, le protecteur rêvé, le prophète de l'âge d'or. Des millions de ses compatriotes le considèrent avec orgueil, avec joie et sont prêts à le suivre toujours et partout. Et en même temps, d'autres millions d'hommes, également russes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, prononcent avec haine et mépris ce nom qui, pour eux, est celui du plus cruel tyran que la terre ait jamais porté. Ce qui est plus curieux, c'est que, dans l'entourage même de Staline, personne ne l'aime, et il le sait très bien. Il gouverne par la peur qu'il inspire et ne recherche de ses collaborateurs aucune cordialité et encore moins l'amour. Tous tremblent devant lui, car son regard est capable de glacer l'homme le plus téméraire.

"Staline mène un train de vie extrêmement simple, presque ascétique, dans son petit appartement du Kremlin. Sans doute, ses deux chambrettes ont servi jadis de logis à un domestique ou à un gardien du palais. La plus grande pièce est une salle à manger où, il y a quelques années, couchait sur un divan le fils aîné qu'il a eu d'un premier mariage. Le jeune homme est maintenant interne dans une école supérieure et vit comme la plupart des étudiants soviétiques, c'est-à-dire misérablement. Il couche sur le parquet, car son école manque de lits, et se trouve toujours à court d'argent, fait très rare dans le milieu des dignitaires soviétiques où la jeunesse jouit de tous les privilèges bourgeois. Mais il n'en est pas de même du fils de Staline qui, d'un commun accord avec son père, ne profite d'aucun avantage ni du moindre traitement de faveur."

Cela dit, et nous voulons bien croire que le portrait soit exact, reste l'activité de Staline. Là, Dmitriewsky nous éclaire l'esclavagiste moderne :

"Cet homme n'a vraiment pitié de personne. Il estime que plus grande est la cause, et plus nombreux doivent être les victimes et les sacrifices qu'elle demande. Il faut vaincre l'Occident haïssable et ne reculer devant rien pour cela. Pour arriver à ses fins, Staline est capable d'immoler non seulement le petit peuple qui a horreur de le compter pour l'un de ses fils, mais aussi toute la Russie. Lénine voyait juste lorsqu'il disait que l'âme d'un despote oriental habitait en Staline.

"Staline est le seul à se connaître à fond et à embrasser l'étendue de sa tâche. Esprit lucide, il sait tout et comprend sûrement qu'il s'est engagé dans une voie sans issue. Il est assuré de tomber lorsque se produiront les événements imminents qui — tôt ou tard !— auront lieu en U. R. S. S. et décideront du sort du pays martyr.

"En attendant, cet homme fonctionne comme une hache qui coupe les têtes de l'hydre du passé. Ou bien, pour employer une autre image, il fonce comme un bélier sur la porte de l'avenir. Un jour, cette porte cédera sûrement. Peut-être bien y a-t-on déjà pratiqué une ouverture assez grande, et c'est justement de la grandeur de cette ouverture que dépend le sort de Staline..."

Combien d'années encore d'esclavage et de misère ?

"On a l'impression que le pays a de moins en moins besoin de Staline et bientôt celui-ci n'aura plus rien à faire. IL EST CERTAIN QUE LE PEUPLE NE POURRA SUPPORTER INDEFINIMENT LE JOUG QUE STALINE LUI A IMPOSE ET QUE LA GENERATION DES HOMMES MURS EN A ASSEZ DE SE SACRIFIER POUR LES GENERATIONS A VENIR. Un jour arrivera où les hommes d'aujourd'hui s'écrieront avec indignation : "Nous aussi, nous voulons vivre et non seulement pour nos enfants et les enfants de nos enfants, mais pour nous-mêmes !"

"Staline, homme d'acier ! Ni les hommes ni les événements ne réussiront à le faire céder : on ne pourra que le briser comme fut jadis brisé Robespierre."

On le brisera... peu de temps après que les nations dites capitalistes se seront définitivement refusées à coopérer à la besogne des despotes soviétiques.

NOTES ET COMMENTAIRES

LA CONVERSION DE LA DETTE ?

Une rumeur persistante veut que le gouvernement Bennett ait sérieusement l'intention de réaliser une immense conversion de la dette de façon à économiser sur les intérêts trop onéreux que doit actuellement payer l'Etat.

Un confrère fait remarquer à ce sujet que les citoyens anglais avaient accepté, là-bas, une diminution de leurs intérêts de 5 à 3 1-2 pour cent. Il conclut que le Canada devrait imiter cet exemple.

Il semble bien en effet que les contribuables deviendront impuissants à payer assez de taxes pour suffire à la fois au service de la dette et à l'administration du pays. Il faut faire quelque chose dans le sens de l'économie. La baisse des intérêts est considérée par un grand nombre comme l'unique moyen de sortir de l'impasse. Cela vaudrait mieux que l'inflation ou la faillite, ou les deux ensemble.

VERIGIN S'EN IRA

Le chef suprême des Doukhobors, Pierre Verigin, a réussi à se dérober à la déportation, mais il quittera le pays quand même. Heureux d'avoir échappé au danger de rentrer en Russie, il se dirigera vraisemblement vers l'Amérique du Sud, où, dit-il, il trouvera une terre pour ses compatriotes.

Son intention serait-elle de découvrir des territoires à coloniser et d'appeler auprès de lui les Doukhobors du Canada ? Peut-être.

Le tort de ces pauvres gens est de refuser de se soumettre aux lois et coutumes du pays où ils émigrent. On sait qu'ils sont assez inoffensifs, au fond, et qu'ils ne sont pas directement une menace pour la société. Leurs coutumes, qui paraissent ridicules au plus grand nombre et qui sont de nature à scandaliser les simples, proviennent de convictions évidemment sincères. Les Doukhobors se croient obligés d'en agir ainsi pour des motifs de conscience.

Mais s'ils sont incapables de s'adapter au pays où ils émigrent, mieux vaudrait pour eux rester chez eux. Pourquoi porter un défi aux traditions et habitudes des autres pays ? On ne peut toujours pas demander à tout le monde d'avoir de la largeur de vues et de se dépouiller de tous préjugés. Les Doukhobors souffrent eux-mêmes de leur étroitesse d'esprit et de leurs superstitions. Peuvent-ils penser que ces défauts n'existent pas ailleurs ? Ils se sont montrés bien piètres psychologues.

AMOUR ET SPORT

En 1929, dans une grande ville des Etats-Unis, j'ai entendu un jour, entres jeunes hommes et jeunes femmes, discuter de la jalousie. Il était admis que l'Américain n'est pas jaloux. Je demandais la raison de cette supériorité : indifférence à l'amour ou bien confiance en l'objet aimé ?... Ma question, toute française, provoqua le rire des assistants qui prenaient le thé, en costume de sport et tout boueux encore de leur partie dominicale. Enfin l'un d'eux, plus extériorisé que tous les autres, expliqua : L'Américain n'est pas jaloux, parce qu'il est trop fatigué. En vérité c'est à dater de ce jour et de cette réflexion que j'ai pressenti la relation profonde de la fatigue et du sentiment, du sport et de l'amour.

On croit volontiers l'amour immuable, parce qu'on le dit éternel. Il n'est même pas sûr que ce que l'on appelle ainsi, depuis l'âge littéraire, ne soit pas un produit entièrement artificiel, dû non pas à la nature, mais à la société. En tout cas, nul sentiment depuis son apparition, n'a changé davantage ; d'abord il varie profondément d'un individu à un autre, puisqu'il dépend de l'imagination. Marcel Proust disait spirituellement : "Il faut laisser les jolies femmes aux hommes sans imagination". Aimer une "beauté" est à la portée de tout le monde, mais transfigurer un laideron, voilà le vrai travail romanesque! En second lieu, chaque époque, au cours d'une évolution comme celle de la société française, se crée son idéal sentimental, ou plutôt l'emprunte aux conditions de la vie contemporaine : l'amour chevaleresque est né du château fort, l'amour précieux des ruelles, l'amour libertin des salons, l'amour romantique du lac et des bois, l'amour fatal du revolver, le nôtre enfin de l'automobile, du cinéma et des sports.

Est-il donc possible, dans la sensibilité amoureuse d'aujourd'hui, de faire un départ entre ce qui revient à l'automobile ou au cinéma, d'une part, ce qui revient aux sports d'autre part?

A vrai dire, l'action de l'automobile est toute matérielle. Sans doute pourrait-on dire que, par l'intermédiaire de la vitesse, il a développé le sentiment de l'instantané, en sorte que ce que nous gagnons dans l'espace, nous le perdons dans le temps ; la durée des sentiments est remplacée par leur diversité et leur multiplicité. La voiture a simplifié les procédés de la séduction et abrégé les délais de la conquête.

Quant au cinéma, il faut distinguer l'effet du spectacle lui-même et l'effet produit par les conditions de ce spectacle. En réalité, il est plus facile à l'imagination d'idéaliser une image qu'une personne et il est bien vrai que le charme des acteurs de cinéma l'emporte autant sur celui des comédiens que celui de ces derniers sur le commun des mortels. De plus, les sujets, généralement faibles, des films, sont empreints de la plus romanesque sentimentalité. On doit même se demander si ce qui reste de romantisme au coeur des masses n'est pas lû principalement à l'écran. Mais il y a la salle, son mystère, ses musiques, son demi-sommeil et son alanguissement. On ne refuse pas une invitation et tout de suite une intimité s'établit. La jeunesse s'y rend régulièrement, par bandes. L'amour vit de difficultés, le cinéma n'offre que des facilités. Ainsi travaille-t-il à modifier les habitudes amoureuses dans le même sens que l'automobile et aboutit-il à substituer l'aventure à la passion, la sensation au sentiment, la sensualité à la tendresse.

Aux sports, on serait donc surtout redevable d'une sorte de mise au point de tous ces éléments ; ils se sont comportés aujourd'hui comme les salons et les ruelles jadis en permettant à la jeunesse, désorientée par cette sensibilité nouvelle, de trouver le ton et de s'accommoder, du moins provisoirement, de l'instabilité profonde de son coeur. De là est née cette "camaraderie" qui a donné tant de facilité et de souplesse dans les relations entre les jeunes gens, qui n'avaient plus à se soucier de faire des frais, et les jeunes filles qui n'avaient plus à faire montre de leur bonne éducation. L'ingénue "aux bandeaux plats, à l'oeil bleu", dont parlait Verlaine, est morte d'un coup de raquette ou dans un accident de route.

Mais les remarques que nous venons de faire, comme toutes celles qu'on peut faire sur une époque aussi mobile que la nôtre, sont déjà périmées au moment où on les formule. Il semble que les nouvelles générations entrevoient que le ton sportif n'est guère avantageux au sentiment ; il exclut toute timidité, toute inégalité, tout secret. Quelques jeunes filles commencent à craindre de ne pas trouver leur compte à ces moeurs et beaucoup de jeunes gens pressentent que tous leurs succès et leurs dédains ne leur enrichissent point le coeur. Sans doute, les sports nous auront-ils surtout ménagé une transition entre le romanesque d'hier et celui de demain : ils ont bouché, si j'ose dire, un trou de la conversation. Mais voici que les jeunes filles ont l'air de chercher à qui parler : soyons sans crainte, les garçons ne vont pas tarder à répondre tout justement ce qu'on leur demande et il faut bien convenir que les philosophes n'ont pas tort de dire qu'il n'y a pas de pensée sans mots : à plus forte raison, n'y a-t-il pas de sentiments sans paroles !...

Gaston **RAGEOT.**

(Figaro)

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

UN MOYEN DE DIMINUER LE CHOMAGE

Lettre ouverte à l'hon. W.-A. Gordon, ministre du Travail.

Montréal, ce 24 février 1933

A l'hon. M. W.-A. Gordon,
Ministre du Travail,
Gouvernement, Ottawa.

Honorable monsieur,

Considérant les efforts que fait le gouvernement en vue de diminuer le chômage à travers le Canada, considérant aussi, le sacrifice lourd qu'a dû s'imposer le gouvernement canadien pour venir en aide à ceux, qui privés de travail, sont sans ressources ; je considère que le gouvernement a besoin du concours de tous pour arriver à quelque résultat pratique dans la condition actuelle des choses.

C'est pourquoi, je me permets, honorable monsieur, de porter à votre connaissance une lacune qui existe actuellement dans la répartition du travail en Canada.

Nous traversons actuellement la pire crise économique de toute l'histoire, et je considère que chacun doit en prendre sa part, or, il existe que par ce temps de dépression où le chômage sévit, que des familles entières travaillent tandis que d'autres n'ont pas un seul membre travaillant et doivent vivre sous le secours direct.

Récemment, je me suis rendu compte que des familles de six à sept membres, le père, les fils et les filles, travaillaient tous et que souvent la mère avait encore un certain emploi à la maison lui rapportant des revenus, soit qu'elle tienne commerce à la maison ou qu'elle ait des agences peu importe ; tandis que leurs voisins n'ont aucun emploi et le chef de la famille ne travaille pas.

Ne croyez-vous pas, honorable monsieur, que le travail devrait-être mieux réparti ? Nous sommes dans une crise, et chacun doit en prendre sa part, et je considère que dans une maison, lorsque le père et le fils qui travaillent cela devrait être suffisant et l'on devrait renvoyer les autres garçons et les filles pour faire de la place aux pères de famille, puisque le mot d'ordre est donnons de l'ouvrage aux pères de famille, d'abord...

Ne serait-il pas à propos, de créer une commission chargée de faire enquête dans toutes les familles et de répartir le travail en donnant chance égale à tout le monde, au lieu que ce soit seulement une famille qui ait tous les emplois et que les autres ne travaillent pas. Cela aurait pour effet de diminuer le nombre des pères de famille, chômeurs, de moitié et les charges du gouvernement en seraient diminuées considérablement. Les jennes filles n'en seraient que mieux de rester à la maison et prépareraient mieux leur avenir.

Espérant que cette suggestion pourra vous être utile, agréez, monsieur le ministre, l'expression de mes salutations empressées et veuillez me croire avec sincère considération.

Votre tout dévoué
GEO.-L. TALBOT
4657, Ave. Papineau,
Montréal

MOTS POUR RIRE

Deux hommes déjeunaient ensemble et se contaient leurs petites affaires après avoir échangé quelques impressions sur les cours de la bourse.

—A propos, dit l'un, un cambrioleur a pénétré chez moi à 3 heures du matin, juste avant mon retour à la maison.

—Est-ce possible ? A-t-il pris quelque chose ?

—Je crois bien, fit l'autre, avec un ricanement, le malheureux est à l'hôpital. Ma femme a cru que c'était moi qui rentrais !

—Sachez, monsieur, que personne jusqu'ici ne s'est permis de me donner de leçons de savoir-vivre...

—...C'est bien ce que je pensais

Jean (quatre ans) passe avec sa grand'mère près d'un jardin de maraicher, dans la banlieue. Les jeunes plants sont soigneusement recouverts de cloches en verre.

—O grand'mère, s'écrie Jean, un jardin qui a des ventouses !...

—Garçon !... je viens de trouver un escargot dans la salade.

—Au prix où ils sont, monsieur peut se vanter de ne pas avoir été volé.

— Sais-tu, mon chéri, à part ma dot, je recevrai un magnifique trousseau, des bijoux, un piano, une auto.

— Je ne t'épouse pourtant pas pour ton argent . . . mais raconte tout de même !

LETTRE OUVERTE

Montréal, 24 février, 1933.

A l'honorable L.-A. Taschereau,
Premier Ministre de la Province de Québec.

Aux Membres de la Législature.
Hôtel du Gouvernement.

M. le Premier Ministre,
Messieurs les Législateurs,

Pour la septième fois, la Législature a rejeté le bill demandant le suffrage féminin. Je félicite et remercie les Législateurs, au nom des mères de famille de cette Province qui s'opposent au suffrage féminin.

Nos Législateurs ont compris, que les groupes féminins divisés même entre eux, ne représentent pas l'opinion de la majorité. "Le plus grand effort reste incomplet si une entente parfaite n'existe pas", vérité à méditer devant ce nouvel échec. Ce n'est pas en discréditant nos hommes publics, que les mouvements féministes réussiront, et en effet, ne voyons-nous pas chaque année les adeptes à leur cause, s'éloigner de ces mouvements parce qu'ils ont été insultés. L'expérience nous a montré que la femme peut accéder à toutes les fonctions par son intelligence, et c'est un bien faible argument que d'apporter ceci en sa faveur, car personne n'essaie à nier cette vérité reconnue. Seulement elles sont vouées à des fins différentes, et j'en vois la preuve dans notre physiologie différente, différences qui ne constituent pas une infériorité mais une supériorité indéniable, la maternité. La maternité bien comprise est capable et digne d'absorber une vie de femme. Que l'on ne me dise pas que pour être mères et épouses, il y aura bien assez de femmes incapables de faire autre chose ; le jour où les mères ne seront plus représentées que par des sottes et des ignorantes, l'avenir de notre Province sera bien compromis. Que les femmes d'aujourd'hui réapprennent à considérer leur foyer comme champ de leur activité et de leur influence la plus efficace. Qu'elles consentent à redevenir celles qui inspirent plus que celles qui réalisent, qu'elles soient les conquérantes pacifiques qui ne déposent les armes, ni par faiblesse, ni par peur, mais par amour de la vie, et parce qu'elles sentent qu'au-dessus de leur individualité propre, il y a l'éternité de la vie qu'elles portent en elles.

Et c'est au nom des timides mères de familles perdues et renfermées dans leur humble mission, éblouies par les grandes questions politiques et sociales aujourd'hui si à la mode, et en mon nom personnel, que j'offre à nos Législateurs, avec nos remerciements, l'hommage de notre reconnaissance.

Avec les sentiments les plus distingués, je demeure,

Mme E. S. PREVOST,
5044 rue Marquette.

AU FIL DU JOUR

Sa dernière affaire

On sait que M. Jimmy Walker, l'ancien maire de New-York, assez brusquement démissionné l'an dernier de ses hautes fonctions, était venu en France, pour se reposer, affirmait-on.

Mais un tel homme, aussi actif, ne connait pas de repos.

Il a mis à profit son séjour dans le Midi de la France pour rédiger ses "Mémoires".

Un éditeur new-yorkais lui en a offert 55,000 dollars. Ce qui est déjà fort bien.

—Vous verrez, insinuent quelques membres de la colonie yankee de Paris, vous verrez que finalement on lui en proposera le double pour qu'il ne les publie pas !

Obèse par nécessité

Il y a des voleurs qui, pour échapper aux limiers, se font raser la moustache ou pousser la barbe, mettent des lunettes noires ou des perruques rousses. D'autres revêtent un manteau couleur de muraille ou se déguisent une femme. Un citoyen de Budapest vient de rentrer dans son pays après trente ans d'absence. La prescription tutélaire le couvre. Il avait volé, naguère, cinq cent mille couronnes, un joli magot ! Curieuse, la police lui a demandé comment il avait réussi à ne pas se faire reconnaitre. Le bonhomme a donné son truc. Terré dans un abri sûr, il mangeait jour et nuit, et des farineux et des pâtes et du pain à s'en gonfler la panse. Quand il eut atteint trois fois son volume, son père lui-même ne l'aurait pas identifié. Gras à lard, ventru, énorme, il était méconnaissable. Le martyr de l'obèse devient en ce cas une nécessité. Allez donc comparer ce ventripotent à un gringalet dont les fiches signalaient la sveltesse !

L'idée est bonne, elle exige de la patience et un rude estomac. Et puis, un bon gros inspire, en général, confiance. Les loups sont maigres, quand ils volent un agneau !

CHEZ LES AUTRES

Si l'on signait ?

Certaines gens ont-ils peur de mettre leur nom au bas de lettres qu'ils écrivent ? On le croirait. Alors, qu'ils ne les écrivent pas, — surtout aux quotidiens. La règle imbrisable, dans les journaux, c'est de jeter au panier, sans en faire état, toute communication anonyme. Elles peuvent être sensées, mais puisque personne n'a cru devoir en prendre la responsabilité, pourquoi le journaliste s'en préoccuperait-il ? Il y a des rédactions où toute lettre est, sitôt ouverte, et même avant d'être lue, retournée afin qu'on voie si elle porte un nom. Elle n'en porte pas ? Tout de suite on la détruit. Et le monsieur qui l'a écrite a épuisé en vain sa verve et son encre. N'est-ce pas le meilleur sort à faire à ces papiers ? Quelqu'un est mécontent d'un article ou d'une information ? Le journal les a publiés sous sa propre responsabilité. Pourquoi la personne mécontente ne dirait-elle pas son nom ? Manque de courage ? S'imagine-t-elle qu'on l'insultera, parce qu'elle ne pense pas comme le rédacteur, ou trouve l'information mauvaise, ou inutile, ou dommageable ? Les journalistes ne sont pas ordinairement si méchants qu'ils en veuillent aux gens qui ne sont pas de leur avis et le leur disent poliment. Ils reçoivent parfois de très intéressantes communications dont ils ignorent l'origine. Alors, c'est comme s'ils ne les avaient pas même vues. Comment introduire dans votre famille ou dans vos colonnes un enfant dont le père a honte, ou dont la provenance est suspecte ? Il peut avoir bien des qualités. Mais puisqu'il vient de milieux où l'on s'est refusé à lui donner un nom, que faire, sinon l'ignorer ? — G. P.

(Le Devoir)

M. Jean Knight

M. Jean Knight qui vient de mourir à Paris était bien connu à Ottawa. Premier ministre de France au Canada, il résida dans la capitale pendant deux ans, de 1928 à 1930, alors qu'il fut nommé chef de la section de la presse au ministère français des Affaires étrangères. Pendant son séjour ici, M. Knight sut s'attirer, par sa cordialité et son hospitalité, l'amitié de toutes les classes. Il rendit d'autant plus de service à la grande nation dont il était un très distingué représentant qu'il avait parfaitement saisi les caractéristiques constitutionnelles du Canada. A plusieurs reprises, il eut l'occasion de prouver qu'il portait un intérêt particulier aux intérêts canadiens français et qu'il distinguait nettement ce qui pouvait aider au maintien de nos droits ethniques et à l'avenir de notre race. Ajoutons que cette active sympathie que M. Knight ne nous a pas ménagée, M. Arsène Henry, le ministre actuel, s'empresse aussi de nous la manifester.

(Le Droit)

Toujours quelque chose de nouveau chez ZELLERS

Voyez les vitrines

A Beauport

M. Chevalier, instructeur du Département des Incendies pour le Gouvernement Provincial se rendra à Beauport demain l'après-midi à 3 heures, pour donner des leçons aux hommes et jeunes gens qui feront parti de la brigade des incendies en cette ville.

Action maintenue

L'honorable M. Albert Sévigny, juge-en-chef suppléant de la Cour Supérieure, a maintenu l'action de Harry Tom contre Edouard Delisle. Le premier réclamait du second 45 pour loyer. La poursuite avait dû procéder ex-parte, vu l'absence du défendeur et du procureur de ce dernier.

Grâce à l'Assurance sur la Vie . . . maintenue en vigueur

Il recevra

$200 par Mois

tant qu'il vivra . . .

QUAND il aura fini de gagner — il ne s'inquiète pas, car il est assuré d'une rente déterminée pour le reste de ses jours. Chaque mois, il recevra un chèque de $200 qu'il sera libre de dépenser comme il l'entendra. Il pourra se reposer, voyager, s'amuser, jouir de la vie parfaitement — La raison bien simple, c'est qu'il a vu à ce que l'Assurance sur la Vie lui fournisse des fonds quand il prendra sa retraite. Jusqu'à la fin de ses jours, il sera exempt de travail et de soucis — il n'aura jamais à se soucier de l'incertitude d'autres placements.

Un jour viendra où vous voudrez cesser de travailler — et vous le *pouvez*. Vous n'avez qu'à trouver la rente qu'il vous faudra — que ce soit $50 ou $500 par mois — et à consulter un représentant de l'Assurance sur la Vie. Il vous dira comme il est facile d'assurer votre indépendance future et une protection adéquate pour votre famille.

$335,000,000
PAYE AUX ASSURES VIVANTS AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES
Au cours des trois dernières années, les assurés vivants du Canada ont reçu $335,000,000 en argent. Et une bonne partie de ce montant a été payée aux assurés sous forme de chèques de revenu mensuel.

L'Assurance sur la Vie

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

L-19F

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

28 FEVRIER

Au Rayon de la

QUINCAILLERIE

1 **BALAI** de pur maïs, 4 cordes, de 29c. 1 porte-poussière de 15c. LES 2 pour..... **28c**

POELONNES en acier, 9 1-4 pouces. Rég. 49c. Spécial..... **28c**

ASSIETTES à dîner en granit blanc, 7 3-4 pces Rég. 9c. 4 pour..... **28c**

PLANCHES A LAVER en zinc "Maple Leaf". Rég. 39c. Spécial..... **28c**

1 **PASSOIRE** extension de 15c 1 **PASSOIRE** ronde de 15c 1 **PORTE-VERRE** en fil métallique de 10c LES 3 pour..... **28c**

HUILE à plancher "Revelation" Bouteille de 16 oz Rég. 50c. Spécial..... **28c**

Au Rayon des

GRAVURES

12 **MIROIRS** droits pour corridors, très chics. Rég. $15.00 pour..... **$10.28**

$13.25 pour..... **$9.28**

$6.28 et $5.28

160 **CADRES** 15x20, 2 tons de polychrome, avec coins de fantaisie. Régulier $2.00 et $1.69. Spécial..... **$1.28**

100 **CADRES**, petit format, sujets assortis, 2 pour..... **$1.28**

PAPIERS TENTURES

PAPIER ciré pour chambre de bain, en lot de 10 rouleaux avec bordure. Rég. 25c. — Une valeur totale de $3.75 TRES SPECIAL . **$2.28**

PAPIERS pour salon, salle à manger, etc., 25 patrons différents. Rég. 60c et 75c le rouleau simple. Très spécial **28c**

COLLE spéciale "Paquet" pour papier tenture. Rég. la livre 15c. — 10 livres pour..... **$1.28**

28 FEVRIER

Au Rayon des

GARNITURES DE MAISON

MARQUISETTE avec frison. Rég. 45c. Spécial..... **28c**

ETAMINE de fantaisie pour rideaux. 2 vgs pour **28c**

CARPETTES japonaises pour chambre, 24 x 48. 2 pour..... **$1.28**

TAPIS tapisserie pour escalier, 22 et 27 pouces. La verge..... **$1.28**

NATTES en congoléum 18 x 36 pouces. 2 pour..... **28c**

Un lot de **PRELART** Feltol et prélarts anglais sur toile. 4 verges pour. **$1.28**

CRETONNE 36 pces de large. 6 vgs pour..... **$1.28**

VELOURS simple face, largeur 50 pouces. La verge..... **$1.28**

RIDEAUX en étamine, avec frison, valence et attaches. 2 pour..... **$1.28**

GANTS

POUR

DAMES et FILLETTES

GANTS de chamoisette, style "slip-on" couleurs assorties pour fillettes..... **28c**

GANTS de chamoisette, style "slip-on" couleurs assorties pour dames..... **28c**

GANTS de chamoisette de couleurs pour dames. Rég. 69c et 75c. — 2 paires pour..... **$1.28**

PARURES DE COU POUR DAMES

ECHARPES en laine de couleurs pour dames. Rég. $1.00. Spécial..... **28c**

ECHARPES en crêpe de Chine de couleurs. Rég. 95c. Spécial..... **28c**

CRAVATES Windsor, en crêpe de Chine de couleurs **28c**

COLLETS en dentelle, pour..... **28c**

DENTELLE de couleur, beige et rose beige. Rég. 10c à 15c. 4 vgs pour..... **28c**

DENTELLE beige Rég. 10c à 20c. 3 vgs pour..... **28c**

Rég. 18c à 25c. 2 vgs. pour..... **28c**

CRAVATE et **BERETS** en laine ou chenille. Rég. $1.95. Spécial..... **$1.28**

MARCHANDISES ESTAMPEES

TABLIERS estampés sur coton non blanchi, bordure en couleur, pour dames et enfants..... **28c**

TABLIERS estamtampés sur coton demi-blanchi... **28c**

SACS à buanderie estampés sur toile..... **28c**

NAPPES estampées sur coton non blanchi, 54 x 54 pouces..... **$1.28**

NAPPES estampées sur toile aux huîtres. 54 x 54 pouces..... **$1.28**

DESSUS de bureau et oreillers estampés sur crêpe bleu et rose..... **$1.28**

DISTRIBUTION GRATUITE

de BONNE TIRE **VERDON**

à tous les enfants accompagnés de leurs parents.

MOUCHOIRS POUR Dames et Enfants

MOUCHOIRS de coton blanc pour enfants. La douzaine . **28c**

MOUCHOIRS de lin non blanc et de couleurs pour dames 7 pour..... **28c**

MOUCHOIRS en crêpe Georgette de couleurs . **28c**

VENEZ FETER LE

MARDI GRAS

A NOS MAGASINS

Profitez des Avantages de Notre

GRANDE VENTE

Les **AUBAINES** dans cette vente ne le céderont en rien à celles de notre dernière vente à $1.00, laquelle a fait sensation.

ACCOUREZ en toute confiance.

Cette annonce, faute d'espace, ne mentionne pas la dixième partie des offres merveilleuses qui vous attendent.

CHERCHEZ LES CHIFFRES

28

Et ceux finissant par **28** sur les Etiquettes

---Les Ventes Seront Finales---

Au Rayon des

CHAUSSURES

PAS DE DESAPPOINTEMENTS ENCORE CETTE FOIS-CI

28 **TABLES** remplies de **SOULIERS, COUVRE-CHAUSSURES** et **PANTOUFLES** pour dames et enfants. Des valeurs de 79c à $3.00. PRIX DU MARDI-GRAS.....

28c

Nous sommes persuadés que les personnes qui pourront profiter de ces aubaines s'en retourneront enchantées.

MAIS VENEZ DE BONNE HEURE— Nos ventes nous attirent toujours des foules de plus en plus considérables, et malgré que les quantités soient très grandes nous ne pouvons empêcher qu'elles s'enlèvent rapidement.

Au Rayon de

CONFECTION POUR DAMES

ROBES en coton blanc, "Pull Over". Robes de fillettes — Blouses, etc. — DES SOLDES DE LIGNES. Votre choix **2** pour..... **$1.28**

GROUPES DE ROBES, consistant en diverses lignes de crêpes imprimés et crêpes unis. — Différentes tailles. Beau choix de teintes et modèles **$3.28**

GROUPES de superbes **ROBES** en crêpes unis, ou avec légères garnitures de crêpe imprimé — y compris modèles en crêpe Jéricho... **$5.28 et $7.28**

MANTEAUX de printemps — tissus de belle qualité — beau choix de teintes et modèles. — Ils vaudraient beaucoup plus, mais nous les avons marqués spécialement pour cette vente à..... **$7.28 -- $9.28 -- $12.28**

ECOUTEZ

Notre programme à la Radio ce soir de 8.30 à 9.00 heures. Poste C. H. R. C. Vous le trouverez très intéressant.

M. RAYMOND ET MADEMOISELLE GABY SERONT AU PROGRAMME

Au Rayon de la

BIMBELOTERIE

CARTES à jouer, fini toile, format Bridge..... **28c**

SACS à magasiner, imitation de cuir verni, jolie forme **28c**

CRAYONS de mine de bonne qualité, la douzaine..... **28c**

BALAIS à épousseter, avec anneaux 2 pour..... **28c**

ENCRE "Carter" noire, bouteille de 1 1-2 once. Rég. 10c. 4 pour..... **28c**

CHAPEAUX

POUR

DAMES ET ENFANTS

EN PAILLE, pour dames, dans les styles nouveaux

$1.28 et $2.28

CHAPEAUX de paille, pour dames et demoiselles. Très spécial. **28c**

CHAPEAUX de feutre pour enfants..... **28c et $1.28**

Au Rayon de

LA LINGERIE

120 CAMISOLES soie et laine pesantes, blanches. Petites, moyennes et grandes tailles. Rég. $1.00. 2 pour..... **$1.28**

ROBES DE MAISON en bon broadcloth de fantaisie, styles charmants — manches courtes et sans manches — Tailles : petites, moyennes et grandes. Rég. 89c et 95c 2 pour..... **$1.28**

ROBES DE MAISON, manches longues ou courtes, en bon broadcloth, teintes pâles ou foncées. Pour tous les âges. Valeurs jusqu'à $2.00. Spécial. **$1.28**

PETITES ROBES et **COMPLETS** en jersey —**KNIT-TO-FIT**—beau choix de nuances. Tailles pour fillettes. Valeurs jusqu'à $5.00. Spécial . **$1.28**

120 CHANDAILS en laine de fantaisie, très belle qualité, style "Pull Over", qualité pesante, jolis dessins quadrillés ou fléchés. Tailles pour fillettes et garçonnets de 6 à 14 ans. Val. jusqu'à $2.50. Très spécial **$1.28**

180 PYJAMAS en bon tricot de soie très fin, garnis de jolie dentelle, ou en deux ou trois couleurs. Petites, moyennes et grandes tailles. Valeurs de $2.00 à $2.50. Très spécial **$1.28**

300 BOUFFANTS en tricot de soie très fin et pesant; Blanc, pêche, chair et Nil. Petites, moyennes et grandes tailles. Valeur 98c. 2 pour..... **$1.28**

JUPONS COMBINAISONS en bon tricot de soie, encolure ronde, nuances assorties. Toutes les tailles Régulier $1.00. 2 pour..... **$1.28**

120 PANTIES en crêpe de Chine pesant, garnis de jolie dentelle, en blanc, pêche rose. Toutes les tailles Rég. $1.49. 2 pour. **$1.28**

120 PANTIES et brassières de danse, en crêpe de Chine pesant, en pêche, chair, blanc, Nil. Toutes les tailles. Rég. $1.95. Spécial. **$1.28**

180 ROBES et bouffants en bon broadcloth de fantaisie, très jolis styles, pour fillettes de 2 à 6 ans. Valeurs jusqu'à $1.25. 2 pour..... **$1.28**

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

VOYEZ LES MARDI-GRAS

dans nos montres (vitrines) VENEZ voir les autres dans nos magasins.

Au Rayon des

BAS POUR DAMES

420 paires de **BAS** en soie artificielle, unis, talons français renforcés à la hausse et au pied. beau choix de couleurs. Strictement parfaits **28c**

480 paires de **BAS** en soie semi-chiffon Jambe parfaite — légère reprise à la hausse ou au pied. — Belles teintes. 3 paires pour **$1.28**

300 paires de **BAS** pure soie, unis, ENTIEREMENT FAÇONNES. Strictement parfaits. Beaux choix de teintes. 2 prs pour **$1.28**

Au Rayon de

L'ARGENTERIE

CORBEILLES à pain, en argent..... **$1.28**

PLATS à pouding en verre avec couvercle et cercle en argent..... **$1.28**

SALIERES et poivrières en argent..... **$1.28**

ASSIETTES à gâteaux et sandwich en argent... **$1.28**

Rayon des

PARFUMS

SAVON de toilette parfumé à la rose, jasmin, lilas, 10 barres pour..... **28c**

SAVON lavande 9 barres pour **28c**

COTON absorbant anglais première qualité —paquet d'une livre..... **28c**

PARFUM "Fais Moi aimer" 1 once..... **28c**

Au Rayon des

MEUBLES

100 MATELAS en feutre blanc, garantis, bien rembourrés de coton sanitaire, couverture en véritable damas. Toutes les dimensions. Rég. $9.00 SPECIAL **$5.28**

LITS en acier 'SIMMONS' tête et pied avec ou sans panneau — 30 modèles différents. Lits doubles seulement. Valeurs de $5.00 à $20.00.....

$3.28 $4.28 $5.28 $6.28

SOFA de studio, pouvant se transformer en un lit double — trois coussins amovibles, couverture en cretonne de qualité supérieure. SPECIAL **$9.28**

Au Rayon de la

MERCERIE

CHAUSSETTES unies ou de fantaisie, en cachemire de laine..... **28c**

BAS de Golf, couleurs assorties. 7 à 10..... **28c**

FOULARDS blancs ou de fantaisie pour garçons. 2 pour..... **28c**

GANTS de chamoisette pour garçons. Pointures 00 à 6. Rég. 50c. Spécial..... **28c**

GANTS de chamoisette et gants de soie pour hommes. 7 à 9 1-2. Rég. 50c. Spécial..... **28c**

CHEMISES TOOKE ou FORSYTH et STEWART, en broadcloth ou soie rayon — 2 faux cols ou un faux col — Y compris tailles pour hommes corpulents. 13 1-2 à 20. Rég. $1.95, $2.50, $3.50. Spécial..... **$1.28**

CHANDAILS "Pull Over" en laine cachemire blanc, encolure en V, 34 à 40. Rég. $2.00 SPECIAL.. **$1.28**

Au Rayon des

TOILES ET COTONNADES

SERVIETTES à toilette en pure toile, 18 x 34 Rég. 35c. Spécial..... **28c**

SERVIETTES de bain blanches, 22 x 42. Rég. 35c. Spécial..... **28c**

LINGES à verre, pure toile, jolis patrons, 22 x 32. Rég. 35c. Spécial..... **28c**

TOILE à nappes, blanche, avec rayures de couleur. Largeur 54 pouces. Spécial, la verge..... **28c**

Largeur 56 pcs Rég. 55c. 3 vgs pour **$1.28**

NAPPES en toile blanche, bordure de couleur et 6 serviettes pour appareiller. 52 x 68. Régulier $1.79. Spécial..... **$1.28**

SERVIETTES de toilette, finies avec ourlet 16 x 34. Rég. 29c 6 pour..... **$1.28**

SERVIETTES de bain, en beige avec rayures de couleurs 20 x 40 pcs. Rég. 30c. 6 pour..... **$1.28**

Au Royon des

BIJOUX

TETES de marquise, en porcelaine, 2 pour..... **28c**

STATUETTES (baigneuses) en porcelaine, 3 pour. **28c**

CENDRIERS en cuivre, fini émail, jolis dessins. Rég. 50c. SPECIAL..... **28c**

Beau choix de **BOUCLES** d'oreilles, Parures de cou, Epinglettes, etc., ainsi que bagues — en marcasite..... **$1.28**

28 FEVRIER

Au Rayon des

PORCELAINES

3000 **ASSIETTES** de 5 et 6 pouces, avec trèfle or. 6 pour..... **28c**

POTS A LAIT, en pierre blanche, une pinte — Un pot — Votre choix.. **28c**

POTS A CREME en porcelaine de fantaisie, 2 pour. **28c**

JARRES à biscuits en porcelaine..... **28c**

CENDRIERS pour table de bridge, 3 pour..... **28c**

CENDRIERS pour table de bridge, 4 pour..... **28c**

Au Rayon des

TISSUS A LA VERGE

BROADCLOTH de fantaisie "PEGGY" nouveaux dessins du printemps, couleurs inaltérables. Largeur 30 pces Rég. 15c. 3 vgs pour **28c**

CREPES imprimé, de soie, dessins exclusifs, pure soie et rugueux, **haute nouveauté** pour toilettes. Rég. $1.50. 4 vgs pour..... **$3.28**

VELOURS transparent noir, pour toilettes d'après-midi ou de soir, ainsi que manteaux. Régulièrement $2. Très spécial. **$1.28**

VOILE CHIFFON, nouvellement reçu, dessins du printemps, pour toilettes. 4 vgs pour..... **$3.28**

CREPE DE LAINE et soie, largeur 38 pouces—très beau choix de couleurs pour robes de dames et d'enfants. Rég. 79c. 3 verges pour..... **$1.28**

A L'EPICERIE

4e PLANCHER

Gros **RAISINS** sans pépins. 2 lbs pour..... **28c**

1 paquet de **CEREALE** "Five Roses" de 2 livres, 1 paquet de **VERMICELLE** de 16 oz. Les 2 pour..... **28c**

SARDINES Brunswick 7 boîtes pour..... **28c**

FEVES au lard de Heinz, sauce aux tomates. 2 grandes boîtes pour..... **28c**

BISCUITS "Premier Soda" de Christie. boîte de 32 oz. pour..... **28c**

FARINE de sarrasin, Farine de blé complet ou farine naturelle. Sac de 3 livres, de l'une ou l'autre..... **28c**

28 FEVRIER

Sympathie à la famille J.-A. Savoie

Pour compléter le rapport que nous avons donné des funérailles de M. J.-Alcide Savoie, député de Nicolet, décédé récemment, la famille nous communique les notes suivantes :

Tributs floraux :—la famille Alexandre Gaudet, d'Aston Jct.; Dr et Mme Richard Gaudet, de Sherbrooke ; M. et Mme J.-C. Crochetière, de Manseau; M. et Mme Oliva Savoie, d'Inverness ; M. J.-R. Crochetière, de Montréal; l'Association Libérale du comté de Nicolet, H.-N. Biron, président, Nicolet ; Honorable T.-D. Bouchard, l'orateur de l'Assemblée Législative; M. et Mme Daniel Cormier, de Trois-Rivières; Mme G. Rodberg, d'Edmonton; Drs Bertrand, Gaudet et Boisvert, de Sherbrooke; Honorable et Mme J.-A. Cardin, de Sorel; MM. Beauchesne et Durand, de Trois-Rivières; M. et Mme R. Bachand, de Waterloo; M. et Mme Emile Lambert, de Québec; J.-E. Phaneuf, M.P.P., de St-Hugues; H.-R. Bouffard, de Québec; Adjutor Marcoux, de Québec; Edgar Genest, de Sherbrooke; la famille J.-Alcide Savoie.

Telegrammes de sympathie : Honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, Québec; honorable et Mme J.-E. Perrault, Arthabaska; honorable juge Arthur Trahan, Nicolet; honorable Athanase David, Québec; Dr J.-P.-C. Lemieux, Weedon; hon. J.-N. Francoeur, Québec; Dr G. Monfette, Montréal; M. et Mme J.-A. Lambert, Robertson; J.-A. Perraul a-s Magasins Indépendants, 640 St-Paul; Emile Julien, Trois-Rivières; L.-J.-A.-E. Pilon (L.-H. Hébert), Montréal; Viger Co. Ltd., University Tower Bldg, Montréal; Alfred Paradis, Montréal; Euclide Hubert, Bedell; Mme et Mlles Chalifoux, St-Hyacinthe; Dr Roméo et Mme W. Lamy, Sherbrooke; la famille Falardeau, Victoriaville; M. et Mme J.-S. Tétreault, Sherbrooke; Henri Levasseur, Victoriaville; hon. W.-S. Bullock, Rexton Pond; M. et Mme E.-A. Larrivée, Victoriaville; Dr Armand Trudeau, Sherbrooke; Dr et Mme L.-P. Savoie, Roberval; M. et Mme F.-X. Gagné, Nicolet; famille W.-G. Marcoux, Montréal; L.-L. Lapointe, (General Steel Wares) Montréal; C. Laperle, Grand-Mère; le juge et Mme F.-X. Lacoursière, Trois-Rivières; Dr et Mme J.-E. Blondin, Bécancour; Dr et Mme J.-R. Hébert, Shawinigan; Mme D.-W. Ritchie, Trois-Rivières; M. et Mme Eugène Huard, Lac Mégantic; Rév. Père Edouard Crochetière, C.M.M., Ottawa, Ont.; Dr et Mme J.-A. Darche, Sherbrooke; D.-O.-E. Denault, Sherbrooke; Maurice Lemieux, Beauville; chanoine J. Bourgeois, Nicolet; Mme Raymond-A. Geoffroy, Arctic, R.-I.; V. Dionne & Fils, St-Georges-de-Beauce; Maurice-L. Duplessis, M.P.P., Québec; M. et Mme Louis Rousseau, Shawinigan-Falls; Mme J.-R. Allard, St-Evariste; M. et Mme Odilon Cormier, Québec; J.-A. Manseau Québec; la famille Adolphe Montour, Trois-Rivières; J.-A. Frigon, M.P.P., Québec; J.-Sam Marcotte, Parlement, Québec; D. Potvin, Québec; Rév. H.-O. Desève, Rock island; Dr et Mme Pierre Gauthier, Deschambault; Stanislas Therrault, 135 St-Alexandre, Sherbrooke; M. et Mme Arthur Coupal, Sherbrooke; Mme David Laperrière, Pierreville; famille R.-D. Messier, Montréal; The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd, Montréal; J.-L. Aubin, Victoriaville; J.-Eras-

ASTHME Rhumes de cerveau et des bronches

"Ma femme contracta l'asthme. Jour et nuit, depuis 15 ans, elle étouffait et haletait. La première boîte de RAZ-MAH la soulagea. Elle n'a pas eu d'attaques depuis des années." L. Mayer, Winnipeg, Man. **Soulagement garanti** pour la valeur de $1 ou argent remis. Point de drogues nuisibles. 50c et $1 partout.

Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto

Cessez de suffoquer, d'étouffer, de siffler—prenez 219F

RAZ-MAH

tus Cotnoir, St-Germain; Boiler inspection & insurance, J.-A. Tremblay, Québec; Dr et Mme J.-H. Vigneault, Trois-Rivières; famille E. Vincelette, Granby; la famille Basile Olivier, Laurier Station M. notaire Dumont, Becancour; Garneau Limitée, Quebec; Maurice Boisvert, Québec; L.-P. Lafond, Drummondville; Mme J.-H. Poulin, St-Apollinaire; M. et Mme Lucien Hébert, Sherbrooke; Dr Lucien Hélie Drummondville

Amédée Caron, M.P.P., Québec; P. Lambert, Bromptonville; L.-A. Richard, parlement, Québec; —. Leblond, Québec; Jos. Rochefort, St-Cyrille; M. et Mme Jean-Jacques Rousseau, St-Jean; les officiers, les carabiniers, Sherbrooke; J.-Théodore Godbout, St-Hyacinthe; familles Auger et Marseilles, Louiseville; J.-B. Cormier et G.-A. Frechette, Montréal; Dr et Mme Lusier Forest, Sherbrooke; Dr et Mme J.-H. Michaud, Sherbrooke; A. Rousseau et Alex Houle, Nicolet; Henri-Louis Gagnon, M.P.P., St-Evariste; J.-F. Poitras, Bromptonville; la famille Joseph Demers, et M. et Mme Donat Hamel, Thetford-Mines; hon. Ernest Lapointe, Ottawa; M. et Mme Louis Mignealult, Hull; Gérard Lafferté, Drummondville; Mlle Antoinette Thompson Lacombe, Alta.; M. et Mme C.-A.-E. Girard Ste-Rosalie; L.-H. Hébert & Cie Montréal; M. et Mme J.-A. Falardeau, Victoriaville; L.-E. Hallé et M. et Mme Philippe Bienvenu, Québec; Mme Onésime Lambert, Bromptonville; Jean-Marc Labranche, Ste-Anne-de-la-Pocatière; Cecile Roberge, Sherbrooke; J. Demers St-Apollinaire la famille Edouard Caron St-Grégoire; D. de M. Develin Québec; notaire Vig rault Québec; Révd Georges Ménard Nicolet; Dr Raymond Charron Sherbrooke; Donat Lainesse Montréal; M. et Mme H.-E. Lavoie Rimouski; A. Lacombe parlement Québec; famille J.-E. Beaudet, Daveluyville; M. et Mme J.-H. Lemay, Sherbrooke; M. et Mme Octave Hébert, Shawinigan-Falls; W.-J. Duffy, M.L.A., Québec; J.-F. Fortin, (J.-B. Renaud), Québec; M. et Mme F.-E. Alain, fils, Victoriaville; l'abbé J.-H. Martin, St-Cyrille; M. et Mme C.-Irenée Milot, Ste-Monique; M. et Mme A. Paris, Chandler; J.-O. Desmarais, N.P., 97, St-Jacques, Montréal; M. et Mme A.-Grégoire, Garon, St-Léonard; Adélard Forget, Iberville; Mme P. Pelletier et Blanche Boivin, Québec; A.-E. Guilmette, Shawinigan-Falls; Ubald St-Pierre, Lévis; M. et Mme P.-A. Roberge, Thetford-Mi-

nes; M. et Mme Lucien Therrien, Montréal; R.-L. Sargant, Fraser Building, Ottawa; M. et Mme Rosaire Pelletier, Carleton; MM. et Mmes J.-R. Morin et Bruno Morin, Aston-Jct.; Antonio Prince, Woonsocket, R.-I.; J.-N. Cormier, Montréal; famille A. Lefebvre, Nicolet; famille Ben. Rouleau, St-Grégoire; Mlle Elva Cormier, Bi-Guillaume Nérée Brulé, Gentilly; A. Brulé, Montréal; Os. Roy, Plessisville; M. et Mme Albert Turgeon, 11222, 99ème Avenue, Edmonton, Alta.; Lucien et Pierre-Léon Pinard, Montréal; M. et Mme Léon Lacombe, Sherbrooke; M. et Mme Damase Champagne, Victoriaville; Bruno Côté, Montréal; J.-Alp. Crête, Grand'Mère; M. et Mme F.-L. Jutras, Plessisville; famille Achille Carignan, Plessisville; Paradis & Fils, Victoriaville; Hector Verville, Nicolet; M. et Mme Adrien Morin, Québec; Dr J.-A. Tousignant, 525 St-Jean, Québec; le gérant et le personnel Système Comptant Victoriaville; Lucien Dugas, M.P.P., Québec; hon. et Mme Jacob, Nicol, Sherbrooke; Léon Picard, Québec; Dr Alphonse Lessard, Québec; C.-B. Howard, M.P., Ottawa; Dr et Mme J.-A. Bergeron, Matane; M. et Mme Elie Bourbeau, St-Hyacinthe; W.-P. Grant, M.P.P., Québec; Wilfrid Morel, M.P.P., Québec; Emery-H. Fortier, M.P.P., Sherbrooke; honorable Arthur Sauvé, Ottawa; S.-E. Desmarais, M.P.P., Richmond; Roger Gagnon, Québec; hon. J.-C.-E. Ouellet, M.C.L., Québec; hon. et Mme Hector Laferté, Québec; Fernand Fafard, M.P., Ottawa; hon. J.-E. Roberge, M.C.L., Québec; Georges Dansereau, M.P.P., Québec; I. Irenée Vaudrin, M.P.P., Québec; hon. Georges Bryson, M.C.L., Québec; hon. Lauréat Lapierre, Québec; hon. Cyrille-F. Delâge, Québec; Jos. Francoeur, M.P.P., Québec; Clé phas Bastien, M.P.P., Québec; Armand Crépeau, Sherbrooke; hon. Honoré Mercier, Québec; M. et Mme Ivan-E. Vallée, Québec; hon. Alfred Duranleau, Ottawa; Pierre Lortie, M.P.P., Québec; hon. Elzéar Thériault, Québec; Dr Moreault, M.P.P., Québec; M. Paul Gouin, Montréal; J.-G.-A. Turcotte, M.P.P., Québec; J.-A. Laferté, 97, St-Jacques, Montréal; M. et Mme Alphonse Ferland, Lemieux; J.-E. Coulombe, Berthierville; Ernest Cantin, Lemieux; Lionel Bergeron, Québec; Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, Frère Adolphe, directeur, Arthabaska; Dr J. Marcoux, Sherbrooke; J.-P. Grondin, St-Pierre-les-Becquets; la famille Napoléon Moreault, le chef et Mme Jules Vachon, Trois-Rivières; J.-B. Lepage, Lévis; M. et Mme J.-W. Beaudet, Lemieux; Rév. Albert Forcier, 18 lock, Nashua, N.-H.; M. et Mme L.-N. Prévost, Montréal; M. et Mme Adolphe Daveluy, 70 Courcelette, Montréal; M. et Mme Eug. Boivin, Sherbrooke; B. Morcault, Québec; M. et Mme H.-E. Bouffard, Québec; M. et Mme J.-P.-P. Beaudry, Sherbrooke; M. et Mme Jos. Gaudet, Oak Grove Ave., Springfield, Mass.; Rév. Ernest Poirier, La Baie; Calixte Chamberland, Magog; Dr W. LeBrn, Villemarie; Mme D. LeBrun, Villemarie ; J.-P. Dupuis Verdun ;

J.-A. Verville, M.P., Ottawa; M. et Mme J.-S. Couture, Sherbrooke; M. et Mme Jules Caron, Trois-Rivières; M. l'abbé J.-N. Coderre, Sherbrooke; Jos.-L. Marchessault, Drummondville; Ferdinand Paradis, Lac-au-Saumon; Hon. P.-J.-A. Cardin, Sorel; M. et Mme Emile Lambert, Québec; Dr et Mme H. Picard, West Shefford; Dr et Mme J.-E. Daigneault, M. et Mme Alphonse Genest, Mlle Thérèse St-Pierre, Mlle Jeanne Poirier, H. S.-V.-de-P.,

Aurèle Goyer, MM. et Mmes J.-A. Mérivier, M.-F. Stenson, Léopold Chevalier, Mme et Mlles Chevalier, M. et Mme Wilfrid Lazure, Mlles Antoinette Bayer, Marielle-L. Demers, M. H. O'Bready, 66, Wellington, garde Alice Lanctôt, 80, Marquette, tous de Sherbrooke; Mlles Rita et Annette David et Germaine Guimet, de Montréal; M. et Mme Oscar Joncas, Québec; M. et Mme J.-A. Lévesque, St-Romuald; Dr B. Dumas et Mlles Germaine et Yvonne Vallières, Montréal; M. et Mme Gérard Fournier, Rimouski; Mlle Edith Désilets, Drummondville; Mlle Thérèse Rochefort, Cap-de-la-Madeleine; Mlle Thérèse Boucher, Victoriaville; M. Rock Rouleau, Montréal; M. et Mme E.-C. Blais, Rivière-du-Loup; G.-S. Sharpe, 6, Murray, Sherbrooke; M. et Mme Jean-Paul Gauthier, St-Jérôme; M. Alphonse Hardy, Québec; M. Albert Dufour, St-Moïse; C.-E. Sirois, Grand River; l'abbé Georges-H. Laforest, Nicolet; Fraternité des Forestiers, Québec; J.-A. Sévigny, Plessisville; G.-C. Piché, Québec; Eugène Gauthier, Gaspé; L.-P. Leblanc, Bécancour; Georges-H. Marcotte, Sherbrooke; Daigle Lumber Limited, Montréal.

Offrandes de messes : la famille J.-A. Duplessis, 8032 St.-Denis, Montréal ; Mme Thomas Chalifoux, S.-Hyacinthe ; Dr et Mme R.-L. Du Berger, Sherbrooke ; Mlles Piché, 721½ te-Ursule, Québec ; Morin, Barry & Marceau, Québec ; Mlle Thérèse Goulombe, Québec; la famille J.-B. Gosselin, Plessisville; Mlle Lena Marcotte, Windsor Mill ; M. Edmond Julien, Trois-Rivières ; M. et Mme Augustin Prince, Québec ; M. Jean Savoie, Montréal ; M. Elphège Boisvert,; Mme Ed. Ouellet, 1160 Larrier Ouest, Montréal ; Les Rhétoriciens de 1923, Séminaire de Nicolet ; M. J.-O. Desmarais, N.-P., 97 S.-Jacques, Montréal ; Mme Jacques Bureau, Trois-Rivières ; M. et Mme Alphonse Huard, St-Romuald ; M. l'abbé Adelard Desroriers, Séminaire de Nicolet ; M. l'abbé Arthur Girard, Séminaire de Nicolet ; M. John-G. O'Donnel, Québec ; M. Urbain Caron, Nicolet ; M. Calixte Ouellet Québec ; M. et Mme Albert Désilets, Sherbrooke ; la famille J.-N. Laliberté, Plessisville ; M. Alphonse Couturier, St-Louis du Ha ! Ha ! ; M. et Mme Louis-R. Gagné, Québec ; Mme H.-R. MacMillen Export, J.-E. Green, Montréal ; M. le juge et Mme Verret, Montréal ; Mlles Charpentier, 44 Brooks, Sherbrooke ; M. et Mme Eusèbe Roberge, Laurierville ; Dr et Mme F.-A. Gadbois, Sherbrooke ; Rév. Père Blanc, Ptre, S.-Wenceslas ; Mme J.-O. Ledoux, famille Sherbrooke ; la famille Oliva Bourque, 4 Davidson, Sherbrooke ; M. et Mme F. Bertrand, Sherbrooke ; M. Arthur Charpentier, Sherbrooke ; M. et Mme Emile Blais, Sherbrooke ; M. et Mme Narcisse Savoie, Québec ; Dr Bégin, Sherbrooke ; M. et Mme S. Dugal, Montréal ; M. et Mme J.-A. Gosselin, Plessisville ; Hon. et Mme A.-V. Roy, Lévis ; M. et Mme Nap. Grégoire, Plessisville ; M. et Mme Frank-W. Dearden, Windsor Mills; Mlle Gertrude Landry, Montréal ; M. et Mme Joseph Rochefort, Cyrille ; M. et Mme Amédée Dion, 68 S.-Georges, Lévis ; Mme Pamnethe Bécancour ; M. Eddie Martin, Trois-Rivières ; M. et Mme Robert Gagnon, Vien ; M. et Mme G. Tétreault, Inverness ; M. et Mme Gérard Fournier, Rimouski ; la famille Jos. Cormier, Québec ; M. et Mme Jos. Arbour, Montréal ; Dr et Mme J.-O. Bégin, Québec ; la famille Alexandre Gaudet, Aston Jct ; M. et Mme André Plamondon, 2413 S.-Francois d'Assise, Québec ; la famille Gédéon Bergeron, Montréal ; Mlle Antoinette Poirier, S.-Grégoire ; Rév. Alexandre Dugré, S.-J., Montréal ; la pharmacie Chagnon, Sherbrooke ; M. C.-G. Dorval Princeville ; M. et Mme J.-Antonio Grenier, Québec ; Dr et Mme Richard Gaudet, Sherbrooke ; Mme Florida Therrien, S.-Hyacinthe ; M. et Mme J.-E. Lecomte, St-Jean Chrysostome ; Mme et Mlles Plamondon, Québec ; Dr J.-M. Lapierre, 24½ Center St., Rutland, Vt.; M. D.-O.-E. Denault, 35 Gordon, Sherbrooke ; M. Honoré Pelletier, Ste-Perpétue, Nisolet; M. Paul Gouin, Montréal.

Offrandes de messes: Mme Jacob Nicol, Sherbrooke; M. l'abbé C. Champagne, Racine, comté Shefford; Mlle Augustine Rouleau, St-Grégoire; M. et Mme Lorenzo Dubois, Sherbrooke; M. et Mme C.-E. Gosselin, Plessisville; Dr et Mme J.-A. Landry, Sherbrooke; Mme J.-A. Janelle et Mlle Germaine Janelle, Sherbrooke; Mlle Eglantine Ledoux, St-Hyacinthe; Dr et Mme L.-R. Boisvert, Sherbrooke; famille Arthur Desmarais, 3186 avenue Lacombe, Montréal; M. et Mme Eugène Huard, Lac Mégantic; M. et Mme J.-E. Michel, Weedonville; la famille Henri Mailhot, Ste-Gertrude; M. Charles Delagrave, St-P. Québec; la famille Arthur Savoie, Montréal; M. et Mme Edouard Lacroix, Beauceville; Mme J.-Alfred Savoie, Plessisville; J.-H. Dionne, Garthby; Dr Ernest Plante, Sherbrooke; M. et Mme Gérard Duplessis, Montréal; M. H.-N. Biron, Nicolet; M. notaire et Mme E.-E. Bélanger, Ste-Monique; M. et Mme Philippe Bigué, Trois-Rivières; M. l'abbé Laurent Gaudet, Nicolet; Mme Onésime Lambert, Bromptonville, P. Q.; la famille Milot, Ste-Monique; M. et Mme Maurice Lemieux, Beauceville; M. et Mme H.-R. Bouffard, Québec; M. et Mme F.-X.-O. Trudel, Montréal; M. et Mme G. Roy, Sherbrooke; M. et Mme Oliva Savoie, Inverness; J.-A. Beauchesne, Gentilly; personnel Unité Sanitaire, Nicolet; M. et Mme Alphonse Savoie, Plessisville; M. J.-A. Bélisle, Québec; M. L.-A. Lavigne, Québec; M. Arthur Foucault, Québec; M. J.-H. Catellier, Québec; M. Laurent Talbot, Québec; M. Marcel Cloutier, Québec; M. F.-M. Gibault, Québec; M. J.-A. Beauchesne, Québec; M. Guy Gaudet, Québec; M. J.-A. Gallbois, Québec; M. Ed. Plamondon, Québec; M. A. Lavallée, Québec; M. Ed. Lavoie, Québec; M. Jules Bélanger, Québec; M. J. Morel, Québec; M. Ernest Robitaille, Québec; M. R. Soulard, Québec; M. L. Thériault, Québec; Mlles M.-J. Gagnon, Québec, Mlle Edith Gingras, Québec; MM. Bernier & Frères, Manseau; Mme Hilaire Marcotte, Windsor Est; la famille J.-O. Dugré, Pointe-du-Lac; M. Albert Jetté, 558 avenue Rockland, Outremont; M. et Mme Lionel Darche, Sherbrooke; M. Alphonse Hardy, Québec; M. Albert Charpentier, pharmacien, Sherbrooke; Mlle V. Deguise, Québec; Mmes Lachambre et Barry, avenue Victoria, Edmonton, Alta ;

Bouquets spirituels: L'orphelinat du Christ Roi, Nicolet; Rév. Père Marie Bernard, S.S.S., Montréal; Rév. Robert Pinard, A.S.S. Miss, Montréal; le comité libéral, Ste-Sophie-Lévrard; M. et Mme Antonio Pinard, Ste-Monique; M. Georges Martin, St-Samuel; Mlle Blanche Cloutier, Plessisville Station; la paroisse de St-Wenceslas; M. Médéric Frenette, Deschaillons; Mme Joseph Labranche, Ste-Eulalie; M. et Mme Olivier Sévigny, Plessisville; Mlle Cécile Roberge, Sherbrooke; élèves garde-malades, hôpital St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke; M. Jérémie et Mlles Poliquin, Gentilly; RR. Sœurs, hôpital St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke; les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, Nicolet; les familles Alfred et Ernest Paradis, Victoriaville; les Sœurs de l'Assomption, St-Pierre-les-Becquets; la famille Ovila Vanier, Lourdes; M. Honorius Tousignant, Ste-Sophie; Juvénat des Frères Sacré-Cœur, Arthabaska; M. et Mme J.-A. Sévigny, Nicolet; Mme Clovis Hébert, St-Grégoire; M. Gustave Savoie, Montréal; les élèves du Séminaire de Nicolet, Nicolet; M. et Mme E. Perrault, St-Célestin; M. G. et Henri Beaudet, Bromptonville; la famille Charles St-Pierre, Manseau; la famille Philippe Gervais, Manseau; M. et Mme Adélard Jacques, Manseau; M. et Mme Omer Lecomte, Manseau; M. et Mme Edmond Beauchesne, Manseau; M. et Mme Henri Blanchet, Manseau; M. et Mme Gatien Trempe, Manseau; Mme P. Lemaire, Manseau; famille Calixte Gosselin, Manseau; Mlles Crochetière, Manseau; Révérende sœur St-Cyrille, 125 Camp St., Meriden, Conn.; Mme Joseph Savoie, Plessisville; M. et Mme Joseph Dupont, Manseau; M. et Mme Oréus Paquin, Manseau; M. et Mme Hector Paquin, Manseau; M. et Mme Patrick Bédard, Manseau; M. et Mme Joseph Villeneuve, Manseau; M. et Mme Albert Cloutier, Manseau; M. et Mme Georges Turgeon, Manseau; M. et Mme Arthur Lefebvre, Manseau; M. et Mme Louis Rock, Manseau; M. et Mme Josaphat Patry, Manseau; M. et Mme Geo. Rock, Manseau; M. et Mme Urbain Lefebvre, Manseau; M. et Mme Stanislas Gallioux, Manseau; M. et Mme Jules Rioux, Manseau; M. et Mme Wilfrid Girouard, Manseau; M. et Mme Arsène Baril, Manseau; M. et Mme Alfred Bédard, Manseau; M. et Mme Joseph Beaulieu, Manseau; M. et Mme Aurèle Castonguay, Manseau; M. et Mme Adélard Bélanger, Manseau; M. et Mme Antonio Paillé, Manseau; M. et Mme Wilfrid Caron, Manseau; M. et Mme Henri Hébert, Manseau; M. et Mme Georges Sylvestre, Manseau; M. et Mmes J.-A. Sylvestre, Manseau; M. et Mme Louis Rouleau, Manseau; M. et Mme Napoléon Gagnon, Manseau; M. et Mme Herman Cajolet, Manseau; M. et Mme Jos. Côté, Manseau; la famille Georges Dupont, Manseau, la famille Wellie Dupont, Manseau; la famille Euchariste Dionne, Manseau; la famille Donat Jutras, Manseau; la famille Henri Dupont, Manseau; la famille Ernest Morissette, Manseau; la famille Odilon Cajolet, Manseau; la famille Elisée Beaulac, Manseau; la famille A.-L. Bernier, Manseau; Mlles Elizabeth et Hortense Lampron, Manseau; Mlle Albertine Benoit, Manseau; Mlle Josephine Breton, Manseau; Mlle Rosilda Patry, Manseau; Mme Elie Bélanger, Manseau; Mlle Joséphine Desrochers, Manseau; Mlle Léda Caron, Manseau; Mlle Sylviane Lalumière, Manseau; Mlle Adrienne Gaudet, Manseau; Mlle Marie-Louise Poisson, Manseau; Mlle Gertrude Blanchet, Manseau; Mlle Simone Bergeron, Manseau; Mme Vve Donat Gaudet, Manseau; Mme Joseph Lampron, Manseau; M. Wellie Powers, Manseau; M. Alfred Couture, Manseau; M. Nerée Dupont, Manseau; M. Louis Laroche, Manseau; M. Omer Lemay, Manseau; M. Eugène Chrétien, Manseau; M. Arthur Morissette, Manseau; M. Louis-Chs Couture, Manseau; les Sœurs du Précieux

La plupart des Bonbons à la Menthe sont beaucoup trop forts. Ils vous "mordent" la langue . . .

mais ce n'est pas le cas des AROMINTS!

Gardez les ENVELOPPES AROMINT *Elles ont de la Valeur*

5¢

Essayez cette NOUVELLE *Menthe Poivrée* ELLE FLATTE LE GOUT

AROMINTS

FABRICATION WRIGLEY CA-7F

PLUS RICHE PLUS DOUCE

Pas de SOMMEIL ni de TRAVAIL le DOS en feu!

Toujours fatiguée — engourdie — la tête lourde—déprimée. Chaque jour un nouveau fardeau—chaque nuit une autre épreuve. La vie n'a pour elle ni plaisir ni confort; mais un jour elle se rend compte que sa pénible condition provient du mal de dos.

Sur le conseil d'une amie, elle essaye les Pilules Dodd. Bientôt la courbature et la fatigue font place à l'énergie et au sommeil reposant.

La vie lui semble de nouveau digne d'être vécue.

Si vous n'êtes pas en parfaite santé, traitez vos reins. N'attendez pas—prenez les Dodds tout de suite. Vous serez surprise de voir comme elles commencent vite à nettoyer et purifier le courant du sang en faisant du bien au rein. Mal de dos, rheumatisme, migraines, et tous les signes d'affection rénale disparaissent bientôt.

257F

Pilules Dodd pour le Rein

POUR AVOIR LE TEINT CLAIR

● La propreté interne et un organisme sain sont les conditions essentielles d'un beau teint clair.

Les N B YEAST FLAKES aident à faire disparaître les affections cutanées et à ranimer les teints ternes, parce qu'ils sont un laxatif naturel qui active l'élimination régulière des déchets alimentaires et fournit à l'organisme les vitamines nécessaires à la santé.

Leur usage constant vous aidera à vous bien porter et à paraître à votre mieux. Ils sont riches en vitamines, étant de la levure de brasserie pure, asséchée et floconnée—la levure sous sa forme la plus riche. En vente dans les épiceries et les pharmacies.

N B YEAST FLAKES

PURE CULTURE SPÉCIALE DE (*Saccharomyces cerevisiae*) LEVURE DE BRASSERIE CONCENTRÉE

6F

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL

Agents des Ventes : Harold F. Ritchie & Co., Ltd., 1224 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Pourquoi avez-vous acheté "LE SOLEIL"?

SUPPOSONS qu'à partir de démain tous les journaux disparaissent de la circulation. Avec quelle rage le public crierait: "Nouvelles! Nouvelles ! Il nous faut des nouvelles, sans quoi nous ne serons pas mieux que les anciens." Très bien, supposons encore que nous lui donnions les nouvelles, mais en supprimant les annonces.

Vous verriez alors que la politique, les agissements de la société, la relation des incendies, des accidents, des morts, des guerres, des sports, les activités de la police et des criminels n'ajoutent pas un seul iota au véritable confort et au bonheur de notre siècle, le plus grand de tous depuis le commencement des temps.

Les annonces ce sont les NOUVELLES de tous les métiers, de toutes les fournaises, de tous les laboratoires, de toutes les fabriques, de tous les magasins, de tout le monde, bref, de tous ceux qui travaillent pour vous.

C'est grâce à l'annonce que vous avez aujourd'hui à votre disposition, autant dire pour une chanson, les objets de luxe et de première nécessité qui coûtaient jadis la rançon d'un roi. L'annonce fait naître entre les marchands, entre les artisans, entre les producteurs une heureuse rivalité dont vous tirez tout le profit. Si tout le monde connaît aujourd'hui ce qu'il y a de mieux en tout et partout, c'est encore merci à la publicité.

Lisez les annonces. Tenez-vous à la page. Les annonces vous fournissent des faits et des occasions que sans elles vous ne connaîtriez jamais.

gare le froid, l'humidité aux pieds

Lorsque vous attrapez du froid ou de l'humidité aux pieds, votre résistance naturelle s'amoindrit. Les germes dans la bouche profitent de cette faiblesse. Vous commencez à respirer difficilement. Vous avez la gorge au vif. Vous pouvez faire de la température. Le rhume vous guette. Mais si vous aviez eu recours à la Listerine sans retard, vous auriez pu lui échapper.

Elle tue les germes de la bouche

Du moment que la Listerine pénètre dans la bouche, elle tue les bactéries porteuses de maladie, y compris celles qui accompagnent les rhumes et le mal de gorge. Une fois expulsée après le gargarisme, la Listerine emporte avec elle des millions de germes balayés sur les surfaces de la bouche.

Parce qu'elle attaque les germes, la Listerine protège les tissus. Comparez le goût agréable de la Listerine avec la saveur métallique des rince-bouche dont on a peine à se débarrasser. Comparez son action inoffensive, avec celle des solutions fortes tellement puissantes qu'elles irritent les tissus et laissent par conséquent entrer les germes.

Moins de rhumes pour qui se gargarise

Pour vous protéger, durant l'hiver, tard l'automne, et aux premiers mois du printemps, gargarisez-vous deux fois par jour de Listerine, l'antiseptique inoffensif. Les épreuves ont démontré que ceux qui se sont gargarisés de Listerine pleine force ont contracté moins de rhumes et des rhumes moins violents que ceux qui ne s'en sont pas gargarisés. Lambert Pharmacal Company, Toronto, Ontario.

Choisissez avec soin vos rince-bouche — d'aucuns sont additionnés d'eau — d'autres sont dangereux

Sur 203 rince-bouche soumis à l'examen de laboratoire, 94 n'étaient pas antiseptiques, 107 ne pouvaient tuer les germes en 3 minutes, 143 ne pouvaient les tuer en une minute; d'autres étaient si forts qu'ils en étaient dangereux pour les tissus, des douzaines n'avaient aucun effet désodorisant quelconque.

soulage aussi le MAL DE GORGE

UN PRODUIT DU CANADA

seau; la famille Arthur DeGrandpré; Ste-Brigitte; Avila Farand, M.P.P., St-Clet; M. et Mme J. Drapeau, hôtel Clarendon, Québec; Mlle Noémi Castonguay, Plessisville; Mlle Marguerite Bertrand, Plessisville; Mlle Marie Dupuis, Ste-Anne-Pocatière; Mlle Ruby Rodberg 10017, 105ème rue, Edmonton, Alta.; Mme et Mlles Lessard, 4051 avenue Grey, Edmonton, Alta.; J.-H. Tardif, Victoriaville; le Cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs, Ste-Monique; Mme Hercule Doyon, St-Wenceslas; la famille Henri Dubord, Gentilly; la Supérieure Provinciale et les Sœurs du Saint-Nom de Jésus-Marie, Sherbrooke; Municipalité paroisse St-Célestin; famille Mme Napoléon Aubry, la famille Henri-R. Dufresne, Nicolet; famille E.-A. Charron, Manseau; M. et Mme William Bourque, Plessisville; Paul Fontaine, Gentilly; Mlle Alice Lefebvre, Manseau; M. et Mme L.-N. Houde, Plessisville; M. et Mme Louis-S. Boisvert, Plessisville; M. et Mme Armand Desjardins, Station Lyster; M. et Mme W.-S. Bruchu, Victoriaville; Mme J.-B. Héon, St-Wenceslas; famille Nazaire Soucy, Manseau; M. et Mme Emile Paquet, Sherbrooke; Dr et Mme Elie Laliberté, Worcester; famille Joseph Blondin, M. et Mme Louis Lévesque, 574½, St-Jean, Québec; Lois-Ph. Boulé, Plessisville; Mlle Ida Hudon, St-Pascal; M. et Mme Gratien Sylvestre, Manseau; M. et Mme Antonio Rouleau, Montréal; Alphonse et Henri Rheault, Victoriaville; C.-E. Laruc, Victoriaville; Philippe Doré, M. et Mme Elzéar Girard, St-Grégoire; M. et Mme Gilles Anctil, Manseau; J.-O. Thibodeau, Aston Jct.; Dr et Mme V. Lachatte, St-Célestin; Bruno Potvin, l'Islet; M. et Mme Onil Beaumier, Warwick; famille Joseph Chabot et Paquin, R.R. No 1 Oka; Dr et Mme Geo.-Ed. Roy, Victoriaville; Mme Charles-C. Goudreault, Mme Arthur Forest, St-Grégoire; M. et Mme J.-Antonio Hazrd, L.-H. Grenier, Plessisville; Mme A.-G. Mailloux, 16, Laorte, Québec; D.-G. Rheault, N.P., Gen-

tilly; J.-C. Lucien Trempe, Parlement, Québec; L. Bérubé, a-s, Greenshields, Montréal; M. et Mme Omer Bellemare, St-Grégoire; M. et Mme J.-A. Bibeault, St-Flavien; Mlle Blanche Vermette, St-Jean-Chrysostôme; Mlle Annette Noel, St-Jean-Chrysostôme; M. Robert-J. Rousseau, Burlington Vt.; Rév. Sœurs Congrégation Notre-Dame, St-Pascal; la famille Joseph Mailhot, Lourdes; Alphonse Beaudet, famille, Desch illons; M. et Mme Wellie, famille, Deschaillons; M. et Mme Wellie Wilkie, Sorel; M. et Mme Arthur Guilmet, Grand'Mère; Mme Alexis Côté, Lourdes.

M. et Mlle Denis Leblanc, Arthabaska; M. et Mme Aimé Beauchemin, Ste-Monique; M. et Mme Louis Desrochers, Plessisville; famille Arthur Peaudet, Ste-Sophie-de-Lévrard; M. et Mme P.-I. Magnan, Plessisville; J.-M. Germain, Ste-Anne, Pocatière; Mlles Lapointe, Garthby; M. et Mme Wilfrid Ramsay, Arthabaska; Mlle Louise Lacerte, Mme M.-D. Descoteaux, Nicolet; M. et Mme Roland Gélinas, Nicolet; M. et Mme J.-H. Bélanger, Plessisville; Dr et Mme J.-E. Blondin, Bécancour; Hon. juge et Mme Wilfrid Laliberté, Québec; M. et Mme Louis Baribeau, Gentilly; Dr et Mme A.-J. Boisvert, Plessisville; M. et Mme J. Joyal, Nicolet; Chs-Ed. Villeneuve, N.P., Gentilly; Mme C. Houde, Lotbinière; M. et Mme Henri Gervais, Villeroy, M. et Mme Napoléon Gagnon, et Patrick Trottier, Manseau; famille Eugène Crépeau, Montréal; Mlle garde Girard, Nicolet; M. et Mme E.-H. Désaulniers, Montréal; Mme Blanche-L. Pagé, parlement, Québec; famille Duval, Palais de Justice, Nicolet; M. et Mme J.-L. Mercier, Drummondville; Wellie Forcier Manseau; Mme Géo. Julien et famille, Grand'Mère; famille Albert Richard, Ste-Eulalie; M. et Mme Antonio Descoteaux, Ste-Monique; M. F.-L.

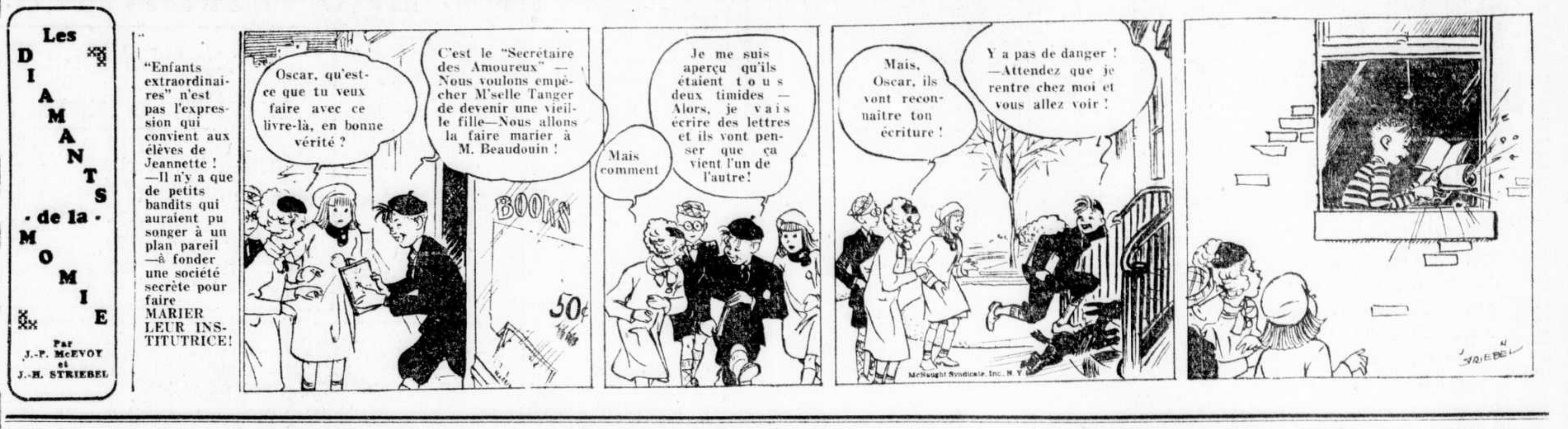

La Vie Sociale

M. Onésime Gagnon, C. R., M. P., est retourné dans la capitale après avoir passé la fin de semaine dans sa famille.

— o —

Mademoiselle Prévost qui était depuis quelque temps l'invitée de M. et madame Thomas Maher, est repartie pour Port-Daniel.

— o —

Madame Paul Robitaille a passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Madame O.-A. Bériau a donné une brillante réception de quatre à sept hier après-midi, au Winter Club, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Renée Bériau, débutante. Madame Bériau, qui recevait les invités avec sa fille, portait une robe de crêpe noir et rouge avec bouquet de corsage fait de roses rouges et un chapeau de paille noire. Mademoiselle Bériau portait une robe de velours noire et blanc avec chapeau noir. Son bouquet de corsage était fait de roses roses. Le thé et les glaces étaient servis par madame J.-Antonio Grenier, madame Henri Rinfret, madame Pierre Garneau et madame Yvan Vallée. Les invités de madame Bériau étaient au nombre de deux cents.

— o —

M. Paul-René Belleau, de "La Presse", a passé la fin de semaine à Québec.

— o —

Mesdemoiselles Charlotte et Marie-Blanche Latraverse, et M. J. Latraverse, de Montréal, étaient de passage à Québec, hier. Mademoiselle Marie-Blanche Latraverse prolongera son séjour à Québec chez son beau-frère et sa soeur, M. et madame Léo Tousignant.

— o —

Mademoiselle Marguerite D'Anjou, de Rimouski, est actuellement à Québec.

— o —

M. Alfred Savoie était de passage à Québec, hier. Il est retourné à Montréal accompagné de son jeune fils, Pierrot, qui était depuis quelque temps chez ses tantes, Mesdemoiselles Dionne, avenue Gauthier.

— o —

Mesdemoiselles Jeanne Dupré et Alice Boivin partiront ces jours-ci pour Montréal où elles prendront part au tournoi de badmington du Dominion.

— o —

Mesdemoiselles Jeannette Genest, Anita Bélanger, Jeanne Bilodeau et MM. J. Vallières, Pierre Rinfret et J.-B. Gagnon, ont assisté au bal de l'Ecole des Beaux-Arts à Montréal.

— o —

Madame Gaston Montreuil, de Monument, a reçu samedi, de cinq à sept heures. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames Ludger Marier, Lionel Bergeron, Edouard Boivin, Robert Côté, aidées de madame Paul Bergeron et de mesdemoiselles Lorette Marier, Madeleine Bergeron, Maida Arthur, Marguerite Royer. La table du thé et les salons étaient décorés de jonquilles et de tulipes. Les invitées étaient au nombre d'une centaine.

— o —

Mademoiselle Laurette Latraverse est repartie pour Montréal, après un séjour de quelques semaines chez sa soeur, Madame Léo Tousignant.

— o —

Mademoiselle Lina Tremblay a donné une magnifique réception mardi, à la résidence de ses parents, à Limoilou, en l'honneur de Mademoiselle Valentine Tremblay et de Madame Martel, des Eboulements, de passage à Québec. Les invitées étaient: Mesdemoiselles Jeanne-d'Arc Boyte, Anita Guillot, Rita O'Donnell, Ida Coulombe, Angélique Savard, Mmes Jos. Desroches, Léopold Coulombe, Amédée Bouchard, Paul Côté, Phil. Legendre, Roger Boyte.

— o —

MM. Maurice Fortier, Prosper Fortier, Clovis Hébert et Victor Boissonnault, de Saint-Jean, Ile d'Orléans, sont de passage à Québec.

Sympathie à la famille J.-A. Savoie

(Suite)

line Potvin, L'Islet; Dr J.-M. Malchelosse et famille, Mandseau; M. Philéas Thibodeau, Nicolet; M. et Mme Raoul Blais, Sherbrooke; Mlle Gabrielle Charron, Causapscal; M. et Mme Ernest Beaudet, Victoriaville; C. Brown, Donacona; M. et Mme Georges Savoie, Plessisville; Dr et Mme J.-Nap. Plante, Disraéli; famille L.-J. Boisvert, Sherbrooke; Mme Louis Paquet, Québec; M. et Mme Louis Rouleau, Manseau; M. Lucien Beauchemin, parlement, Québec; John Godbout, A.-F., Lauzon; M. et Mme Georges Dupont, Plessisville; M. et Mme Lucien Côté, Deschaillons; famille Léger Crochetière, Nicolet; M. et Mme Ernest Denault, Mme et Mlles Leduc, Bécancour; M. et Mme J.-R. Labrecque, Victoriaville; Mlles Dorion, 43, d'Auteuil, Québec; M. et Mme J.-P.-A. Tousignant, Ste-Sophie-Lévrard; M. et Mme Gaston Jutras, Sherbrooke; Mlles Boisvert, Plessisville; M. et Mme Louis-N. Audet, Mme Eusèbe Huard, Lac Mégantic; Mme Georges Villeneuve, 3859, St-Denis, Montréal; Mme L.-P. DeCourval, Victoriaville; Adélard Raymond, fils, Montréal; Mme A.-J. Painchaud, 112, St-Eustache, Québec; Mme André Bertrand, Kénogami; Ernest Lavigne, parlement, Québec; Dr et Mme H. Trudel, St-Grégoire; M. et Mme Nestor Provencher, Ste-Monique; famille Eudore Fournier, Plessisville; M. et Mme Adélard Plourde, St-Pacôme; Frère Germain, Victoriaville; M. et Mme Roch Beauchemin, Aston Jct.; Mme et Mlle J.-A. Pelletier, Léoda Gélinas, Ste-Angèle; J.-E. Turgeon, Louiseville; la famille J.-B. Beaudet, Arthabaska; M. et Mme Roméo-L. Desmarais, 162 Fraser, Québec; Dr et Mme Ross. Rivard, Gentilly; M. et Mme J.-M. Richard, Bécancour; Mme Cyrille Paradis, Victoriaville; M. et Mme Louis Hinse, Plessisville; les Frères de la Communauté, Nicolet; M. et Mme Basile Beaulac, Nicolet; M. et Mme Edmond Pélouin, 149 Grafton St., Berlin, N.-H.; M. et Mme A.-J. Morin, Garthby; Gédéon Bergeron, Ste-Brigitte des Saults; M. et Mme Ed. Bourgeois, Ste-Perpétue; Mme Donat Hinse, Bromptonville; Dr et Mme J.-O. Roger, Plessisville; M. et Mme Pierre Gauthier, Deschambault; J.-O. Fortier, Sherbrooke; la famille Ulric Gervais Manseau; M. et Mme Joseph Girard, Ste-Perpétue; M. Gaston Esnouf, Québec; la famille Jos Demers, 44 Fusey, Cap Madeleine; M. et Mme J.-P. Dubois, L.-H. Hamel, Nicolet; famille Mathias Martel, Thetford-Mines; famille J.-E. Désilets, famille Henri Beauchemin, Ste-Monique; famille J.-F. Paré, Manseau; Mlles D. et E. Hébert, Inverness; M. et Mme Ernest St-Yves, Donacona; Roland Desmeules, Rivière-du-Loup; hon. Rodolphe Lemieux, Ottawa; J.-D. Houde, Ste-Croix; famille Joseph Richard, St-Grégoire; J.-Edgar Bergeron, Victoriaville; Hector Gauthier, Drummondville; Mlle Louise Sylvestre et Sœur Paul Ernest, Montréal; M. et Mme H. Ferron, Plessisville; famille Mme Nap. Paris, Manseau; J.-E. Levasseur, Victoriaville; Conseil Municipal paroisse, Ste-Monique; Mlle Anne-Marie Charland, Fortierville; Mlles L.-F.-Y. Beauchesne, St-Pierre-les-Becquets; la famille C.-B. Poisson, Ste-Sophie; A.-Lucien Dumont, Bécancour; Mme et Mlle R.-Aglwin Bradley, M. et Mme Auguste Baillargeon, Paul-E. Jean, Plessisville; Adrienne Savoie, Plessisville; Mme Anthime Pinard, Nicolet; André Houde, Nicolet; M. et Mme Amédée Demers, Québec; hon. Adélard Godbout, Québec; hon. et Mme Arthur Trahan, Nicolet; famille Basile Olivier Laurier Station; MM. Achille et Alfred Simoneau, Plessisville; Mlle Tousignant, Gamelin, comté Laval; M. et Mme Adolphe Biron, Pointe du Lac; Mme J.-C.-S. Gauthier, Conseil Municipal paroisse Ste-Cécile-de-Lévrard; Mlle Olive et Léo Beaudet, 1 Charlevoix, Québec; M. et Mme Jules Rousseau, 30, de l'Alverne, Québec; la famille Albert Demers, Ste-Sophie; J.-L. Normandin, 6673 Poupart, Montréal; Alcide Beaudet Deschaillons; l'abbé J.-H.-Eug. Autote, Précieux-Sang; M. et Mme J.-Aimé Lebrun, St-Evariste Station; M. et Mme P. Habel, Villeroy; Gérard Bédard, Académie Commerciale, Québec; Madelaine Beaulac, Nicolet; Mlle Madeleine Houde, G.-M. G., Nicolet; Mlle Gilbert Trudel, Montréal; M. et Mme Alfred Chabot, Québec; Mme Aug. Guilbault; G.-H. Crépeau, St-Camille, (Wolfe); M. et Mme Télesphore Lafrenière, S.-Wenceslas; M. et Mme A. LaHaye, Bécancour; T.-A. St-Germain, Boulevard Girouard, St-Hyacinthe; Raymond Beaulieu, Trois-Pistoles, Raoul Gosselin Sherbrooke; Marie-Ange Boulanger, Sherbrooke; M. et Mme Arthur Précourt, St-Guillaume; Famille Emile Nadeau, Princeville; Mme Hector Lupien, St-Grégoire; Mme Maurice Blondin, Bécancour; M. Alfred Côté, Victoriaville; Mme Lorenzo Castonguay, St-Edouard; Mme Ernest Duplessis et famille, 1886 N.-Dame, Trois-Rivières; J.-N.-A. Demers, St-Apollinaire; Mme Achille Laquerre, Victoriaville; Mme Alfred Pratte, Manseau; M. et Mme Henri Cantin, 129 Canardière, Québec; Mlle Rosalie St-Germain, 868 Davaar, Outremont; M. et Mme Edouard Brisebois, St-Romuald; M. Yves Lafleur, St-Hyacinthe; Mlles L.-F.-N. Mailhot, Gentilly, M. et Mme Louis Turgeon Manseau, Famille Oliva Pinard, Manseau; M. et Mme Ernest Desfossés, St-Brigitte des Saults; M. et Mme A. York Grégoire, Plessisville; M. et Mme Désiré Martineau, Lyster, M. et Mme Pantaléon LeBrun, S.-Evariste, Famille J.-A. Bourque, St-Grégoire; Famille Alexandre Hébert, St-Grégoire; M. et Mme L.-P. Ouellet, Pont de Québec; Familles Bertrand et Bisson, Barry, Vt.; Conseil Municip. Annaville; M. et Mme Alexandre Boulanger, Plessisville; Mlle F. Courchesne, St-Hyacinthe; Mlle Adrienne Dupuis, 79 King Est, Sherbrooke; M. et Mme J.-C. Latour, Bromptonville; M. et Mme Jos. Hinse, Plessisville; Arthur Drouin, Montréal; M. et Mme A.-P. Dumont, Champlain; Agézilas Kirouac, Warwick; Gertrude Boisvert, Nicolet; Léon Casgrain, M.P.P., Québec; Familles Beaubien & Ponton, Bromptonville; T.-C. Gaudry, Parlement, Québec; Mme A.-C. Lemay, Plessisville; Famille J.-A. Trempe, Fortierville; Mlles Blanche et Mathilde René, 5956 d'Aragon, Montréal; M. et Mme Alphonse E. Boulanger, Plessisville; Dr et Mme J.-E. St-Germain, Sherbrooke; M. et Mme Aimé Gosselin, Plessisville; Famille Alphonse Genest, Plessisville; Mme Charles Boulanger, Plessisville; M. et Mme Aimé Auger, 15 Laporte, Québec; M. et Mme G.-F. Moore, Sherbrooke; Famille A. Julien, Victoriaville; Mlle Madeleine Trahan, Nicolet; Alcide Lemay, Deschaillons; M. et Mme Arthur Delisle, Asbestos; Bernadette et Jean-Paul Côté, Plessisville; M. et Mme Emile Courchesne, St-Grégoire; Mlle Lorraine D'Artois, Quartier nord, Sherbrooke; M. et Mme W. McManamy, Québec; Hon. et Mme L. Cannon, Hon. et Mme E.-W. Tobin, Bromptonville ; C.-A. Bernard, M.D., St-Césaire, Co. Rouville; Mme J. Hugues Fortier, 316 St-Cyrille, Québec; Dr A. Lafond, Parisville; Alex. McDonald, Keene, N.-H.; Massue Fortier, Parlement, Québec; H.-L. Godbout, St-Hyacinthe; la famille Emmanuel Rousseau, Nicolet; Dr et Mme Moras Manseau, Nicolet; M. et Mme J.-V. Poirier, 2073, St-Denis, Montréal; Dr et Mme Francois Laflèche, M. et Mme Georges Bellerive, 154 Fraser, Québec; Mlles Plamondon, Québec; Mme Ernest Lefebvre, 265a Fraser, Québec; M. et Mme Gérard Mercier, Plessisville; Mme R. Pépin, St-Célestin; Roland Camirand, Ste-Anne-de-la-Pocatière; P.-E. Rieux, "La Parole", Drummondville; Frère Blondin, Eastview; Conseil Municipal, paroisse Précieux-Sang; L.-O. Noel, M.D., St-Ferdinand; Mlle Alma Leblanc, St-Wenceslas; Rév. Cyrille Janelle, O.M.I., Chambly Bassin, Qué.; M. N. Fisher, M.P.P., Parlement, Québec; Municipalité paroisse Ste-Marie-de-Blandford; Tancrède Deslauriers, A.F., Québec; Corporation Municipale, Ste-Eulalie; Personnel du Château Frontenac, Québec; Lionel-J. Lamontagne, Voirie, Nicolet; Frothingham Starke & Seybold, 157s St-Paul St., West Montréal; Paul Gagnon, Voirie, Nicolet; Léonidas Bachand, N.B., Sherbrooke; U.-L. Brunelle, Victoriaville; M. et Mme Francois Goulet, Manseau, Municipalité paroisse Ste-Gertrude; Rév. Alex. Léveillé, Val Alain, J.-N. Ouellet, 155 Avenue Royal, Beauport; A.-S. Martel, Québec, Parlement; P. Ferland, 157 DuPont, Québec; Municipalité du Village, Manseau; Municipalité paroisse St-Sylvère; Municipalité paroisse St-Raphael; Municipalité paroisse St-Grégoire; MM. Trahan et Vanasse, 168 Bonaventure, Trois-Rivières; Pierre Delagrave, 64 avenue Latour, Québec; Rév. Adélard Dugré, S.-J., 1180 Bleury, Montréal; Municipalité paroisse, St-Célestin; Gaston Lesieur, 95, 3ème rue, Shawinigan; Armand Plamondon, Flamand; Plunkett-Webster Lumber Co., New Rochelle, N.-Y.; Soeur St-Jean de Brébœuf, St-Raymond, Portneuf; Municipalité paroisse St-Joseph de Blandford; Municipalité paroisse St-Samuel-de-Horton; Baron Georges De Fallon, Vieille Eglise, Co. Lotbinière; notaire et Mme Paul Blondin, 1587 Bernard, Outremont; Camille Duguay Hôpital Notre-Dame, Montréal; Gustave Turcotte, Parlement, Québec; Municipalité paroisse Bécancour; D. Lahaye, M.P., Québec; Rév. Père O. Jean, S.J., 1855 Rachel Est, Montréal; J.-E. Morazin, surintendant, C.N.R., Québec; M. et Mme J.-A. Dutil, 795 Central St-Pawtucket, R. I.; Mme Yvonne-P. Gagné, 18 Mont-Carmel, Québec; M. et Mme Ildéric Paris, Deschaillons; Conseil Ville de Nicolet, Nicolet; W. Moisan, N.P., maire, Drummondville; l'abbé R. Char'a d, Nic let; l'abbé U. Leblanc, St-Wenceslas; L. Nault, Trois-Rivières; W.-J. Atkinson, surintendant, C. N. R., Lévis; E. Fortin, M. P. P., Québec, A.-A. Burbank, Danville; dame Narcisse Joulet, Précieux-Sang; municipalité Ste-Angèle Laval; N.-L. Bourque, 4 Davidson Place, Sherbrooke; J. Laporte, Magasins Indépendants, 640 St-Paul, Montréal; hon. C.-J. Arcand, Québec; chanoine F. Charron, 634 4ème Rue, Alexandria, La E.-U.-A.; J. McCammon, Inverness; René-T. Leclerc, Fernand Rochon, 247 St-Jacques Ouest, Montréal; Rév. Martial Manseau, Ste-Sophie; municipalité St-Pierre-les-Becquets; J.-G. Lachance, voirie, Québec; Charles Désilets, Ste-Eulalie; R.-L. Sargent, 31 immeuble Fraser, Ottawa; P.-A. Roberge, régistrateur, Thetford-Mines, P.Q.; G.-C. Piché, Parlement, Québec; A.-Geo. Webster, Swanton Vt.; E. Dionne, Ames & Co., 360 rue St-Jacques, Montréal; J.-W. Grégoire, architecte, rue Wellington, Sherbrooke; Mlle Joséphine Morin, Ste-Hélène, Kamouraska; Mlle Marie Vadeboncœur, 3944 St-Hubert, Montréal; Sœur Marie-Antoinette, Ursuline, Trois-Rivières; Sœur Ste-Marie A.S.V., Montréal; Mme E.-G. Blais, Rivière-du-Loup; Mlle Eléda Chaillez, St-Pierre-les-Becquets; Mme S. Charland, 357 St-Paul, Trois-Rivières; Arthur Désilets, Victoriaville; Mlles Moore et Anita McCure, Sherbrooke; Mlle Lucienne Roberge, St-Agapit; M. Stanley Sharpe, Sherbrooke; Mlle Madeleine Dugal, Montréal; Sun Life Assurance Co., Trois-t-Rivières; M. Eudore Marcotte, Sherbrooke; la famille Hervé Bertrand, Sherbrooke; M. J.-O. Fortier, agent assurance, Sherbrooke; Dr Raoul Morissette, Windsor Mill; Félix Poulin, Ste-Famille, I.O. P.Q.; Emile-F. Prince, N.P., Lake Linde, Mich.; famille Cléophas Plourde, Rivière-du-Loup; Sœurs de l'Assomption, S.V., Sœur Saint-Rémi, St-Bruno de Guignes, Témisc.; Mmes Lachambre et C.-E. Barry, avenue Victoria, Edmonton, Alta.; Rév. François Olivier, prêtre, Laurier Station; Gaétan Blanchet, Lambton; Rév. Frère Placide, Académie Commerciale, Québec; M. et Mme P.-E. Thibodeau, Rivière-à-Pierre.

Belle fête à Giffard

Dimanche le 29 janvier se réunissaient un groupe de parents et d'amis, à la demeure de Mme Vve Auguste Giroux, pour fêter son 64ième anniversaire de naissance.

La jubilaire quoique ne s'attendant pas à une pareille chose ; fit son entrée au son de la musique par l'hymne national "O Canada". Une magnifique adresse composée de phrases vraiment touchantes, lui fut lue par son fils Chs-Auguste. Mme Giroux reçut un beau fauteuil Chesterfield fini en noyer solide, en même temps que la présentation d'une jolie corbeille de fleurs avec la récitation d'une petite poésie appropriée à la circonstance, par sa petite fille Bérengère Giroux.

Mme Auguste Giroux, très émue par cette marque d'attention, put dire quelques mots. Ce fut encore son fils Chs-Auguste qui au nom de sa maman, prenant la parole, remercia les parents et amis qui d'une manière ou d'une autre avaient contribué au succès de cette belle fête.

A minuit un succulent goûter fut servi aux invités. La table, décorée de fougères et de roses, était présidée par M. Adrien Giroux (fils de la jubilaire). Parmi ceux qui adressèrent la parole : Citons : MM. Victorien Parent, Art. Verreault, Laval Falardeau, P.-Emile Matte, Louis-P. Duclos, Adrien et Chs-Auguste Giroux.

La nuit se passa très gaiement; la musique, la danse, les chants, les jeux, les déclamations, furent très en vogue.

Il serait trop long d'énumérer ceux ou celles qui par leur belle voix se firent entendre, dans les chants et déclamations.

L'orchestre Falardeau, McKinnon, et Giroux se distinguèrent par leur harmonieuse musique. Il ne faut pas oublier non plus, M. Maurice Roy, notre fameux joueur d'accordéon, qui ne céda pas sa place dans l'accompagnement des danses.

Les invités étaien : Mme Vve Auguste Giroux, MM. et Mmes Victorien Parent, Adélard Paré, Ludger Blouin, Art. Giroux, Art. Verrault, J.-B. Verrault, Jos. Debigaré, Mme Vve Elzéar Verreault, Mme Vve Victorien, Giroux, M. et Mme J.-A. Parent, Roméo Giroux, Adrien Giroux, Wilfrid, Giguère, Conrad Parent, Jean Gilbert, Georges Bélanger, Israel Gysel, Eugène Crépeault, Antonio Crépeault, Léo Bédard, Mmes Vve Art. Maheux, Jos. Parent, Edouard Parent, MM. et Mmes Ph. B. Parent, Albert Gagné, Jules Giroux, Paul Savard, Osc. Parent, Jos. Maheux, Mlles Simonne Blouin, Marcelle Giroux, Bérengère Giroux, Adrienne et Augustine Parent, Marie-Paule Bélanger, Irène Jean, Marguerite Leblond, Béatrice Bédard, Jeanne, Germaine, Estelle Gagné, Cécile Giroux, Florence Parent, Jeannette Harrison, Elise Couture, Marie-Anne Clara, Cécile, Edouard, Géraldine, Célestine Parent, Marguerite Duclos, Rita Duclos, MM. Adélard, Odina, Eudore, Eugène, Chs-Auguste, Jules, Ls-, Geo., Paul-Henri Giroux, Laval Falardeau, Roland McKinnon, Ph. Langlais, Gélas Langlois, Ls.-Ph. Duclos, Paul-Emile Matte, Maurice Roy, Omer Bélanger, Médéric Parent, Raymond, Guillot, Laval Ruel, Wilfrid Bédard, Alphonse Tremblay, Ls.-Geo. Parent, Roland Verrault, Alfred Duclos, Napoléon, Edouard, Paul-Henri Parent.

Tous partirent au petit jour se promettant de revenir l'année prochaine.

St-Romuald

Beau succès

Les membres du Cercle Dramatique de St-Romuald, sous la direction de M. l'abbé P.-E. Pelchat, vicaire, ont remporté la semaine dernière, un magnifique succès, dans les deux représentations de comédie qu'ils ont données à la salle du pavillon de l'Exposition, alors qu'ils ont interprété, la fine comédie "Cousin contre Cousin" de Jacques d'Ars. Cette pièce qui en est une à thèse, est excessivement difficile a rendre et c'est justement là que le public a pu admirer les excellentes qualités d'acteurs de ce groupe de jeunes gens. Chacun fut bien dans son rôle et le tout fut très bien réussi. Le Cercle n'entend pas se reposer sur ses lauriers, puisqu'on veut donner dans le cours d'Avril, un drame toujours très gouté "Les Piastres Rouges" et ensuite dans le cours de mai prochain, un grand drame moderne qui clôturera les activités du Cercle pour cette saison, pour recommencer en septembre prochain.

Nous présentons à M. l'abbé Pelchat, de même qu'à tous ces jeunes gens qu'il dirige avec tant de dévouement et d'habilité, nos sincères compliments pour le beau succès qu'ils ont remporté encore cette fois-ci.

Nous donnons ci-dessous l'intéressant programme qui fut présenté. La fanfare de St-Romuald, avait prêté son concours et avait charge de la partie musicale durant les entractes.

PROGRAMME :

1	Ouverture "Ambition"	Fanfare
2	COUSIN CONTRE COUSIN	1er acte
3	La Violette, Mazurka	Fanfare
4	COUSIN CONTRE COUSIN	2e acte
5	Chaima Vasie	Fanfare
6	COUSIN CONTRE COUSIN	3e acte

COUSIN contre COUSIN

DISTRIBUTION

COLLINEAU, rentier — R.-Ghislain Gravel
Irénée COLLIVEAU, son cousin — M. Nolet
FREDERIC, prof. d'Irénée — M. Roberge
PONTGRAULT, ami de Collineau — Lucien Démontigny
LE DIRECTEUR du Cons. de Montauban — Charles-E. Couture
LE CONSUL de Nicaragua — P.-H. Clavet
SIFADO) — Armand Demers
MOTET) m. Cons. — L.-C. Gravel
DELORGUE) — F. Robitaille
JEAN, dom. de Collineau — C.-E. Couture
ONESIME) domestique — J.-M. Larue
AMEDEE) au Conservt. — R. Robitaille
Elèves du Conservatoire : Raoul Marcheterre, Raymond Grenier, Henri Garant
Invités : Charles-Henri Lemelin, Roland Lambert, Achille Olivier, Patrick Hains

Le Cercle Dramatique St-Romuald

Aumônier et Directeur Artistique : M. l'abbé P.-E. Pelchat.

Bureau de Direction

Président — M. Armand Demers
Secrétaire-Trésorier — R.-G. Gravel
Régisseur — Albert Démontigny

Membres actifs

Armand Cantin, Louis-Philippe Chamberland, Paul-Henri Clavet, Charles-Edouard Couture, Lucien Démontigny, Henri Garant, Charles Gosselin, Jean-Paul Gosselin, Loys-C. Gravel, Raymond Grenier, Patrick Hains, Théophile Hallé, Charles-Edouard Lambert, Roland Lambert, Jean-Marie Larue, Larue, Charles-Henri Lemelin, Raoul Marcheterre, Marcus Nolet, Achille Olivier, Mario Roberge, Fernand Robitaille, Roland Robitaille.

Maquilleurs : Loys-C. Gravel, Charles-Edouard Couture.

Souffleur : Jules Hallé.

Notes — Le Cercle Dramatique St-Romuald offre ses plus sincères remerciements à monsieur le Curé, aux membres de la Fanfare et, en général, à tous ceux qui lui donnent leur encouragement.

Le Cercle Dramatique St-Romuald, qui n'a pas encore un an d'existence, a donné en public, depuis sa fondation, 6 pièces de théâtre, dont une grande tragédie en vers et cinq comédies.

MOTS CROISES

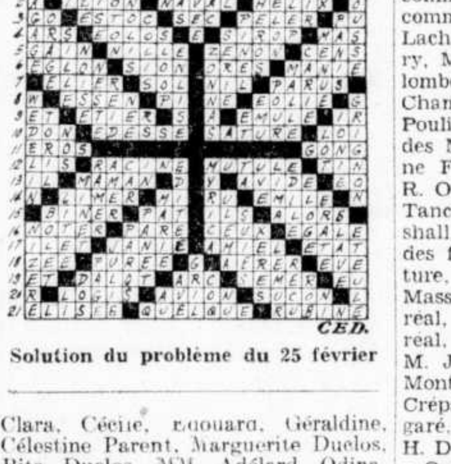

Solution du problème du 25 février

IMPOSANTES OBSEQUES DE A. DEVARENNES

Une foule considérable a assisté, vendredi dernier, en l'église de St-C. de Marie, aux imposantes obsèques de M. Arthur DeVarennes, président de la Dominion Fish and Fruit, décédé mardi dernier, à l'âge de 67 ans. Tous les nombreux parents et amis ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu en suivant sa dépouille mortelle de la résidence mortuaire, 67, rue St-Cyrille, jusqu'au temple paroissial et de là au cimetière Belmont.

A la tête du cortège, on remarquait les employés de la Dominion Fish and Fruit. Une voiture remplie de fleurs précédait le convoi funèbre. Le deuil était conduit par les fils du défunt : M. l'abé Fernand DeVarennes, MM. Antoine, Alfred, Jean-Charles, Maurice et Gérard DeVarennes.

Deux autres fils du défunt sont maintenant à l'étranger : le Dr Paul DeVarennes, actuellement en Europe, et le R. F. Marie-Clément, instituteur à Edmonton. Venaient ensuite le frère du défunt, M. F. DeVarennes ; son beau-frère, M. F. Gagnon ; ses neveux, MM. L. Moisan, Alphonse DeVarennes ; ses cousins, MM. Adrien Falardeau, C. R., Napoléon Minguy, Joseph Dompierre, P.-H. Trépanier, Arthur Vincent, Gérard, Charles-Maheu, Lucien Bégin, Charles Matte, Aimé et Jean-Marie Trépanier, Alfred Narcisse Matte, Joseph DeVarennes, John et Honoré DeVarennes, L. Roberge, C.-Ed. Falardeau.

Dans le cortège on remarquait : l'honorable juge Ferdinand Roy, Son Honneur le maire, M. H.-E. Lavigueur, M. l'échevin (Dr) P.-H. Bédard, leader au Conseil de ville ; M. R. Taschereau, C. R., président de la Commission des Accidents du Travail ; M. Victor Châteauvert, président de la Chambre de Commerce ; M. J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire Catholique ; M. le notaire Jos. Sirois, M. J.-A. Nadeau, C. R., grand Chevalier du Conseil 446, des Chevaliers de Colomb ; M. l'échevin Jos. Emond, M. J.-Eugène Tanguay, gérant du Quebec Power ; M. Fréderick Hecker, secrétaire particulier de l'honorable premier ministre ; M. Lucien Moraud, C. R., M. Alf. Savard, C. R.; M. J. Lortie, vice-président de la Domicnion Fish and Fruit ; M. J.-H. Lortie, gérant de la même maison, à Chicoutimi ; M. Antonio Lauglais, C. R.; M. Richard Alleyn, C. R. ; M. J.-A. Paradis, N. P. ; M. J.-A. Pouliot, N. P. ; M. Gaston Mercier, Alph.-E. Boivin et Henri St-Hilaire.

M. Joachim Grenier, C.R., M. J.-P.Galipeault, avocat, M. Roméo Gingras, avocat, M. J.-C. Piché, N.P., M. le docteur L. Beaumont, M. le docteur H. Nadeau, M. le docteur Jacques Samson, M. Henri Talbot, architecte, M. le docteur Léo Côté, M. Gérard Bornais, avocat, M. Ls. Lavoie, N.P. M. le docteur Jean Lacerte, M. le docteur M. Giroux, M. le docteur E. Chabot, M. P.-H. Bouffard, C.R. M. le notaire A. Leclerc, M. le docteur J.-E. Verreault, M. docteur C.-A. Gauthier, M. Jos. Bilodeau, avocat, M. L.-P. Pigeon, avocat, M. le docteur Emile Caouette, M. P.-W. Dugal, M. J.-S. Dugal, M. le commandeur Jos. Mercier, M. le commandeur Ernest Lefaivre, M. le commandeur H.-P. Couillard, M. J.-E. Lachance, M. P. DeBlois, M. A. Déry, M. J.-J. Sunderland, M. J. Coulombe, M. H. Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, M. Rodolphe Pouliot, secrétaire de l'Association des Marchands détaillants, M. Eugène Furois, M. Edmond Lefaivre, M. R. O'Connor, M. Georges Paquet, M. Tancrède Avard, M. Hamilton Marshall, representant du département des fruits du ministère de l'Agriculture, Ottawa, M. J. O'Doherty, de Masson & Sons, Limited, de Montréal, M. I.-A.-G. Byrne, de Montréal, M. J. McBride, de Montréal, M. J.-A. Guilmet, de la Banque de Montréeal, MM. Ed. Nadeau, Léonce Crépault, J.-A. Morissette, Jos Légaré, Ed. Cleaner, Didace Pouliot, P. H. Deblois, R. Trépanier, Luc. Lortie.

Omer Barbeau, W. Gauthier, Jos. Gauthier, Ern. Robitaille, Chs-E. Lesage, F. Lamy, J.-P. Miller, Léon Miller, M. C.-O. Talbot, G. Ménard, P.-H. DeBlois, M.-J. Hanrahan, Ern. Bouchard, P. Devine, W. Godbout, J.-A. Belleau, A.-P. Deschênes, A. Langlois, Léo Paradis, Emile Labrecque, Sylvio Côté, P. Vincent, Geo. Molleur, André Beaubien, Eugène Lauzier, Abel Lachance, Alb. Robitaille, L. Lortie, P. Duchaine, A. Duchaine, A. Nadeau, Eugène Lamontagne, A.-E. Chartier, W. Morin, O. Vocelle, E. Ruel, Geo. Paquet, J.-A. Lamontagne, P.-H. Devarennes, L. Moisan, Chs Devarennes, Lauréat Turcotte, Raymond Dionne, Ad. Poitras, Art. Bélanger, J.-Odina Beauchamps, W. Beauchamps, Art. Hardy, Théo Simard, Jos. Tanguay, D. Delisle, Frs Hamel, A. Côté, E. Dumas, L. Bédard, R. Fecteau, J.-E. Lavigueur, L. Garneau, Nap. Lachance, Em. Robitaille, G. Chabot, H.-E. Grégoire, Jos. Lirette, Jos. Picard, A. Pageot, A. Huot, A. Brière, G. Dussault, A.-A. Lacasse, Jos. Fortin, Alf. Rochette, R. Rioux, F. Cooper, Chs-A. Gingras, A. Pagé, Jules Garneau, Léo Leclerc, E. Tremblay, O. Poulin, H. Lessard, G. Langevin, P.-H. Langevin, F. Morency, Edg. Julien, M. Gosselin, E. Lafleur, Elie Massicotte, Jacques Massicotte, Edm. Lachance, Ls Saunders, R. Laforce, Eug. Brousseau, Lucien Charest, A. Rhéaume, Alph. Robitaille, Ad. Poulin, A. Langlois, J.-A. Robitaille, J.-H.-E. Plamondon, Art. Frenette, Emile Frédérick, G. Létourneau, D. McManus, A. Robitaille, Pierre Dion, F.-X. Jobin, Delphis Pelletier, L. Gingras, Réal Gagnon, Maurice Paquet, H. Côté, J.-L. Bégin, L.-V. Picard, H. Létourneau, Lucien Bégin, A.-E. Garneau, Alf. Barrette, Maurice Beaumont, D.-C. Martineau, S. Moisan, J.-Albert Brousseau, Emile Garneau, E. Tremblay, G. Dubois, Ant. Paradis, Henri Bélanger, Omer Robitaille, Nap. Robitaille, A. Fortin, Jos. Lajeunesse, J.-W. Lemay, A.-G. Devarennes, Ls Rhéaume, M. Gosselin, A. St-Pierre, Jos. Dompierre, Nap. Mainguy, Art. Dion, P.-H. Trépanier, Florian-J. Dorval, Charles Matte, Narcisse Matte, Alf. Maheux, D.-C. Martineau, Jos.-Albert Roy.

A. Paradis, Jos. Turgeon, François Delisle, Jos. Sanfaçon, W. Beaumont, Jules Rochette, C.-A. Paquet, J.-N. Paquet, J.-A. Chabot, J.-C. Darveau, P.-H. Darveau, F.-X. Couture, L.-V. Picard, J.-A. Anzalone, Jos. Despatis, T.-J. O'Neil, Eugène Audet, Paul Audet, le colonel J.-C.-J. Robitaille, L.-E. Richard, Paul Valois, Alf. Rochette, J.-G. Vincent, Alf. Pettigrew, Alph. Guy, Paul Bornais, L. Brousseau, A. Fecteau, Alf. Garneau, J.-A. Gravel, Eud. Garneau, L. Blouin, Ant. Forgues, G. Rhéaume, Art. Gervais, E. Plamondon, S. Létourneau, O. Fournier, A. Morneau, Jos. Tardif, J.-A. Côté, Pierre Lemay, Maurice Hardy, H. Devarennes, Elz. Ouellet, Arm. Devarennes, L. Demers, L. Devarennes, Eug. Gingras, W. Lirette, J.-L. Pouliot, Ls. Lanouette, J.-A. Vallerand, John Nonan, J.-H.-M. Dubois, R. Guillot, Ph. Darveau, J.-E. Lachance, A Jeffrey, S. Martel, M. Gauvin, Alb. Hawey, Eud. Papillon, H.-P. Papillon, J.-L. Turgeon, Alb. Cantin, Oct. Bélanger, W. Desbiens, V. Costello, I. Chevanel, Alf. Davis, le Dr C.-O. Samson, le Dr J. Samson, J. Gauthier, Alb. Montreuil, G. Montreuil, F. Labbé, A. Légaré, P.-A. Catellier, J.-H. Plamondon, M. Roy, R. Delisle, G. Derome, Chs Robitaille, O. Robitaille, P. Lessard, P. Fortier, Jos. Tanguay, Ls Leclerc, J. Simard, C. DeDlisle, M. Blais, L.-P. Girard, F. Frenette, L. Langlois, G. Langlois, R. Samson, E. Marchand, M. Lessard, V.-E.-P. Hudon, P.-E. Robitaille, Yves Roy, A. Brousseau, G. Chouinard, Claude Paquet, Alex. Boivin, R. Marier, B. Langlois, Jos. Dussault, E. Blouin, Emile Caron, Marcel Piché, Paul St-Hilaire, J. Lessard, P. Gaudry, J.-H. Talbot, J. Valin, J.-H. Jobin, M. Tardif, H.-E. Légaré, J.-P. Saucier, R. Bertrand, J.-O. Bourgault, V. Bédard, M. Francoeur, H. Bertrand, J.-A. Beaudet, Marcel Fournier, H. Masson, Jos. Lajeunesse, J.-R. Guay, P. Renaud, Arm. Bédard, Alex. Martel, André Letarte.

(Suite à la page 13, 1ère col.)

"Pour votre santé et par économie —employez la Colgate".

LA Colgate garde mes dents blanches. . . ma bouche saine. . . mon haleine douce. Mon dentiste me dit qu'aucun dentifrice, peu importe combien cher, ne peut faire plus. La Colgate ne coûte que vingt-cinq sous.

Alors, soir et matin, je me brosse les dents avec la Colgate. J'aime sa saveur rafraîchissante.

25c

FABRIQUEE AU CANADA 2607F

TELLE QUE VOUS ME DESIREZ

votre peau --- indice d'âge --- pour la garder jeune, attrayante

cette quantité d'HUILE d'OLIVE entre dans chaque savon Palmolive →

EFFLEUREZ votre joue avec le revers de votre main. Votre peau est-elle aussi douce, aussi ferme que vous la désirez ?

L'âge PEUT être vaincu. Les spécialistes en soins de beauté vous disent comment rendre à la peau le charme séduisant de la jeunesse par l'usage de l'huile d'olive . . . . l'huile d'olive dans le savon.

L'huile d'olive embellit

L'huile d'olive adoucit, assouplit et embellit la peau. C'est précisément pourquoi plus de 20,000 experts en beauté conseillent le Palmolive, le SEUL savon en vogue employant l'huile d'olive comme ingrédient principal de beauté. La mousse rajeunissante du Palmolive devrait embellir tout votre corps, non seulement votre visage.

Essayez le traitement Palmolive durant dix jours. Touchez ensuite votre peau. Quelle douceur, quelle satisfaction ! Vous avez retrouvé ce charme — ce "quelque chose" qui vous REND, qui vous GARDE désirable.

Une Photographie Réelle

Palmolive ne contient que des huiles végétales—aucune coloration artificielle. Photo montre la quantité exacte d'huile d'olive qui entre dans chaque savon à 10c.

Fabriqué au Canada

Conservez ce teint d'écolière

7269-F

"Adieu, Bureau – je vais enfin te quitter

je ne travaillerai plus" mais serai quand même payé

Voilà des mots que vous trouverez peut-être étranges dans une annonce de compagnie d'assurance? Nous les employons parce qu'à notre avis ils expriment bien l'état d'esprit d'un homme qui commence à toucher son—

Revenu de $200 par mois d'un Bon de Pension Imperial

METTEZ-VOUS plutôt à sa place. Vous commencez un congé qui pourra se prolonger à votre gré. Vous n'avez plus besoin de craindre les soucis d'ordre financier. Vous êtes arrivé à l'âge de 55, 60 ou 65 ans et vous pouvez cesser de travailler, sans avoir rien à craindre!

Un Bon de Pension Imperial peut faire de ce rêve une réalité. Votre revenu mensuel peut être de $50, $75, $100 ou $200, selon ce que vous jugez à propos d'engager avec nous.

Si vous veniez à mourir au bout d'un certain temps et avant d'avoir atteint l'âge de votre pension, le montant de vos dépôts, plus l'intérêt, serait payé à vos bénéficiaires. Ou après trois ans ou plus, vous pourvez obtenir votre pleine valeur de rachat, avec profits, ou bien convertir le montant en une rente mensuelle, à votre gré.

Point n'est besoin d'examen médical pour obtenir un Bon de Pension Imperial. Pourquoi ne pas vous renseigner plus complètement sur ce mode de placement et d'épargne?

IMPERIAL LIFE

Succursales et Agents dans tous les grands centres

POSTEZ AUJOURD'HUI

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE CO., 255F
BUREAU CHEF, TORONTO, ONT.

Veuillez m'envoyer par la poste, sans aucune obligation de ma part, des renseignements concernant le Bon de Pension Imperial.

*Nom*_____

*Adresse*_____ *Age*_____

St-Sauveur

(Suite)

vent; à 3 heures, les élèves du collège, et le soir après l'office.

Aux prières

Dame Anna Trépanier, épouse de M. Sévère Rocheleau, décédée, le 20 février, au Cap-de-la-Madeleine, à l'âge de 51 ans et 8 mois. Elle était la fille de Mme Vve F.-X. Trépanier, de notre paroisse.

Marie Labrecque, épouse de feu Jean Gauthier, décédée le 19 février dans cette paroisse, à l'âge de 59 ans.

Bernadette Bisson, épouse de M. Eugène Poitras, décédée le 20 février, dans cette paroisse, à l'âge de 48 ans. Elle était de la Ste-Famille, du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières et des messe de Tempérance.

Isaac Lamontagne, décédé le 23 février, dans cette paroisse, à l'âge de 82 ans.

John Laroche, époux de dame Adélina Foisy, décédé le 23 février, dans cette paroisse, à l'âge de 80 ans.

Marie-Jeanne Galarneau, épouse de M. Maurice Lefebvre, décédée le 25 février, dans cette paroisse, à l'âge de 21 ans. Service de sépulture demain à 8 h. 30.

Joseph Dubé, décédé le 25 février, à la Rivière-du-Loup, à l'âge de 70 ans.

Dame Zoé Laliberté, épouse de M. Georges-William Budds, décédée le 20 février, à l'Hôpital Général, à l'âge de 84 ans.

William-Thomas Paquet, décédé le 25 février, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 42 ans. Service de sépulture, demain à 1 heures à la Basilique.

Zélia Moisan, décédée le 26 février, à l'Hôpital-Général, à l'âge de 66 ans. Elle était Enfant de Marie de St-Sauveur.

A l'église paroissiale

Grand'messes, demain : 5 h. 30, pour les âmes ; 6 h. 15, pour Mme Pierre Lépine; 7 h., pour Mme Eugène Poitras ; 7 h. 45, pour Emmanuel Trépanier.

St-Jean-Baptiste

Aux prières

—Madame Albert Racine, décédée, en cette paroisse, le 19 de ce mois. Elle était âgée de 51 ans.

—Madame Auguste Paquet décédée, en cette paroisse, le 21 de ce mois. Elle était âgée de 66 ans et 3 mois.

—M. Edgar Paquet décédé, en cette paroisse, le 21 de ce mois, à l'âge de 68 ans.

—Mademoiselle Marguerite Mercier décédée, en cette paroisse, le 22 de ce mois, à l'âge de 30 ans.

—M. Irénée Gagnon décédé, en cette paroisse, hier matin, à l'âge de 72 ans. Son service sera chanté, demain matin, à 9 heures, en notre église.

Mois de St-Joseph

On commencera, mercredi, le mois de saint Joseph. Les dames et demoiselles qui ont l'habitude de solliciter des offrandes de messes, en l'honneur de saint Joseph, sont invitées à le faire bientôt, si déjà elles ne se sont pas acquittées de cette tâche.

Nos neuvaines

Mercredi matin, imposition des cendres, à la messe de 8 heures. Il y aura aussi imposition des cendres, à l'exercice du soir.

Dimanche prochain

La collecte sera faite, dimanche prochain, pour le Séminaire des Ruthènes.

Mercredi matin

Mercredi, à l'office de 8 heures, les propriétaires auront droit à leurs bancs.

Partie de cartes

Lundi soir, à 8 h. 15, dans la salle du sous-sol de l'église, partie de cartes, au bénéfice du Patronage de la Côte d'Abraham. Le prix d'entrée sera de 25 centins.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

A l'hôpital Laval

Un patient de l'Hôpital Laval a porté en appel la cause "Jeune fille d'autrefois" vs "Jeune fille d'aujourd'hui". Sur son intervention, les éminents avocats, qui avaient plaidé au Cercle Loyola la semaine précédente, se sont présentés mercredi soir, le 22, devant un jury mixte, formé des malades et du personnel de l'Hôpital.

Mtres Tremblay et Fortier, qui avaient eu gain de cause en première instance, ont, cette fois, perdu. Mtre Tremblay a marqué fortement les qualités de la jeune fille d'autrefois ; Mtre Fortier a critiqué, comme il convient, la jeune fille d'aujourd'hui. Mais, l'auditoire, composé, en grande partie de cette dernière catégorie, a fait triompher nos petites contemporaines dont la cause a été si bien défendue par Mtres Levesque et Pelletier.

Décision importante, qui contredit toute la jurisprudence du bonhomme Chrysale... Nous regrettons vraiment de n'avoir chez nous, maintenant, une Cour Suprême qui nous permette le suprême plaisir d'entendre de nouveau de si intéressantes plaidoiries.

Un jury de trois cents personnes comprenant patients et gardes-malades a donné vingt voix de majorité. Ce serait peut-être le cas de dire que la défaite, ici, a été aussi glorieuse que la victoire.

L'orateur antique était accompagné d'un flûtiste. Nos orateurs d'aujourd'hui voyagent avec une pianiste, Mlle Payment, un violoniste et un violoncelliste, MM. Payment et Marcoux. Sur ce point, les temps modernes ont décidément les meilleurs !...

Bref, comme l'indiquait M. l'Aumônier, en remerciant chaleureusement les avocats et les musiciens, cette soirée, d'un nouveau genre à Laval a remporté un succès particulier, et nous sommes des plus reconnaissants à nos bienfaiteurs de talents si distingués.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

SAVON D'ODEUR

Le savon de toilette prend, chez nous, le nom de **savon d'odeur,** lorsqu'il est parfumé de quelque essence. La locution **savon d'odeur** n'est pas admise en France. On y dit : **savon parfumé.**

Quant à la boule de savon de toilette dont on se sert pour savonner la barbe avant de la raser, elle porte, en France, le nom de **savonnette.** Et **savonnette** s'y dit, non seulement du savon qui sert à savonner la barbe, mais aussi, par extension, du pinceau en poil de blaireau avec lequel on frotte la barbe de mousse de savon.

Soyons patriotes et soyons-le en paroles sans doute, mais encore, mais surtout en action.

Notre-Dame de Québec

Aux prières

Monseigneur Omer Cloutier, protonotaire apostolique et vicaire-général honoraire du diocèse de Québec, décédé le 22 février, à l'Hôtel-Dieu de notre cité, à l'âge de 66 ans.

Dame Eliosa Genest, épouse de M. Alphonse Lamontagne, décédée le 19 février, en cette paroisse, à l'âge de 77 ans.

Dame Blanche Côté, épouse de M. Edouard Chalifour, agent d'assurances, décédée le 24 février, à l'âge de 50 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à la Basilique.

M. William-Thomas Paquet, époux de dame Maria Trudel, décédé le 25 février, en cette paroisse, à l'âge de 42 ans. Les funérailles auront lieu demain, à la Basilique.

Dame Anna de Boisbriand, épouse de feu M. Louis L'Heureux, décédée le 18 février, à l'hôpital du Saint-Sacrement. La défunte était âgée de 69 ans.

Une neuvaine

Les exercices de la Neuvaine à St-François-Xavier commenceront samedi, en notre église. Il y aura deux exercices, chaque jour: le matin, à 9 heures et, le soir, à 7 h 30. Le révérend Père Marcil, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, en sera le prédicateur.

Mois de St. Joseph

Pendant le mois de mars, mois de saint Joseph, il y aura exercice, chaque soir, à 7 h. 30: prière du soir qui sera suivie du chapelet ou chemin de la Croix, puis prière spéciale, en l'honneur de saint Joseph. Il y aura, chaque matin, à 7 heures, messe chantée ou récitée, dans la chapelle dédiée à saint Joseph.

Au prône, hier matin, Mgr Laflamme, curé de la Basilique, incita ses ouailles à prier, avec une particulière ferveur, le grand saint Joseph, en leur rappelant les origines, dans la Nouvelle-France d'Amérique, de la dévotion au Père adoptif de Jésus. Dans la colonie naissante du Canada, ce fut, sur le coin de terre occupé par la paroisse Notre-Dame de Québec, que l'on vit la première des manifestations collectives de la piété envers saint Joseph, dès avant même la venue de Mgr de Laval, grâce aux admirables missionnaires Jésuites.

Les Cendres

Bénédiction solennelle des Cendres mercredi matin, à 9 h. 30. Il y aura distribution des cendres, après les messes de 6, 7, 8 heures et, le soir à 7 h. 30, après la prière.

FRUITS **DOMINION STORES** EPICERIES
LIMITÉE

"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

SPECIAUX pour le CAREME

A la livre Toutes variétés **3** liv. **11c** **MACARONI** Hirondelle Paquets 16 onc. **2** pour **15c**

FROMAGE CHATEAU Boîtes ½ liv. **11c** Ordinaire ou Pimenté

FARINE "Royal Household" Sac de 7 liv. **19c**

Spécial pour le "Mardi Gras" et toute la Semaine
Farine à Crêpes "Tante Jemima" (Paquet 20 onc.)
SIROP D'ERABLE "Canada Pride" (Bouteille 16 onc.) les deux pour **35c**

Sardines Millionnaires la boîte **11c** Prix régulier 2 boîtes **25c**

SAUMON Rose de choix Boîte haute **10c**

CAFE Richmello Boîte ½ liv. **23c** Boîte 1 liv. **43c**

PAIN "Tasty" Pesant 16 onces **5c**

ASPERGES "Naturelles" Boîte haute **19c**

DATTES Hallowi (à la pesée) **3** livres **25c**

GATEAU Velours Sultana la livre **18c**

CARAMELS de Lowney la livre **19c**

Cire à Plancher Perfection Boîte 1 liv. **29c**

SAVON "Ivory" 6 onc. **7c** 10 onc. 2 pour **23c**

Aux Magasins DOMINION Vente Séciale de

FRUITS et LEGUMES

Pommes McIntosh	Marque O. K	la douz.	**23c**
Pamplemousses	Juteux de Floride	**3** pour	**17c**
Citrons	Gros et Juteux	la douz.	**23c**
Pommes	Spy de l'Ontario	**5** liv.	**25c**
Oranges	Sunkist Juteuses	la douz.	**21c**
Patates	N.-B. No 1	**10** liv.	**13c**
Laitue "Iceberg"		la pomme	**7c**
Tomates	Mûres de Bahama	**2** livres	**23c**
Choux-Fleurs	blancs comme neige	ch.	**23c**
Carottes	de Californie	**2** bottes	**19c**
Céleri	"Chula Vista" de Californie	Blanc et tendre	**25c**

Valeurs aux marchés des Viandes

Steak dans la ronde **2** liv. **25c**
Steak dans la Surlonge la liv. **21c**
Rôti dans le Haut Côte la liv. **12c**
"Chops" d'Agneau **2** liv. **29c**
BACON Tranché **2** liv. **35c**
LARD SALE **2** liv. **25c**
JAMBON CUIT la liv. **25c**
SAUCISSE Pure Lard la liv. **20c**
Flétan de l'Atlantique **2** liv. **35c**
FILETS FUMES **2** liv. **25c**

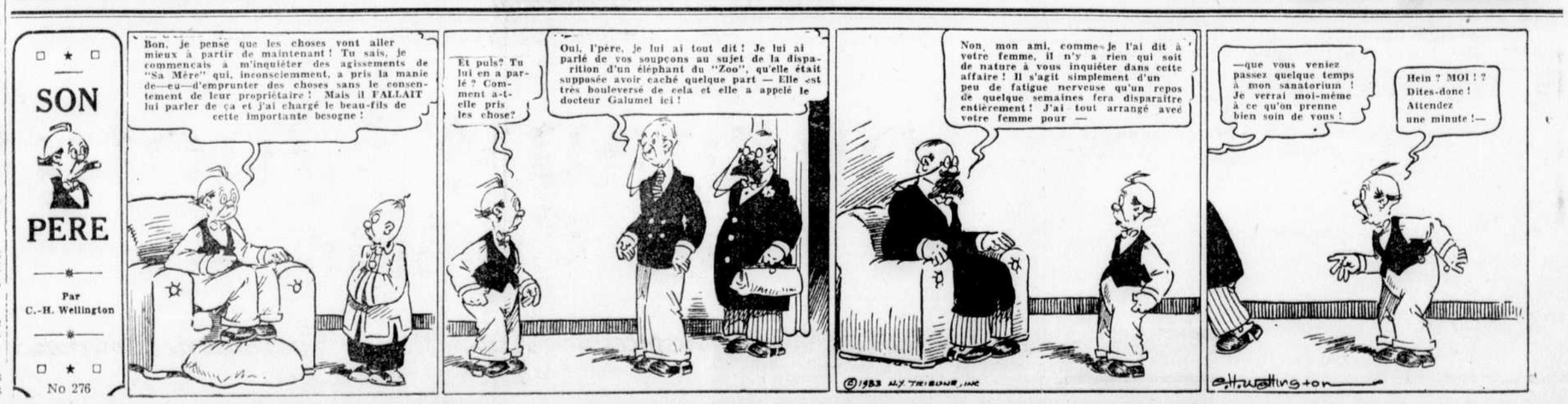

Les marques annoncées sont toujours les meilleures

"Oui... j'ai toujours recommandé les marques annoncées... et je vais vous dire pourquoi — je veux que mes clients obtiennent de la bonne marchandise.

"Les marques annoncées représentent la meilleure valeur que vous puissiez acheter. Elles priment par la qualité dans chaque ligne. Elles y sont forcées.

"Pensez-vous qu'un manufacturier attirerait continuellement l'attention des gens sur son produit en ne cessant de l'annoncer si celui-ci n'était pas de toute première qualité? Evidemment non — le simple fait qu'il l'annonce est une garantie que c'est un excellent produit.

"Pourquoi les mêmes personnes achètent-elles continuellement les marchandises annoncées?

"Pourquoi les marques de commerce des marchandises annoncées sont-elles si bien connues partout?

"Simplement pour la raison que le public a constaté par un essai réel que les marques annoncées représentent les meilleures marchandises que l'on puisse acheter.

"Je sais que je pourrais faire de plus forts bénéfices en vendant à mes clients un substitut de qualité inférieure, mais je ne pourrais réussir qu'une fois. Ils ne se laisseraient pas tromper une deuxième fois.

"Non... la substitution d'un article de valeur inférieure n'est pas payante.

Naturellement, les annonceurs reconnaissent que le moyen le plus efficace de renseigner le public canadien sur les mérites des marques annoncées est par le journal quotidien parce que pratiquement toutes les familles canadiennes lisent chaque jour un journal quotidien.

Les Journaux Quotidiens du Canada

Cette annonce est publiée sous les auspices de l'Association Canadienne des Journaux Quotidiens.

CASSE-TETE CHINOIS

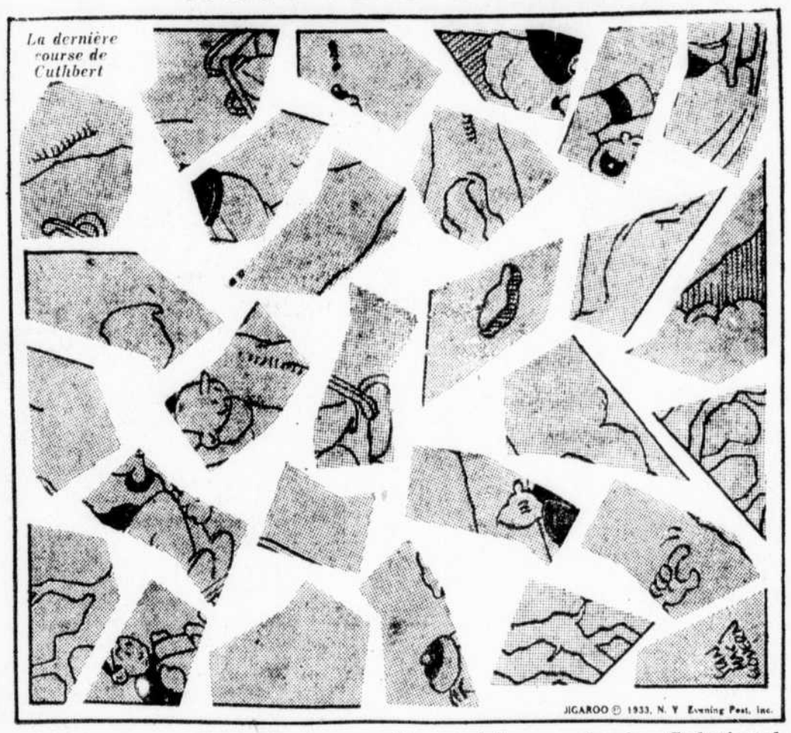

Prenez vos ciseaux, découpez chaque pièce et faites un dessin—Solution demain.

Une erreur d'identité

BIBLIOGRAPHIE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Sommaire

Documents officiels: Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable C.-F. Délâge, p. 385.—Bureau central des examinateurs catholiques, Lionel Bergeron, secrétaire, p. 390.—Réunion des inspecteurs d'écoles par région, p. 394.—Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique: Session de février 1933, B.-O. Filteau, secrétaire, pro temp., p. 395.

Pédagogie: Conseil aux jeunes instituteurs, C.-J. Magnan, p. 411.—De l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire, Louis Riboulet, p. 412.—L'art de commander, l'abbé Trasbot, p. 413.—Pays français, visage anglais, Lionel Groulx, ptre, p. 414.—Agriculture: Crise de confiance envers la Terre, J.-Chs Magnan, p. 414.—De l'étude des caractères, Francine Grignon, p. 416.

Méthodologie: La lecture expliquée à l'école primaire supérieure et à l'école normale: Contre l'athéisme social: L. Veuillot, Gaillard de Champris, p. 417.—Etude littéraire: Mme Swetchine, p. 421.—Leçon de choses: l'Ouie, p. 424.—Le dessin à l'école primaire, frère Amédée, E. C., p. 425.—L'Enseignement de l'anglais à l'école primaire, Sr Jean de Ravenne, C. N.-D., p. 427.

Enseignement pratique: Instruction religieuse: l'Infaillibilité de l'Eglise, D.-M.-A. Magnan, ptre, p. 431.—Langue française: Ecole primaire élémentaire, p. 432.—Ecole primaire complémentaire: Section générale, p. 437.—Section agricole, p. 438.—Section ménagère, p. 439.—Mathématiques Arithmétique, pp. 441 à 444.—Mesurage, pp. 445, 446.—Algèbre, p. 446.

Le Cabinet de l'Insituteur: La première apparition de Lourdes, Henri Lasserre, p. 447.—Conspuons le Père Noël, p. 448.—Petite histoire du Canada illustrée, p. 448.—L'Année Sainte, p. —.—Cours abrégé d'économie domestique, p. 449.—Retraite fermée pour instituteurs, p. 449.—Sur l'Esplanade de Québec, Pierre Termier, p. 449.—Pensées, p. 451.

Illustration: Dessin, p. 426.

Quel sera le revenu de votre succession? . . .

SUR quels revenus pourront compter vos héritiers quand se produira l'irréparable? Vous devriez pourvoir aux dépenses inusitées auxquelles il faudra faire face en cette circonstance.

Si vous comptiez votre avoir, trouveriez-vous qu'il peut être converti en espèces sans perte de capital?

Pour que l'avenir de votre famille soit assuré, votre succession devrait produire un revenu égal à au moins la moitié de votre pouvoir de gain. S'il n'en est pas ainsi, la différence devrait être comblée par de l'assurance-vie.

Avec notre Police de Protection Maximum Garantie vous pouvez constituer une succession en assurance de $10,000 en ne déboursant annuellement que $158.50 (à 30 ans).

Ecrivez dès aujourd'hui pour avoir des détails sur ce contrat qui vous assure le maximum de protection à un prix minimum.

Fondée en 1887
THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
SIEGE SOCIAL • TORONTO, CANADA
SUCCURSALE : EDIFICE DOMINION
126 rue St-Pierre, Québec.
ANT. PROVOST, Gérant.

PROVIDENCE DEFAIT LE BOSTON 3-2

Providence —(P.A.— Les Reds de Providence sont revenus en première position dans la ligue Canado Américaine en battant les Boston Cubs au score de 3 à 2 hier soir. Benson et Cook avaient donné une avance de deux points au Boston dans les onze premières minutes de jeu. Roy Hinsperger compta alors pour les Reds puis le Providence reprit l'avantage dans la seconde période sur des points de Rivers et de Vail.

Providence		Boston
Byrne	buts	Jackson
McVicar	déf	Lane
Trapp	déf	Marshwski
Gaudreault	centres	Cook
Rivers	ailes	Saunders
Mondou	ailes	Burmeister

Providence Subs : Raymond, Taylor, Alexandre, Murray, Connor, McCully, Hinsperger, Vail.

Boston Subs : Buckles, O'Neil, Weir, Benson, F. Jerwa, Filmore, Davie.

Officiels : Bill Shaver et Bill Halloran.

1ère période

1—Boston, Benson (F. Jerwa) 7:05
2—Boston, Cook 10:45
3—Providence, Hinsperger (Gaudreault) 15:15

Punitions : Warshawski, Gaudreault Hinsperger, McVicar.

Seconde période

4—Providence, Rivers (Trapp) 10:36
5—Providence, Vail (Gaudreault-Rivers) 16:16

Punitions : Gaudreault, Warshawski 2 Trapp, Mondou, O'Neil.

3e période :

Aucun point.

Punitions : Saunders, Jerwa, McVicar, Vail.

Classe B

Hier au soir eut lieu l'ouverture de la classe B par les victoires des clubs Chevaliers de Colomb et Frontenac sur les équipes Rest. Gosselin et Bell Telephon par les scores de 3 à 2 et 4 à 1.

P. Fleury avec 772 a réussi le plus haut score de la soirée et avec une partie simple de 190 il a été le meilleur joueur.

Frontenac avec 2175 a réussi un joli score pour l'ouverture.

Bell Telephone:

Burns	105	86	103	106	98	498
Paré	166	166	139	105	149	725
Giguère	106	94	158	157	149	664
	377	346	400	368	396	1887

Frontenac:

L. Poitras	146	165	114	123	156	704
R. Armstrong	140	149	113	156	141	699
P. Fleury	169	190	106	138	169	772
	455	504	333	417	466	2175

Frontenac gagne 4 parties.

Rest. Goselin:

Trudel	107	138	126	101	130	602
Lacombe	106	114	120	95	111	546
Cantin, G.	133	92	75	96	85	481
	346	344	321	292	326	1629

Chev. de Colomb:

Tremblay	98	120	154	103	149	624
Noel	126	120	128	105	126	605
Guérin	115	90	113	103	97	518
	339	330	395	311	372	1747

Chev. de Colomb gagne 3 parties.

Les leaders de la N. H. L.

Division canadienne

Club Toronto, gagne 21, perd 12, annule 5, points 47.

Points: Buts et assists—Hayes, Maroons, 14 buts, 21 assists, 35 points.

Buts: Jackson, Toronto, 21.

Assists: Haynes, Maroons, Gagnon, Canadiens, 21 chacun.

Punitions: Horner, Toronto, 124 minutes.

Blanchissages: Hainsworth, Canadiens, 6

Division américaine

Club: Détroit, gagne 20, perd 12, annule 8, points 48.

Points: buts et assists: W. Cook, Rangers, 20 buts, 19 assists, 39 points.

Points, buts et assists: W. Cook, Rangers, 20 buts, 19 assistst, 39 points.

Buts: F. Cook, Rangers, Barry, Boston, 21 chacun.

Assists: Boucher, Rangers, 25.

Punitions: Johnson, Rangers, 117 minutes.

Blanchissages: Thompson, Boston.

Sur la Côte Nord

La dernière partie pour la coupe COTE NORD a eu lieu dimanche le 16 février à Clarke City alors que le Saguenay de Sept Iles se rendait à Clark City pour jouer la dernière partie contre le club de l'endroit.

Le résultat reste en faveur de Clarke City par un score de 3 à 2.

La coupe Côte Nord est donc conquise encore cette année par Clarke City avec une marge 1 point pour la saison pour le Saguenay qui malgré que ces derniers sont considérés beaucoup plus jeunes dans le sport du hockey que leurs adversaires ont fait une belle lutte à Clarke City en annulant la première partie et en perdant la deuxième par 2 à 3, alors que Saguenay eut à soutenir une partie très rude de la part de ses adversaires.

Saguenay : Côté, Ross, R. Vignault, N. Cyr, G. Blouin G. Vignault, P. Blouin, B. Lejeune, Dr Lavallée, P. Vignault.

Clarke City : Dignard, Glasson, Comeau, J. Vignault, W. Beaudin, Y. Beaudin, H. Grasse, E. Jomphe.

Sommaire :

Clarke City, 1ère période, 2; 3ème période 1.

Saguenay : 2ème période 1 ; 3ème période 1.

Ste-Monique, L. St-J.

Notes sociales

MM. Ths.-Ls. Gauthier et Arthur Gauthier sont de retour d'un voyage d'affaires à St-Joseph d'Alma.

—M. et Mme Elie Larouche sont allés en promenade à St-Augustin, chez leur fille Mme Ulysse Boulianne.

—M. Aldéric Desjardins, de St-Joseph d'Alma, est venu ici par affaires ces jours derniers.

—M. Anaclet Tremblay et sa famille, de St-Joseph d'Alma, sont venus passer quelques jours chez leurs parents.

—M. J.-Auguste Rossignol, de St-Joseph d'Alma, est venu ici par affaires ces jours derniers.

—M. Johnny Côté est de retour d'un voyage d'affaires à Hébertville.

—M. Ths. Blanchette, de St-Augustin, était en promenade chez des parents la semaine dernière.

—M. Joseph Gilbert, de St-Henri-de-Taillon, est venu en promenade chez M. Sivjard Larouche.

—M. Arthur Dallaire, de St-Henri-de-Taillon, en promenade chez M. Edgar Larouche.

—M. Siviard Larouche, maire, est de retour d'un voyage d'affaires à St-Henri-de-Taillon.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

CHEZ LES AMATEURS

UNE AUTRE VICTOIRE DU BERTHIAUME

Le club Berthiaume a défait, pour la deuxième fois cet hiver, le jeune St-François en le battant par un score de 3 à 1. Les trois points furent scorés dans la première et troisième période.

LE ST-GERMAIN

Le St-Germain a été rendre visite au Ste-Marguerite et l'a défait par défaut. Le St-Germain lance un défi à tout club alignant des joueurs 14 à 16 ans. Pour toutes informations s'adresser à Orfirt Plante, 402, rue Arago, tél.: 3-3922.

LE BELLEVUE

A CHATEAU RICHER

Le Petit Victoria, 2ème club de Château-Richer, recevait mercredi soir le club l'Ange-Gardien et le blanchissait par un score de 2 à 0. Les scoreurs furent L. Martineau et E. Davidson. Vendredi soir les jeunes joueurs recevaient le Grand Casgrain et furent défaits par un point seulement. Le score fut de 3 à 2.

A CHATEAU-RICHER

Samedi le 25 fév. le Bellevue a défait l'Olympia au score de 4-2 dans une partie très rapide et très contestée.

Ce soir, si le temps le permet le Bellevue rencontrera le Maple Leaf sur la patinoire de la paroisse de St-Sacrement pour sa dernière partie de l'année régulière.

A MONTMAGNY

Montmagny, (D.N.C.)—Le 24 février, le "Banque Royale" a écrasé "Les Joyeux Copains" par un score de 9 à 5 sur la patinoire des Frères du Sacré-Cœur. Une température idéale a favorisé les joueurs et une foule considérable venue pour encourager les jeunes.

ALIGNEMENT

Le "Banque Royale"		"Les Joyeux Copains"
Nap. Blanchet	Buts	P.-E. Gagné
Lucien Coulombe	Déf.	Edgard Laberge
René Fortier	Déf.	Bertrand Bernier
J.-M. Fortin	Centre	J.-M. Bouchard
Gér. Coulombe	Aile d.	M. Tondreau
Léo Cloutier	Aile g.	M. Gagnon

Substitut Banque Royale: R.-T. Gagnon.

Substituts Les Joyeux Copains: M. Rioux, Michel Vézina, L. Lemieux, Nap. Talbot.

Arbitres: Marcel Fournier et Jean-Paul Tremblay.

Gérants: Gérard Coulombe et R. Boulanger.

SOMMAIRE

Première période

Le "Banque Royale", 3

"Les Joyeux Copains", 1.

Deuxième période

Le "Banque Royale", 6.

"Les Joyeux Copains", 4.

Troisième période

Pas de point.

YAWKEY ACHETE LES RED SOX

Boston, (P.A.)—Thomas-A. Yawkey, millionnaire new-yorkais et Eddie Collins, ancien joueur viennent d'acheter les Boston Red Sox, a annoncé hier le président Bob Quinn. Yawkey deviendra président du club, et Collins vice-président et trésorier. Bob Quinn a été président des Sox pendant dix ans. Yawkey est né à Détroit. Il est le neveu et fils adopti de feu William Hoover Yawkey. Il est sorti de Yale en 1925. Marty McManfis gardera probablement la gérance.

Collins abandonna le baseball — comme joueur — en 1928, après vingt-et une saison dans la ligue Américaine, conservant une moyenne de .333 au bâton. Il était aussi l'un des plus grands voleurs de buts de la ligue. Collins a participé à six séries mondiales : quatre avec Philadelphie et deux avec les White Sox.

Collins était un membre du fameux trio d'intérieurs évalué à $100,000.00 par les Philadelphia Athletics. Il jouait au deuxième ut avec "Stuffy" McInnis au premier Jack Barry au court-arrêt et "Home run" Baken au troisième.

Quand Connie Mack désorganisa son équipe après avoir perdu la série de 1914 aux mains des Boston Braves. Collins fut vendu au Chicago White Sox pour $50,000.00. Il devint gérant de ce club en 1926, et conserva cette position pendant deux autres années alors qu'on le persuada de retourner à Philadelphie comme premier lieutenant de son ancien gérant, Connie Mack, en 1927.

Pendant les six dernières années Collins a été le bras droit de Connie Mack et à la gerance des Athletics.

Champion skieur du Canada

Ottawa, (P. C.) — Karl Baadsvick, de Montréal, a gagné le championnat de ski du Canada, hier, en enregistrant le plus haut total de points dans les concours de saut et le cross country au meeting annuel. Le vainqueur ne se classa premier dans ni l'un ni l'autre des concours mais son total de point fut de 392.20, le plaçant en avant de tous les autres concurrents.

Dans la Beauce

Beauceville. — Le Beauceville et le Ste-Marie ont annulé sans point dans la seconde joute de la série éliminatoire de la ligue de Beauce, hier. Vendredi ils avaient déjà annulé au score de 1 à 1.

Ligue de petites Quilles Restaurant Gosselin

Partie jouée le 22 février 1933 à St-Malo

Cantin:

Brousseau, Jos	111	118	103	332
Blondeau, Alp	159	99	153	411
Bédard, Léo	95	130	100	325
Cantin, Gaston	110	92	130	332
Cantin, P.-H	109	124	98	331
	584	563	584	1731

Gosselin:

Trudel, Adrien	97	101	89	257
Brousseau, Fer	77	64	64	205
Legaré, L.Laurent	132	101	98	331
Côté, Oscar	107	183	104	394
Cantin, Rolland	114	121	122	357
	527	570	477	1574

Cantin gagne 2 parties.

Plus grosse partie simple enregistrée par Eug. Cantin 189. Plus gros total (3 parties) enregistré par Eug. Cantin 431.

Adanac:

Cantin, Lionel	122	97	111	330
LaRue, Paul	113	103	119	335
Lapointe, Ph	110	88	85	283
Cantin, H	121	116	125	362
Cantin, Eug	189	133	109	431
	655	537	549	1741

Blais:

Cantin, J.-P	103	110	104	317
Blais, Ed	73	89	63	225
Langlois, Jos	115	101	111	327
Lacombe, Chs	111	127	114	352
Cantin, Luc	119	165	122	406
	521	492	517	1627

Adanac gagne 2 parties.

A Sillery

A. Hardy a gagné le festival de Sillery hier en courant la distance en 47 minutes et 20 secondes.

Voici les résultats de la course de chiens :

1. —Chalet du Pont (Hardy),47.20
2. —Indépendant (G. Chevrette), 50.42.
3. Teinturerie Dorchester (D. Grenier), 52'20.
4. —Indépendant (O. Carrier),52.45
5. —Maison B.-J. Kaine (D'Anjou) 59.30.

La course en raquettes a remporté aussi un bon succès. G. Bélanger, qui courait sous les couleurs du Garage Berthelot, a gagné la course en 40 minutes. Voici le classement des cinq premiers :

1. Garage Berthelot (Bélanger), 40 minutes.
2. Bélanger & Paré (Rousseau), 40.30.
3. —Club Patriote (J. Légaré) 40.50.
4. —Derby de Sillery (Nadeau), 42.55.
5. —Club Patriote (Bouchard), 45.00.

Les anneaux

Fortier:

G. Bruneau	202	194	187	180	152	915
M. Nolin	151	181	150	214	208	904
A. Thibodeau	144	118	213	208	186	867
L. Gosselin	116	170	131	175	198	790
A. Lapointe	177	168	196	186	161	848
Pâquet	182	173	197	185	193	904
Totaux						130

Sacré-Coeur:

P.-E. Morel	237	207	256	237	27	—116
L. Grondin	213	150	200	177	03	— 943
A. Boutet	129	187	205	240	-02	— 963
P. Bélanger	135	235	190	207	-38	—1005
Ad. Morel	170	223	180	138	-63	— 883
A. Pageau	217	189	276	296	-60	—1235
Totaux						6193
Majorité pour Sacré-Coeur						889

Sacré-Coeur:

A. Boutet	204	221	192	211	169	— 997
P. Bélanger	157	206	172	205	150	— 890
Grondin	142	211	242	207	255	—1057
Ad. Morel	163	221	238	238	251	—1111
P.-E. Morel	196	244	232	197	212	—1081
A. Pageau	193	249	195	196	242	—1075
Totaux						6211

Totaux						6211

Fortier:

L. Gosselin	175	117	138	145	174	— 749
G. Bruneau	209	168	199	250	186	—1012
E. Picard	219	190	169	234	275	—1087
Arbitres: Marcel Fournier et Jean-Paul Tremblay.						
A. Lapointe	220	221	207	211	189	—1048
A. Thibodeau	180	166	185	228	212	— 971
A. Bruneau	171	208	204	198	187	— 968
Totaux						5835
Majorité pour Sacré-Coeur						376

DEFI

Le club d'anneaux Sacré-Coeur lance un défi à tout club A et B ou amateur de la ville de Québec, S'adresser à M. Jos. Bélanger, capitaine, à 69½, St-Luc ou par téléphone: 3-4054.

HUIT propriétaires de McLaughlin-Buick sur dix achètent toujours des McLaughlin-Buick!

Joignez à ce record remarquable le fait que le McLaughlin-Buick l'emporte sur tous les autres huit de sa classe, par une marge de deux à un, dans les ventes. Ajoutez le poids des grands perfectionnements du McLaughlin-Buick pour 1933—sa combinaison de confort nouveau, de performance nouvelle avec une valeur et une sûreté fameuses.

Est-il étonnant de voir le McLaughlin-Buick gagner la préférence partout? Le fait fondamental au sujet du McLaughlin-Buick, comme tout le monde le sait, est qu'il donne des milles plus nombreux et meilleurs. Il donne la sorte d'automobilisme que les familles averties préfèrent. Il continue de donner cet automobilisme pendant de longues années—si économiquement et si bien que les automobilistes considèrent le McLaughlin-Buick non seulement comme un bel automobile, mais aussi comme un sage placement.

Votre auto est encore un symbole de vos standards . . . possédez l'auto que le monde respecte. Vous ne pouvez vous tromper avec un McLaughlin-Buick — *vous n'avez jamais pu vous tromper.*

McLaughlin-Buick donne des milles plus nombreux et meilleurs

grâce aux importantes caractéristiques de qualité suivantes:

* *Les étoiles indiquent les caractéristiques demandées par les automobilistes lors de l'enquête de McLaughlin-Buick dans tout le Canada.*

NOUVEAU MOTEUR HUIT EN LIGNE. Le moteur est coussiné au caoutchouc en cinq points de suspension, donnant souplesse et stabilité.*

NOUVELLES CARROSSERIES PAR FISHER de dessin "Wind-Stream", superbes—spacieuses*—et avec capitonnage de style nouveau.*

NOUVELLE VENTILATION FISHER SANS COURANT D'AIR (individuellement Contrôlée). Elle donne à chacun la ventilation désirée, sans incommoder les autres occupants.*

NOUVEAU CADRE DE TYPE EN X, très rigide et durable—plus la Commande par Tube de Torsion de McLaughlin-Buick—donnant un aplomb exceptionnel sur la route* et une longue durée.

NOUVELLE VITRE DE SURETE* —équipement régulier dans le pare-brise et les ventilateurs de tous les modèles.

NOUVEAUX AMORTISSEURS AUTOMATIQUES*. Ils contrôlent le roulement automatiquement et assurent un réel confort.

CONTROLE D'EMBRAYAGE AUTOMATIQUE. Avec le Syncro-Mesh à Deuxième Silencieuse* et Roulement Libre Contrôlé, il donne une grande facilité de conduite.

CE QUE 30,000 AUTOMOBILISTES NOUS ONT DIT

"Le Guide de l'Acheteur d'Automobile", que voici raconte notre récente consultation des automobilistes canadiens et donne des renseignements précieux pour l'achat de votre prochain auto. Envoyez le coupon pour un exemplaire gratuit:

Customer Research Dept.,
General Motors Products of Canada, Limited,
Oshawa, Ont.

Nom .....

Adresse .....

M-7BF

QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY CO., LIMITED
279 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

B.-J. KEENAN, La Tuque, Qué.

McLAUGHLIN-BUICK HUIT

2e JOUTE HOTEL-DE-VILLE VS J.N.C.

Les deux aspirants au championnat de la ligue de Pierre Lachance et à la coupe de la Brasserie Boswell se rencontreront ce soir à l'Aréna pour continuer la série de détail — L'Hôtel-de-Ville a déjà une victoire à son crédit, ayant battu le J. N. C. au score de 2 à 1 lundi dernier — Une série de 2 dans 3.

LA JOUTE A 8.00 HEURES

La deuxième joute de la série pour le championnat de la ligue des Bons Sports et la coupe de la Brasserie Boswell qui en est l'emblème aura lieu ce soir, à l'Aréna, entre le club Hôtel de Ville et le J. N. C. Une forte assistance est attendue pour la circonstance, étant donné que cette partie pourrait être la dernière de la série. L'Hôtel de Ville a en effet gagné la première joute contre le J. N. C. la semaine dernière avec un score de 2 à 1 et s'il répétait sa victoire, le championnat et la coupe Boswell lui seraient assurés, la série étant de deux parties dans trois. La lutte contestée que le J. N. C. a faite aux vainqueurs, lundi dernier, laisse prévoir cependant qu'il n'abandonne pas aussi facilement ses aspirations au championnat du circuit Lachance et les supporteurs de la ligue ont une partie des plus intéressantes en perspective. Voici quels seront les alignements des deux clubs : —

Hôtel de Ville : — Buts, Cornell, défenses, Trudel, Guay, centre, Marceau,, ailes, Taillon et P. Morin. Substituts : Hôtel de Ville, Brière, L. Côté, M. Côté, Cantin, Cornell, Pichette, Cloutier.

J. N. C. : — Buts, Courteau, défenses, J. Graham, Paquet, centre, S. Graham, ailes, Latulippe et Ratté. Substituts : J. N. C. : — Drolet, Cloutier, Poitras, B. Graham, Carpentier et Paquet.

La joute commencera à 8 heures précises.

Après cette partie, le Notre-Dame des Victoires et le Bourgeois, de la ligue Montcalm, joueront une partie d'exhibition.

L'ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée des gouverneurs de la ligue Canado-Américaines convoquée pour hier afin de discuter du protêt du Québec au sujet de la présence de Kinsella sur l'alignement des Aigles lors de la première joute à New-Haven a été remise à quinze jours. Lors de la joute à Providence, le président Dooley se fit blesser à la figure par un coup de hockey et les propriétaires du Québec, afin de l'accommoder, lui ont télégraphié pour lui dire qu'ils étaient prêts à remettre l'assemblée à plus tard au cas où il serait pas disposé à faire le voyage par suite de cet accident. Le président Dooley a répondu en remerciant MM. Jobin et Garneau de leur courtoisie et accepta de remettre le meeting à plus tard.

ECHECS DU QUEBEC A PHILADELPHIE ET A N.-HAVEN EN DEUX JOURS

New-Haven, Conn., (P.C.) — Les Castors de Québec ont été repoussés plus au fond dans la dernière position de la ligue Canado Américaine quand les Aigles de New-Haven les ont battus au score de 4 à 1 hier soir. Ce fut une dure rencontre, beaucoup plus contestée que le score l'indique. Les Castors furent aussi brillants à l'attaque que les vainqueurs mais le gardien de buts des Aigles, Roberts, afficha une performance sensationnelle et annula les plus beaux efforts des visiteurs. Convey et Kinsella comptèrent pour le New-Haven dans la première période et McIntyre scora pour les Castors dans la troisième pendant que les Aigles en enregistraient deux nouveaux grâce à Pringle et à Speyer. Deux joueurs du New-Haven manquaient sur l'alignement, Radley et Paul Paddon étaient malades.

ALIGNEMENT

New-Haven:		Québec:
Roberts	Buts	Lamontagne
Speyer	Défenses	Frew
Pringle		Molyneaux
Keating	Centres	Lowrey
Jeremiah	Ailes dr.	McIntyre
Convey	Ailes g.	McCabe

Substituts— New-Haven: Picketts, Kinsella, King, Doran.

Substituts— Québec: Dubé, Ward, Toupin, Callighen et Arnott.

Officiels: Stewart et Shay.

SOMMAIRE

Première période

1. New-Haven: Convey (Pringle)..... 6.21
2. New-Haven: Kinsella (King)..... 8.17

Punition: Frew.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Molyneaux et Lawrey.

Troisième période

3. Québec: McIntyre (Lowrey)..... 8.35
4. New-Haven: Pringle..... 11.59
5. New-Haven: Speyer..... 15.40

Punitions: Convey, Arnott (10 minutes).

Philadelphie.—Samedi soir les Philadelphie Arrows regagnèrent la première position de la ligue, Canado-Americaine en battant les Castors de Québec aux score de 4 à 2 après une partie excitante au possible.

Un point compté par Conn avec l'aide de Hudson, au milieu de la première session, a donné un premier avantage aux Arrows. Ils augmentèrent cet avantage d'un autre point vers la fin de la deuxième période, lorsque Hudson compta sur la passe de Conn.

Les Castors attaquèrent vigoureusement en dépit de la rapidité et de la solidité du Philadelphie, et, après sept minutes de jeu dans la troisième session, alors que les Arrows semblaient assurés de conserver leur avance, Jerry Lowrey contourna la cage de Lamontagne, fit une raide course d'un bout à l'autre de la patinoire pour aller compter le premier point des Castors.

Mais moins de trois minutes plus tard, les leaders du circuit Dooley reprenaient le terrain perdu par l'entremise de Pratt qui eut un "break" à la défense, et descendit rapidement pour scorer.

Lowrey, qui était un peu partout sur la glace, répéta sa course fructueuse du début de la période, mais chargea Arnott de passer le puck en arrière de Cude Arnott ne fit pas d'erreur et les Arrows n'avaient plus qu'un point davance.

Vers la fin de la partie, cependant, Nichols scora sur une passe Collings.

Québec		Philadelphie
Lamontagne	Buts	Cude
Frew	Déf	Nichols
Moyneaux	Centre	Peters
Lowrey	Centre	Pratt
McCabe	Ailes	Wilson
McIntyre	Ailes	Collings

Substituts Québec: Dubé, Ward, Toupin, Arnott, Callighen et Giroux.

Substituts Philadelphie: Anderson, Boyd, Hudson, Conn, Phillips, Desmarais et McGoldrick.

Arbitres: Shaver et Stevenson.

SOMMAIRE

Première période

1—Arrows, Conn (Hudson)..... 9.11

Punitions: Fre, Conn et Pratt.

Deuxième période

2—Arrows: Hudson (Conn)..... 15.22

Punitions: Pratt, Molyneaux, Frew et Nichols.

Troisième période

3—Québec: Lowery..... 7.31
4—Arrows: Pratt..... 9.37
5—Québec: Arnott (Lowrey)..... 10.29
6—Arrows: Nichols (Collins)..... 17.02

Punitions: Hudson, McGoldrick, Lowrey Toupin, Ward et Nichols.

LE HOCKEY

SAMEDI

La N. H. L.

Canadiens 2 ; Montréal 2.
Americans 1 ; Toronto 5.

Canado-Américaine

Québec 2 ; Philadelphie 4.

Internationale

Windsor 1 ; Buffalo 5.

N. H. L., HIER SOIR

Americans 1 ; Détroit 1.
Rangers 4 ; Chicago 1.

Canado-Américaine

Québec 1 ; New-Haven 4.
Boston 2 ; Providence 3.

Internationale

Windsor 3 ; Syracuse 8.
Buffalo 0 ; Cleveland 1.

Railway-Paper

C. N. R. 2 ; Soleil 1
C. P. R. 1 ; Anglo 2.

Ligue de Beauce

Beauceville 0 ; Ste-Marie 0.

Les Universités

U. de Montréal 3 ; Bishop's C. 3.

Amateurs (Série Allan)

Timmins 3 ; Noranda 5.
(Timmins gagne la ronde 10-7).

Mont-Royal

Lafontaine 6 ; Champêtre 0.

(Suite à la page 10, 4e col.)

Le Henri Drolet vs le St-Louis

Le club "Henri Drolet" a défait hier le "St-Louis" par un score de 4 à 2. Lors d'une première rencontre le "St-Louis" avait défait son adversaire par un score de 10 à 1, puis avait gagné la deuxième partie par défaut. Hier, les étoiles de la partie du côté du club vainqueur furent Taillon, Thivierge et Garneau. Raymond Drolet, dirigeait le Club "Henri Drolet" et M. André Drolet, un des joueurs du club vainqueur qui n'avait pas l'uniforme hier était l'arbitre. On dit qu'il fut tout de même très impartial. Les deux clubs parlent de se rencontrer de nouveau au terrain du parc Victoria.

Le rugby

Toronto, 27. — (P.C.)—Un bulletin émis par la commission des règlements de la Canadian Rugby Union, en session annuelle ici, annonce qu'aucun changement important ne sera fait dans les règlements du rugby canadien d'ici trois ans, afin d'unifier ce jeu dans tout le Canada.

ECONOMIQUE

● Les épreuves de laboratoire, en plus des investigations sans fin parmi ceux qui s'en servent, prouvent que la **"LAME BLEUE"** est la méthode la plus économique de se raser. Vous vous rasez mieux et plus de fois pour la même somme. Constatez-le vous-même en premier lieu. Rasez-vous avec la **"LAME BLEUE"** et économisez.

La Lame Bleue est faite en sus de la Lame Gillette régulière vendue dans le paquet vert.

LE C. N. R. BAT LE SOLEIL

Dans la dernière joute régulière de la ligue Railway-Paper hier après-midi, à l'Aréna — Comme résultat le C. N. R. jouera contre le Soleil dans la série de championnat — Défaite des leaders par 2 à 1 — L'Anglo défait le C. P. R. par le même score.

POSITIONS FINALES DES CLUBS

Détenteur, pendant quelques minutes, de la seconde position qui devait lui assurer le droit de participer à la série de championnat de la ligue Railway-Paper avec le Soleil, comme résultat de sa victoire au score de 2 à 1 sur le C.P.R., hier après-midi, l'Anglo-Pulp s'est vu enlever d'un coup la position et le droit au détail quand le C.N.R. arriva après lui sur la glace pour battre le "Soleil" par un score identique et garder la seconde place qu'il détenait auparavant par une marge d'un point. Etant donné que ces deux parties d'hier étaient les dernières de la cédule régulière du circuit leur résultat devait être définitif dans le classement des clubs et plusieurs milliers de personnes vu la longue lutte engagé entre le C.N.R. et l'Anglo Pulp prendre fin avec l'élimination de l'équipe des Moulins par la mince marge d'un point. A la suite de ces parties le classement des clubs se lit ainsi.

	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
Le Soleil	9	4	2	59	28	20
C.N.R.	9	5	1	37	38	19
Anglo Pulp	8	5	2	33	31	18
C.P.R.	1	13	1	19	52	3

A partir de dimanche prochain on verra donc le Soleil et le C. N. R. s'engager dans la série pour le championnat du circuit et l'on anticipe une lutte mouvementé entre les deux aspirants aux honneurs.

Il faut dire aussi que les dernières parties régulières ont été passablement mouvementées. La première surtout qui offrait le C. P. R. à l'Anglo Pulp. Cette partie donna lieu à un incident semblable à celui du 25 décembre dernier alors que l'Anglo Pulp avait refusé de revenir sur la glace pour continuer la joute en manière de protestation sur une décision au sujet d'un point. Hier cependant ce fut le C. P. R. qui quitta la glace après une longue discussion pour un point qui aurait bien été compté d'après bon nombre de spectateurs qui se trouvaient près du filet de l'Anglo Pulp. Le lancer d'un joueur du C. P. R. aurait porté le disque dans le fond du filet d'où il serait rebondit sur la jambière de Massicotte qui semba avoir paré le coup en bloquant de biais dans un geste qui pouvait l'aider à saisir le retour du disque sans que les arbitres Me Kinnon et Martineau s'en aperçoivent. De fait, ils ne virent rien puisqu'ils n'accordèrent pas le point, mais l'escouade rouge, appuyée par les applaudissements du public qui lui était favorable sans l'ombre d'un doute ne voulut pas abandonner la partie si facilement. La discussion s'engagea vivement. Le juge de buts décida d'allumer la lumière rouge et le score fut mis 2 à 2 sur le tableau électrique mais l'on décida de revenir à la première idée et de ne pas accorder le point. Le C. P. R. se retira alors en majorité de la glace pendant que le public l'applaudissait, chose qui est à remarquer. Les gars de l'escouade rouge furent cependant assez sportifs pour revenir continuer la partie et soutinrent vaillamment les hostillités jusqu'à la fin . Cet incident s'était produit au début de la troisième période alors que l'Anglo Pulp menait au score de 2 à 1 mais les ex-champions avaient affaire à des forces mieux préparées pour la circonstance. Pendant que l'Anglo avait son équipe au complet, le C. P. R. n'avait en effet qu'un seul substitut et l'effort exigé des réguliers devait fatalement les épuiser avant l'adversaire. Le C. P. R. fit tout de même une belle lutte et à le voir commencer les hostillités à vive allure pendant que l'Anglo prenait du temps à se dégourdir on aurait plutôt cru que c'était la position de l'escouade rouge qui était en jeu.

La partie n'était pas vieille encore de deux minutes que Adolphe Chevalier décrochait, de la ligne bleue un de ses durs lancers habituels qui prit Massicotte totalement au dépourvu. Il fallut plusieurs minutes au club des Moulins pour se remettre d'aplomb mais à la fin de la première période Banville commença à voir plus souvent auprès de lui les avants de l'Anglo qui le bonbardèrent sans merci. Finalement une longue mêlée se produisit aux abord de son filet et dans la chaleur de l'action, O'Connell, de l'Anglo et Gagné, du C. P. R., firent mine d'en venir aux poing à quelques pieds du filet du C. P. R. L'arbitre McKinnon appela alors le jeu sans cependant prendre aucune autre décision et remit la rondelle au jeu près de Banville et Munroe put attrapper aisément une double passe de O'Connell à Quinn pour égaliser le score.

Amy donna l'avantage à l'Anglo Pulp dès le début de la seconde période et la partie se continua à vive allure sans autre incident que celui de la troisière période sur le point réclamé par le C. P. R.

Anglo Pulp		C. P. R.
Massicotte	buts	Banville
J. Leclair	défenses	Gagné
Nadeau	défenses	Power
Henri	centres	P. Rousseau
Gravel	ailes	Chevalier
Amy	ailes	Larochelle

Substituts : Anglo : Quinn, O'Connell, Munroe, Keiler, Duffy.

C. P. R.: Sauvageau.

1ère période

C. P. R. : Chevalier 1.45
Anglo Pulp : Munroe (Quinn, O'Connell) 19.10
Punitions : Gagné et Nadeau.

2e période

Anglo Pulp : Amy 1.40
Punitions : Dave Power, Munroe, Nadeau.

3e période

Aucun point.
Punitions : Nadeau , Jos. Leclair, Dave Power.
Arbitres : Dr Mc Kinnon et A. Martineau.

SOLEIL-C.N.R.

Dans la seconde joute, le C.N.R. a profité de la désorganisation des lignes d'assaut du Soleil pour enregistrer sur les leaders du circuit une autre victoire au score de 2 à 1. Privé des services de Pit Verret, le coach Harvey n'avait que la ligne Gérin, Tondreau et Lavoie intacte et encore, Gérin se ressentait-il des fatigues d'un voyage du club de Laval au Nouveau-Brunswick en fin de semaine. Sur la seconde ligne il fallut remplacer Verret par Vincent Gauthier qui avait fait également le voyage du Laval à Edmundston tandis que Jobin et Cloutier ou Miville jouaient sur les ailes.

La partie était à peine commencée qu'une longue discussion s'engea au bout de deux minutes de jeu lorsque Lachance compta pour le C.N.R. après un hors-jeu que l'arbitre sifla au moment où le disque atteignait le fond du filet. Martineau qui était resté seul pour arbitrer cette partie essuya encore un orage mais le point fut accordé quand même.

C'est encore Lachance qui compta le deuxième point, sur une passe de Desjardins vers le milieu de la seconde période à la suite d'une vive attaque conre Cauchon et aussitôt après, Jobin et Cloutier ripostaient pour compter le premier point du "Soleil". Le score en resta là et les attaques des deux côtés vinrent se briser devant Turgeon d'un bord et Cauchon de l'autre. C'était la quatrième fois, depuis le début de la saison que le Soleil se faisait battre et sa défaite a causé une assez forte surprise à ses partisans.

Le C. N. R. mériatit bien sa victoire cependant et si l'on en juge par les dernières performances de ce club, l'issue de la série de championnat est susceptible de bien des surprises.

Alignement et Sommaire

Le Soleil		C. N. R.
Cauchon	buts	Turgeon
Beaumont	défenses	Morissette
Beaumont	défenses	McGee
Leclair		Morissette
Lavcie	centres	Mulloy
Tondreau	ailes	Paquet
Gérin		Lachance

Substituts: Le Soleil: Jobin, Cloutier, Gauthier, Miville.

C. N. R. : Hamel, Nadeau, Fleming, Desjardins.

1ère période

C. N. R. : Lachance 2.20
Punition : Malloy.

2e période

C.N.R.: Lachance (Desjardins) 11.45
Le Soleil: Jobin (Cloutier) 12.30

3e période

Aucun point
Aucune punition.
Officiels : Adj. Huot et J.-P. St-Pierre.

Défaite du Laval

Les Etudiants en Droit de Montréal ont battu ceux de la même faculté de l'Université Laval auscore de 3 à 2 samedi soir à l'Aréna. Martel a joué une grande partie devant le filet des Montréalais dont une bonne part de la victoire lui revient. Après la partie il y eut une réception en l'honneur des visiteurs.

LE TORONTO SOLIDE EN 1ERE PLACE

Montréal, (P.C.). —La certitude de voir les Toronto Maple Leafs rester en tête de la section canadienne de la N. H. L. où ils paraissent aujourd'hui avoir toute la situation entre leurs mains se fait si forte chez les amateurs que l'intérêt du public les délaisse momentanément pour surveiller le duel qui se livre entre les leaders de la division américaine. Les artilleurs de Connie Smythe renforcissant graduellement leur attaque à mesure qu'ils approchent de la série de détail ont écrasé de nouveau les New-York Americans au score de 5 à 1 samedi soir pour augmenter leur avance en tête de la section canadienne à neuf points pendant que les Maroons et les Canadiens annulaient au score de 2 à 2.

En pleine force maintenant avec le retour de Andy Blair guéri complètement de ses blessures, les Leafs peuvent s'assurer définitivement la première position pour le reste de la campagne cette semaine même. Ils jouent contre les Canadiens deux fois, mardi à Toronto et jeudi à Montréal puis rencontrent les Maroons à Toronto samedi.

Les hommes de Smythe comptèrent les premiers contre les Americans, ce qui est ordinairement suffisant pour donner un "punch" victorieux aux détenteurs de la coupe Stanley.

Joe Primeau s'est mis en évidence avec deux points et un assist. Alex Levinsky, le lourd joueur de défense des Leafs, a joué une partie sensationnelle. Il a aussi fourni un point et contribué à l'un ces buts de Primeau dans le plus beau jeu de la soirée. Harvey Jackson eut aussi un but et un assist, et Andy Blair, qui endossait l'uniforme pour la première fois depuis quatre semaines, fournit un assist à Clancy, dans la deuxième période.

Johnny Sheppard, allongé couche des Americans, prit Chabot en défaut pour compter le seul point de son club, à bonne heure, dans la dernière période, alors que Red Horner était au pénitencier. Wasnie et Normie Himes figurèrent dans les assists.

Montréal, 27. (P.C.)— Une salle comble a vu Maroons et Canadiens annuler, samedi soir au score de 2 à 2, au Forum. Les Maroons, en retirant un point de cette partie nule ont affirmé leur position en deuxième place, dans la section canadienne, cependant que les Habitants ne sont plus qu'à trois points des Americans. qui sont en troisième.

Johnny Gagnon scora le premier point des Canadiens, au milieu de la première période, après que Morenz eut descendu à toute vitesse sur l'aile gauche, et attiré les défenses à lui pour expédier le Puck à Johnny qui sut quoi faire avec Dave Kerr.

En douze secondes, les Maroons comptèrent deux points, après huit minutes de jeu, dans la deuxième période, par l'entremise de Trottier et Robinson. Le vétéran Sylvio Mantha partit de la ligne bleue des Canadiens pour aller égaliser le score vers la fin de la période.

Les Americans qui cherchent à conserver la troisième position en avant des Canadiens ont réussi à mettre un autre point à leur crédit en annulant hier avec les Red Wings de Détroit au score de 1 à 1. Les Wings prirent l'avantage à la seconde période sur un point de Doug Young et Red Jackson égalisa le score qui en resta là.

Les Wings n'ont pas souvent permis à un adversaire d'annuler sur leur propre glace et les Rangers en ont profité pour faire un gain en battant le Chicago au score de 4 à 1. Teddy Graham compta pour les Hawks dans la première période et ce n'est pas avant la dernière session que les Rangers réussirent à trouver le fond du filet du Chicago; quand ils l'eurent trouvé cependant ce fut pour y loger le disque quatre fois. Bill Cook compta deux points sur des passes de Frank Boucher puis Dutch Keeling et Boucher mirent les autres à leur crédit.

SUCCES DE L'ACADEMIE COMMERCIALE

Une foule de plus de quatre milles personnes a assisté au grand Festival Sportif de l'Académie Commerciale samedi après-midi à l'Arena et l'organisation a enregistré, comme on s'y attendait, un succès sans précédent.

Parmi les principales attractions au programme notons les deux parties de hockey dont la première s'est terminée par la victoire de l'Académicien sur le C. N. R. au score de 6 à 5, tandis que le High School et le Capitol annulant au score de 2 à 2 dans la seconde. Voici les sommaires de ces deux parties :

ACADEMIE--C. N. R.

Première période

1—Académie, Pettigrew. (Parrot et Chevalier).
2—C. N. R., Malloy (Derjardins).
Punitions : Desjardins et Côté.

Deuxième période

3—C. N. R., Lachance
4—Académie, Hamel (Gauthier)
5—C. N. R., Lavoie (Morissette)
6—Académie, Chevalier (Larochelle)
Punition : Albert Paquet.

Troisième période

8—C. N. R, McGee
9—Académie, Guay (Dubé et Chevalier).
10—Académie, Larochelle
11—C. N. R., Fortin

CAPITOL-HIGH SCHOOL

Première période

1—High School, Trakas
Punitions : Robertson, Carette, Parrot, Savard et Plourde.

Deuxième période

2—Capitol, Pettigrew
Punitions : R. Dion (2), Trakas.

Troisième période

3—Capitol. Pettigrew, (Guay).
4—High School, Robertson, (Trakas).
Punitions : Miller, Savard et Pettigrew.

Dans la course de deux milles pour le championnat de la ville, René Houde est encore sorti vainqueur en courant la distance en sept minutes et trois secondes. Marcel Giguère, de l'Université Laval, se classa second, Henri Tremblay et Gérard Roy se sont vus concéder la troisième place.

Alphonse Turgeon, Edouard Houde, Rosario Rousseau et Armand Croteau ont abandonné après le 20e tour.

— o —

Ferland Labrie a gagné le championnat de l'Académie, franchissant le mille en 3 minutes et 30 secondes. Omer Pouliot s'est classé deuxième, douze secondes plus tard.

Fernand Labrie a aussi décroché le championnat du cours secondaire, cependant que Gérard Dion remportait les honneurs de la course des classes commerciales.

Partie nulle

Sherbrooke. (P. C.) — Le Bishop et l'Université de Montréal ont annulé au score de 3 à 3 hier.

LA CANADO-AMERICAINE

Positions des clubs après les parties d'hier:

	J	G	P	N	PP	PC	PTS
Philadelphie	35	19	9	7	103	71	45
Providence	36	21	11	4	94	79	46
Boston	34	14	14	6	90	81	34
New-Haven	34	12	19	3	67	91	27
Québec	37	10	23	4	78	110	24

A SANDY BANKS

Les honneurs de la journée d'hier, au concours de sauts en skis de "Sandy Banks", sont allés à Jacques Taché qui, pour les trois épreuves, a conservé une moyenne de 19.5. Taché a exécuté le plus long saut de tous les concurrents, soit 92 pieds à la troisième épreuve. Voici le résultat de chaque épreuve:

Taché	85	87	92	19.5
Pruneau	85c	89	90	18.48
R. Godin	84	85	87c	18.425
P. Godin	72	84c	73	17.60
Noël	67	66	66	16.875
Blais (P.)	54	69	65	16.40
Shreiber	88c	91c	91c	2.50
Blais	71c	85	—	2.50

(c) — Chute.

Granites vs Sherbrooke

Le président Carbonneau de la ligue Nationale nous annonce ce matin, que le Sherbrooke viendra jouer à Québec mercredi soir contre les Granites au lieu du La Tuque, dans la seconde ronde de la série éliminatoire pour la coupe Allan. Les Granites ont idéjà gagné la première en éliminant l'Ile Maligne et ils vont maintenant tenter de faire la même chose avec le Sherbrooke. La deuxième partie de cette série au total des points aura lieu mardi prochain à Sherbrooke.

Victoire des Timmins

Noranda. — Les Timmins Seniors ont gagné la série contre le Noranda au score total de 10-7 dans la première ronde éliminatoire du nord de l'Ontario pour la coupe Allan.

Au Y. M. C. A.

Le National, de Montréal, à battu le 57th Battery, de la ligue de balle au panier de la Cité au score de 40 à 37 samedi soir au Y.M.C.A. Les visiteurs ont été chanceux surtout sur les "Free throws" qu'ils ont répetés 12 fois sur 19 tandis que les Québecois avaient l'avantage sur les paniers.

UN AUTRE TROPHEE AUX ZOUAVES

Le Zouave a capturé d'une manière définitive le trophée du C.N.R. dans la course de trois milles hier, grâce surtout à Eloi Tremblay qui s'est encore une fois classé premier en abaissant d'une minute le record québecois du trois milles qu'il franchit en 19 minutes et 15 secondes.

Dix-sept concurrents ont pris le départ, rue Kitchener, pour suivre Holland, chemin St-Louis, Grande-Allée et rue St-Louis jusqu'au Château. Trois clubs étaient représentés et se sont fait une lutte assez serrée au début. Puis l'expérience, la vitesse et l'endurance mirent aux prises Dumont, Turgeon, Latné, Morency, Hébert et Corbett. Eloi Tremblay ne fut jamais en danger et entra un gros demi-mille en avant de Dumont.

Voici le classement des équipes :

Le Zouave :

E. Tremblay	1
Ph. Hébert	4
Art. Morency	5
	10

Le Huron

L. Dumont	2
L. Turgeon	3
A. Chartier	9
	14

Le Montcalm :

J. Corbett	7
W. Lyons	10
J. Lyons	13
	30

Le classement définitif se fit comme suit :

1	Tremblay, Eloi, Zouave	19.15
2	Dumont, L., Huron	20.02
3	Turgeon, L., Huron	20.20
4	Hébert, H. Zouave	20.21
5	Morency, Arth., Zouave	20.29
6	Lainé, Clis.-H., Zouave	20.35
7	Corbett, John, Montcalm	21.09
8	Frigault, Mce, Zouave	21.12
9	Chartier, Alb., Huron	21.22
10	Bolduc, L., Zouave	21.4.
11	Lyons, W., Montcalm	22.06
12	Lavoie, J., Huron	22.35
13	Sioui, Jules, Zouave	23.11
14	Ruel, J.-B. Huron	24.25
15	Lyons, J., Montcalm	24.54
16	Laliberté, Huron	25.27
17	Wright a abandonné.	

Juge du départ : Rosaire Myrand. Chronométreur : Ernest Feltetier. Arbitre : J.-Geo. Julien. Juges d'arrivée : Nap. Belleau, F. Gauvin, A. Chamberland, A. Lefebvre, A. Comte et D. Persault. Starter : Montagnard, de Montréal. Secrétaire : le lt-col. Roland Croteau.

Championnat au McGill

Montréal. — L'Université McGill a gagné pour la troisième année le championnat de balle au panier intercollégial en battant l'Université Queen's au score de 47 à 25.

Le curling

Montréal. (P. C.) — La Quebec Challenge Cup a été gagnée par les curlers de Ste-Anne-de-Bellevue comme résultat de la victoire des curlers de cette ville sur ceux de Buckingham au score de 34-30 en fin de semaine.

"Rien comme Palmolive pour se raser avec confort

RIEN comme Palmolive pour se raser avec confort. Parce que l'huile d'olive dans la Crème à Raser Palmolive adoucit et assouplit la peau. Les hommes la préfèrent parce qu'elle procure une apparence soignée, un visage frais et dispos. Pour une barbe rase, nette et confortable il n'y a rien comme Palmolive. Voici ses avantages:

1. Produit 250 fois son volume de mousse.
2. Adoucit la barbe en une minute.
3. Tient 10 minutes sur la peau sans sécher.
4. Maintient droit le poil sous l'attaque du rasoir.
5. Sa composition d'huiles d'olive et de palme supprime le feu du rasoir.

FABRIQUEE AU CANADA

Crème à Raser Palmolive

2035F

BELLES ATTRACTIONS AU FESTIVAL DES EMPLOYES CIVILS JEUDI SOIR

Trois jours seulement nous séparent du grand festival sportif de l'Association des Employés Civils et l'organisation compte sur une vaste assistance pour cette démonstration sportive qui aura lieu jeudi soir, à l'Aréna. Il faut dire que l'excellence du programme qui est préparé pour cette circonstance justifie amplement les espérances des organisateurs et le festival de l'A. S. E. C., cette année, s'annonce comme un événement de plus grande envergure que jamais et dont le succès éclipsera tout ce qu'on a vu jusqu'à présent.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, parmi les attractions au programme il y aura deux numéros qui susciteront un intérêt tout particulier et qui son susceptibles d'attirer à elles seules une foule de plusieurs milliers de personnes dans l'édifice du Parc Victoria. Ce sont la joute de hockey entre le La Tuque et le "Soleil" et les numéros de patinage de fantaisie avec Mlle Charlott. Le La Tuque qui viendra jouer contre les leaders de la ligue Railway-Paper n'est rien autre que la populaire équipe que les Québecois désignait sous le nom de "Loups du Nord", au temps de la ligue Provinciale de hockey. On retrouve sur l'alignement les noms de Bolduc, Hamahan, Braithwaite, Mongrain, L. Lajoie et R. Lajoie, Wilkins, Genois, et deux nouveaux venus, Lapointe et Rioux.

Pour ce qui concerne le patinage de fantaisie, le nom de Mlle Charlott seul est une garantie de la qualité de cette attraction. Miss Charlott aura avec elle les meilleurs artistes du Quebec Winter Club qui ont remporté un si franc succès lors de la récente démonstration de patinage à l'édifice de l'avenue Laurier et les sept numéros que les spectateurs verront au festival de jeudi ne manqueront pas d'être vivement appréciés.

Les billets pour le festival sont en vente chez Jos. Hunt, Edgar Langlois, Napoléon Côté et René Dion.

Proclamant les gagnants du Concours Cigares Webster POUR JANVIER

$500.00 de prix en argent

Le nombre total de tous les cigares, produits au Canada, sur lesquels des droits d'accise ont été payés en Janvier, s'élève, d'après le chiffre officiel du Bureau du Revenu de l'Intérieur, à 3,965,735.

Les personnes dont les noms suivent ont envoyé les réponses qui se rapprochent le plus du chiffre officiel et sont les gagnants du concours:

1er Prix $200.00

Willard Kettle, 14 Palmerston Square, Toronto.

2e Prix $100.00

J. D. Price, 796 Warsaw Avenue, Winnipeg, Manitoba.

3e Prix $50.00

Lionel Leblanc, 1402, rue Plessis, Montréal.

4e Prix $25.00

Mrs. B. Forsayeth, 130 Markland Street, Hamilton, Ont.

$5.00 aux personnes suivantes:—

H. Richard, 105 Blacknurn Avenue, Ottawa; Donat Millard, 1601 rue Viau, Montréal; P. Joseph, 161 Bernard Ouest, Apl. 3, Montréal; Alf. Ferns, 2 Cedar Avenue, Toronto; John Ballis, 69 William Street, Hamilton, Ont.; A. Serviss, 22 Main Street, Moose Jaw, Sask.; E. Mineau, 5066, Christophe Colomb, Montréal; L. Beaudin, 5, 4me Avenue, Lachine; L. B. Boyle, 361 Tecumseh Avenue, London, Ont.; E. O'Brian, 339, 6me Avenue Ouest, Calgary, Alta.; E. Mousseau, 1468, Montcalm, Montréal; Geo. Bollard, 2051 Dorion, Montréal; Alex Magnacco, 66 Grace Street, Toronto; J. E. Lacouisse, 616 Bonaventure, Trois-Rivières; B. J. Norris, 1171 James Street, North Battleford, Sask.; Léandre Trudelle, 66 Chateauguay, Québec, P.Q.; J. C. Edwards, R.R. 1, Cumberland, Ont.; Lucien Dion, 1632 Lagauchetière Est, Montréal; J. E. Smith, 459 Dundas Street, Woodstock, Ont.; W. Laporte, 6851 St. Denis, Montréal; H. Mercier, 89, 15me Avenue, Lachine, Que.; Emile Fraser, 101 Osnington Avenue, Ottawa, Ont.; H. A. Hancock, 266 Wright Avenue, Toronto, Ont.; Albert Vidal, 8236 Lajeunesse, Montréal; Miss May Martin, 221 9me rue, Saskatoon, Sask.

Un autre concours est maintenant en marche pour le mois de février, et, de nouveau, vous avez la chance de gagner votre part des $500 de prix en argent, qui seront donnés à ceux dont l'estimé se rapprochera le plus du total officiel de cigares, sur lesquels on payera droit d'accise en février 1933. Le nombre total en février 1932 était de 8,154,663.

Rappelez-vous que vous pouvez envoyer autant d'estimés que vous voulez à condition que chaque estimé soit accompagné de CINQ BANDES DE CIGARES WEBSTER. Envoyez vos estimés avant minuit le 28 février, à CONCOURS CIGARES WEBSTER, Casier Postal 1080, MONTREAL.

AVIS IMPORTANT:—Les gagnants du concours de février seront proclamés dans ce journal le ou vers le 20 mars prochain.

Cigares Webster MAINTENANT 5¢

PLUSIEURS LOGEMENTS QUI ETAIENT VACANTS SONT MAINTENANT LOUES GRACE A UNE ANNONCE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, CES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENT POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraitre dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (ltée) 138, 5e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.	6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271, St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ART., 16, ave. Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél.	5862
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS. COTE (ltée):	
Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél.	2-3130
Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 40, Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE P.-EDM., 152, St-Jean. Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243, St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114, 14e rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4e ave., Québec-Ouest. Tél.	2-4790s 11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557½, St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470, rue St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, rue St-Joseph. Tél.	3-0738
357, rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport	
GIROUX ADELARD, 91, 6e rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE EM., restaurateur 129, Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJ., 109, avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-1773
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e rue. Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B.P. 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., pharmacien, 22, Côte du Palais. Tél.	2-4870
PAGEAU J., 595, de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297½, 1ère avenue. Tél.	4-0134
ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, ave Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.	6763
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" Tél.	7131

AGENTS

AGENTS DE PORTRAITS, écrivez pour catalogue et les prix. Vous pouvez gagner un bon salaire. United Art, Toronto 2. 27déc-48fs-1b

AGENTS DEMANDES. On demande des bons agents pouvant faire la sollicitation. S'adresser à 16, rue Latourelle, tél.: 3-0824 20fév-6fs-1r

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS "Chopper" et femelle blanche à vendre. S'adresser à 354 St-François.

JEUNE CHIEN policier à vendre, pure race. S'adresser à 32, Ste-Marguerite. 23fév-3fs-3b

POUSSINS D'UN JOUR à vendre, Leghorns blanches, premier choix, aussi nous nous occupons de faire couver les œufs. Moise Trudel, Charlesbourg-Ouest, tél.: 4-5297. 25fév-2fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 28jan-26fs-5r

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt Colonette, 8, Collins, tél.: 2-1398. 21fév-20fs-5b

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Laval. 21fév-6fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 1187; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 2fév-26fs-5f

APPARTEMENTS A LOUER, 145, 147, Scott, 5-6 chambres, chambre bain en tuile planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser tél.: 2-3011 ou 2-8792 24fév-26fs-5r

APPARTEMENTS DEMANDES

FLAT DEMANDE 2 pièces meublées, chauffées, éclairées, cuisine et chambre à coucher avec eau gaz, pour couple sans enfants, prix modéré. Ecrire Casier 308 "Le Soleil". 25fév-2fs-6b

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, Côte de la Montagne, Québec. 13fév-26fs-7r

MARCHANDS! PARTICULIERS. Nous nous occupons de négociations de prêts et de règlements de toutes difficultés financières. S'adresser Canadian Finance, 267, St-Paul, chambre 310. 25 fév.-8f-7b

Crédit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 2-4-6-8-9-11-13-15-16-18-20-22-23-25-27fév. 1mars-7r

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-2459. 25fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 24fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 tonnez 2. 15fév-26fs-7r

ARTICLES DE MENAGE

MENAGE A VENDRE, set de chambre, boudoir, lits, chaises, cadres, garde-robes, antique et autres, poêle à gaz, prélarts, etc. S'adresser 43, d'Aiguillon. 21fév-6fs-9b

SET DE CHAMBRE à coucher de 7 morceaux avec un rug. En très bon ordre. A vendre à sacrifice pour le premier acheteur. S'adresser 342, St-Jean. 22fév-6fs-9r

OUVERTURE D'UN NOUVEAU magasin de seconde main. A vendre commode de monsieur, bureaux, machines à coudre Singer et différents articles. Allons à domicile, 11 rue Lacroix, tél.: 2-0415. 22fév-4fs-9b

A VENDRE, très bon piano, poêle combiné charbon et gaz marque "Empire", set de salon, glacière, meuble de passage, rugs, etc. En parfait ordre. S'adresser 215, Arago. 24fév-3fs-9f

BUFFET CHENE DORE, 6 chaises même style, prélart à vendre. S'adresser 118, rue Fraser. Tél.: 5719 24fév-3fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE. Ville ou campagne pouvant investir quelques milles dollars, pour developper industrie opérée sous le contrôle du Gouvernement. Aucune expérience requise, chance d'avenir. Spécifier âge et montant. Reponse traitée confidentiellement. Ecrire Casier 260 Le Soleil. 24fév-2fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

STUDEBAKER 1931, 6 cylindres, 5 passagers, roulement libre, ayant fait à peine 8,000 milles et en parfait ordre. Excellentes conditions pour acheteur sérieux. Ecrire Casier 257 Le Soleil. 23fév-6fs-11b

FORD COUPE 1931, à vendre en parfait ordre. S'adresser tél.: 3-1629. 25fév-2fs-11b

FORD COACH, Tudor 1930, 5 passagers, en très bon ordre, pneus neufs et batterie neuve, n'ayant pas sorti l'hiver. Occasion, $225.00. Termes si désirés. Ecrire à casier 304, le "Soleil". 25fév-4fs-11b

BUREAUX A LOUER

ETAGE A LOUER au No 96, St-Jean, pouvant être utilisé comme bureau, salle d'échantillon ou autres. S'adresser à R. Collette, 25, St-Jean, tél. 4-0261. 16fév.26fs-17b

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 22fév-3fs-17r

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateurs à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 24fév-6fs-17r

BUREAU A LOUER, édifice Cimon, 2, côte d'Abraham. Très moderne, eclairé, nettoyé, etc., voûte de sûreté comprise. Endroit idéal pour tous genres d'affaires. $15.00 en montant. S'adresser au gérant, tél.: 5169. 25fév-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.:2-6301. 25fév.-3f-17r

BUREAU A LOUER, endroit désirable pour avocats, en face Palais de Justice. S'adresser G.-A. Grondin, 61, rue Buade. 24-27fév. 2-3mrs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au service d'Information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE DOUBLE et simple à louer avec pension dans famille privée, sans enfant. Libre actuellement. S'adresser 62, Ste-Hélène. 23fév-6fs-23r

CHAMBRES A LOUER avec pension prix modéré. S'adresser 62 Ste-Ursule près rue St-Louis, tél: 2-7400. 24fév-6fs-23r

CHAMBRE A LOUER, famille privée, sans enfants, avec pension si désirée, à très bas prix, pour personne honnête seulement. S'adresser 128 St-Patrick. 24fév-3fs-23b

CHAMBRE A LOUER dans famille privée pour monsieur seulement, pension si désirée. S'adresser 59 Dorchester. 25fév-6fs-23b

CHAMBRES à louer en face de l'église Jacques-Cartier, chambre sur la rue, avec pension si désirée. Prix modéré. S'adresser 361 St-Joseph, tél.: 8284. 25fév-2fs-23f

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept.j.n.o.-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-sol, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

GRANDE et PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir. Aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée. 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 22fév-6fs-24r

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 6fév-26fs-24r

UNE JOLIE CHAMBRE simple, très ensoleillée, confortablement meublée, accommodations modernes, bain, téléphone, sur même plancher, conviendrait pour jeunes personnes distinguées et honnêtes. Prix, $2.50 par semaine, tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

BELLE CHAMBRE ensoleillée dans famille privée sans enfants. Eau chaude à l'année, téléphone, etc. Confort et tranquillité. Meublée ou non, 140 Ave. Cartier, Apt. 5, tél.: 3-1255. 18fév. 12fs-24B

CHAMBRES simple et double. Aussi appartement avec cuisinette et douche privée améliorations modernes, possession immédiate, près parlement, prix modéré. S'adresser 112, Grande-Allée. 21fév.-6fs-24r

494 ST-JEAN. Deux belles chambres ensoleillées, une avec foyer, eau chaude à l'année. Bain sur même plancher. Pension si désiré. Bon marché. S'adresser par téléphone : 3-2951. 21fév-5fs-24f

MAJESTIC, appartement trois pièces. Aussi grande chambre avec cuisinette, meublés ou non et chambre bain, seront libres le 9 mars, pouvant être visitées immédiatement. S'adresser 36, rue Ste-Anne. 23fév-4fs-24r

GRANDE CHAMBRE double, en avant, 1er étage, 2 grandes fenêtres, planchers bois dur, foyer, étage du bain, propre, tranquille, chauffée, eau chaude, prix modérés. Usage téléphone. S'adresser 29, Charlevoix. 23fév-6fs-24b

CHAMBRE A LOUER, 2 fenêtres, garde-robes, poêle à gaz, très propre, usage bain et téléphone. S'adresser 149, Dorchester, tél.: 4-0333, aussi petit logement, 3 chambres. 21-23-25-27fév-24f

414 ST-JEAN, chambre à louer, $6.00, $10.00 $12.00 par mois avec usage bain, téléphone. Informations s'adresser sur les lieux. 25fév-2fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 25fév-6f-24r

CHAMBRE confortablement meublée, bien chauffée, ensoleillée, eau chaude courante à l'année, usage du téléphone, dans famille sans enfant. S'adresser tél.: 3-4587. 24fév-6fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 8fév-26fs-27f

JUMENT pesant 1170 livres, express, berlot, carriole, surry, 2 harnais, le tout en bon ordre. S'adresser I.-T. Villeneuve, marchand, 394, avenue Royale, Beauport. Tél.: 4-5374. 24fév-3fs-27b

NOUS VENONS DE RECEVOIR un char de chevaux, venant du Manitoba, pesant 1200 à 1500 lbs, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser Henri Blouin, 234 rue Kirouac, écurie Ste-Thérèse et Aqueduc. 25fév-6fs-27b

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c. Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 4fév-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage, $2.25; Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces; Charbon, $14.50 la tonne, J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 6-8-10-11-13-15-17-18-20-22-24-25-27fév. 1-3-4-6-8-10-11-13-15-17-18-20mars. -30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche. Coke à la tonne, $9.50. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 8fév-26fs-30f

AVIS.—Chauffage sec. Croûtes merisier, 4 pieds, sciées, fendues, $4.75; ½ corde, $2.70 voyage. Délignures, $2.30; Epinette, $1.90. Téléphone: 9829. Ed. Ruel Ltée, Côte Bell, Québec 7fév-15fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 3fév-26fs-30f

CHARBON STOVE et Egg, 1ère qualité $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00; Stove, 75c du cent livre. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Connell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 7fév-26fs-30f

A BAS PRIX.—C. Bussières, 49, St-Bernard tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c; la poche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage; Grosses croûtes erable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable 2, 2½ et 3 pieds, Charbon de toutes sortes. 14fév-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, toutes sortes, merisier et érable, livré, $3.00 la corde de douze pouces. Edmond Conway, 235, la Canardière, téléphone 4-2351. 15fév-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

MAISON de CHAMBRES pension à louer près de l'hôtel St-Roch, ameublement en parfait ordre à vendre, comptant, 24 appartements, clientèle établie. S'adresser 94, de la Couronne, Québec. 21jan-32fs-31b

BOUTIQUE A VENDRE. Stock de cordonnerie comprenant 1 moulin GoodYear "Landis" un shafter, un moulin à pièces "Singer", cuir, talons de caoutchouc, fil, teinture. Le tout à vendre en bonnes conditions pour cause de mortalité. S'adresser à Mme veuve Ernest Lippé, 199, rue Napoléon, Québec. 25fév-2fs-31b

EPICERIE LICENCIEE à vendre, bon poste d'affaire, située à Lévis, cause de vente départ. Véritable occasion pour acheteur sérieux. Pour enseignements, écrire casier 309, le "Soleil". 27fév. 2-4mrs-31b

COMMERCES DEMANDES

ETAL DE BOUCHER demandé. On demande à louer ou à acheter un bon poste pour boucher. S'adresser par téléphone: 9784. 22fév-6fs-32b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérard Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890 28jan-26fs-36r

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec. Clément & Clément Enr., 104, Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 23fév-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4fév-26fs-37r

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, aussi cash register à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259, S-Joseph. Tél.: 3-2920. 15fév-26fs-37f

100 BELLES RETAILLES d'indiennes, neuves, pour faire couvre-pieds, couleurs ne changant pas, 50 cents. St-Louis, 240, Gloucester, Ottawa, Ont. 24fév-6fs-37b

A VENDRE. Outillage de forge, 1 feu électrique, 2 feux (Blowers No 400). Enclume, étaux, coupeur, raseuse électrique, etc. S'adresser à 90, avenue Taschereau ou 127, de la Reine, tél.: No 3-3689, N. Rondeau. 24fév-3fs-37b

CREDIT A VENDRE. $1,500.00 de collection à bon marché. S'adresser téléphone 7933. 24fév-2fs-37b

MINE D'OR VENUS CONSOLIDEE. (Sous option éventuelle par Randall Mines Corporation). 500 parts à vendre pour $200. Ecrire à casier 217, le "Soleil". 25fév-4fs-37b

MUSIQUE

MUSIQUE D'EGLISE, religieuse et profane, musique d'orgue, de piano, chant, méthodes d'enseignement pour professeurs. S'adresser à 72, rue Fraser, tél.: 3-2008. 27fév-6fs-37b

CHOUX DE SIAM de Ste-Foy, à vendre prix spécial aux épiciers. S'adresser N. Tremblay, tél.: 4-5307. 25-27fév-3-6mars-4fs-37b

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Placons bébés. Pour informations, écrire boite postale 792, bureau poste. Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 30jan-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Placons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau de poste, St-Roch. 31jan-26fs-38r

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec. tél.: 7067. 7fév-26fs-38f

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissance etc. etc. Adressez Dr J.-A. Côté, 6967 Ch. Colomb, Montréal 16fév-10fs-38b

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39b

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 21fév.-26fs-39f

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province 17fév.-26fs-39r

U. S. Leather a supprimé le dividende sur ses actions de premier privilège.

Emplois demandés, femmes

POUR CONFECTION et réparations de tous genres en lingerie pour dames et enfants, à des prix très raisonnables, entière satisfaction. Adressez-vous à 40½, rue Crémazie, téléphone: 8806. 10fév-26fs-41r

COUTURIERE D'EXPERIENCE dans robes et manteaux, satisfaction garantie, demande ouvrage, allant à domicile. S'adresser téléphone: 3-0502. 22fév-3fs-41b

JEUNE FILLE SERIEUSE, instruite, ayant étudié 2½ ans dans hôpital, désire position dans bureau de médecin, pharmacie. Peut enseigner piano, bonne d'enfant, fille de table, secrétaire, caissière. Ecrire Casier 306, "Le Soleil". 25-27fév. 1-4mrs-41b

FILLES DEMANDEES

JEUNES FILLES demandées immédiatement de 22 à 25 ans, bonne apparence, références exigées, expérience pas nécessaire. S'adresser chambre 306, édifice Le "Soleil". 23fév-4fs-48b

FOURRURES

FOURRURES.—La vente de manteaux est finie. A qui la chance pour 4 manteaux en seal neufs, récent modèle 1933, jolie doublure en crêpe, valeur de $80.00 pour $30.00 à $45.00. Tour de cou de printemps, prix moderé. S'adresser H. Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. 25fév-12fs-49f

HOMMES DEMANDES

SOLLICITEURS d'expérience demandés, proposition avantageuse. S'adresser entre 9 et 10 heures a.m., à 251, St-Joseph, chambre 103. 17fév-5fs-54f

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 25fév.-26 fs-54f

TROIS HOMMES demandés pour travail spécial, introduction d'appareils électriques tout à fait nouveaux. Nous voulons des hommes sérieux, travailleurs, rénumération spéciale. S'adresser 269, St-François. 25fév-4fs-54f

COLLECTEUR demandé, résidant à Ange-Gardien, marié de préférence. Actif et bonne instruction. Salaire et commission. S'adresser à 37, de la Couronne, chambre 505. Lundi de 9 à 5 heures. 25fév-2fs-54f

VENDEURS DEMANDES pour s'occuper des spécialités de chauffage, brûleurs à l'huile et réfrigérateurs électriques. Ecrire casier 250, le "Soleil". 22fév-6fs-54b

HOMMES DEMANDES immédiatement de 22 à 25 ans bonne apparence et références exigées, expérience pas nécessaire. S'adresser chambre 307, édifice le "Soleil" ou Gérant L.-C. Roy. 23fév-4fs-54b

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 30jan-26fs-54f

ON DEMANDE immédiatement 3 solliciteurs pour les produits Nobracol, expérience de vente maison à maison nécessaire. Salaire et commission. La Compagnie des Remèdes Nobracol, 132, côte d'Abraham. 25fév-4fs-54b

HAUTE-VILLE

17-21, AVENUE LEVIS, près monument des Braves, logements 6-7 chambres plus chambre bain en tuile moderne, avec garage. Louera meilleur marché pour celui qui chauffera la fournaise. S'adresser Antonio Sévigny, 376, St-Olivier, tél.: 3-2701. 21fév-6fs-61f

LOGEMENTS MODERNES chauffés, planchers durs, cave, entrées privées, cour, près chars, église, 6-7 chambres, tél. 3-4229. 103, Montmorency: 5-10 chambres, tél.: 7584, 87, Montmorency. 25fév-26fs-61b

160½, CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession 1er mai. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 25fév-26f-61f

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 4 belles chambres, grand passage, chambre de bain, cuisinette, très moderne, chauffé, 1er plancher. S'adresser au concierge, 8, Collins, tél.: 2-1398. 20fév-26fs-61b

RUE ARTILLERIE, plain-pieds, 4 chambres et chambre bain. Aussi trois chambres et chambre bain, meublées ou non, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garages avec lumière électrique et eau. S'adresser 59, Artillerie, téléphone : 2-1969. 28fév-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE, près avenue Hollande, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Ploermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser tels: 8716, le soir, 8038 ou 6954 31jan-26fs-61r

SOUS BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffage à l'année, clair de neige et vidanges, quartier Belvédère. S'adresser par téléphone: 3-3826 ou 8167. 15fév-26fs-61f

3,4,5,6,7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208m, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tels: 2-1475, le soir, 3-4498. 21fév-6fs-61r

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 17, 36, 41, 55, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840 - 7949 30jan-26fs-61f

ST-DOMINIQUE.—Logement 4 chambres, chauffé, plus bain, moderne, planche à repasser, pharmacie dans les murs, garage, partie cave, galerie. Gérard Nadeau, 105½, avenue Bourlamaque, Québec, téléphone 6501. 8fév-26fs-61b

SCOTT, 1 logement de 4 chambres, plus chambre de bain, tank à eau chaude, améliorations modernes. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 13fév-j.n.o.-61b

5, RUE STE-FAMILLE, appartement meublé, moderne, ensoleillé, 2 grandes pièces, salle de bain, finie tuile, cuisinette, possession immédiate. S'adresser Paul Fardon, tél.: 2-5915. 21fév-6fs 61r

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé; 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain; 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 1er fév-26fs-61

543, ST-CYRILLE. Logement à louer, 7 chambres, chauffé. S'adresser Eug. Nadeau, 26, avenue Cartier, tél.: 7291. 11fév-26fs-61f

276, ST-CYRILLE. Logement à louer, 10, chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser 274, rue St-Cyrille, tél.: 5668. 2fév-26fs-61f

24, ST-SIMON, 4 chambres, $15.00; 209, Ste-Marguerite, 3 et 4 chambres; 114, rue Bayard, 3 chambres. S'adresser 229, rue St-Joseph, chambre 403, tél.: 5980. 22fév-6fs-61f

OCCASIONS D'AUTOMOBILES

Préparez la saison de l'automobile et suivez les occasions qui vous sont offertes chaque jour dans la section des chars usagés des Petites annonces classées du "SOLEIL"

HOMMES DEMANDES

FONDS DE COMMERCE. Prix d'occasion, Coffre-fort New Standard presque neuf, poêle fournaise avec brûleur à l'huile 10 pouces, poêle à gaz Gurney émaillé trois feux, laveuse électrique Beatty en cuivre et bois, balayeuses Eureka, etc. Voyez ces marchandises à 269, St-François. 25fév-4fs-37f

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et plaçons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole barbiers de Québec. Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27fév. 54r

POSITION pour deux hommes, capables de se qualifier dans la vente. Revenu approximatif pour commencer, $15.00 par semaine. S'adresser Cie Eureka, 87, Dorchester. 25fév-4fs-54f

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE importante, établie depuis plus de soixante ans, désire représentants pour la ville de Québec et un représentant de district pour le bas St-Laurent, à partir de la Rivière-du-Loup, bons solliciteurs, pouvant donner référence. Casier No 310, le "Soleil". 27fév-6fs-54b

HOTEL A LOUER

HOTEL, 36 CHAMBRES, coin rue St-Pierre, en face du bateau de la Traverse de Lévis. Possession immédiate. S'adresser à Yves Montreuil, N.P., 81, rue St-Pierre, Québec. 22fév-6fs-56b

INFORMATIONS

AVIS.—M. Adrien Tuurcotte n'est plus à l'emploi de la Super Health Alum Co., et n'est pas autorisé à collecter aucun argent de cette compagnie. Super Health Alum Co., 251, St-Joseph, Chambre 103. 27fév-3fs- 5b

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

ST-CYRILLE, Nos 448-450-458-462, quatre plain-pieds, 1er et 2e étage, de 7 et 9 pièces, plus chambres de bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 8167. 15fév-26fs-61f

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain, 1er, 2e et 3e étage, aussi logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean, 629, 7 grandes chambres plus bain, planchers bois sur. J.-A. Lesage, 80, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 10fév-26fs-61f

265a RUE FRASER, près Bougainville. Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. Aussi garage. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745 446, St-Cyrille. 15fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, 3 à 8 chambres, chauffé ou non. 252, 254, 258, St-Cyrille; 2, 2½, 6, 29, Bourlamaque; 192, 212, 214, 216, Crémazie; 108, Artillerie; 17, 19, Lachevrotière; 100, St-Benoit. Aussi sous-sol. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 6fév-26fs-61f

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy, Inc., 176, St-Jean. 10fév-26fs-61r

PLAIN-PIED, 2e étage, chauffé, système moderne, ensoleillé, 7 chambres plus bain, grande armoire extérieure, galerie, cave, cour, près église, écoles, épiceries, tramways. Prix raisonnable. S'adresser 122-124, des Franciscains, tél.: 5004. 20fév-26fs-61b

HAUTE-VILLE

54½, JEANNE-D'ARC, logement chauffé, 6 chambres plus chambre bain, très bien éclairé, belle vue. S'adresser 54, Jeanne-d'Arc, tél.: 7334. 8fév-26fs-61b

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude, planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. Blanchet, 12, Christie, tél.: 2-4383. 23fév-26fs-61r

QUARTIER BELVEDERE, 125, avenue Park; 28-34-38, avenue Murray; 33-53-55, avenue Lévis. S'adresser tél.: 3-2522 3-4126, 3-4394 ou à 125, avenue Park. 25fév-26fs-61f

73, AVE. BROWN, à louer, beau logement de 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, améliorations modernes. S'adresser G. Cantin, tél.: 5662. 25fév-3fs-61b

13, DOLBEAU. Logement 7 pièces plus chambre bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 25fév-4fs-61r

305, 309, RICHELIEU, 2 logements, 4 pièces plus chambre bain, très propres. S'adresser 191, St-Olivier, tél.: 5040. 25fév-2fs-61r

RUE ST-JEAN, plain-pied, chauffé, 7 chambres plus chambres bain, planchers durs, clair de neige et vidanges. Visible de 10 hrs a.m., à 4 p.m. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, téléphone : 2-1040 25 fév.-1f-61r

ATTENTION.—116, MARQUETTE, 5 chambres plus bain, planchers durs, fini moderne, chauffé, prix $34. S'adresser par tel.: 2-8460 ou 3-4316. 25fév-6fs-61r

PARTIE CENTRALE, logement chauffé, possession immédiate, 6 chambres plus chambre bain finie en tuile, bain carré avec douche, fini à neuf. S'adresser 24 du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 25fév-6fs-61r

AVENUE LAURIER, appartement chauffé, 5 chambres, plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année, garage, prix, $48. S'adresser tél.: 2-8460, ou 3-4316. 25fév-6fs-61r

72, MANRESE, Logement à louer, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année avec garage. S'adresser P.-H. Vincent, tél.: 3-1354 ou 2-1351, 371, St-Jean. 27fév-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER, Belvédère, cinq chambres plus bain, plancher bois dur, chauffé, ensoleillé, balcon, remis à neuf, satisfaction garanti. Bargain, $35.00, clair de neige. Deux personnes préférée. S'adresser tél.: 3-4134. 27fév-4fs-61b

A LOUER, deux logements chauffés, de trois chambres plus chambre de bain, dont l'un meublé et l'autre non meublé, aussi bureau. Endroit bien situé. S'adresser à Frank Byrne, 58, côte du Palais, 2e étage, tél.: 2-6092. 27fév-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER, avenue Laurentide, Moncton et chemin St-Louis, (appartements Battlefield), 6-7-8 chambres, plus bain. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 13fév-26fs-61f

76-78 RUE ST-CYRILLE, 2 logements, chauffés à louer, un de 7 chambres plus chambre bain, l'autre 8 chambres plus chambre bain. S'adresser à Donat Gendron, 569, rue St-Jean, tél.: 6709. 25fév-6fs-61b

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.m.o.-61b

AVENUE DES ERABLES. Logement à louer, 4 chambres avec bain, très moderne, un à St-Sacrement, 6 chambres avec véranda et galerie en arrière, sur rue Kitchener. Pour renseignements, s'adresser 139, des Erables, tél.: 7064. 24fév-3fs-61f

HAUTE-VILLE

95-97-99 CHEMIN STE-FOY, logements à louer, 5-9-10 pièces, plus chambre bain, refaits à neuf, améliorations modernes. S'adresser 93, chemin Ste-Foy, tél.: 6746. 22fév-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 392, coin Moncton, 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé ou sans garage. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 3fév-26fs-61f

2 PETITS LOGEMENTS 4 chambres, plus bain, un de 8 chambres, maison seule, garage si désiré, très propres, prix réduits, quartier St-Jean-Baptiste. S'adresser Louis Lacombe, 149, 9e rue, tél.: 4-2626. 22fév-6fs-61b

64-68-72, FRASER, 7 chambres, chauffé: 233, 237, coin 11e rue et Canardière. S'adresser Antonio Trudel, 70, Fraser, tél.: 3-0194. 22fév-26fs-61f

PARTIE CENTRALE. Logements chauffés, planchers bois dur 5-6 chambres plus chambres bain en tuile, bains carrés avec douches modernes. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 23fév-6fs-61r

75, D'AIGUILLON, 4 petites chambres et bain; 15, Robitaille, 4 chambres. S'adresser Lavoie & Jobin, 147, St-Joseph, tél.: 9016, soir, 2-6544. 24fév-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403 - 4-2557. 24fév-6fs-61r

AUBAINE.—36, des Franciscains, 6 chambres plus bain, fini moderne, système de chauffage, prix $32.00. S'adresser tél.: 2-8460 ou 3-4316. 25fév.-6f-61r

SAINT-ROCH

JACQUES-CARTIER, 1 logement, 4 chambres, plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser 562, rue St-Vallier, tél.: 3-0557. 24fév-6fs-61f

A LOUER. Logement chauffé de 10 pièces, avec chambre de bain, conviendrait pour maison de pension. Situé 24, de la Couronne. S'adresser Emond & Côté Enr., 95, rue Dalhousie. Tél.: 2-5611. 24fév-3fs-61b

SUR LA RUE ST-JOSEPH, No 49, un magnifique logement de 10 chambres, chauffé à l'huile, le tout fini de première classe. Prix très modéré. S'adresser à pharmacie Couture, 51, rue St-Joseph, tél.: 4-4031. 23fév-6fs-61r

JACQUES-CARTIER, logements 3-4 chambres situés 401 St-François, près Blvd Langelier. Informations, tél.: 8884. 25fév-2fs-61b

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 25fév-4fs-61r

SAINT-SAUVEUR

A LOUER pour mai, plusieurs logements de 4-5-6-7-8 chambres, à louer à bon marché. S'adresser à P. Garneau, 182, Incarnation, tél.: 3-4377. 21fév-12fs-61f

STE-THERESE, 2 beaux logements 5-6 chambres, toutes améliorations modernes et un garage; 215-221, Ste-Thérèse. S'adresser J.-U. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 4-5230. 7fév-26fs-61b

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon; 148, St-Léon, 2e étage; 169, St-Léon, 1er étage, 4 chambres; 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain, un premier et le troisième, possession immédiate et mai; 113, St-Mathias, 5 chambres et bain, possession immédiate; 115, St-Mathias, (bas), 5 chambres et bain. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 16fév-26fs-61f

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambres de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403 ; le soir, 4-2557. 24fév-6fs-61r

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 4fév-26fs-61f

LOGEMENT NEUF, très éclairé, six chambres plus chambre de bain. Premier plancher, grande cour. S'adresser sur les lieux à 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.61b

A LOUER. Poste de commerce, près église St-Malo, coin Lafayette et St-Bernard Aussi beau logement 6-4-3 chambres à prix réduit. S'adresser C. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 6fév-26fs-61f

RUE ST-VALLIER, 1141, logement, 6 appartements, chambre de bain, système pour eau chaude, hangar, cave. S'adresser 1141½, rue St-Vallier, tél.: 3-4449. j.n.o.-61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 23fév-6fs-61f

303, MORIN. Logement de 6 chambres, lumière électrique et gaz, $22.00 par mois. S'adresser à 301, Morin, tél.: 6098. j.n.o.61

1093, ST-VALLIER, 2e étage, 8 chambres plus chambre bain, chauffé, grande cour, garage si désiré. S'adresser 1091, St-Vallier, tél.: 3-4230. 22fév-26fs-61f

REZ-DE-CHAUSSEE et premier étage, situé à 270, avenue des Oblats. S'adresser à 114, Demeule, téléphone 3-2084 ou 87½, 4e avenue, téléphone 6720. 15jan-j.n.o 61b

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels : 2-6403 ; le soir, 4-2557. 24fév.-6fs-61r

RUE ST-BERNARD.—Logement à louer, 8 chambres, chambre bain, garage si désiré. S'adresser 64, St-Bernard. 24fév-3fs-61b

LIMOILOU

A LOUER—Logement de cinq grandes pièces, plus chambre de bain. Conditions avantageuses. S'adresser à 3 rue d'Assises. 61b

BEAU LOGEMENT à louer, 157, 3e rue, Limoilou, entre la 6e et 7e avenue, 1er et 2e planchers, 7 pièces et passage, chambre de bain, eau chaude, voûte, belle cave, grande cour seule, galerie vitrée en arrière et galerie devant, prix modérés, tél. 4-2192. 10fév-18fs-61b

LOGEMENTS A LOUER, situés sur 6e rue, près 3e avenue, 5 chambres, plus chambre bain, non chauffés. S'adresser tél.: 2-6186. 2fév-26fs-61b

AVENUE LAMONTAGNE, un bas de 3 chambres et chambre bain, chauffé, vérandah, cave, $16.00 par mois, un troisième, 5 chambres, chambre bain, gaz, $16.00 par mois. S'adresser 112, avenue Lamontagne, tél.: 4-2769. 25fév-2fs-61b

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390, Québec 25fév.-4f-61r

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout, 35c et 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.-61b

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 2fév-26fs-61f

LIMOILOU, LOGEMENTS: 5e rue et 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 9fév-26fs-61f

AVENUE LAMONTAGNE, No 30, logement 6 appartements et chambre de bain, complètement remis à neuf. Aussi garage si désiré. S'adresser sur les lieux, tél.: 4-3172. 24fév-6fs-61f

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4ème Avenue — Logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes, hygiénique et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 22fév-6fs-61b

LIMOILOU, LOGEMENTS MODERNES construction nouvelle, chauffés, 6 chambres chacun, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. j.n.o.

BEAU CHOIX de logements dans maisons neuves, 4-5-6-7 appartements, situés dans St-Frs-d'Assise ou St-Esprit. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 15fév-26fs-61r

ST-FRANCOIS-D'ASSISE bas maison neuve à louer, près église, 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, dépense, fournaise, améliorations. S'adresser Alb. Bureau, 72, Royal Roussillon, tél.: 4-1633. 25fév-26fs-61b

CARTES D'AFFAIRES

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 9fév-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 17fév.-26fs-C.D.r

ELECTRICITE

ELECTRICITE: Réparation et refilage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. Thomassin, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 16fév-26fs-C.D.-b

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o. C.D.n

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 7fév-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4 McMahon, tél.: 2-2022. 17fév.-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 25fév-26fs-C.D.-f

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21mars C.D.-r

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

SALONS DE COIFFURE

$1.50, ONDULATION PERMANENTE, garantie pour 6 mois et plus, à l'huile, $2.00, par la célèbre experte en permanent Mlle Charrier, 10 années d'experience, 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 13fév-26fs-C.D.f

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 4fév-26fs-C.D.r

LE SALON LAPOINTE, 376, St-Jean.—Ondulation permanente, $1.50; Marcel, 35 cents Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure. Spécialité: coupe de cheveux, dames et enfants, etc. Téléphonez 2-7842. 1er fév-20fs-CD.-c

SPECIAL.—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo massage. Permanent $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 28jan-26fs-C.D.f

LE SALON FRANCO AMERICAIN informe sa nombreuse clientèle qu'il donnera comme spécial pour un temps limité, les Komol et Marcel à 35 cents. Ondulation à l'eau, 50 cents. Permanent, de $5.00 pour $3.50. Pour appointement, appelez 4-2716, Mlle Lucile, 209, 3e avenue. 10fév-26fs-C.D.f

COIFFEUSE—Mlle Berthe Noël, coiffeuse, 67 de la Canardière, (St-Esprit), tél.: 4-1384, sollicite une visite de vous mesdames et mesdemoiselles. Marcel 25c, Komol, 25c, Komol naturel 25c, Ondulation à l'eau 50c.

SALON GLORY incomparable permanent garanti pour six mois, $1.50; à l'huile $2.50 à $4.00. Aussi cours de coiffeuse rapide à de très bas prix, conditions avantageuses. Appointement, tél.: 6323, Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier. 9fév-26fs-C.D.-b

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents, avec shampoo, Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 18fév. 26fs-C.D.-F

SALON LEMAY. Pemanent sur machine perfectionnée, $1.50 à $5.00. Aussi tout genre de coiffure, shampoo, massage, prix modérés. Permanent pour hommes, $1.00 et plus. Mlle Simone Perron, coiffeuse, 25 St-Anselme. Tél.: 3-1413. 20fév-14fs-C.D.,

CHEZ Mme FONTAINE. Spécial pour un mois, permanent Croguignol, $3.50 pour $1.50; à l'huile, $2.00. Ondulations au papier, Marcel, 35 cents; Komol, 50 cents; à l'eau, 50 cents. Spécialité teinture des cheveux. Aussi cours de coiffure rapide. Tél.: 8666, 33, Charest. 24-25-27fév. 2-4mrs-C.D.-b

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, Ste-Hélène, tél.: 3-2503, 1er mai à 47, d'Abraham. 22fév-26fs-C.D.r

LIMOILOU

LOGEMENT A LOUER. Logement de 6 chambres et chambre de bain, gaz, etc., situé au No 67, de la Canardière, tél.: 4-1384. 22fév-12fs-61b

A LIMOILOU, logement à louer de 8 chambres et chambre de bain, bien éclairé, chaud et très propre, avec garage, sur la 5e rue, près de l'église, prix réduit pour un bon locataire. Aussi ménage à vendre. S'adresser à 11, rue Montcalm, St-Sauveur, tél.: 3-2277. 22fév-12fs-61

116-118, MAUFILS, St-Pascal-Baylon, près de l'église, du couvent et des chars, 5 et 6 chambres plus bain, moderne. S'adresser Lavoie & Jobin, 147, St-Joseph, tél.: 9016, soir, 2-6544. 24fév-6fs-61r

DANS LA BANLIEUE

A LOUER, à Giffard, avenue du Monument, beau logement, 8 chambres y compris chambre bain, plancher en bois dur, fini moderne, garage si désiré. S'adresser à A. Moisan, Monument, tél.: 4-5418. 4fév-26fs-61b

QUARTIERS DIVERS

LOGEMENTS

3, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 18 chambres avec 2 chambres de bain.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés au 1er et 2e étages.
29, DU PONT, logement de 6 chambres situé au 1er plancher.
140, LALIBERTE, logement de 4 chambres.
14., LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage.
35, DU PONT, logement de 7 chambres, situé au 2e et 3e étages.
141, DE LA REINE, logement de 7 chambres avec chambre de bain.
102-102½, 3e RUE, Limoilou, logements de 5 chambres avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52½, AVENUE DE LA RONDE St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres avec chambres de bain.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres au 1er étage.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres avec 3 chambres de bain.
42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
192, Ste-THERESE, logement de 4 chambres au 2e étage.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
96-94, LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres avec 2 chambres de bain.
137-139-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffés.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
POUR PLUS DE DETAILS, s'adresser à la Royal Trust Co., 58 St-Paul, tél.: 2-4031. 22fév-6fs-61r

54, COTE DE LA MONTAGNE. Plain-pied, 1er étage, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser G. Turcotte, 56, côte de la Montagne. 61r

LOGEMENTS A LOUER

91, AVENUE MURRAY, logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable. Aussi garages à louer. Tél: 5836.
14, CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.
402, RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.
151, D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.
Pour informations supplémentaires communiquez avec Trust Général du Canada, 71, St-Pierre, tél.: 2-6651. 27fév-4fs-61r

MAGASINS A LOUER

A LOUER, deux magasins, excellents postes de commerce pour épicier, boucher, etc. Aussi un logement de 4 appartements en bas et un autre de 6 appartements au 2e étage, le tout chauffé. Aussi poste pour garage ou boutique de plombier, ferblantier et menuisier, etc. Le tout visible à 100 3e avenue, en s'adressant en haut. Tels: 2-6488 et 4-2387. 25fév-6fs-64r

POSTE DE COMMERCE pour studio, bureau, salle d'échantilons, salon coiffure ou autres, grandeur 30 x 18. Plus 2 pièces supplémentaires, planchers durs, chauffé, très éclairé. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 21fév-6fs-64r

BEAU MAGASIN, 368, rue St-Jean, possession immédiate. Prix modéré. Succession C.-J. Lockwell, tels: 2-3535 ou 3-4998. 21fév-6fs-64r

POSTE DE COMMERCE

No 243, RUE ST-JOSEPH, vis-à-vis l'hôtel St-Roch, occupé comme pharmacie depuis nombre d'années. S'adresser au notaire Louis Leclerc, No 245, St-Joseph. 25-27fév-64f

MAGASIN A LOUER avec ameublement occupé comme épicerie depuis 20 ans, No 188, Crémazie, coin Bourlamaque, 3 grandes vitrines, planchers bois dur 25 x 60, et cave, système de chauffage. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 6fév-26fs-64f

TRES BEAU MAGASIN chauffé, pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 24fév.-6fs-64r

MAGASINS A LOUER

BEAUPORT-EST, magasin à louer avec logement, bon poste pour épicerie ou boucher, grand terrain, garage, écurie. S'adresser M. Lauréat Giroux, Beauport-Est, tél : 4-5516. 22fév-4fs-64b

MAGASIN rue St-Joseph et St-Anselme, occupé pendant plusieurs années par modiste, avec installation, stands, comptoir, vitrine, miroir, autre magasin même place, chauffé. Aussi studio de photographie à louer avec tout l'ameublement à vendre. Libre immédiatement. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 25fév-6fs-64r

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN A VENDRE. Pour cause de maladie. Magasin situé rue St-Joseph. S'adresser 412, St-Joseph, tél.: 3-0707. 18fév-26fs-65f

MAGASINS DEMANDES

ON DEMANDE à louer un petit magasin dans la partie haute de la ville de préférence, le loyer devra être bon marché. Mentionner prix et détails à Casier 236, "Le Soleil". 17fév-6fs-66b

MAISONS A LOUER

A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes avec bain, grande salle à manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 17fév.-26fs-67r

MAGASIN A LOUER, 13¾, rue Lacroix, entièrement mis à neuf. Prix, $25.00.
MAGASIN A LOUER, 333, St-Paul, en face gare Union. Bon poste commerce. Prix, $160.00.
HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active, $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826, 8167. 17fév-26fs-67f

BELLE GRANDE MAISON à louer 14 chambres, finie moderne, chauffage à l'huile, située sur les Remparts, $110.00 par mois. S'adresser 24, côte du Palais, tél.: 2-2153, le soir 2-6589. 23fév-6fs-67r

10, STE-FAMILLE. Maison de 9 chambres plus 2 chambres de bain. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre tél.:2-1390. 25fév-4f-67r

AVENUE BOUGAINVILLE. Maison à louer ou à vendre, 10 chambres. Conditions de vente un montant comptant, balance payable comme un loyer. S'adresser à L. Girard, 13, avenue De Salaberry. 21-23-28-30jan. 4-6-11-13-18-20-25-27fév. 4-6-11-13-18-20-25-27mars. 1-3-8avr. 67f

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate, Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, Québec. 25fév.-4f-67r

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats. A vendre pour réglement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De-Meules 26jan-j.n.o.-68b

MAISONS A VENDRE, rue Jeanne d-Arc 3 logements, $3,200; 6 logements, $8,500, rue Salaberry, 2 logements, $9,500. S'adresser à 49 des Erables, tél.: 6779. 18fév-26fs-68f

MAISON A VENDRE, Loretteville, 5 revenus, grand terrain, garage, échangeable pour une terre aux approches de la ville. Pour quelques jours seulement. S'adresser 1'4, des Erables, tél.: 3-4217. 7fév-26fs-68f

A ST-ROCH à louer ou à vendre 2 maisons, une de 7 chambres, l'autre 6 chambres avec garage en brique, entre les deux maisons. Prix $6,500.00. Revenu $80.00 par mois. Occasion pour prompt acheteur. S'adresser 46, Richardson, tél.: 3-2409. 23fév-3fs-68b

MAISON A VENDRE, 4 logements, située à Limoilou, bons revenus. S'adresser sur les lieux, à 88, 2e rue, tél.: 4-2000. 24fév-4fs-68f

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS SERIONS INTERESSES à acheter soit édition totale de volumes, collections ou autres livres non usagés. Pour toutes informations, vous adresser à casier 251, le "Soleil", Québec. 22fév-5fs-73b

OBJETS PERDUS

BILLET DE $50.00 perdu vendredi matin dans le quartier Belvédère. Récompense à quiconque le remettra 25, rue Laurentides-nord, tél.: 3-4380. 25fév-2fs-75b

PERDU UN BRACELET, dans le char Basse-ville-St-Sacrement ou entre Ste-Marie et St-Augustin. Téléphonez à 2-4187. -75r

BIJOU PERDU. Pendentif composé d'une pierre enchâssée dans de l'or blanc, perdu dimanche, à, ou depuis l'église St-Cœur-de-Marie jusqu'à la rue d'Auteuil, côté de l'église avant ou après la grand'messe. Récompense à qui rapportera 159, Grande-Allée, tél.: 3-2232. -75b

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerce, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme loyer. Edifice "Cimon", 6, Cote d'Abraham, tél.: 5169. 24fév-6fs-100r

W.-F.-V. ATKINSON Gérant

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, 21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence, 2-6239. 6fév-26fs-100r

P.-F. LALIBERTE

TERRAIN A VENDRE. Beau site pour station gazoline.
MAISON MODERNE chauffage Buck-Wheat, gros revenus, $9,000.00.
POUR VENDRE, échanger ou acheter votre propriété, adressez-vous 27, Jeanne-d'Arc. tél.: 8281. 14fév-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER

513, 517, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain, 2 garage privés; 218, du Roi, 7 chambres: 220, 4 appartements, dans la cour: 1078, St-Vallier, garage privé. Machine à additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, téléphone: 7060. 19jan-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.
ASSORTIMENT de maisons, terrains et terres à vendre ou à échanger. 15fév-26fs-100f

C.-E. MIGNER

POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668 (vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale). 23fév-6fs-100f

ROSAIRE DROLET

MAISON A VENDRE ou échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries incluses. Autres revenus, $324.00.
ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-Francois-d'Assise.
166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.
LORETTEVILLE, près église, 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80 pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.
TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.
RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher et M. Adélard Sylvin, épicier.
RUE LAMONTAGNE, St-Francois-d'Assise.
EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement. 194, des Erables, tél.: 3-4217. 8fév-26fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 14fév-26fs-100f

ANIMAUX PERDUS

PERDU MARDI jeune chien Terreneuve tout noir, repondant au nom Ajax. Récompense en remettant. Art. Frenette, 260 St-Cyrille. Tél.: 5676. 23fév-3fs-76b

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE. On demande à acheter une propriété de rapport située dans le quartier Montcalm. Paiera comptant. Donner prix et détails par écrit à casier 258, le "Soleil". 25fév-4fs-85b

VOLAILLES

POUSSINS DE LINCOLN sont vraies pondeuses. Le 100, Leghorns, $9.90; Rocks et Rouges, $11.90: Pesants mêlés, $10.90; Rocks de 2-3 semaines, $19.90. Approbation du gouvernement. Prompte expédition. Express prépaye sur 500. Dépot un dollar par 100, balance à l'arrivée. Commandez de bonne heure. Lincoln Farms, St-Catharines, Ont. 18-25fév-98b

UN POULAILLER de poussins Armstrong vaudra de l'argent l'automne prochain, 2 qualités —extra et spéciale. Offre "garantis vivre". Expédition immédiate. Demandez prix 2-3 semaines plus vieux Armstrong Chicks, 32, Market, St. Catharines, Ont. 15-25fév-98b

INCUBATEUR ET ELEVEUSE

INCUBATEUR ET ELEVEUSE, capacité 200 oeufs, en parfait ordre, à vendre ou à échanger, soit pour une vache laitière ou des oies (race Toulouse). Pour tous renseignements écrire à casier 246 bureau du "Soleil".

NON CLASSIFIEES

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux). Cœur et poumons. Dr L.-G. Perrin 24, du Pont, Québec. 7fév-26fs-4r

QUEBEC PRODUCTS REDG.—Spécialité désinfection de meubles, maison, contre coquerelles punaises, mites, etc., demander notre expert qui se fera un plaisir d'eller vous faire un prix gratuitement. Aussi désinfectant vendu au détail. Pour tous renseignements, téléphone 3-1142. 13fév-26fs-4b

MAGASIN ET LOGEMENT, 62-64, boulevard des Fossés, magasin chauffé, 55 x 20 et logement de 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser J.-P. Lussier, 46, des Fossés, tél.: 2-8787. 27fév-6fs-4r

39, 41, 45, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349, St-Jean, tél.: 2-3681; soir, 2-5873. 25fév-4fs-61r

MESDAMES, DEMOISELLES, joignez notre club de toiles "Madeira". Il ne vous en coûte que quelques sous pour avoir une collection de ces jolies toiles. Pour détails adressez-vous "Pure Linen Mills Co", 322, St-Jean. 27fév-1m-45r

PORTE-MONNAIE en cuit noir, perdu samedi, contenant billet $5.00, clef, etc. Récompense promise. Rapporter 38, Ste-Anne, tél.: 2-0363 -75b

RADIO marque "Courrier", à vendre à prix très réduit. S'adresser à 546, rue St-Jean. 27fév-6fs-86b

RECETTE

A VENDRE, LA RECETTE d'un excellent sirop déjà connu sur le marché, à vendre pour cause de maladie. Ecrire pour détails à casier 311, le "Soleil". 27fév-6fs-37b

BARBIER demandé. S'adresser à 105, rue St-Paul. -54b

386, ST-FRANCOIS, 8 chambres avec bain, 44, avenue Parent, 6 chambres avec bain; 95, Latourelle, 4 chambres; 7½, Deligny, 5 chambres; 9, 11, Deligny, 5chambres plus chambre bain, tous très propres. S'adresser 55, St-Anselme. Tél.: 8419. 28fév-2-4-7mars-61f

RUE ST-CYRILLE, No 774, logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces, corridor au centre, chambre bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désiré, tél.: 4-3767. 27fév-6fs-61b

PETITE CHIENNE blanche race Spitt, âgée 6 mois, perdue samedi. Remettre 47, avenue Ploermel, tél.: 3-4027. 27fév-2fs-76b

PERDU SAC DE VOYAGE en cuir noir de St-Grégoire à Québec, dimanche après-midi. Récompense en remettant M. L. Plante, chez J.-B. Renaud Cie, rue St-Paul. 27fév-3fs-75b

FILLE générale demandée dans une famille où il y a plusieurs enfants. S'adresser 446, rue Arago. -91f

42, COTE DE LA FABRIQUE, chambre boudoir à louer avec cuisinette. S'adresser sur les lieux ou téléphoner à 2-1196. 27fév-3fs-24b

ERABLE, MERISIER, 2½, scié, fendu. $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, scié en 12 pouces, $9.25, voyage, $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25 corde; Bois franc, 15 à 18 pouces, $3.50 la corde; Slabs bouleau, scié 12 pouces, $8.25, voyage, $2.30; 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 corde de 15 pouces. Charbon bois franc, 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 27fév-26fs-30f

Imposantes obsèques de A. DeVarennes

(Suite)

Jean Sirois, Gérard Trépanier, Chs-Aimé Trépanier, J.-M. Trépanier, Jacques Chabot, Jules Talbot, De M. Taschereau, E.E.M., A. Samson, E.E.M., Florian Dorval, jr., Pierre Chalout, Gaston Mercier, Alph.-E. Boivin et Henri St-Hilaire.

A l'église, c'est le R. P. de la Cotardière, eudiste, curé de la paroisse, qui a fait la levée du corps et a chanté le service. Le R. P. de la Cotardière était assisté du R. P. Coquereau, eudiste et M. l'abé P. Legaré, du Séminaire, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Pendant la cérémonie funèbre, des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé Fernand DeVarennes, du collège de Sillery, fils du défunt, par les RR. PP. Brault, Lamontagne et Goudreau, eudistes.

Dans le sanctuaire, prenaient place Mgr L.-A. Paquet, P.A., V. G., du Séminaire ; Mgr Adj. Faucher, P. A., curé de la paroisse de Jacques-Cartier ; M. le chanoine Garnier, de l'Université Laval ; M. le chanoine J.-A. Maguire, V. F., curé de Sillery ; M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire; M. l'abbé Ls Garon, aumônier de l'Hôpital St-François d'Assise ; M. l'abbé Ludger Picher, curé de l'Ange-Gardien ; le R. P. Martin, O. P., curé de St-Dominique ; le R. P. Yves Gauthier, eudist e ; le R. P. Justinien, O. F. M., représentant le R. P. Marie Clément, O. F. M., fils du défunt, actuellement à Edmonton, en Alberta ; M. l'abbé G. Durand, aumônier de l'Hôpital Général; M. l'abbé Od. Gauthier, aumônier du Refuge Don Bosco ; M. l'abbé J. Falardeau, curé de Thetford-Mines ; M. l'abbé Lacroix, directeur du Petit Séminaire ; M. l'abbé R. Benoit, du Séminaire ; le R. P. Boutet, C. S. V. P, du Patronage ; M. l'abbé C.-H. Falardeau, de la pasoisse du Sacré-Coeur ; M. l'abbé A. Corbeil, de Montréal-Sud ; M. l'abbé Jules Rancourt, de N.-D. du Chemin; M. l'abbé A. Martel, aumônier du couvent de Sillery ; M. l'abbé G. Dupuis, de N.-D. de Jacques-Cartier ; M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études au Séminaire; M. l'abbé Ph. Goulet, de St-Malo ; les RR. PP. Monty et Clarke, O. P., de St-Dominique ; M. l'abbé G.-Miville Deschènes, du Sminaire ; M. l'abbé Maurice Roy, du Séminaire ; M. l'abbé Maurice Roy, du Séminaire ; M. l'abbé Alph.-Marie Parent, du Séminaire ; MM. les abbés A. Pelletier, J. Falardeau, W. Simard, H. Grenier, du Séminaire et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Hubert Moisan.

"Le Soleil" réitère à la famille en deuil ses sincères sympathies.

Obsèques de Mgr Om. Cloutier

(Suite)

de Giffard et Maurice Roy du Séminaire servaient de diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait: Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., Mgr François Pelletier, P.A., du Séminaire, Mgr Louis Chartier, P.A., chanoine, vicaire-général et supérieur du Séminaire des Trois-Rivières Mgr Eugène-C. Laflamme, P.A., curé de la Basilique de Québec, Mgr Z. Marois, P.-A., curé de Ste-Foy, Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, Mgr L.-J.-B. Boulanger, P.D., curé du Sacré-Cœur, Mgr Adutor Faucher, P.D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, Mgr J.-N. Gignac, P.D., du Séminaire, Mgr Elias Roy, P.D., du Collège de Lévis, Mgr Auguste Boulet, P.D., du Collège de Ste-Anne, Mgr Célestin Lemieux, P.D., du Collège de Lévis, MM. les chanoines R. Pelletier, Charles Beaulieu, J.-O. Vaillancourt, Ulric Perron, J.-A. Chamberland, Arthur Robert, Auguste Marcoux, J.-A. Maguire, curé de Sillery, V. Rochette, du Chapitre Metropolitain de Québec; le T. R. P. Lévesque, supérieur provincial des Rédemptoristes, le R. P. Cadoux, supérieur des Pères du Sacré-Cœur, le R. P. Stanislas, O.F.M., gardien du Couvent de l'Alverne, le R. P. Sebillet, supérieur du Séminaire des Eudistes à Charlesbourg, le R. P. Nadon, supérieur des Pères Blancs à Québec, M. l'abbé D. Godin, représentant du Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville, M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis, M. l'abbé Arthur Douville, directeur de l'Ecole Apostolique, M. l'abbé Z. Raymond, représentant du Séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé Cyrille Labrecque, directeur de la Semaine Religieuse de Québec, le R. P. Vanier, S.J., du Collège des Jésuites,le R. P. de la Cotardière, eudiste, curé du St-Cœur de Marie, le R. P. Guérin, O.M.I., curé de St-Sauveur, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Adolphe Laberge, curé des Saints-Martyrs.

M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé, de la cathédrale de Rimouski, M. l'abbé Alfred Côté, aumônier-général des Syndicats Catholiques, M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de Ste-Claire, M. l'abbé Saluste, Boulet, aumônier de l'Orphelinat Agricole de St-Ferdinand d'Halifax, M. l'abbé Ludger Picher, curé de l'Ange-Gardien, M. l'abbé P.-L. Leclerc, curé de Château Richer, M. l'abbé Jules Lachance, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. l'abbé J.-H. Cinq-Mars, V.F., curé de Grondines, M. l'abbé J.-B. Derome, aumônier des SS. de St-Joseph, de St-Vallier, M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire, M. l'abbé Alfred St-Pierre, de Mont-Laurier, M. l'abbé Ivanhoe Caron, Monsieur l'abbé J. Houde, curé de St-Joseph de Beauce, M. l'abbé Joseph Dubé, principal de l'Ecole Normale de Québec, M. l'abbé Walter Cannon, du Séminaire, M. l'abbé Georges Ouvrard, aumônier de l'Hôpital Général, M. l'abbé Louis Garon, aumônier de l'hôpital de St-François d'Assise, M. l'abbé A. Martin, aumônier de l'hôpital du Très Saint Sacrement, M. l'abbé Jules Rémillard, aumônier des Religieuses Franciscaines, M. l'abbé Ulric Couture, inspecteur des Ecoles Ménagères, M. l'abbé Z.-Raymond, curé de St-Damien, M. l'abbé L.-E. Hudon, aumônier général de la Ligue Catholique Féminine, M. l'abbé Georges Côté, curé de Notre-Dame de la Recouvrance, M. l'abbé Maurice Tessier, curé de Notre-Dame de la Garde, M. l'abbé A. Gelly, aumônier au Couvent de Bellevue, M. l'abbé Victorin Germain, directeur de l'Oeuvre des Adoptions, le R. P. Brien, O.P., de St-Dominique, le R. P. LeDoré, eudiste, et le R. P. Gautier, eudiste, de St-Coeur de Marie, M. l'abbé A. Filteau, aumônier de l'hôpital St-Michel-Archange, M. l'abbé Gaudiose Turgeon, aumônier de l'hospice St-Charles, M. l'abbé Philémon Cloutier, curé de l'Ancienne Lorette, M. l'abbé L.-R. Morissette, curé de Loretteville, M. l'abbé Odilon Blanchet, curé de St-Grégoire, M. l'abbé Marie-Louis Belleau, du Collège de Lévis, M. l'abbé Chrysologue Desrochers, du Séminaire, M. l'abbé Adrien Bernier, aumônier de l'Hôpital Civique, M. l'abbé Destroimaisons, du Collège Ste-Anne, M. l'abbé D. Pelletier, de Bienville, M. l'abbé J.-A. Bourassa, de St-Joseph de Lévis; M. l'abbé Joseph Gosselin, M. l'abbé G. Rémillard, M. l'abbé Joseph Rochette, M. l'abbé Edmond Paré, prêtres retirés au Pensionnat St-Louis de Gonzague, M. l'abbé Pierre Gravel, de Thetford-Mines, M. l'abbé Irénée Beaudoin, aumônier de la Maison St-Joseph, M. l'abbé A. Corbeil, curé de Montréal-Sud, M. l'abbé S. Turcotte, curé de Ste-Agathe-de-Lotbinière, M. l'abbé Adalbert Chabot, curé de Standon, M. l'abbé S. Turmel, des Caisses Populaires, M. l'abbé Louis Turgeon et M. l'abbé J.-N. Proulx, de l'Action Catholique M. l'abbé Z. Beaulé, de l'hospice du Bon Pasteur, M. l'abbé Charles-Henri Falardeau, du Sacré-Coeur, M. l'abbé Eudore DeBlois et M. l'abbé T.-L. Tremblay, de Notre-Dame de Jacques-Cartier; M. l'abbé Edmond Poulin, du Collège de Lévis ; M. l'abbé A. Fillion, curé de Boischâtel, M. l'abbé Alphonse Guérard, curé de Joly; M. l'abbé Jean Belleau, de St-Roch; M. l'abbé Eugène Delisle, des Syndicats-Catholiques, M. l'abbé L. Vézina, de St-Ludger-de-la-Rivière-du-Loup; M. l'abbé Louis Richard, curé de St-Nérée; M.l'abbé A. Joneas, de Château-Richer; M. l'abbé Ferdinand Vandry, du Séminaire, M. l'abbé Alphonse Tardif, du Collège de Lévis; M. l'abbé Janvier Lachance, de l'Archevêché, M. l'abbé A. Lévesque, de Notre-Dame-du-Chemin; M. l'abbé Ernest Roy, du Sacré-Coeur; M. l'abbé A.-A. Martel, aumônier du Collège de Sillery, M. l'abbé Jean-Thomas Cloutier, de Notre-Dame-de-Lévis ; M. l'abbé Roch Rochette, M. l'abbé A. Jobidon, M. l'abbé H. Lamontagne, du Séminaire, M. l'abbé Stanislas Cantin, des Saints-Martyrs, M. l'abbé Joseph Pelchat, de St-Roch, et plusieurs autres.

Dans la nef Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. H.-G. Carroll, avait pris place au premier rang. Il était accompagné de son aide de camp le lieutenant-colonel D.-B. Papineau. On remarquait ensuite les membres de la famille dont M. l'abbé Philémon Cloutier, neveu de Monseigneur Cloutier ; son cousin, M. l'abbé Adélard Turmel, curé de St-Fidèle ; son beau-frère, M. Pierre Veilleux ; sa nièce, la Révérende Mère St-Vital, du Bon Pasteur; ses neveux, MM. A. Drouin Joseph Cloutier, Joseph Roy.

On remarquait encore dans la nef l'honorable Sénateur Thomas Chapais, Sir Georges Garneau, M. le commandeur C.-J. Magnan, M. Geo. Belleau, gérant de la Caisse d'Economie, l'hon. M. Louis Létourneau, C.L., M. J.-Emile Gosselin, échevin, M. J.-E. Trudel, maire de St-Augustin, M. A. Couture, de St-Augustin, M. le commandeur Eugène DeBlois, M. le Dr L.-J. Bélanger, de Ste-Foy, M. le Dr P.-C. Dagneau, M. le Dr J.-E. Thibodeau, MM. Eugène Picher, Aug. Labrecque, C.-M. Rochette, Ant. Montreuil, Jules Gravel, L.-P. Vachon, Rosario Grenier, Louis Gravel, Philippe Asselin, J.-A. de Champlain, Eugène Verreault, J.-W. Gauthier, Jules Payment, Louis Caron, L. Gagné, Léon Côté, Célestin Côté, J.-B. Miville Deschênes, Georges Grenier, Ludger Dion, Rosaire Grenier, Arthur Pageau, Ulric Rousseau, Antoine Drolet, J. Fortier, secrétaire de l'Ecole Technique, G. Cloutier, M. Blais, etc., etc. Les communautés du Bon Pasteur, les Sœurs Dominicaines, les Dames de la Congrégation, les Sœurs de Ste-Jeanne d'Arc, les Sœurs du St-Chœur de Marie, les Sœurs de la Carité, les Sœurs de la Ste-Famille étaient représentées. Il y avait aussi un très grand nombre de paroissiens de N.-D. de Jacques-Cartier.

A peine la dalle qui recouvre les restes mortels de Mgr Cloutier était-elle fermée que dans l'église même où la majeure partie de sa vie il avait exercé son apostolat, la voix de son successeur Mgr Adjutor Faucher, P. D., curé de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier s'élevait pour rendre un éloge éloquent et ému à sa mémoire.

"J'ai le douloureux devoir d'annoncer ce matin," dit Mgr Faucher à ses paroissiens, "la mort de votre ancien curé Mgr Omer Cloutier qui dirigea avec tant de zèle cette paroisse durant 13 ans.

Un service solennel sera chanté en notre église jeudi, à 8 heures; j'espère que chaque famille y sera représentée. Je sais que vous estimez vos pasteurs. Vous avez aimé le regretté disparu qui vous a fait du bien tant au point de vue temporel que spirituel. Il a prié pour vous durant sa vie : c'est à vous maintenant de vous acquitter de cette dette de reconnaissance. Sous le règne de Mgr Cloutier, la paroisse a connu des beaux jours de paix et d'émotions religieuses. Pour ma part, ce me fut un réconfort de succéder à ces deux hommes éminents que furent Mgr P.-E. Roy, et Mgr Omer Cloutier. En prenant la direction de la paroisse, j'ai eu une entière confiance dans le succès de mon ministère car à plusieurs reprises, j'avais entendu faire l'éloge des paroissiens de Jacques-Cartiers".

Rendant hommage au dévouement et à la charité de son vénéré prédécesseur à la cure de Jacques-Cartier, Mgr Faucher ajoute : "Il aimait ses paroissiens, et quand on aime on se donne. C'était un homme à l'intelligence profonde et éclairée, et cette intelligence s'alliait à une grande charité." Mgr Faucher termina en incitant ses paroissiens à adresser au ciel de ferventes prières pour le pasteur qui sans compter leur prodigua treize années durant, le meilleur de son intelligence et de son dévouement. Aux membres de la famille de Mgr Cloutier, au Clergé de Québec si lourdement éprouvé par sa disparition, à ses anciens paroissiens, "Le Soleil" se fait un devoir de réitérer ses voeux de plus sincère sympathie.

Douleurs Rhumatismales

CMC pénètre rapidement au siège de vos malaises, soulageant la douleur, stimulant la circulation et mettant fin à la congestion. Plus sûr et meilleur que les emplâtres ou les liniments puisqu'il ne cause pas d'ampoules. 11

Williams CMC
Camphorated Mustard Cream

Un audacieux attentat à Charlesbourg samedi

(Suite)

quelque chose qu'ils s'attendaient d'y trouver.

Ils bousculèrent ainsi toute la maison, de la cave au grenier, sans rien laisser au hazard, mais sans plus de succès. Ils ne purent trouver, dans la boite à argent où M. Bourré plaçait les recettes de la municipalité, qu'une somme d'environ $2.00 en menue monnaie. Ils avanent remué tous les meubles et vidé tous les tiroirs, comme s'ils avaient compté sur la présence de quelque somme d'argent importante dans la maison. Mais ils n'avaient rien trouver.

Lorsqu'ils eurent tout mis sans dessus-dessous, ils se résolurent à partir, manifestement dépités, et disparurent bientôt sur la route. Mme Bourré entendit le son des grelots et elle fit des efforts désespérés pour se délier. Elle y parvint enfin au bout de quelque temps et put selever, malgré sa faiblesse. Elle libéra les enfants, qui coururent prévenir les voisins.

M. Bourré, rejoint par téléphone, était chez lui quelque temps après, et la police était prévenue. C'est la deuxième fois que M. Bourré est victime des voleurs. Il y a un mois et demi, environ, son cheval disparut avec sa voiture, et il ne les retrouva que le lendemain à quelque distance du village. La bête était couverte d'écume et paraissait avoir été maltraitée.

Les recherches de la police ont permis de découvrir une piste. Le cheval et la voiture utilisés par les deux voleurs auraient été loués d'un citoyen de Limoilou. De plus, on a appris que les deux individus s'étaient introduits dans la maison à la pointe du revolver.

Pilote décédé

De Portneuf nous parvient aujourd'hui la mort de M. Ferdinand Labranche, l'un des plus vieux pilotes, probablement le doyen. M. Labranche est décédé hier matin, à l'âge de 86 ans. Il était à sa retraite depuis plusieurs années après avoir fait du service actif pendant plus de quarante cinq ans. Cette mort cause un deuil général dans le village de Portneuf où le défunt avait l'estime et la considération de toute la population. M. Labranche laisse dans le deuil, un fils, M. Edouard Labranche, propriétaire-éditeur du journal "St-Maurice Valley Chronicle" des Trois-Rivières, et deux filles, Mmes J.-D. Frénette, de Portneuf et Arsène Babin, de Montréal.

Ses funérailles auront lieu demain matin, à 10 heures en l'église de Portneuf.

Le "Soleil" présente ses sympathies à son confrère des Trois-Rivières et aux membres de la famille.

Sciences sociales

Ce soir, à 8 heures et quart, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, M. J.-E. Grégoire, C.R., professeur d'Economie Politique, donnera un cours sur "la production des richesses". L'entrée est libre.

La Société des Arts et sa campagne

(Suite)

où bien des expressions américaines ou anglaises ont cours qui n'auraient qu'avantage à faire place à des expressions plus conformes à la délicatesse d'expression ainsi qu'à la clarté de notre belle langue. Les dames peuvent en outre faire beaucoup dans le sens de l'annonce des produits commerciaux destinés à l'usage domestique.

Naturellement, les instituteurs ne seront pas les derniers à l'oeuvre. Ils organiseront dans toutes les écoles des concours de son langage, afin de faire comprendre aux petits l'importance de la correction française et de leur faire oublier les anglicismes et les barbarismes qui auront pu se glisser déjà dans leur vocabulaire.

Enfin, chacune des associations ou sociétés de la ville aura ainsi une tâche particulière à accomplir, et il serait bien étonnant que Québec n'ait pas repris sa belle physionomie d'antan d'ici la venue des touristes, qui ne manqueront pas d'en être fort aises.

Depuis le début de la campagne, une grande somme de travail a déjà été faite, ainsi que l'a démontré M. J.-H. Philippon, avocat, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Ainsi, on a distribué 2,000 circulaires, donné 30 conférences, patroné une quinzaine de concerts, fait dérouler dans tous les cinémas une pellicule de propagande et attiré l'attention du public de toutes les façons possibles. Toutes les organisations un peu importantes se sont données la main pour appuyer ce travail, et les autorités religieuses ,politiques et municipales ont abondé dans le même sens. Aussi tout fait-il croire que la campagne obtiendra le succès désiré, pour le plus grand bien de notre population.

ARRETEZ LA TOUX
D'UNE FACON SURE

Depuis plus de 20 ans, médecins et pharmaciens du monde entier reconnaissent Pertussin comme un remède sûr et efficace contre la toux.

Pertussin est essentiellement un extrait d'une seule herbe médicinale, le thym. Cette herbe possède, à un degré extraordinaire, le pouvoir de calmer la gorge et d'arrêter les quintes.

Pertussin est absolument dépourvu de chloroforme, de matières opiacées ou de drogues nuisibles. Contrairement à la plupart des remèdes contre la toux, il est parfaitement sûr et ne peut avoir aucune conséquence préjudiciable. Il ne dérange pas la digestion.

La coqueluche, maladie des enfants si crainte des mamans, cède ordinairement très vite à Pertussin. Surtout en hiver, Pertussin devrait se trouver dans tous les foyers pour être employé au premier symptôme de toux dans la famille. En vente dans toutes les pharmacies. Bouteille d'essai envoyée gratis si vous écrivez à Pertussin Limited, 262, avenue Atlantique, Montréal.

Sirop de Pin de Norvège

du Dr Wood

Après la coqueluche la toux persiste

Mme T. Upper, ave. Willard, Toronto, Ont., écrit :— "Il y a deux ans mes enfants ont eu la coqueluche, et après elle une vilaine toux tellement persistante que j'en étais fort inquiète.

"Ayant lu ce qu'on en disait, j'ai décidé de faire un essai du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Après leur en avoir donné un certain temps j'ai constaté que leur toux avait complètement disparu".

Prix 35 sous la bouteille; grand format de famille 65 sous; chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

24 Côte du Palais **Dr L. ROBERT** TEL. : 2-1003
Ex-élève des Hopitaux de Paris
Spécialiste: Maladies de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

DANS NOS THEATRES

ANNA MALENFANT, ET LE TRIO LYRIQUE

Une voix de contralto unique. Le 14 mars au Palais Montcalm.

La venue prochaine à Québec du fameux trio Lyrique va nous permettre d'entendre une voix de contralto véritablement en dehors de l'ordinaire. Anna Malenfant possède une voix d'une rare beauté, d'une puissance égale à celle de certaine grande vedette du Metropolitain de New-York.

Nous n'avons plus à faire à Québec l'éloge de Lionel Daunais; ce beau grand chanteur a assez d'admirateurs ici pour se charger de sa réclame ! Quant à Ludovic Huot, c'est un beau ténor lyrique à la voix fraiche et jeune, extrêmement agréable à entendre. Et ces beaux chanteurs sont accompagnés par un "as" de l'accompagnement, M. Allan McIver qui suit le Trio dans tous ses concerts au Canada.

Ce qui étonnera bien des amateurs lorsque le Trio Lyrique chantera au Palais Montcalm le 14 mars, ce sont les qualités de fond, l'aisance dans l'expression du rythme de cet ensemble. En quelques mots ce Trio a atteint une véritable force, une fermeté dans l'ensemble, une tonalité pleine. Enfin il a atteint cette perfection d'ensemble que l'on exige d'un quatuor à cordes, par exemple, et qui est aussi nécessaire dans un groupement vocal pour qu'une audition donne l'impression de perfection si agréable à l'oreille d'un connaisseur.

Quelle belle soirée en perspective pour le 14 mars ! (Communiqué).

GROS PROGRAMME AU PALAIS MONTCALM

Les prochaines semaines nous réservent de magnifiques attractions.

Le programme artistique du prochain mois au Palais Montcalm est le plus considérable en même temps que le plus attrayant depuis l'ouverture de notre magnifique salle de spectacles. Concerts, conférences, auditions symphoniques, comédies, opérettes et même revues de danse et musique se succéderont. Soulignons tout particulièrement le Grand Gala Dramatique National qui nous voudra un concours de trois soirées au cours desquelles nous verrons à l'oeuvre des cercles dramatiques de cette ville, de Trois-Rivières, de Sherbrooke et de la Rivière-du-Loup. Le juge de ce concours sera M. Jean Neilson, critique théâtral de "La Patrie" de Montréal. Mentionnons aussi le concert du fameux Trio Lyrique, de Montreal dont la venue prochaine crée déjà un si grand intérêt.

Enfin voici le programme que nous communique M. Gauvin, le directeur du Palais Montcalm.

Ce soir (27 février) et demain soir : — représentations de la comédie "Ce que Femme Veut", au bénéfice de l'Aide aux Colons.

Jeudi soir, 2 mars :—Conférence par l'hon. M. Perreault et programme musical, sous les Auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Mercredi soir, 8 mars : — Concert par Antoine Montreuil, violoniste, Roméo Jobin, ténor et Henri Vallières, pianiste.

Mardi soir, 14 mars :—Le Trio Lyrique (Anna Malenfant, contralto, Ludovic Huot, ténor et Lionel Daunais, baryton) et Allan McIver, pianiste.

Vendredi, matinée et soirée, 17 mars : — Représentations annuelles de la "St Patrick Literary Institute".

Lundi, mardi et mercredi, 20-21-22 mars: — Le Gala Dramatique National (Concours de la province de Québec, Montréal exclus).

Samedi, 25 mars, matinée et soirée: — Grand Spectacle Musical et Chorégraphique donné par les "Daughters of the Empire".

Lundi soir, 27 mars : — Concert par la Société Symphonique de Québec, Robert Talbot, D. M., directeur.

Mercredi, 29 mars : — "La Mascotte", opérette .

JeJudi après-midi, 30 mars:—L'Institut de Culture Physique dans "Le Petit Chaperon Rouge", spectacle-féerie enfantin.

Mercredi soir, 5 avril: — Concert par l'Orchestre Philharmonique, Chs O'Neill, D. M., directeur.

EMPIRE Aujourd'hui
"TRAMEL" dans "COGNASSE"
aussi
"HISTOIRE DE POULE"
Rep. 1.15 — 3 h. 15 — 7.15 — 9 h. 25

FRANCAIS
Dernière fois aujourd'hui
Vue parlante française
Saint Granier dans
"CRIEZ-LE SUR LES TOITS"
aussi Tim McCoy dans
DARING DANGER
Matinée ...... 10c — Soirée 15c
2 POUR 25c

PRINCESS
Aujourd'hui
RICHARD TALMADGE dans
"THE YANKEE DON"
aussi "THE SILENT WITNESS"
Sur la Scène. Grande Revue
"UNE JOURNEE AU CIRQUE"
Par Swifty - Levy
MARDI GRAS AU SOIR
GRANDE PARADE — PRIX en ARGENT pour les meilleurs costumes.

CARTIER
lun., mar., 2 grands films
LA SENSATION DE LA SAISON
A LOVE STORY THAT WILL THRILL YOU
THE BLUE DANUBE
AUTRE ATTRACTION
"WHITE ZOMBIE"
Comédie, Cartoon, Actualités

VICTORIA
Aujourd'hui et mardi
WARREN WILLIAM LORETTA YOUNG
"EMPLOYEES' ENTRANCE"
Autre Attraction
Greta Nissen, Skeets Gallagher et Mary Brian dans
"THE UNWRITTEN LAW"

CLASSIC
"LE THEATRE PAR EXCELLENCE"
Aujourd'hui "CARNIVAL"
avec Joseph Schildkraut
aussi "LA PERLE"
Autres sujets courts.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'D'HUI
Marie Glory dans
"MON COEUR BALANCE'
Robert Montgomery dans
"LOVERS COURAGEOUS"
et autres sujets

Laissez à ces acteurs éminents le soin de vous raconter les aventures d'une famille américaine à la foire du comté.
JANET GAYNOR
WILL ROGERS
LEW AYRES, SALLY EILERS, NORMAN FOSTER
dans
STATE FAIR
Un film Fox, aujourd'hui et demain à 1.15 - 2.55 et 7 - 8.40 p.m.
Mat. 25c Soirs 30-40c
CAPITOL

ARLEQUIN AUJOURD'HUI
RAOUL LERY
Avec Mlle REY DUZIL — Mme BERTHAUT — LOUIS PREVILLE, etc.
PRESENTANT
"ESCLAVE DE L'AMOUR"
DRAME PAR RAOUL LERY
SUR L'ECRAN
"A SUCCESSFUL CALAMITY"
avec GEORGE ARLESS
— AUSSI —
"TWO AGAINST THE WORLD"
CONSTANCE BENNETT — NEIL HAMILTON
MAT. : 12c SOIR : 18c TAXE COMPRISE
CHANGEMENT DE DRAME MERCREDI

RADIO

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m., Mme Frances Alda ; 7.30, James Melton, ténor et ensemble à cordes; 9.00, orchestre Blue Ribbon de Ben Bernie ; 9.30, orchestre de Don Voorhee, huit voix d'hommes ; de 11.10 à 1.00 a.m., danse par Weems, Nelson, Bestor, Robbins.

WJZ, New-York, 395-760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles ; 7.00, "Amos 'n' Andy" ; 9.00, orchestre Koestner et artiste invité; 9.30, Willard Robinson et son orchestre Deep River ; 10.30, Ilomay Bailey et orchestre ; 11.00, orchestre marimba de Joe Green ; De 12.00 à 1.00 a.m., danse par Calloway et son orchestre Cotton Club et "Dancing in Milwaukee."

WABC, New-York, 349-860 k.
6.00, dernières nouvelles , par Kaltenborn ; 6.30, George Hall et son orchestre ; 8.30, Kate Smith et sa musique Swanee ; 9.00, orchestre de Leonard Hayton ; 9.15, André Kostelanetz et son orchestre, avec un baryton et un ténor ; 11.00, Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia ; De 11.30 à 2.00 a.m., danse par Jones, Haymes, Stern, Rosseland Ball room et Empire Ballroom.

WPG, Atlantic City, 272.6-1100 k.
8.00 p.m., arabesque ; 9.15, Doris Dehn, soprano ; 9.30, orchestre de concert de l'hôtel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
7.45, p.m., musique et huit voix d'hommes ; opérette ; 11.00, Los Amigos ; musique semi-classique ; 11.30, Vox Humana ; choeur mixte ; 1.00, musique Moon River

CKAC

LUNDI

4.30 p.m.—Cours de la Bourse
4.45 p.m.—Musique instrumentale
5.00 p.m.—Large et ses Canadiens
5.30 p.m.—Concert
5.45 p.m.—Montréal en parade
5.55 p.m.—Nouvelles, Bourse, sommaire
6.00 p.m.—Programme musical
6.15 p.m.—Emission musicale
6.30 p.m.—Musique
6.45 p.m.—Musique
7.00 p.m.—Pastilles Valda
7.15 p.m.—Causerie
7.30 p.m.—La belle Dow
8.00 p.m.—Programme musical
8.30 p.m.—La Voix aux mille caprices
8.45 p.m.—La Chanteuse inconnue
9.00 p.m.—Programme musical
9.30 p.m.—Concert
10.00 p.m.—Les gradués du McGill
10.15 p.m.—Danse
10.45 p.m.—Récital d'orgue
11.00 p.m.—Nouvelles
11.05 p.m.—Variétés.

MARDI, 28 FEVRIER

9.00 a.m.—La bonne chanson française.
9.30 a.m.—Programme musical.
9.45 a.m.—Emission musicale
10.00 a.m.—"Bonjour madame".
10.30 a.m.—Température.
10.30 a.m.—Ouverture de la bourse.
10.45 a.m.—Ligue des droits de la femme.
11.00 a.m.—Je sais tout.
11.15 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Causerie.
11.45 a.m.—Extraits d'opéra.
12.00 (midi)—Quatuor Aéolien.
12.30 p.m.—Cotes de la bourse.
12.45 p.m.—Causerie agricole.
1.00 p.m.—Orchestre de concert.
1.10 p.m.—Lunch du club Rotary.
2.00 p.m.—Chansons.
2.15 p.m.—Pour vous Mmes et Mlles.
4.30 p.m.—Clôture de la bourse.
4.45 p.m.—Musique enregistrée.
5.00 p.m.—Large et ses Canadiens.
5.30 p.m.—Concert.
5.45 p.m.—Montréal en parade.
6.00 p.m.—Nouvelles, température, sommaire.
6.15 p.m.—Mélodies.
6.30 p.m.—"Par le trou de la serrure".
6.45 p.m.—L'ensemble Eskimo.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Cours de vulgarisation.
7.30 p.m.—Musique de danse.
7.45 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—"Canadiens" vs "Toronto".
10.15 p.m.—Musique de danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles,hockey.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE
SAMEDI ET DIMANCHE SOIR
Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CANADIEN
Aujourd'hui
Wanda Gréville et Géo Laby
dans
"LE FILS A PAPA"
Le film du sport et de l'amour (G.F.F.A.)

IMPERIAL
2 GRANDS FILMS
"LA FLEUR D'ORANGER"
avec René LeFebvre (Pathé Natan)
Aussi
"Monsieur de Pourceaugnac"
avec Armand Bernard, (G.F.F.A.)

Ne soyez pas dans la gêne à 65 ans

Ayez une vieillesse heureuse et assurée. Vous pouvez protéger votre avenir en achetant maintenant des

RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Pour avoir une brochurette descriptive écrivez ou téléphonez aujourd'hui

W.-L. Brodie, Ch. 10, Edifice Boutin, 80 rue St-Pierre, Tél.: 2-4639 ou 7296

Elle trouve REMEDE à SES VILAINS BOUTONS

NAGUERE ELLE SE HAISSAIT !

SACHANT très bien que la vilaine peau toute maculée ruine sa popularité, elle n'a rien pu trouver de bon pour y porter remède efficace avant qu'une amie lui parle de "constipation" et conseille de prendre les Tablettes **NR (Remède de la Nature)**, qui tonifient et renforcissent le canal éliminatoire *tout entier* — la débarrassent complètement et naturellement des déchets empoisonnés. Bientôt les laideurs disparaissent, ses joues pâles brillent d'un éclat nouveau. Essayez dès ce soir ce laxatif et correctif sûr, fiable, entièrement végétal, qui ne donne pas d'accoutumances. Chez tous les pharmaciens—25 sous.

NR TO-NIGHT TOMORROW ALRIGHT

NR CE SOIR, TRES BIEN DEMAIN

L'Heure Provinciale

Mardi, 28 février, de 8 à 9 p.m., à C. K. A. C.

Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme musical avec le concours de l'orchestre Philharmonique de Montréal, et de Léon Gauthier, ténor.

8 h. Causerie: "Le role de la femme dans le théâtre de Molière".
Madame Jean-Louis Audet, professeur au Conservatoire National de Musique.

8 h. 15: Concert.
1—Prélude:
"The Vision of Fuji-San" Ketelberg
L'orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: Eugène Chartier.
2—Chant:
Air de Rodolphe "La Bohème" Puccini
Léon Gauthier.
3—Orchestre:
a) Première Symphonie Beethoven
2ème mouvement—Andante Cantabile con moto)
b) Chat et souris Engleman
(Interlude humoristique pour piano et orchestre)
4—Chant:
Romanche de Nadir
"Les Pêcheurs de Perles"
Georges Bizet
Léon Gauthier.
5—Orchestre:
Première Symphonie Beethoven
a) Menuet
b) Finale
L'Orchestre Philharmonique de Montréal.

CHRC

(Québec 465.1mètres 645 kilocycles)

LUNDI

5.00 p.m.—Programme Vapex.
5.30 p.m.—Kruschen Salts.
5.45 p.m.—Pain-Killer.
6.00 p.m.—Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Roger & Gallet.
7.15 p.m.—Musique.
7.30 p.m.—Musique.
7.45 p.m.—La Petite Histoire du Canada, courtoisie du Dr Ed Morin & Cie.
8.00 p.m.—The Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch.
8.30 p.m.—Le carnaval chez Paquet.
9.00 p.m.—Programme Frui-ta-tives.
9.30 p.m.—La brasserie Boswell.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence)

MARDI

9.00 a.m.—Orchestre.
9.30 a.m.—Musique.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme Franco.
11.15 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Musique varié.
12.00 p.m.—La Laiterie Brookside.
12.30 p.m.—Musique.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
5.00 p.m.—Kruschen Salts.
5.15 p.m.—Musique.
5.30 p.m.—Le foklore Catarrhozone.
5.45 p.m.—Nuits de Vienne, présentation de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Vichy-Suprême Purgative.
7.15 p.m.—Le composé Arex.
7.30 p.m.—Causerie Sportive (Le club de hockey Québec)
7.45 p.m.—Programme varié.
8.00 p.m.—Musique instrumentale.
8.15 p.m.—Les Campagnards de Buckley.
8.30 p.m.—Musique variée.
9.00 p.m.—Musique symphonique, présentation de la Commission Canadienne de la Radio.
10.00 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
10.30 p.m.—Sur le Vaisseau de la Romance.
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

ARTISTES DE QUEBEC POUR CANADA STARCH

La Compagnie Canada Starch, fabricants du fameux sirop de table Edwardsburg et du Corn Starch Benson, ont engagé pour leur programme de ce soir, Monsieur Roméo Jobin, le célèbre ténor de Québec qui chantera au radio pour un réseau de postes canadiens.

Le poste CHRC, de Québec, irradiera, comme à l'habitude, ce programme de la Canada Starch au cours duquel M. Roméo Jobin sera entendu.

Tout Québec et le district seront donc intéressés à écouter le programme de Canada Starch ce soir, à 8 heures, à CHRC le poste de Québec.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Musique en soupant.
7.00 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Mélodies.
8.00 p.m.—Le théâtre chez soi de "Frigidaire".
9.00 p.m.—Artistes invités.
9.30 p.m.—Musique.

MARDI

12.00 p.m.—Variétés.
12.30 p.m.—Poèmes symphoniques.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Programme varié.
6.30 p.m.—Musique.
7.00 p.m.—Programme du blanchisseur.
7.30 p.m.—Spécial.
9.00 p.m.—Musique.
9.30 p.m.—Le Chevrolet 1933.
10.00 p.m.—Les danses Canadiennes.

Nouvelles par Radio

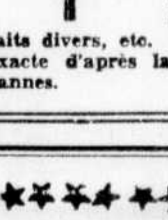

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

-VOYAGES-

S.S. Paris

Allez en Europe par le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse — Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.

4 MARS
French Line

Autres départs : "S. S. Champlain" 11 mars, "M. S. Lafayette" 18 mars
A. LABELLE, 1196 Place Philippe, Montréal, Canada. Tél. : MArquette 2361

REPRISES ALLANT D'UNE FRACTION A 2 POINTS ENREGISTREES A NEW-YORK.---LEGERE HAUSSE DU BLE

STABILITE SUR LE MARCHE CANADIEN DES L'OUVERTURE

Montréal, 27. (P.C.)—Ouverture. — Le marché canadien est resté stable à l'ouverture de ce matin à la Bourse de Montréal.

C. P. R. accusait une avance de 1-8 de point à 10. Brazilian était stationnaire à 7 3-8, Shawinigan à 10 National Breweries à 14 1-4 et les débentures de Montreal Power à 42 étaient également à leurs mêmes prix que samedi midi.

Montreal Power accusait une baisse de 1-8 de point à 28.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

Le 27 février	Ouv.	10.45 a.m.	Min.
Bell Telephone	84	84	84
Brazilian Traction	7⅜	7⅜	7⅜
B. C. Power "A"	15¼	15¼	15¼
Canada Cement	2¾	2¾	
Canadian Car, pric.	10⅞	10⅞	
Canadian Pacific	10	10	
Gurd, & Co., Chas.	5	5	
International Nickel	8⅝	8¾	
McColl-Frontenac	7¾	7¾	
Montreal Power	28	28	
Montreal Tramways	96	96	
Nat. Breweries	14¼	14¼	
Nat. Steel Car	5½	5½	
Power Corporation	6½	6½	
Shawinigan	10	10	
BANQUES			
Royale	132½	132½	

NOTRE DOLLAR A 83

New-York, 27. (P. C.) — Ouverture. — Le dollar canadien et la livre sterling ont compté de légères avances sur le marché local des changes étrangers à l'ouverture. Le dollar accusait une hausse de 1-8 pour cent en fonds américains, tandis que la livre sterling étaitn en mieux de 7-8c à $3.41 13-16.

LE BLE MONTE EN MEME TEMPS QUE LES TITRES

Chicago, 27.—(P.A.)—Ouverture. — Une stabilité notable a marqué les premières transactions d'aujourd'hui sur le marché local des grains. Une hausse en Bourse, avant l'ouverture du marché des grains, a beaucoup contribué à renforcir la teneur générale des prix.

Ayant ouvert à des prix oscillant entre 1-8c de baisse et 1-8c de hausse, le blé resta ensuite autour des prix du début. Le maïs commença la séance avec des gains de 0 à 1-8c par boisseau pour ne changer que très peu subséquemment.

Voici quels étaient les prix d'ouverture :

Blé : mai 47; juillet 47 1-2; sept. 48 5-8-3-4.

Maïs : mai 24 5-8; juillet 26 1-4-3-8; sept. 27 3-4.

Avoine : mai 16 1-4-3-8; juillet 16 5-8.

MARCHE DES CEREALES

(Le 25 février 1933)

WINNIPEG

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé :				
Mai	48⅛-⅜	48½	47¼	47½
Juillet	49⅛-⅞	49¾	48¼	48⅝-½
Oct.	50⅜-⅛	49¾	48¾	48⅝-½
Oct.	50⅜-50	50⅜	49½	49⅝
Avoine :				
Mai	24¾	24⅞	24½	24½
Juillet	23¾	23¾	23⅝	23⅝
Oct.				22⅞
Orge :				
Mai	29⅜-¼	29⅜	29	29
Juillet				28¾
Oct.				27¾
Lin :				
Mai	79-78¾	79	78½	78⅞
Juillet				78¾
Oct.	78¾	79	78½	79
Seigle :				
Mai	33½	33½	32⅝	33⅜
Juillet				33⅜
Oct.				34¼

CITE DE ST-BONIFACE

Montréal, 27. — Un comité de protection a été formé par les obligataires de la cité de Saint-Boniface, au Manitoba, la semaine dernière, afin de se rendre compte exactement de la situation et de prendre les moyens pour remettre les choses à point, rapporte l'Information. Le comité se compose des personnes suivantes : président, M. T. Brassard, vice-président des Artisans Canadiens Français, secrétaire : M. J. Gingras, de L.-G. Beaubien & Cie Ltée, membres : M. Ducharme, du Sun Trust, M. Gerald Ryan, de L.-G. Beaubien & Cie Ltée, M. Comtois, de la Société Coopérative de Frais Funéraires, M. Beausoleil, de Geo. Beausoleil & Cie, M. Kempf, du Crédit Anglo-Français Ltée, et M. R. Brandon, de Brandon & Co., New-York. Le comité de protection a l'intention de se mettre en communication avec tous les obligataires de la cité de Saint-Boniface. Comme la Commission Municipale du Manitoba exige que 60 pour cent des obligataires donnent leur adhésion avant de nommer un surintendant il semble important que tous les porteurs se mettent en communication avec ce comité. Ceux dont les obligations sont au porteur peuvent communiquer avec le secrétaire. On estime qu'il y a pour $6,000,000 d'obligations de la Cité de Saint-Boniface en circulation, dont la presque totalité dans la Province de Québec. Il y a déjà plusieurs mois que les intérêts ne sont pas payés sur ces obligations.

FUSION ANNONCEE

New-York, 27.—(P. C.)—On annonce officiellement la fusion de R. G. Dun & Company avec Bradstreet Company. Cette fusion sera faite peu après le 1er mars. Elle a été décidée parce que le dédoublement des services coûte des millions de dollars chaque année à des milliers de souscripteurs aux deux services de renseignements financiers.

Dividendes

B. C. Power Corporation Limited, classe "A" : 50 cts par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Southern Canada Power Company Ltd : 1 1-2 pour cent par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Canada Malting Company Limited: 37 1-2 cts payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 mars.

POTINS de la BOURSE

REVUE DE LA SEMAINE
(Par Louis-A. Belisle)

(Irradiée samedi midi par C.K.C.I.)— Alors que les nouvelles concernant les affaires étaient en grande majorité favorables, nous avons assisté la semaine dernière à une baisse à peu près continue des valeurs de Bourse. Ce mouvement réactionnaire a été surtout occasionné par le malaise qu'a engendré le moratoire décrété pour les banques du Michigan et du Maryland et la crainte que le malaise qui existe là-bas s'étende à d'autres Etats de la République voisine. Afin de se prémunir contre toute agravation de leur situation, les banques de plusieurs états ont liquidé quelques-unes des valeurs qu'elles détenaient pour rendre plus liquides leurs réserves. C'est cette liquidation préventive qui a déprimé le marché de New-York depuis plus d'une semaine et, indirectement, le marché de Montréal. Des observateurs compétents prétendent que la liquidation de cette source n'est pas encore terminée, ce qui revient à dire que le marché mobilier ne pourra guère conserver le peu de terrain qu'il a repris vendredi.

DES NOUVELLES FAVORABLES

Quant aux nouvelles favorables, elles sont nombreuses et encourageantes et, dès que l'atmosphère d appréhension qui prévaut dans le domaine bancaire américain sera dissipée, l'effet de ces nouvelles ne saurait manquer de produire des résultats en Bourse. En premier lieu, il a été question de réciprscité entre le Canada et les Etats Unis au cours de la semaine et tout le monde a appris avec surprise que le premier ministre du Dominion était disposé à prêter l'oreille à des négociations en ce sens. Des rumeurs non confirmées nous ont an noncé qu'un représentant officiel du président-élu des Etats-Unis était venu à Ottawa pour sonder le terrain au sujet de la réciprocité ou, tout au moins, d'une révision assez étendue des tarifs actuellement en vigueur entre le Canada et les Etats-Unis. Ceci nous permet d'espérer qu'un nouveau traité commercial sera envisagé entre nos voisins et nous et il n'y a aucun doute que ce traité — si vraiment il abaisse les barrières tarifaires — aura plus de répercussion sur notre commerce que la conférence impériale de l'an dernier ; qui, toutefois, aura eu le mérite de faire réfléchir les Américains. Les Etats-Unis sont pour nous un client que nous ne saurions ignorer. En 1928, nous avons fait pour $1,339,000,000 d'affaires avec eux, tandis que l'an dernier ce chiffre s'était contracté à $432,000,000 seulement. Il est permis de croire que la baisse générale des prix est pour quelque chose dans cette contraction, mais les barrières tarifaires érigées d'un côté et de l'autre de la frontière y ont joué un rôle incontestable.

LE MARCHE DU FROMENT

On dit que le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. C'est ce qui va se produire cette année dans le commerce du blé et tout porte à croire que c'est nous, Canadiens, qui allons avoir la part du lion dans ce domaine. Les dernières nouvelles au sujet de la récolte de blé d'hiver des Etats-Unis sont très mauvaises et l'on prévoit que ce pays pourra probablement à peine se suffire. Etant à peu près éliminé comme exportateur, le pays voisin ne nous fera pas concurrence sur les marchés de l'étranger et ceci va nous permettre d'exporter plus rapidement et, peut-être, à des prix plus élevés, notre surplus de froment. Les nuages de guerre qui planent sur l'Orient permettent à l'Australie — un autre de nos concurrents sur le marché du blé — d'écouler une partie de son surplus exportable de ce côté. D'autre part, on rapporte que le blé de l'Argentine est de qualité reconnue inférieure au nôtre, de sorte que dès l'ouverture de la navigation un vigoureux mouvement de nos grains devrait avoir lieu cette année. A l'heure qu'il est, le blé est 10c plus cher par boisseau qu'il y a quelques semaines.

VALEUR DE LA LIVRE

Ottawa, 27.— (P.C.) — La valeur moyenne de la livre sterling pour fins des droits spéciaux a été fixée par le ministre du Revenu national à 4.13 pour la période du 1er mars au 15 mars inclusivement. Les droits spéciaux consistent en la différence entre la valeur moyenne ($4.13) et la valeur fixe de la livre sterling ($4.40). De cette façon, en plus des droits ordinaires imposés sur les marchandises provenant du Royaume-Uni, le gouvernement collecte 27 cents par valeur d'une livre.

LE LAIT BAISSE

Montréal, 27. — (P.C.)—Les prix du lait ont été réduits de 1c par pinte pour tout le "plus grand Montréal" aujourd'hui. C'est la seconde réduction annoncée par les laitiers depuis un mois. Ces derniers ont laissé entendre que le prix de 14c le gallon, payé aux cultivateurs, serait maintenu quand même.

Le chemin de fer Erié a réalisé $550,876 en recettes nettes sur ses opérations en janvier dernier, au lieu de $366,958 en janvier 1932.

BONNE REPRISE DU MARCHE DE N.-Y. DANS LA MATINEE

New-York, 27. (P. A.) — Midi. — Les valeurs de Bourse se sont relevées d'une fraction à au-delà d'un point au cours de la matinée d'aujourd'hui à Wall Street, après avoir manifesté une certaine indécision à l'ouverture. Le compartiment des tabacs a été actif en montant, mais il a perdu plus tard environ la moitié de ce qu'il avait gagné. Quelques autres titres faciles à influencer ont fait la même chose.

Parmi les titres qui ont monté de 1 à 2 points se trouvaient Santa Fé, Coca-Cola, New-York Central, Public Service of New-Jersey, Louisville & Nashville, Liggett & Myers "B", American Tobacco "B" et Columbia Carbon.

U. S. Steel, Case, Amerlian Telephone, Westinghouse, DuPont, United Aircraft, Standard Oil of New-Jersey et J.-C. Penney aciusaient des gains de 0 à une fraction, Allied Chemical, Pennsylvania et General Motors se trouvaient légèrement plus bas que samedi.

Les prêts à vue ont été renouvelés à 1 pour cent.

Les gens de Wall Street ont surtout porté attention, ce matin, aux événements du domaine bancaire, y compris les mesures passées au Michigan et au Maryland pour ramener la situation à un état plus normal et les restrictions imposées à Cleveland et Akron (Ohio) sur les retraits de dépôts. Les nouvelles annonçant que les intérêts Ford avaient offert de placer de nouveaux capitaux dans deux nouvelles banques de Détroit ont été considérées comme favorables à la cessation des troubles bancaires dans cette ville du Michigan.

D'après les revues financières de la fin de semaine, le volume des affaires se maintient autour de ses niveaux récents. On croit que la nomination officielle de F.-D. Roosevelt au poste de président cette semaine contribuera beaucoup à relever le moral des gens.

Chez les fabricants d'acier, on considère que la fermeté des prix est un facteur encourageant, mais les acheteurs se montrent plus prudents à l'heure qu'il est. "Steel" rapporte que la production des lingots d'acier est à 17% de la capacité normale des aciéries au lieu de 19% la semaine dernière. Cette revue ajoute que cette diminution est attribuables aux troubles bancaires du Michigan.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le 27 février	Ouv.	10.45 a.m.
Am. Can	50¼	51
Am. Car & Foundry	6⅝	6⅞
Am. Smelters	11	11¼
Am. Sugar Ref.	24¼	24¼
Alleghany Corp.	1	1⅛
Anaconda	5½	5½
Baldwin Loco	3⅞	3⅞
Bethleem Steel	11⅛	11⅜
Briggs Mfg.	2⅞	3
Can. Pacific	8⅝	8¼
Chrysler	8¾	9
DuPont De Nemours	33⅞	34⅝
Davison Chemical	1¼	1¼
Gen. Gas & Electric	⅞	⅞
General Electric	11⅞	11⅝
General Motors	10⅛	10⅜
Houston Oil Nouv.	2	2
Montgomery-Ward	8¾	9¼
N.Y. Central	14¾	15⅛
Nash Motors	12¾	12½
North American	17¾	18¼
Paramount-Publix	¾	¾
Radio Corp.	3	3¼
Remington-Rand	2½	2½
Southern Pacific	11⅝	12⅛
Studebzker Corp.	3	3⅛
Texas Gulf Suphur	15⅝	16¼
Union Pacific	65⅝	66½
U.S. Steel Corp.	24½	24¾
Westinghouse Elec.	20	20⅞

Argent: 1% d'escompte.

MASSEY-HARRIS

Montréal, 27.—(P. C.)—Massey Harris Company Limited a subi une perte nette de $3,827,512 sur ses opérations durant l'année 1932 comparativement à une perte de $4,043,414 durant l'année précédente. Ces chiffres tiennent compte des intérêts, de la dépréciation, des réserves pour créances douteuses et des autres charges. Les ventes ont diminué de 41 pour cent relativement à 1931 mais les frais d'exploitation ont sensiblement fléchi. La perte a été de $1,788,009 sur les opérations de 1932 à rapprocher de $1,523,149 durant 1931. Le déficit précédent qui était de $6,109,765 a été porté à $9,937,277 et il a été augmenté encore à $12,687,277 par le transfert d'une réserve contingente de $2,750,000.

Les billets et comptes recevables de la compagnie se chiffrent encore à $21,605,712.

CHANGES A NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

(Ouverture)	
Londres (livre sterling)	$ 3.41 9-16
Berlin (marks)	0.2391
Copenhague (couronne)	0.1525
Stockholm (couronne)	0.1525
Stockholm (couronne)	0.1814
Paris (franc)	0.0394⅝
Rome (lire)	0.0512
Rotterdam (couronne)	0.4045
Bruxelles (franc)	0.1406
Genève (franc)	0.1948
Vienne (couronne)	0.14⅛
Athènes (drachme)	0.0056⅝
Christiania (couronne)	0.1751
Madrid (peseta)	0.0831
Rio-de-Janeiro (milreis)	0.0763
Dollar Canadien	17 1-16% d'escompte

(Le 27 février 1933)

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie).

Loose Wiles Biscuit Co. a gagné l'équivalent de $2.04 par action ordinaire en 1932, au lieu de $3.14 en 1931.

Houston Oil Co. a subi une perte nette consolidée de $901,648 en 1932, comparativement à une perte nette de $356,484 en 1931.

Henry Ford s'engage à fournir tout le capital de deux nouvelles National Banks qui succèderaient à la First National Bank of Detroit et à Guardian Uational Bank of Commerce. Ceci lui donnerait le contrôle absolu de ces institutions, et assurerait immédiatement à la ville de Détroit les facilités bancaires dont elle manque présentement. Un paiement initial de 30% environ serait fait par les anciennes banques si elles étaient liquidées.

Moyennes de Dow, Jones pour samedi :

30 industrielles,	50.93,	recul de	2.91
20 ferroviaires,	23.43,	recul de	11.66
20 utilités.	21.14,	recul de	1.24
40 obligations,	76.14,	recul de	.64

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)
Le "Wall Street Mirror" dit :

Le marché devrait continuer à céder comme samedi aujourd'hui par suite du moratoire annoncé pour les banques du Maryland. Plusieurs catégories d'obligations et d'actions ont souffert des ventes occasionnées par ce moratoire et ces ventes présentent tous les mêmes indices de provenance que le printemps dernier.

Le gouvernement fédéral des Etats-Unis a promis d'intervenir promptement en fin de semaine et il se pourrait que son intervention soit un fait accompli dès aujourd'hui.

Un habitué du marché résume comme suit la situation actuelle: "L'état de choses présent se résume à une question de "moral" et une volte-face soudaine et vigoureuse pourrait se produire en aucun temps. Nous croyons que cette volte-face aura lieu, bien qu'il soit impossible d'en prédire le jour".

Aucune tentative sérieuse ne semble avoir été faite pour arrêter la baisse de samedi.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	0 Total
Samedi	x42.5	x23.6	x69.4	x44.4
Vendredi	44.7	25.2	73.6	46.9
Sem. passée	47.0	26.8	77.2	49.2
Mois passé	53.6	29.1	91.1	56.4
1932	63.9	34.6	103.5	66.3
1930	175.8	135.6	239.3	180.2
1928	142.2	119.3	130.9	136.5
Max. 1933	55.2	30.0	95.3	58.3
Min. 1933	42.5	23.6	69.4	44.4
Max. 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

Ventes totales samedi: 787,810 actions.
x—Nouveaux minima pour 1933.

Mouvements comparatifs:

	Sam.	Vend.
Nombre de gains	50	268
Nombre de reculs	401	194
Titres n'ayant pas bougé	114	173
Total des actions négociées	565	635

OBLIGATIONS

Fonds d'Etats ésrangers à New-York

	Le 25 février	Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	41	41½
5,000	Australie 5's, 1955	73¼	74½
1,000	Belgique 6½'s, 1949	99½	100½
7,000	" 6's, 1955	93⅜	93¾
	Bolivie 7's, 1958	4⅞	5
2,000	Bordeaux 6's, 1934	101⅝	103
1,000	Brésil 6½'s, 1957	20	21
	" 7's, 1952	18	19½
19,900	Bnenos Aires 6's, 1961	16½	17⅜
	Chilie 6's, 1961	7	7½
1,000	Colombie 6's, 1961	25½	26
	Cund'ea 6½'s, 1959	12½	13½
21,000	Canada 5's, 1952	92½	93⅛
4,000	France 7½'s, 1941	123½	124
6,000	" 7's, 1949	120⅝	121¾
275,000	Allemagne 5½'s, 1965	48¼	48½
	Haiti 6's, 1952	71⅛	75
9,000	Italie 7's, 1951	96¾	99
3,000	Japon 5½'s, 1965	37¼	37½
1,000	Lyon 6's, 1934	101⅝	103
4,000	Marseille 6's, 1934	101⅝	103
	Medellin 6½'s, 1954	8½	9
15,000	Milan 6½'s, 1952	83¼	74
	·arana 7's, 1958	8	9
	Pérou 6's, 1960	4½	5
	Pologne 6's, 1940	58½	59¼
10,000	" 7's, 1947	57	57¼
	Rio Janedro 6½'s, 1959	9	10
5,000	" 6½'s, 1953	8½	9
3,000	Rio G. do S. 6's, 1969	11	11⅝
2,000	Rome 6½'s, 1952	85	86
11,000	San Paulo 7's, 1940	55½	56
1,000	Serbie, 7's, 1962	17¼	17½
	Soissons 6's, 1936	100	105⅛
79,000	Roy-Uni 5½'s, 1937	106¾	106¾

DES PERTES SONT SUBIES CE MATIN PARMI LES MINES

Toronto, 27.—(P. C.)—Les actions minières ont fléchi à l'ouverture du Standard Stock & Mining Exchange ce matin.

Teck Hughes a subi une baisse de .04, Granada une de .06, Siscoe de .01, Wright Hargreaves, de .05 et Noranda de .25, tandis que Nickel à $8.50, Bentures à $1.04, Pioneer à $5.95, Sylvanite à .90 et Howey à .70 n'accusaient aucun changement.

Premier et Macassa sont demeurées fermes, tandis que Bobjo et Kirkland Lake accusaient de très légères baisses.

BOURSE DES MINES

(Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy)

(LE 27 FEVRIER 1933)	Ferm. Sam.	Ouv. auj.
Ashley	1.15	1.15
Cons. Smelters	58.25	58.25
Dome Mines	15.00	15.10
Eldorado	1.48	1.47
Falconbridge	2.55	2.55
Granada	1.59	1.49
Hollinger	7.40	7.40
Howey Gold	.70½	.70
Imperial Oil	.08⅛	.08⅛
Int. Nickel	.08⅝	.08⅝
Lake Shore	36.75	36.10
McIntyre	24.00	24.00
Mining Corp.	1.47	1.40
Nipissing	1.54	1.54
Noranda	23.30	23.25
Siscoe	1.50	1.48
Sudbury Basin	.80	.80
Sylvanite	.90	.90
Teck Hughes	4.24	4.22
Ventures	1.03	1.04
Wright Har.	4.50	4.45

LA BEATTIE GOLD MINE AURA DE L'ELECTRICITE

Montréal, 27. — La Beattie Gold Mine a accordé récemment un contrat à la Canada Northern Power Corporation Limited pour la livraison de 1,500 chevaux vapeur d'énergie électrique par année. Le contrat a été signé par la Northern Quebec Power Company, qui est la filiale québecoise de la Canada Northern Power Corporation Limited. Cette dernière compagnie possède toutes les obligations hypothécaires, les billets, obligations et les actions en circulation de la Northern Quebec Power Company. Le contrat stipule que la livraison d'énergie électrique sera de 1,500 chevaux vapeur par année au début, et comme tous les autres contrats du genre, il est fait pour la durée de la mine.

C'est là un résultat très intéressant pour la Canada Northern Power Corporation, attendu que ce contrat important de la Beattie Gold Mine a été obtenu dans des conditions difficiles et après toutes les rumeurs que la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario tentait de s'introduire dans la Province de Québec pour disposer de l'excédent d'énergie électrique qui provient de l'ancien Ontario Power Service.

LE BEURRE S'EST HISSE A 24 CENTS PAR LIVRE SAMEDI

Montréal, 27.—Le beurre s'est particulièrement bien comporté en fin de semaine sur le marché montréalais des produits de la ferme et il a fini samedi avec un gain de 3c par livre comparativement à son plus bas niveau de cet hiver, atteint il y a quelques semaines. Le beurre pasteurisé No 1 a fermé samedi entre 23¾ et 24c la livre, après avoir compté une avance de 1-2c pour la séance.

Les œufs ont fermé aux mêmes prix qu'il y a huit jours, soit à 21c pour les œufs extras en gros ; 19c pour les premiers ; 18c pour les frais de poulettes et 17c pour les seconds.

Il n'y a pas eu de changement sur le marché du fromage, non plus que sur le marché des patates et de la volaille.

Voici quels ont été les arrivages de la semaine : 132 boîtes de beurre; 143 boîtes de fromage et 5,890 ciasses d'œufs.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 27. (P. C.) — Arrivages de bêtes à cornes ce matin sur les deux marchés locaux : 800. On payait $3 au plus pour les vaches de boucherie de belle qualité, tandis que les médium obtenaient $2.50 et qu'on payait $1.50 pour la coupe. Quelques autres bêtes à cornes de boucherie, surtout de qualité médium, ont changé de mains autour de $3.50 pour les bouvillons et $2.75 à $3 pour les taures. Moins de 100 bêtes à cornes avaient été vendues au moment où cette dépêche fut envoyée.

Arrivages de veaux : 789. Cotations: veaux d'abattage de belle qualité et choix $6.50 ; communs et médium $2.50 à $6. Veaux d'herbe $1.50 à $2.

Arrivages de moutons : 204. Cotations : brebis $2 à $3.25. Agneaux communs $4 à $5.50.

Arrivages de porcs : 1,765. Le marché des porcs a été à la hausse ce matin. La plupart des transactions ont eu lieu à $4 (nourris et abreuvés) et quelques-unes même à $4.10. Les truies sont restées à leur même prix de $2.50 à $3.

VENTES DE SAMEDI

Toronto, 27.—Voici quel a été le prix de fermeture et le total des virements enregistrés samedi pour chacune des valeurs minières négociées sur le Standard Stock & Mining Exchange:

500 Acme Oil .08½; 2,000 Aconda .01; 200 Ajax Oil .69; 2,500 Alexandria .03; 1,205 Amulet .16;2,000 Area .02¾; 16,200 Arno .03½; 1,440 Ashley 1.18; 10,400 Bagamac .10¼; 2,750 Barr. Holl. .12¼; 2,000 Bunk H. Ex. 02¼;2,050 Cent. Pat. .24; 1,000 Castle Tr. 22.½; 1,000 Clericy .01¼; 2,500 Columario .08; 905 Dome Mines 15.40; 5,065 Falcon 2.55; 2,000 Goldale .06¾; 7,500 Gran. Gold 1.54; 7,000 Harker .03¼; 850 Holl. Cons. 7.35; 6,900 Howey Gold .70; 1,000 Keeley .23; 4,700 Kirk. Lake .37; 4,000 Kirk. Pre. .03; 1,210 Lake Shore 36.50; 22,700 Macassa .31; 600 Malartic .06; 500 Man. Basin .01¾; 610 McIntyre 24.50; 900 McWatters .60; 1,400 Min. Corp. 1.45; 9,000 Moss Mines .22; 3,500 McVittie .29; 2,500 Newbec .03½; 650 Nipissing 1.60; 3,371 Noranda 23.50;10,300 Olga Oil .31; 2,600 Pion. Gold 5.95; 2,800 Premier .70; 2,200 San. Ant. .91; 13,850 Siscoe 1.48; 7,600 Stadacona .03¾; 3,625 Sud. Basin .75; 5,100 Sylvanite .90; 1,000 Tachota .02; 4,395 Teck-H. 4.24; 500 Thoms. Cad. 06.; 1,000 Unit. Kirk. .07¼; 8,500 Vac. Gas .03; 1,000 Vip. Cons. .35; 1,450 Wright-Har. 4.50. Total des ventes 317,000 actions.

HORS-LISTE

200 B. Missouri .15½; 2,100 Cent. Man. 10¾; 600 Coniaurum. 32; 1,900 Eldorado 1.46; 500 Halcrow S. 2.4½; 3,675 Int. Nick. 8.50; 1,000 Mandy .04; 11,500 McL. River .06; 8,670 Ventures 1.02; 2,000 Vickers .22.

CURB

6,000 Algoma .03⅛; 5,500 Bobjo.13½; 100 Brett Tr. 18.; 2,000 Brownlee .03; 55,500 Church H. 09.; 1,000 Can. Kirk. 08.; 2,000 Cob. Con. 02; 2,000 Dom. Expl. .04½; 25,700 Gulbec .02⅝; 1,000 Hilltop .01; 1,500 JackMan .01½; 3,000 Hunt .01; 1,000 Kirk. Town .15; 7,000 Lebel Ore. 04½; 5,000 Malrobic .01¼; 1,000 Night Haw. .04½; 5,000 Oil Select .30½; 500 Por. Crown .01¼; 1,000 Ritchie 0.1¾; 500 Robb. Montr. 0.2½; 2,000 Sud. Cont. 02½.

Le chemin de fer New-York, New-Haven & Hartford a subi un déficit de $693,281 sur ses opérations de janvier 1933, comparativement à un revenu net de $57,751 pour janvier 1932.

Charles Mitchell, dans une lettre aux directeurs ,a offert de résigner comme directeur et président du conseil de la National City Bank de New-York et autres entreprises affiliées à cette institution.

En tutelle

La Commission municipale a commencé des procédures pour faire placer sous sa tutelle, par la Cour Supérieure, la corporation du village de St-Benoit Joseph Labre, comté de Matapédia, la corporation municipale du village de Cap-Chat, comté de Gaspé ouest, et la corporation municipale d'Escoumains, comté de Charlevoix-Saguenay.

A Limoilou

La Ligue des Citoyens de Limoilou aura une réunion ce soir à 8 hres 30.

Légers incendies

Deux commencements de feu ont été éteints en quelques instants, cet avant-midi, l'un un peu après huit heures et l'autre à 10 h. 12. Dans la journée de samedi, la brigade avait eu à répondre à neuf appels. Mais il ne s'agissait, également, que de légers commencements d'incendies qui ont été promptement éteints.

Inondations

Londres, 27.—Le dégel étant survenu après l'abondante chute de neige de ces jours derniers, une partie de la campagne anglaise est maintenant couverte d'eau. Les villages tout récemment bloqués par les bancs de neige sont menacés par l'inondation.

L'état de l'hon. sénateur Paradis

Nous apprenons avec joie que l'état de santé du sénateur P.-J. Paradis, vice-président de la Commission des Liqueurs de Québec et ancien organisateur des forces libérales de cette province, s'est amélioré sensiblement au cours de la journée d'hier. Il y a quelque temps, on avait pratiquement abandonné l'espoir de le voir triompher de la maladie, mais un changement pour le mieux s'est opéré ces jours derniers dans son état de ses amis, dont nous sommes, sont heureux de pouvoir escompter le voir bientôt rétabli.

Mort du docteur F.-H. Daignault

M. le Dr F.-H. Daignault, ancien député du comté de Bagot à la Législature de Québec, est décédé hier, à Acton Vale. Il était âgé de 72 ans. Le défunt a succombé à une maladie d'un mois. C'est une figure populaire et très estimé qui disparait et pour la profession médicale, c'est une perte très sensiblee. Il fut dans la politique active pendant une quinzaine d'années, période durant laquelle il représenta le comté de Bagot à la Chambre des députés. Son épouse l'avait précédé dans la tombe. Il laisse deux fils : M. le Dr Emile Daignault, de Sherbrooke et M. le Dr Alphonse Daignault, de Montréal une fille, Alice, épouse du Sr Gauthier, d'Acton Vale, et deux belles-filles, Mme Dr Alphonse Paradis, de Montréal, et Blanche, épouse du Dr Emile Daignault. Ses funérailles auront lieu à 10 h. 30 mercredi, matin à Acton Vale. Le "Soleil" présente ses sympathie à la famille.

Feu I. Gagnon

La paroisse St-Jean-Baptiste de Québec vient de perdre l'un de ses plus anciens paroissiens dans la personne de M. Irénée Gagnon, époux de dame Célina Millotte, décédé hier matin à l'âge de 72 ans.

M. Gagnon qui autrefois exerçait la profession de voyageur de commerce était avantageusement connu en notre ville. Représentant pour la maison J.-B. Houde, ses confrères trouvèrent toujours en lui un compagnon obligeant tandis que ses chefs l'avaient en haute estime pour son esprit de travail, probité et son sens éclairé des affaires.

En outre de son épouse née Célina Millotte, il laisse pour pleurer sa perte trois sœurs, Mme Onésime Martineau, Mme Amedée Moreau, et Mme Georges Brousseau et deux frères, M. Alfred Gagnon et M. Edouard Gagnon, tous deux de Montréal

Les funérailles du regretté disparu auront lieu mardi matin en l'église paroissaile de St-Jean-Baptiste, à 9 hrs. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

A Mme Gagnon ainsi qu'aux autres membres de la famille, "Le Soleil" offre l'expression de sa plus vive sympathie.

Feu Mme S. Caron

Rimouski, 27. (Spéciale)—L'une des familles lesplus estimées de St-Donat vient d'être éprouvée par la mort de Mme Vve Samuel Caron. La défunte était âgée de 77 ans. C'était une femme profondément chrétienne, une mère dévouée et exemplaire.

Elle laisse dans le deuil quinze enfants et plusieurs petits-enfants. Son service sera chanté demain matin à St-Donat. Nos sympathies à la famille.

Imposantes obsèques de M. J. Laroche

(Suite)

Rochette, Ed. Garneau, Roméo Garneau, Ed. Chantal, W. Petrie, Paul Pelletier, P. Picard, Jos. Thibodeau, A. Jolicoeur, A. Marois, C. Gagné, A. Bisson, Nap. Boutet, J. O'Neil, John Devarennes, P. Auger, A. Gagnon, Ed. Vézina, E. Durand, A. Vézina, R. Bussière, L.-A. Gaucher, J.-A.-A. Godbout, K.-P.-E. Mercier, E. Trudel, Ed. Prémont, D. Lajeunesse, H. Jacques, Paul Lajeunesse, Gaudias Lajeunesse, P. Bouchard, W. Lirette, L. Bouchard, O. Auclair, O. Guilbault, L. Plamondon, J. Lemieux, Tels. Simard, R. Simard, L. Gingras, L. Routhier, J. Julien, Jos. Leclerc, P. Patry, Louis Rhéaume, W. Bouchard, Omer Brunet, Georges Marois, G. Caron, J.-B. Bourré, Art. Bourré, A. Patry, P. Aubin, Jos. Fritzback, P.-H. Montreauil, O. Cameron, Chs. Frenette, Ed. Shee, A. Belleau, E. Pepin, W. Vézina, Ed. Métayé, Art. Poitras, L.-G. Delisle, Jos. Villeneuve, P. Fugère, J.-B. Lapointe, A.-O. Fiset, J.-O. Fiset, Donat Fiset, L. Barrette, C. Careau, A. Masselotte, Ed. Bruneau, G. Bruneau, Art. Bernier, E. Deschênes, Art. Fortier, Jean Denis, W. Boucher, Jos. Matte, O. Mercier, M. Sheridan, A. Rochette, Adolphe Dombrosky, Louis Deschênes, Jos. Foisy, U. Deslauriers, Jos. Vézina, Magella Madden, C. Labrecque, Jos. Lemay, L. Hamel, J. Carreau, E. Fortier, J. Corriveau, J. Levallée, W. Houde, O. Imbault, J. Giroux, Ellas Thivierge, W. Bélanger, Jos. Clavet, A. Garns, Ed. Blumhart, Arthur Lapointe, A. Rèche, P. Bédard, A. Dion, J. Bureau, O. Lepire, P. Auger, J.-L. Auger, Louis , Joseph, Langlais, Louis Picard, R. Jolly, L. Gagné, R. Robitaille, R. Gagné, Jos. St-Pierre, E. Chartré, A. Dupéré, F. Pouliot, J.-W. Charest, S. Proulx, A. Vermette, P. Chouinard, E. Drolet, C. Lavallée, Jos. Binet, A. Lainé, A. Gagnon, père et fils, Henri Gosselin, Ed. Bédard, M. Matte, M. Ratté, A. Vézina, H. Laroche, R. Bergeron, Amédée Lapointe, A. Langlais, U. Gauvin, C. Faucher, C. Linteau, E. Linteau, J.-E. Gauvin, E. Gagnon, A. Gravel, A. Magnan, A. Fournel, J.-C. Rondeau. J.-A. Blouin, René Petitgrew, J.-W. Cantin, Vilmont Parent, Art. Côté, Jos. Bédard, E. Bédard, A. Grondin, Ed. Giroux, W. Cook, J.-L. Pouliot, A. Paradis, A. Gaucher, John Paquet, E. Turcotte, C.-A. Gulbault, H. Thibault, A. Hamel, L. Fiset, J.-O Fiset, A. Guerard, R. Gagné, E. Charest, H. Hamel, B. Côté, L. Robitaille, Fiset, A Guerard, R. Gagné, E. Charest, H. Hamel, B. Côté, L. Robitaille, P. Brunet, A. L'Heureux, F. Proteau, N. Cantin, J.-L. Langlois, A. Papillon, C. Langlois, E. Paradis, J.-E. Martin, C Drouin, L.-A. Francoeur, J.-A Marquis, M. Plante, R Rhéaume, Albert Donaldson, Roméo, Adélard, Donaldson, J.-P. Richard, A. Ménard, G. Clavet, J. Lachance, Albert Labarre, W. Hébert, J. Perron, Paul Roberge, G Thivierge, A. Baribeau, et une foule d'autres.

A l'église la levée du corps et le service a été chanté par le Rév. P. Choquette, O.M.I., assisté du Rév. P. Guénard, O.M.I., comme diacre et du Rév. P. Rainville, O.M.I., comme sous-diacre. Des messes basses ont été dites aux autels latéraux, par les Rév. P. Berlinguette, O.M.I., et Rév. P. Laberge, O.M.I.

Durant le service la chorale de la paroisse a chanté la messe de P. Yon harmonisé.

M. Dr Chs Dion a aussi chanté "Pie Jesus". M. Omer Létourneau touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc et M. Jos. Boutet a chanté "Adieu aux parents et amis".

M. S. Marceau a aussi chanté "Nous passons". M. Gérard Dion accompagnait à l'orgue.

La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

LEXEL

35c 444 35c

PUR EFFICACE CERTAIN

Voici les quatre qualités essentielles que l'on doit exiger dans les tablettes pour maux de tête : pureté, raffinement des ingrédients employés, dissolution rapide, dose exacte ; ces quatre qualités réunies vous assurent une prompte efficacité.

Vous êtes assuré de ces qualités essentielles dans la tablette Lexel "444" ; exigez-les en tout temps, demandez-les par leur nom et n'acceptez pas de substituts.

RECORD OFFICIEL

Tablettes Lexel "444" vendues par une seule pharmacie W. BRUNET & CO., LTEE. 22,320 tubes ce qui représente un total d'au delà d'un 1-4 de million de tablettes. Il y a une raison. Essayez-les et soyez convaincu de leur qualité supérieure.

LEXEL

AVIS

Forces motrices de l'Aigoual. Emprunt canadien en dollars. $400,000, six pour cent, intérêt. Echéances, 1er janvier 1940.

AUX OBLIGATAIRES

Un certain nombre d'intéressés m'ont chargé de convoquer tous les obligataires à une réunion non officielle qui sera tenue à Québec, en l'édifice de la Chambre de Commerce, No 39, rue St-Paul, le lundi 6 mars 1933, à dix heures a. m.

Les obligataires ont grand intérêt à se rendre à l'assemblée et d'apporter avec eux les obligations qu'ils détiennent, car aucune procuration ne pourra être acceptée.

Ceux des obligataires qui ne pourraient être présents sont priés de communiquer avec le soussigné pour faire connaitre leurs noms et adresses, comme généralement toutes précisions se rapportant à leurs titres ; les décisions de l'assemblée leur seront communiquées.

Vous êtes au courant que les intérêts (dernières échéances) n'ont pas été payés à date. Depuis ce défaut, à la réquisition de ses clients, le soussigné a déjà fait un travail considérable en vue de la tenue d'une assemblée régulière et officielle des obligataires qui aurait pour but et pour fins le paiement des obligations en capital et intérêt, dans le plus court délai possible.

En vue de poursuivre la marche légale, de donner suite aux voeux des obligataires, les services d'un avocat français réputé, ancien bâtonnier du Barreau de Paris, ont déjà été requis.

Il s'agirait à l'assemblée d'informer les obligataires des renseignements reçus et d'adopter une ligne de conduite à suivre dans l'intérêt commun.

Québec, 24 février 1933
L.-E.-Langis GALIPEAULT,
Procureur d'obligataires,
132 rue St-Pierre, Québec.

LISTES DES ELECTEURS DE LA CITE DE QUEBEC POUR L'ANNEE 1933

Québec, 27 février 1933.

Listes des électeurs de la Cité de Québec pour l'année 1933 ayant droit de voter à l'élection d'un député à l'Assemblée Législative de la Province de Québec dans les districts électoraux de la Cité de Québec, en vertu de la loi électorale de Québec et ses amendements.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que les listes pour 1933 des électeurs des différents quartiers et des différents districts électoraux de la Cité de Québec ayant droit, d'après le rôle d'évaluation maintenant en vigueur dans la Cité de Québec, ou en vertu de leur titre ou qualité, ou d'après la loi, de voter à l'élection des membres de l'Assmblée Législative de la Province de Québec, ont été déposées dans le bureau du soussigné pour être communiquées et mises à la disposition des personnes intéressées, à partir du jeudi, le 2 mars 1933.

Je donne, de plus, **avis public** que les susdites listes seront examinées et corrigées par le bureau des réviseurs de la Cité de Québec, nommés par l'autorité compétente, à tel jour que les réviseurs fixeront et dont avis sera donné en temps et lieu, le tout conformément aux dispositions de la loi.

Toute personne qui désire faire inscrire ou rayer des noms sur lesdites listes devra en faire demande par écrit, au moyen d'une plainte par écrit et dûment assermentée au préalable par ledit requérant devant un des réviseurs, le greffier du bureau des réviseurs, un juge de paix ou un commissaire de la Cour Supérieure, et déposée au bureau du greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, entre DIX (10) heures du matin et QUATRE (4) heures de l'après-midi, et entre HUIT (8) heures et DIX (10) heures du soir, de chaque jour juridique dans les QUINZE jours qui suivront le 1er mars 1933 inclusivement.

Toutes lesdites applnications ou plaintes par écrit assermentées et déposées comme susdit seront ensuite dûment soumises audit bureau des réviseurs pour, par eux, être examinées, corrigées, jugées suivant le mérite d'icelles.

(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité et du Bureau des réviseurs de la Cité de Québec.
Réviseurs de la Cité de Québec.
Vraie copie,
F.-X. CHOUINARD,
Grefffier de la Cité,

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Avis est donné par la présente que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 mars 1933 :

ACTIONS DE PRIORITE

Quarante-quatre (44) centins par part, (soit à raison de $1.75 par part par année) sur les actions de priorité de la valeur de $25.00 au pair.

ACTIONS ORDINAIRES

Quarante (40) centins par part sur les actions ordinaires, sans valeur au pair.

L'un et l'autre sont payables le 1er avril 1933, aux actionnaires enregistrés le 15 mars 1933.

Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transports de la compagnie, The Royal Trust Company, 105, Ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Par ordre de la direction.

A.-D. JOHNSTON
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 22 février 1933.

SUCCESSION E. EUGENE AMYOT

Toutes personnes débitrices ou créancières de cette succession, voudront bien communiquer par écrit avec.

Paul Samson, N.P.
6 Côte d'Abraham
Québec

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la faillite de : **JOS BLONDEAU ENR.**—horloger-bijoutier 329 rue St-Joseph, Québec.

Avis est par les présentes donné que mercredi le 1er mars 1933 à 11 heures A. M. seront vendus par encan, aux bureaux de Morin, Barry, Côté & Marceau, 105 Côte de la Montagne, Québec, les actifs dans cette affaire, comme suit,savoir:

1o—Fonds de Commerce	$3,265.73
2o—Ameublement	757.00
3o—Crédits	128.75
4o—Loyer du Magasin jusqu'au 1er Mai 1933.	

La vente se fera pour chaque item séparément, "en bloc" à tant dans la piastre, au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits est visible au bureau du soussigné en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mardi le 28 février pour inspection.

Condition de paiement : Argent comptant.

LEON COTE
Syndic

du Bureau :
MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU
105 Côte de la Montagne,
QUEBEC.

24-25-27

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **CHARLES FREDERICK**, épicier et restaurateur, Québec, Qué. Cédant

Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 28 FEVRIER 1933
A 11 HEURES A. M.
sera vendu à nos bureaux, 17, rue St-Jacques, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A—Fonds de commerce	$337.14
Ameublement du magasin	36.76
	$373.90
B—Une caisse enregistreuse électricité Nationale	275.00
C—Une balance (A.J. Deer)	135.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre pour l'item "A" et au plus haut enchérisseur pour les item B et C.

L'inventaire est visible à nos bureaux en aucun temps.

Le stock sera visible lundi après-midi de 2 heures à 5 heures le 27 courant 1933.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 24 février 1933.

BINET & RACINE
Syndics

Bureaux:
17, rue St-Jacques
Québec, Qué.

25-27fév

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, par acte reçu devant Claude Taschereau, Notaire Public, à Québec, le vingt-trois janvier mil neuf cent trente-trois, et dûment enregistré, le soussigné a pris possession de tout l'actif de Power Lumber Company, Limited, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires à St-Pacôme, Comté de Kamouraska, et comprenant, mais sans en limiter la généralité, toutes ses propriétés mobilières et immobilières, locations forestières sous licences, outillage, entreprises, machinerie, bois, effets, marchandises, ameublement, livres de comptes, loyers, revenus, argents, crédits, choses en action, billets, droits et pouvoirs qui avaient été hypothéqués, grevés, affectés, cédés, transportés et donnés en gage et nantissement aux termes d'un acte de Fiducie consenti en sa faveur par la dite Compagnie, aussi devant Claude Taschereau, Notaire, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-six, et dûment enregistré, vu que la garantie créée par le dit acte de Fiducie est devenue exécutoire.

TRUST GENERAL DU CANADA.

Québec, 25 février 1933.

NAISSANCES

FALARDEAU—M. Omer Falardeau et Mme Falardeau, née Lucienne Doré, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, ne le 23 et baptisé le 24, sous les prénoms de Joseph-Ulric-Laurent.

Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Doré, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Paul-Emile Fecteau, tante de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEDARD—A Notre-Dame du Chemin, le 25 février 1933, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédé Sieur Jean-B. Bédard, époux en premières noces de Dame Joséphine Carrier et en seconde noces de Dame Marie-Caroline Bérubé.

Les funérailles auront lieu mardi, à 8 heures et 30.

Départ de la maison mortuaire, No 97 des Franciscains, à 8 heures et 15, pour l'église N.-D. du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

Il était de l'Union de Prières, de la Congrégation des hommes et de la Bonne Mort. -b

BERNIER—A Québec, le 26 février 1933, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Joséphine Duquet, veuve de feu Pierre Laurencule et de feu C.-E. Bernier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 140 Maisonneuve, à 9 heures 15, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

CASAULT—A St-Grégoire Montmorency, le 25 février 1933, à l'âge de 73 ans 3 mois, est décédée Mathilda Cloutier, épouse de feu Nazaire Casault.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière de la paroisse. -b

GAGNON—A St-Jean-Baptiste, le 26 février 1933, à l'âge de 72 ans, est décédé Sieur Irenée Gagnon, ancien voyageur de commerce, époux de Dame Célina Milotte.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 184 d'Aiguillon, à 8 heures et 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

LEFEBVRE—A St-Sauveur, le 25 février 1933, à l'âge de 21 ans 7 mois, est décédée Dame Marie-Jeanne Galarneau, épouse de M. Maurice Lefebvre.

Les funérailles auront lieu mardi, à 8 heures et 30.

Départ de la maison mortuaire, No 37 rue Bagot, à 8 heures et 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Mme A.-J. Adam. -b

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de faire publier. J. L. -b

REMERCIEMENTS à Ste-Cécile de Rome pour position obtenue, avec promesse de faire publier. M. E. R. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue. Mme A. C., Québec. -b

REMERCIEMENTS—Mme Armand Buteau et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Armand Buteau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél. : 2-6868

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Brillante causerie de M. Ian Mackenzie

(Suite)

corps. Je maintiens tous les titres et privilèges accordés par mon prédécesseur.

Ces privilèges donnaient aux gardes écossais le droit d'accompagner le roi à la messe, au sermon, aux vêpres et à tous les offices religieux. Dans les grandes occasions, comme à l'investiture des chevaliers, les réceptions d'abassadeurs, six gardes écossais se tenaient aux côtés du roi.

C'était tout d'abord un corps composé exclusivement d'Ecossais. Plus tard cependant, les soldats français y purent être admis.

L'amitié entre les deux pays s'est traduite encore par les lettres de naturalisation accordées par les rois de France à des Ecossais. La première que l'on connaisse date de Louis XII. Ses successeurs, Henri II, Henri III et Henri IV imitèrent son exemple. Les privilèges accordés par ces actes furent ratifiés sous Louis XIII et même sous Louis XIV. Il suffit d'ailleurs de se rappeler les encouragements donnés par la France à Charles I et à Charles II d'Angleterre, princes de la maison des Stuart, pour reconnaître que la vieille amitié cimentée par des siècles de combats communs et d'aide réciproque, demeurait toujours aussi vivace.

Les marchands écossais, à une date reculée, jouissaient de privilèges spéciaux en France, et notamment de l'exemption de certains impots. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont bénéficié au cours des siècles d'une liberté presque complète.

Les relations amicales nouées en Europe se sont perpétuées en Amérique, conclut M. Mackenzie. Les deux races écossaise et française se sont trouvé de nombreuses sympathies mutuelles. Elles ont reconnu que leurs préoccupations étaient souvent identiques, qu'elles possédaient plusieurs qualités communes de caractère. Dès l'établissement de la colonie, aux premiers jours de la fondation, on trouve des écossais en Nouvelle-France. Ils sont venus en nombre sous la domination anglaise. Mais leur arrivée ne doit pas être considérée comme une conquête. Ils s'allient facilement à la population canadienne française et sont prêts à travailler avec elle au plein épanouissement du pays qu'ils adoptent en Amérique. Pourquoi alors les deux races unies depuis si longtemps par les liens d'une amitié si durable ne continueraient-elles pas cette sympathie dans leurs activités nationales d'un océan à l'autre ?

M. Lucien Cannon, solliciteur général dans le cabinet King a été prié par le président du club, de remercier M. Mackenzie. Il l'a fait spirituellement en faisant allusion aux vicissitudes politiques et en cherchant à expliquer la présence du nombreux auditoire qui emplissait la salle des concerts du Château Frontenac. M. Mackenzie vient d'assembler sous nos yeux, dit-il, les nombreuses pièces du puzzle de l'amitié franco-écossaise. Je l'en remercie au nom de ses nombreux aiditeurs charmés et captivés.

Quoi qu'en disent les misanthropes, les ingrats et les pervers forment une exception dans l'espèce humaine.

Téléphone: 2-7892
MORISSET & CIE
MM. MORISSET ont été durant plusieurs années à l'emploi de la Mechanic's Supply Co. Ltd
Sous cette raison-sociale depuis mai dernier
Négociants en Plomberie, — Chauffage, — Electricité, — Aqueducs et Ferronnerie
GROS ET DETAIL
89 Dalhousie QUEBEC

Pas de commission hydroélectrique dans Québec . . . . .

(Suite)

centaines de millions et cela, en dépit du fait que les producteurs dans notre province payent des taxes.

M. Beaudry appuya ses prétentions en faisant une analyse très complète de la situation dans la province de Québec procédant par comparaison avec Ontario et expliqua tout le rouage de la Commission des Services Publics. La Commission a été créée, dit-il ensuite, pour protéger le consommateur contre les taux exagérés et assurer les avantages des services proportionnellement au nombre de personnes qui en font usage, comme aussi elle a pour but de voir à ce que le consommateur soit satisfait au double point de vue qualité et efficacité. Une autre fonction importante de la Commission qu'on ne doit pas perdre de vue, c'est celle de protéger le vendeur ou producteur qui fournit sa marchandise à crédit, contre les mauvais payeurs, ce qui, inévitablement, n'est pas sans affecter les autres consommateurs. Il faut aussi que le producteur ou fournisseur puisse compter sur des ressources suffisantes et le rôle de la Commission est celle d'un arbitre si des difficultés se présentent. Elle ne rend pas jugement, mais émet des ordonnances. Dans la liste des services publics, il y a les chemins de fer provinciaux, les tramways, les services d'aqueduc et les routes, les services de téléphone et de télégraphe, les pouvoirs d'eau, les drainages, la lumière, le chauffage et l'éclairage, le pouvoir pour les industries et le reste.

Dans notre province, il y a 25 compagnies électriques, 438 compagnies d'aqueduc et, d'après les statistiques de 1929, il y a 369 organisations téléphoniques. Tout cela tombe sous le contrôle de la Commission des Services Publics qui peut intervenir de sa propre initiative ou lorsqu'il y a des plaintes.

Au sujet des taux, M. Beaudry posa la question suivante : Sont-ils plus élevés dans la province de Québec qu'en Ontario ? En quoi consiste la Commission Hydro Electrique d'Ontario ?

A cette dernière question il répondit : L'hydro est une organisation qui possède des pouvoirs souverains sur les opérations d'associations ou d'organisations municipales dont les dépenses capitales sont garanties par le gouvernement provincial. Ces associations ou organisations comprennent 25 cités de plus de 10,000 âmes de population, 54 cités de plus de 2,000 âmes et 195 villages faisant partie de 165 districts ruraux, dont 87 sont dans le district de Niagara et concernent environ 425 municipalités rurales.

M. Beaudry procédant par comparaison déclara : Les prix pour le pouvoir de l'industrie du papier dans la province de Québec sont inférieurs à ceux chargés aux villages par l'Hydro. Mais pour le consommateur en général, ces prix sont plus élevés dans notre province. En ce qui concerne les taux pour fins commerciales et domestiques, les taux à Montréal sont d'une demi cent de l'heure kilowatt plus élevés qu'à Toronto et dans les villes de population moindre, les prix sont plus élevés dans Québec.

Mais dans les campagnes, on constate que les taux sont plus élevés en Ontario que dans notre province jusqu'à concurrence de 200 kilowatts-heure.

Puis, le conférencier en vient à la conclusion, après avoir cité des comparaisons, que la situation est relativement aussi bonne ici qu'en Ontario et que l'établissement d'une commission comme celle de l'Hydro n'améliorerait pas les choses.

"Dans Ontario, dit-il, le courant électrique est fourni à 700 municipalités et dans Québec, à 1,011 sur un total de 1,436 municipalités. Le gouvernement de Québec a réussi à procurer l'électricité au plus grand nombre des municipalités, sans assumer une responsabilité indirecte de $373,-010,122, comme cela s'est vu dans Ontario, et sans, non plus, avoir à dépenser $10,000,000 pour l'électrification des district ruraux, en dépit du fait que les producteurs ou fournisseurs sont soumis aux impôts.

CHASSEURS! TRAPPEURS!
C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté, que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous faites à cette Maison sont évalués à leur pleine valeur et les retours vous sont faits sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison.
J.-B. LALIBERTE Ltée
145, RUE ST-JOSEPH - QUEBEC
UN NOUVEL EXPERT est attaché à la Maison cette année.

Charny

Joyeux anniversaires

Le 28 janvier se réunissaient à la résidence de M. Narcisse Hétu, un groupe de parents et d'amis, à l'occasion des anniversaires de naissance de M. Charles Hétu et de sa soeur Mlle Marguerite Hétu.

Parmi les invités on remarquait : Mlles Yvette et Lelly Guay, de Lévis ; Mlle Simonne Chaudronet, de Drummondville ; Mlles Alphéda et Albanie Fontaine ; Marie-Rose et Léonie Guérin ; Marguerite et Marie Anna Filion ; Gemma Guérin, de Charny ; Mlles Evelina, Dorilla, Bertha, Camilla et Lina Demers, de St-Nicolas ; Mlles Fernande et Annette Fillion, de Boischatel ; Mlles Germaine et Ida Béland et Hélène, de St-Rédempteur ; Messieurs Louis-Philippe Turmel, Maurice Desrosiers, Wilfrid Fontaine, Donat Robitaille, Emile Turcotte, Joseph Guérin, fils, Alexandre Fontaine, Edgar Filteau, Robert Filion, Esdras Morin, Adrien Blanchette, Sylvio Demers, Armand Dion, Lucien Bouffard et Hervey Couture, de Charny ; M. Joseph Lizotte, de Lévis ; M. Wilfrid Frèves, Donat Demers, Raymond Allard, Léopold Demers, Arthur Allard, Lionel Demers, Wellie Demers, George-Edouard Demers et Réal Demers, de St-Nicolas ; M. Herménégilde Huard et Adrien Baron, de St-Rédempteur ; M. Arthur Pelletier, de St-Agapit ; M. Omer Filion, de Boischatelle ; Gérard, Marcel, Janvier et Roméo, fils de M. Narcisse Hétu, de Charny.

Etaient aussi présents les membres de notre belle orchestre : M. Armand Gingras, pianiste ; Albert Turcotte, violoniste ; Alphonse Patry, saxophone ; Léopold, Onésime, Thomas et Gérard Olivier, jouaient l'accordéon.

A minuit, un réveillon fut servi. Il y eut chant, musique et autres amusements, et tous se séparèrent à une heure avancée, enchantés et se promettant de revenir.

AU CIRCUIT LACHANCE

Coupe offerte au club champion de la ligue des Bons Sports par M. Alexandre Gauvin, président du J. N. C. et qui sera remise au club Hôtel de Ville, ce soir, à l'Aréna si cette équipe réussit à remporter une seconde victoire sur le J. N. C. dans la série de détail. (Cliché du "Soleil")

INCENDIE A BREAKEYVILLE

Breakeyville, 27. — Le feu a entièrement détruit, hier matin, vers 10 h. 30, la demeure de M. Elysée Lavertu, propriétaire de moulin à scie. La maison, qui était en bois, et à deux étages, a brûlé en moins d'une heure avec tout son contenu, et les pertes sont évaluées aujourd'hui à $4,000 environ, couvertes en partie par les assurances. Pendant quelque temps, l'on a redouté une conflagration et il a fallu tout le travail concentré des citoyens de l'endroit pour éviter ce qui eut été un désastre. Les pompes à incendie que possède la municipalité ont été d'un très grande utilité et, vers midi, tout danger était complètement disparu.

L'incendie éclata pendant que M. Lavertu, sa femme et ses enfants étaient à l'église pour la grand'messe.

Une causerie du chanoine Garnier hier

(Suite)

NOTRE PETITE MAITRISE

"La Maitrise Notre-Dame de Québec" expliqua M. l'abbé de Smet, qui en est le directeur, "constitue, non pas seulement une école de chant, mais aussi une institution initiant l'enfant à la religion, l'arithmétique, l'histoire, toutes les connaissances indispensables.

Participant au déploiement sublime de la liturgie catholique, l'élève de la Maitrise Notre-Dame de Québec devient un professionnel de l'art du chant. Il acquiert, pendant ses années, à la Maitrise, un goût général des plus précieux et de la distinction".

Pour entrer à la Maitrise, expliqua M. l'abbé de Smet, l'enfant doit avoir neuf ans révolus. Le recrutement se fait d'une façon très sévère et l'enfant qui est admis dans la Maitrise entre dans un véritable foyer familial. Les enfants de la Maitrise travaillent sous des professeurs compétents et sont soumis à la direction d'un prêtre qui reçoit ses directives de l'Archevêché et du Conseil de l'Instruction Publique.

M. l'abbé de Smet expliqua l'espoir que, conformément au désir de Mgr l'Archevêque, le recrutement des élèves de la Maitrise Notre-Dame de Québec aille augmentant.

YOGHOURT LAVAL
• FAIT TOUS LES JOURS •
Maintenant sur le marché de Québec
LAITERIE LAVAL ENRG.
237, 4e Avenue - - - Tél.: 4-3551

C'est avec le plus profond regret que nous avons à annoncer la mort de notre estimé président

M. W.-G. PENTLAND

Tous nos magasins seront fermés aujourd'hui, lundi le 27 février, de 1 heure à 3 heures p. m.

DOMINION STORES Limited

Les rayons-X montrent où la levure agit

LE fameux spécialiste allemand, le Dr. Otto Kalischer, dit: "... les maladies de la peau sont ordinairement le résultat de la *constipation* . . . heureusement que nous avons un remède qui corrige la constipation. *C'est la levure fraiche.*"

La Levure Fleischmann renforcit les intestins. Elle amollit les déchets alimentaires . . . favorise l'élimination normale . . . et vous débarrasse des poisons qui causent ordinairement les affections cutanées!

MANGEZ REGULIÈREMENT 3 GATEAUX DE LEVURE FLEISCHMANN chaque jour—avant les repas ou entre les repas et au coucher—nature ou dans le tiers d'un verre d'eau. Dans les épiceries, pharmacies, restaurants et comptoirs de rafraîchissements. Essayez-la.

Achetez des produits fabriqués au Canada

DECEDE

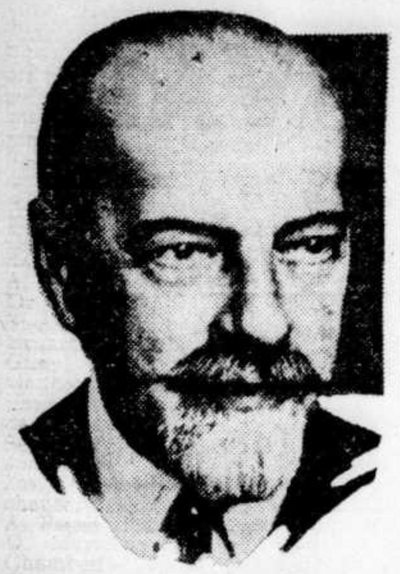

Le grand duc ALEXANDRE MICHAILOVITCH, beau-frère du dernier Tsar de Russie, est décédé hier en France, à l'âge de 66 ans.

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. J. LAROCHE

A St-Sauveur, ce matin, on a fait d'imposantes funérailles au doyen des pharmaciens décédé jeudi dernier.

Ce matin à 9 hres 30 en l'église de St-Sauveur, ont eu lieu les funérailles de M. John Laroche époux de Dame Adélina Foisy décédé le 23 février 1933, à l'âge de 80 ans. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 733 rue St-Valier, à 9 hres 15 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil : ses garçons: John-I. Laroche, commis, pharmacien, Dr Geo. LaRoche dentiste ; son beau-frère : Wilfrid Sicotte, Montréal ; ses frères : Edmond-H. La Roche Belleville, Ont. ; ses neveux : W.-P. LaRoche pharmacien, Québec, John LaRoche, ass-pharmacien, Québec, Hammy LaRoche, emp. C.P.R., Québec, Major Théo. Foisy Montréal, Lucien Sicotte, Montréal, André Sicotte, Montréal ; Adjutor LaRoche Ste-Agathe, Lotbinière, Emile LaRoche, Ste-Agathe Lotbinière, Freddy LaRoche, New-Hampshire ; ses gendres : Ernest-R. Francoeur, emp. civil, Québec, Luis-M. Deschênes, marchand, Québec, ; petits fils : Robert, Maurice et Gérard Deschênes ; petit neveux : Roland La Roche.

On remarquait aussi M. le sénateur Georges Parent, M. Pierre Bertrand, M.P.P., MM. Arthur Drolet, Jos. Boutet, Rodolphe Deblois, échevins; Dr A. Destrampe, Chs-Ed. Cantin, avocat, Dr J.-E. Parent, Dr A. Simard, Dr Georges Grégoire, Dr Louis Grégoire, Dr G. Foy, commandeur Dr Art. Leclerc, commandeur H.-P. Couillard, Dr L.-P. Gariépy, Dr Paul Lajeunesse, Paul Lebel, avocat, Philippe Corriveau, avocat, Paul Rochette, avocat, Dr Chs Dion, Dr Robert Côté, Dr R. Fiset, J.-A. Gauvin N.P., M. A. Carbonneau, gouverneur de la prison de Québec; colonel D. Gendron, J.-A. Pouliot, N.P., F. Audet, N.P., Dr H. Lebon, Dr A. Dion, Dr O. St-Amand, Dr W. Dufour, Dr W.-E. Brunet, Dr J. Reid, capt J.-A. Guay, J.-L. Gagnon, pharm., J.-W. Gaudette, phar., J.-H. Bissonnette, phar., J. Jolicœur, phar., Ed. Bédard, président de la Commission Scolaire de Québec, E. Martel, phar., Jos. Masson, phar., E. Chouinard, Jos. Fortin, Emile Lamonde, A. Lachance, Omer Moreau, O. Cloutier, A. Pageault, L. Raymond, E. Patry, D. Marsan, A. Chamberland, Jos. Chamberland, Chs Bélanger, W. Tanguay, J.-L.-N. Destome, L.-E. Martel, phar., E. Bélanger, Léo Gauthier, H. Lortie, Jos. Michaud, P. Bédrad, A. Lachance, C. Dumas, Art. Plante, Jos. Barbeau, Nap. Drolet, chef adjoint, Léon Drolet, N. Thivierge, Gérard Veilleux, Adolphe Veilleux, P. Morissette, Michel, Alb., Jos., Chs, John, Ad. Towner, Nap. Fortin, C. Grinffin, T. Gaumond, Paul Poulin, A. Gingras, P.-E. Kirouac, J.-B.-E. Frenette, J.-C. Morin, J.-P. Gosselin, H.-G. Talbot, Paul-Henri Plamondon, Ed. Plamondon, Adrien Plamondon, E. Auger, Jules Flamand, W. O'Down, Jos. Paquet, G.-D. Jackson, R. Plante, P. Blouin, P.-E. Thivierge, J. Clish, J. Lemay, A. Lafrance, A. Clish, A. Garns, J.-B. Lacombe, Jos. Clark A. Alain, J.-Art. Bédard, Art. Fortin, Adolphe Allaire, L. Blouin, Léo Déslauriers, Art. Drouin, E.-L. Jolicoeur, P. Blouin, F. Hébert, Alex. Gauvin, P. Ouellet, P. Mallard, M. Mallard, C. Vaudreuil, W. Morin, L. Laberge, R. Langlois, D. Horton, N. Rondeau R. Rondeau, J.-O. Pagé, Albert Plamondon, S. Jacques, W. Blouin, D. Plante, O. Cloutier, E. Richard, R. Poirier, A. Métivier, Jos. Laroche, Pierre Plante, Ed. Jean, Gaudiose Bédard, F.-X. Emond, Ernest

(Suite à la page 14, 6e col.)

LE CENTENAIRE D'UNE OEUVRE BIENFAISANTE

(Suite de la page 3)

magnifique accomplie par votre Société et pour le dévouement extraordinaire dont elle a fait preuve en ce temps de crise.

Félicitations et hommages.

Maurice Dupré,
Sollic.-général.

LE R. P. YVES GAUTHIER

M. le commandeur Magnan présenta ensuite à l'auditoire le R. P. Gauthier, eudiste, qui avait bien voulu accepter de faire le panégyrique de Frédéric Ozanam, le fondateur de la société St-Vincent de Paul.

Le conférencier rappelle que l'histoire de la Charité se confond avec celle du Christianisme et que la religion chrétienne est la religion sociale par excellence. Le père Gauthier fait voir que la vertu de Charité a toujours tenu une très grande place dans la vie de tous les saints, surtout depuis St-Vincent de Paul, et la grande œuvre de Frédéric Ozanam fut la fondation de la société St-Vincent de Paul.

Le but d'Ozanam était très élevé et il voulait rendre goire à Dieu par le perfectionnement des membres des conférences et par l'assistance des pauvres.

On était en 1830, au milieu du bouleversement dans lequel se trouvait la France, et Ozanam n'avait que 18 ans. Il voulait tirer de l'isolement où ils se trouvaient les jeunes gens de Paris et leur donner un but, leur donner du réconfort moral. Il décida de fonder une société de Charité et M. Bailly, un homme âgé, accepta d'être le premier président et de diriger le travail des jeunes.

Une religieuse, Sœur Rosalie, des Sœurs de St-Vincent de Paul, indiqua les premières familles pauvres et les dix premiers membres débutèrent ainsi dans l'exercice de la Charité.

Le père Gauthier note que c'est par la vue des malheurs d'autrui que l'on peut se sanctifier car il n'y a rien de fatal à la Foi comme le bonheur terrestre. Et c'est pourquoi Ozanam tenait tant à ce que les membres des conférences fassent la visite des déshérités de la fortune. Il voulait par ce moyen développer leur sens social.

Les membres des conférences font le don partiel d'eux-mêmes en faisant une charité d'ordre matériel et une charité d'ordre spirituel.

Le conférencier décrit les œuvres qui se sont greffées sur les conférences de la St-Vincent de Paul.

M LE COMMANDEUR MAGNAN

Le président général de la St-Vincent de Paul a prononcé ensuite l'allocution dont nous publions le texte :

"Excellence,

"M. le Lieutenant-Gouverneur,
"M. le Premier Ministre,
"M. le Sénateur,
"M. le Maire,
"Chers confrères,

"Le R. P. Gauthier vient de dresser en pied un magnifique portrait de Frédéric Ozanam, le fondateur de la Société dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire par anticipation. Ma tâche est donc simplifiée de la plus heureuse façon, et il ne me reste donc qu'à retracer brièvement les origines et les développements de la Société de Saint-Vincent de Paul depuis un siècle.

"Dans une lettre en date du 1er novembre 1932, lettre adressée à tous les Conseil supérieurs du monde entier, le vénéré président du Conseil général de Paris, M. de Vergès, nous disait :

"En dehors des fêtes parisiennes et de celles qui seront sans doute organisées à Rome, il est éminemment désirable que tous nos Conseils et Conférences célèbrent, par des cérémonies locales ou régionales, un aussi mémorable centenaire. Nos Confrères ont toute liberté pour régler à leur convenance le programme de ces fêtes à condition, bien entendu, que le caractère prédominant en reste, avant tout, religieux. Ils peuvent aussi en fixer la date à leur gré en ayant soin de la placer avant le 15 ou après le 25 mai, pour éviter toute concurrence avec les cérémonies de Paris.

"Ici et là, nous remercions le Ciel des grâces spirituelles et temporelles accordées, pendant les cent années révolues, par le chétif intermédiaire de nos oeuvres. Nous solliciterons ardemment le succès de l'instance engagée en vue de la béatification de Frédéric Ozanam. Nous demanderons enfin, en empruntant la belle formule de Jules Cossin, que, pendant la période qui va s'ouvrir, "notre Société se consolide, et se perpétue avec son esprit primitif de piété, de simplicité et d'union fraternelle".

"C'est pourquoi le Conseil supérieur de Québec a invité tous les Conseils du Canada à se rendre au désir de notre président général, en organisant des célébrations locales soit avant soit après les grandes fêtes de Paris qui auront lieu du 19 au 22 mai prochain. Berceau de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, notre ville se devait à elle-même d'être la première à se rendre au désir du président général.

"C'est donc le centenaire de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul fondée à Paris en mai 1833 par Ozanam et six autres jeunes étudiants, que nous avons célébré ce matin par une grand'messe d'actions de grâces dans la pieuse chapelle du Patronage et que nous célébrons encore ce soir en cette salle qui nous a vus si souvent réunis, chers confrères, pour nous édifier et nous encourager à maintenir dans nos Conférences l'esprit primitif qui a présidé à leur établissement.

"Mais avant d'esquisser en un rapide raccourci l'historique de la Société de Saint-Vincent de Paul, qu'il me soit permis de remercier le Père Supérieur du Patronage pour la précieuse hospitalité de la chapelle, ce matin, et de la grande salle de l'Oeuvre ce soir.

"Un cordial merci au P. Lockwell qui a bien voulu donner le sermon ce matin, sermon qui nous a édifiés tous et profondément réconfortés.

"Profonde gratitude à Mgr l'Auxiliaire qui a célébré ce matin notre messe d'actions de grâces et qui ce soir veut bien encore présider cette assemblée générale.

"A Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, à l'honorable Premier Ministre de la Province, à l'honorable Sénateur Chapais, représentant le gouvernement du Canada, à M. le Maire de Québec, j'offre l'expression de la reconnaissance du Conseil supérieur et des Conseils et Conférences de Québec pour le haut témoignage de sympathies qu'ils accordent ce soir à la Société de Saint-Vincent de Paul.

I

Origine de la Société de Saint-Vincent de Paul

EN FRANCE

"La Révolution de 1830 avait laissé debout la Conférence d'histoire, l'une des sections de la Société des bonnes Etudes qui existait à Paris sur la fin de la Restauration. Des étudiants chrétiens et non chrétiens, des voltariens même, faisaient partie de la Conférence d'histoire. En tête des catholiques se trouvait Fréderic Ozanam, ardent défenseur du Christianisme, mais plein de charité pour les personnes. Au sortir d'une des séances de la Conférence d'histoire, où les discussions religieuses avaient été des plus vives, il fut décidé par un groupe de jeunes catholiques, dont Ozanam était le chef, qu'au lieu de perdre leur temps en discussion stérile, il vaudrait mieux transformer la Conférence d'histoire en Conférence de charité, ouverte aux seuls jeunes gens catholiques. Ainsi, on ferait taire les reproches adressés aux catholiques, à savoir que les belles vérités renfermées dans l'Evangile restaient lettre morte.

"De l'idée on passa vite à l'exécution. En effet, en mai 1833, Ozanam et six de ses compagnons, fatigués des combats stériles qu'ils avaient précédemment livrés en faveur de leur foi cherchèrent dans l'union des mêmes pensées et des mêmes aspirations chrétiennes, le repos de leur âme. La méditation et la prière inspirèrent à ces jeunes gens d'élite de mettre leur foi et leur chasteté sous la sauvegarde de la charité. Ils se rappelèrent que "personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé lequel est le Christ Jésus".

"La lecture de l'Evangile leur apprit que "la foi sans les oeuvres est une foi morte" et que l'oeuvre fondamentale de la vie c'est la charité. "Tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu". Voilà la loi divine à laquelle nul ne peut se soustraire. Et la sanction de cette loi divine, la voilà : "Venez, les bénis de mon Père ; venez posséder le royaume qui vous a été préparé avant l'établissement du monde. — Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger".

"Pour se conformer aux enseignements de l'Evangile et pour servir l'Eglise de Jésus-Christ d'une manière efficace, Ozanam et ses compagnons formèrent le dessein généreux de consacrer leur jeunesse, leur temps et leur zèle au service des pauvres.

"La première conférence de Saint-Vincent de Paul était fondée à Paris, en mai 1833.

"S'édifier les uns les autres ; se sanctifier dans l'exercice de la charité ; réconcilier le pauvre avec lui-même, avec la société avec l'Eglise, avec Dieu, tels furent les motifs élevés qui animèrent Ozanam et ses compagnons.

"Ce feu de l'apostolat embrasa bientôt d'autres étudiants, et les conférences de Saint-Vincent de Paul se multiplièrent rapidement à Paris. De la capitale de la France, l'oeuvre d'Ozanam passa en provinces, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Angleterre, puis au Canada dès 1846.

AU CANADA

"C'est à un ancien élève du Séminaire de Québec, le docteur Joseph Painchaud, fils, que revient l'honneur d'avoir fondé la première conférence de Saint-Vincent de Paul au Canada.

"En 1845, le jeune Dr Painchaud se rendait à Paris pour y parfaire ses étude médicales. Sans négliger les études scientifiques, bien au contraire, il s'enrôla dans une des conférences de Saint-Vincent de Paul de la capitale, et s'initia à la pratique intelligente et méthodique de la charité. Tandis que d'autres jeunes gens rapportent de Paris des germes de mort, Painchaud y avait trouvé le vrai principe de vie chrétienne.

"Dès son retour dans sa ville natale, le Dr Painchaud se rendit auprès du curé de la Cathédrale, alors M. C.-F. Baillargeon, devenu plus tard archevêque de Québec, et lui exprima modestement le désir de voir la Société de Saint-Vincent de Paul prendre racine au Canada, terre par excellence d'apostolat catholique. Le vénérable curé acquiesça au généreux désir du jeune médecin, et le 12 novembre 1846, à 7 heures du soir, dans la chapelle Saint-Louis de la cathédrale Notre-Dame de Québec (plus tard la Basilique) était fondée la première conférence de charité à Québec et au Canada.

"Grâce au zèle du Dr Painchaud au mois d'août 1847, Québec possédait déjà neuf conférence, et un Conseil particulier y était insitué le 11 octobre suivant. En 1849, l'année du départ définitif de M. Painchaud pour Paris et les missions de Vancouver, douze conférences existaient à Québec ainsi qu'un Conseil particulier.

"Voici la liste des conférences fondées à Québec par les soins de M. Painchaud, de 1846 à 1849: Notre-Dame , Saint-Jean, Notre-Dame D'Espérance, Saint-Louis de Gonzague. Saint-François-Xavier, St-Roch, Notre-Dame - des - Victoires, Saint-Vallier, Saint-Joseph, Saint-Vincent de Paul (Notre-Dame de la Garde) Sainte-Géneviève, Saint-Patrice.

"Toutes ces conférences furent fondées avec le plus grand soin et dans le véritable esprit du Manuel.

II

Développement de la Société de Saint Vincent de Paul

"La Société de Saint-Vincent de Paul est répandue dans le monde entier et l'on rencontre de ses Conférences sous tous les climats.

"La première petite Conférence fondée par Ozanam sur la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, s'est multipliée à l'infini. Il existe des Conférences dans la plupart des pays d'Europe notamment en France, en Belgique, en Allemangne, en Italie, en Angleterre, en Espagne, en Irlande, en Autriche dans les Pays-Bas en Tcheco-Slovaquie, en Yougo-Slavie, en Turquie d'Europe, en Grèce.

"L'Afrique même compte plusieurs conférences en Egypte, dans l'Ile Maurice, au Cap et en Afrique Australe. Des disciples d'Ozanam sont groupés en Conférences en Chine, au Japon, dans les Indes en Turquie d'Asie, dans l'Ile de Ceylan. La lointaine Océanie n'a pas échappé à l'attrait de la charité pratique comme moyen de sanctification personnelle : Australasie, Philippines et Manille ont leurs Conférences de Saint-Vincent de Paul.

"Dans les deux Amériques, les Conférences de Saint-Vincent de Paul sont très nombreuses : Amérique du Nord comprenant le Canada, les Etats-Unis, le Guatémala et le Mexique. Ces quatre pays possèdaient en 1931, 2,132 Conférences réparties comme suit : Canada, 297, dont 212 dans la Province de Québec ; Etats-Unis, 1,772; Guatémala, 8 et Mexique 55.

"Huit des plus grands pays de l'Amérique du sud sont dotés de Conférences très actives : le Brésil à lui seul, compte 1,300 Conférences.

"En résumé, en 1931, on comptait 11,577 Conférences dans le monde entier, avec 168,623 membres actifs. Les recettes pour cette année-là se sont élevées à 244,690,617 francs et les dépenses à 240,117,563. Ce qui représente en piastres du Canada. $9,787,624. de recettes, et $9,604,702 de dépenses. Les développements de la Société au Canada ont été constants depuis 1846, date de la fondation de la première Conférence à Québec.

"En 1846, 2 conférences sont fondées à Québec: c'est tout pour le Canada.

"En 1881, la Province de Québec compte 47 Conférences; Ontario, 24; la Nouvelle-Ecosse, 4; l'Ile du Prince-Edouard, 1; le Nouveau-Brunswick 1 ; soit 77 Conférences pour le Canada.

"En 1900 : Québec (Province), 75 Conférences ; Ontario, 42; Nouvelle-Ecosse, 7 ; Ile du Prince-Edouard, 3 ; Nouveau-Brunswick, 2 ; Manitoba 2, soit 131 Conférences pour tout le Canada.

"En 1930 : Québec (Province), 202 Conférences ; Ontario, 76; Nouvelle-Ecosse, 7 ; Ile du Prince-Edouard, 3; Nouveau-Brunswick, 2; Manitoba, 1 ; Colombie-Anglaise, 5; l'Alberta, 1; soit 297 pour tout le Canada.

"En 1931, 282 Conférences du Canada, sur 307 (augmentation de 10 Conférences), ont envoyé un rapport au Conseil supérieur de Québec. D'après ces rapports, 7,434 membres actifs faisaient partie des Conférences canadiennes (ce nombre est notablement supérieur en 1932).

"Le nombre des familles visitées par les Conférences au Canada en 1931 s'est élevé à 18,911. En 1932, la crise du chômage a presque doublé ce chiffre, car les Conférences de Québec, Montréal et Trois-Rivières, à la demande de l'administration municipale de ces villes, a supporté le fardeau de cette crise.

"Les recettes de 1931 pour tout le Canada se sont élevées à $657,331, et les dépenses à $662,925.

"Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes et révèlent l'activité des Conférences canadiennes.

"En 1909, lors du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Pie X, j'eus le bonheur d'assister, au Vatican, à une assemblée générale des délégués de la Société de Saint-Vincent de Paul, assemblée présidée par le Pape lui-même. Dans sa réponse au Président général de Paris, Sa Sainteté parla comme suit aux délégués des Conseils supérieurs des différents pays du monde.

"Je ne saurais mieux terminer cette modeste allocution qu'en citant les paroles du Pontife de l'Eucharistie:

"Nous vous saluons, fils bien aimés des Conférences de St-BVincent de Paul, Nous vous remercions de la consolation que vous apportez à Notre coeur, non seulement par les voeux que vous Nous offrez à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, mais encore par les conquêtes de votre zèle et par l'abondante moisson de vos oeuvres de charité.

Le grain de senevé, semé en 1833, par Frédéric Ozanam, est devenu un arbre gigantesque, qui étend ses rameaux dans le monde entier, et après 76 ans, (c'était en 1909) les Conférences de St-Vincent de Paul sont déjà florissantes en France, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, dans l'Amérique du Nord et du Sud au Canada , en Australie ; elles pénètrent jusque dans la Pologne russe et au Congo belge ; elles deviennent le centre autour duquel se groupent les néophytes de toutes les missions de la terre.

"Nous nous réjouissons avec vous, fils bien-aimés, de cette merveileuse prospérité et afin qu'elle se maintienne sans cesse., Nous vous recommandons d'être avant tout, les hommes de la charité qui opère par la foi. Dans vos oeuvres de bienfaisance, cherchez toujours vos inspirations au pied des autels. Si vos mains se lèvent chaque jour vers Dieu dans les hommages de la prière, avant de les abaisser vers les misères humaines pour les soulager, elles seront fortes pour reporter à Dieu ces âmes qui ont perdu tout souvenir du ciel. Votre bienfaisance ne doit pas être celle de l'homme, mais du chrétien, qui voit dans le pauvre une chose sacrée, et non seulement l'image mais la personne même de Notre-Seigneur Jésus-Christ".

L'HON. M. TASCHEREAU

M. le commandeur Magnan présenta ensuite à l'auditoire le premer ministre de la province de Québec. Les assistants saluèrent la présence de l'honorable M. Taschereau par des applaudissements enthousiastes. Voici le texte de l'allocution : Excellence,

M. le gouverneur,
M. le président
Messieurs,

"On m'a prié de ne dire que quelques mots.

"C'est presque cruel pour la St-Vincent de Paul qui est pourtant charitable de demander à un homme politique et à un avocat de ne dire que quelques mots ! Mais la charité a ses secrets devant lesquels je m'incline.

'L'Etat ne saurait rester muet en ce jour de grande fête et ne pas joindre le témoignage de sa reconnaissance à celui qui s'élève de tant de foyers où la misère est venue s'asseoir.

"Peu d'institutions humaines célèbrent leur centenaire ; serait-ce que celle-ci n'est pas seulement humaine, mais est quelque chose de plus puisqu'elle prend ses racines dans la plus belle vertu que Dieu à mise au cœur de l'homme et qu'elle tend ses rameaux vers ceux sur lesquels le Christ s'est le plus profondément penché.

'Nous vivons des jours d'angoisse, l'épreuve est dure pour notre pauvre humanité ; les nuages qui nous dérobent les lendemains sont encore bien sombres. Et puis, la leçon a-t-elle été suffisamment longue pour qu'un monde tourmenté et qui a laissé aux buissons de sa route tant de lambeaux de vertus nécessaires se soit ressaisi. ?

"L'avenir le dira.

"Mais, en attendant l'aurore de jours meilleurs, il faut la collaboration de tous pour porter le fardeau très lourd qui pèse sur nos épaules et surtout il est nécessaire de relever les courages qui chancellent et de bien dire à ceux qui souffrent qu'il reste encore de bons samaritains pour penser leurs blessures et compatir avec eux.

"Cent années de vie, c'est un bel âge, sans doute, mais un siècle de fraternité humaine, de charité inlassable, d'abnégation constante : voilà ce que nous célébrons ce soir avec des sentiments d'émotion et de reconnaissance.

"Oh ! la belle œuvre. Les pauvres ne vont pas à la St-Vincent de Paul; c'est elle qui vient frapper à la porte du foyer miséreux et qui discrètement, très doucement, avec des mots d'encouragements et de bienveillance, remplit les mains qui se tendent vers elle.

"L'Etat a son rôle à remplir; il lui faut, cependant des collaborateurs, il n'en a pas de meilleur que celui-là. Quand le secours devient un droit au lieu d'être un acte de charité, il soulage peut-être la faim mais il laisse le moral brisé et decouragé sans adoucir l'amertume qui souvent est l'hôte du cœur du pauvre.

"Je m'associe de grand cœur à la belle fête qui nous réunit.

"Si je puis parler au nom de notre province, j'adresse à Paris un message de reconnaissance fraternelle de la part des Canadiens. Puisse la grande ville continuer de rayonner sur le monde par ses missionnaires, sa charité et ses lumières et garder la St-Vincent de Paul comme un des plus beaux joyaux de sa couronne chrétienne.

"Je ne dirai rien de M. Magnan, je préfère laisser parler les pauvres et les abandonnés.

"Mes paroles ne sauraient dominer les voix qui s'élèvent de milliers de modestes demeures et de jeunes lèvres qui, sans lui, ignoraient le sourire. Mais, je lui dis: continuez, vous ne sauriez vous arrêter en route."

LE SENATEUR CHAPAIS

L'honorable M. Chapais représentait l'honorable M. Dupré et les autorités fédérales et il donna tout d'abord lecture du message suivant envoyé par le solliciteur-général du Canada:

"Ce message a été pour moi une surprise en même temps qu'une grande joie, parce qu'il m'a permis de prendre part, au nom des autorités du Canada, à cette manifestation magnifique pour commémorer le centenaire de l'un des plus grands événements de notre histoire contemporaine.

"Au moment où Ozanam jetait la base de cette société, notre ancienne mère-patrie était travaillée par un courant de doctrines plus ou moins subversives. Ozanam, qui avait un cœur d'apôtre, entreprit de former ce groupe d'hommes d'élite, cette organisation dont les rameaux s'étandent en notre pays et portent des fruits dont nous saluons, ce soir, la maturité admirable".

Parlant de la fondation de la première Conférence de la St-Vincent de Paul à Québec, en 1848, M. Chapais déclara :

"Cette fondation à Québec a été également un des événements les plus heureux de notre histoire. Nous le comprenons surtout depuis que la crise nous étreint et menace de tarir la source de notre vitalité nationale.

"Vous devez être fiers de l'oeuvre que vous accomplissez. Vous êtes vous des conférences de Saint-Vincent de Paul, des bienfaiteurs publics, des apôtres de la paix sociale, les soutiens les plus robustes de notre organisme social. Si, dans la crise actuelle, nous n'avons pas dans notre province, à constater de ces mouvements antisociaux, nous le devons surtout au dévouement admirable, à l'apostolat que vous exercez.

"Parlant au nom des autorités fédérales, comme le premier ministre de la province, je veux rendre à la Société Saint-Vincent de Paul ce tribut d'hommages qu'elle mérite et cet acte de reconnaissance qui lui est dû".

"Dans quelques années, dans 13 ans, — quelques-uns auront disparu — vous vous réunirez ici même pour fêter le centenaire de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec. M. le président, toujours actif sera encore ici pour proclamer les progrès accomplis. Oui, quelques-uns d'entre nous ne seront pas ici, mais où que nous soyons — les morts sont toujours vivants — nous n'aurons qu'un même coeur pour fêter ce centenaire".

L'orateur souligne le lien qui à toujours uni la Société Saint-Vincent de Paul de Québec à la société-mère. Il poursuivit :

"Cela démontre bien que la charité catholique ne connaît pas de frontière. C'est une joie de constater que dans notre ville, dans notre Canada, nous avons des apôtres comme il y en a eu autrefois en France.

"J'ai la grande joie de me dire l'un des vôtres. Je ne suis pas un membre bien actif, mais je suis bien sincère.

"Continuez votre oeuvre, continuez-la, M. le président, autant que vous le pouvez. Continuez cette oeuvre par votre collaboration généreuse avec les autorités qui vous ont chargé de sauver notre pays des dangers qui le menacent et qui ont bouleversé déjà d'autres pays.

"En terminant, laissez-moi vous dire combien je suis heureux de cette solidarité qui unit tous les coeurs chrétiens, tous les coeurs catholiques dans l'exercice de la charité chrétienne".

LE LT-COL. LAVIGUEUR

Le maire de Québec fut l'orateur suivant et remercia M. le commandeur Magnan de l'avoir invité à participer à ces fêtes grandioses. Le maire loua la grande charité des membres des conférences, rendit hommage à tous ces pères de familles et à ces jeunes gens qui consacrent leurs loisirs à faire la Charité et nota la solidarité qui a toujours existé entre le conseil municipal de Québec et les diverses conférences de la société St-Vincent de Paul dans la vieille capitale.

"Je désire, comme maire de Québec, dit M. Lavigueur, ajouter au témoignage de mon admiration celui de ma gratitude pour la coopération que vous n'avez cessé de nous accorder et qui nous a permis d'atteindre au plus haut degré d'efficacité possible dans l'organisation des secours accordés aux victimes de la crise du chômage".

Le maire souhaite qu'il n'y ait pas de divorce entre la ville et la société St-Vincent de Paul comme l'a laissé entrevoir M. le commandeur Magnan.

"Mon expérience parlementaire m'a toujours démontré qu'il n'y a pas de divorce dans les familles nombreuses."

En terminant son discours, M. Lavigueur émit le voeu que la société n'abandonne pas l'administration des secours directs dans la ville de Québec.

S. E. MGR OMER PLANTE

Le mot de la fin avait été réservé à Mgr l'auxiliaire qui présidait la séance. Mgr Plante s'est déclaré particulièrement heureux de rendre hommage à la société St-Vincent de Paul pour tous les sevices dont a bénéficié la population de Québec depuis 1848, hommage à tous les hommes de foi qui se sont dévoués pour les pauvres depuis cent ans, hommage à Ozanam le fondateur de la société.

Mgr l'auxilaire rend hommage au dévouement de M. le commandeur C.-J. Magnan et démontre que la philanthropie, l'altruisme et la solidarité ne sauraient remplacer la grande vetu chrétienne qu'est la Charité. La société St-Vincent de Paul fait œuvre d'action catholique et le fait que cette œuvre est assurée par des laïques est la plus sure garantie de paix sociale.

En terminant Mgr Plante e prima la gratitude de tous envers le président, les officier et les membres des conférences St-Vincent de Paul pour tout le bien qu'ils font à Québec.

La soirée se termina par Salut du Très St-Sacrement auquel présidait Son Excellence Mgr Omer Plante.

Le programme suivant fut exécuté par la chorale du Patronage :

1—"Adoremus te, Christe" à 4 voix mixtes, de Théodore Dubois.
2.—"Ave Maria", de F. Auger.
3.—"Parce Domine" (2 voix égales), de R.-C. Larivière.
4.—"Tantum ergo" (4 voix mixtes, de Léo-A. Roy.
5. —"Laudate", IVe Mode.
6. —Chant à saint Vincent de Paul, de L. Bordèse.

Après le salut il y eut bénération de la relique de saint Vincent de Paul.

LE MATIN

La messe solennelle fut chantée par Son Excellence Mgr Omer Plante assisté des RR. PP. Bolduc et Adam, du Patronage St-Vincent de Paul. On remarquait au chœur : Mgr P.-H. Bouffard, P.A. curé de St-Malo, M. le chanoine Ulric Perron aumônier général de la Société le Rév. Père Laperrière, provincial des des RR. PP. de St-Vincent de Paul, le R. Père Bolduc, supérieur du Patronage de la Côte d'Abraham, le R. P. Primeau S.J., directeur de Villa Manrèse, les RR. PP. Boutet, Adam et autres.

Les principaux officiers de la St-Vincent de Paul occupaient des sièges au bas chœur et l'on voyait, entourant le commandeur Magnan, l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, M. le Dr Elzéar M. Deschênes, président du Conseil Notre-Dame de la St-Vincent de Paul, M. L.-A. Moisan président du Conseil St-Jean, M. L.-P. Garneau, président du Conseil St-Sauveur M. D.-J. Kane, président du Conseil St-Patrice, M. P.-J. Mailloux, président du Conseil St-Etienne M. le chevalier C.-A. Langlois, trésorier-général, M. l'avocat Ernest Mercier, secrétaire-général, M. L.-P. Paquin, ass.-secrétaire-général, M. E. Papillon, M. le chevalier J.-S. Matte, le colonel L.-G. Chabot, tous les présidents et officiers des Conférences de St-Vincent de Paul, tous les membres actifs et honoraires de la Société ainsi que de nombreux amis des pauvres.

Le sermon de circonstance fut prononcée par le R. P. Lockwell, de la communauté des PP. de St-Vincent de Paul. Le prédicateur avait pris pour texte :

"Pourquoi chezchez vous parmi les morts celui qui est vivant" : Le R. P. Lockwell fit voir la grande figure d'Ozanam dont l'œuvre est demeurée aussi vivante qu'aux premiers jours en dépit des obstacles mis sur sa route. Cette œuvre est la plus considérable dans le monde laïque et toute sa vie doit servir d'exemple aux catholiques. Ozanam puisait dans la profondeur de sa foi, les principes qui l'animaient et il défendit sa cause avec ardeur.

Le père Lockwell parla ensuite de l'âme catholique du grand ami des pauvres et il demanda à ses auditeurs de modeler leur conduite sur celle du fondateur de la Sr-Vincent de Paul.

L'ANNEE SAINTE

Cité Vaticane, 27. — (P. A.) — Un appel sera lancé bientôt par Sa Sainteté Pie XI pour inviter l'univers catholique à observer une heure sainte le 7 avril prochain, à l'occasion du 1900e anniversaire de la mort du Christ et de l'institution de l'Eucharistie. Ce jour-là, dans l'après-midi, le Pape présidera à la Bénédiction du Saint-Sacrement au maître-autel de St-Pierre de Rome, après avoir passé une heure en méditation.

LES PROPRIETAIRES

D'ici à quelques jours, sera convoquée une importante réunion générale de l'Association des propriétaires de Québec, un corps des plus imposants, puisqu'il est composé de plusieurs milliers de membres. Seront invités à cette réunion tous les membres qui, ayant signé des listes mises en circulation par l'Association, auront, préalablement aussi, payé leur cotisation, ui a été fixée à 50 cents, et payé leur carte de membre.

La cotisation pourra être payée à l'un ou l'autre des officiers suivants de l'Association : président, M. Chrysanthe Jobin ; vice-président, M. J.-A. l'Association : prés., M. Chrysanthe Jobin ; vice-prés, M. J.-A. Bouchard ; sec., M. J.-A. Pouliot, N.P. ; asst-sec., M. J.-E. Simard ; trés., M. A.-L. Langevin; directeur: l'hon. juge Antonin Galipeault, MM. J.-E. Plamondon, P.-N. Bergeron, Emile Bouchard, Arthur Frenette, Alf. Garant, N. Rhéaume, Adélard Tessier, M.-A. Moody, Wilfrid Légaré, J.-H. Jobin, Cyrius Ferland, E.-P. Bérubé, P.-F. Croteau, Ferdinand Audet, N.P., le Dr C.-O. Samson, et Alph. Tardif, aviseur légal, M. Langis Galipeault.

CONVENTIONS A QUEBEC

On croit que plus de 1,000 personnes viendront dans nos murs au début de l'été, pour assister à huit conventions qui seront tenues presqu'en même temps. La première sera tenue par la Canadian Fraternal Association ; elle aura lieu les 22 et 23 mai. Elle sera suivie de celle de la Dominion Fire Prevention Association et de l'Association of Fire Marshalls.

Des organisations scientifiques importantes, telle que le Canadian Institute of Chemistry et le Canadian Chemical Association seront ici à peu près au même temps, après quoi nous recevrons la visite, les 2 et 3 uin, d'environ 400 délégués de la Mutual Life of Canada, à l'occasion de la 18e convention de son Club de $250,000. Du 12 au 16 juin, on attend 300 membres de la Catholic Women's League, et 250 du Canadian Order of Foresters les 22 et 23.

Les congrès les plus importants à plusieurs points de vue seront celui de la Presse Canadienne et celui de la Canadian Daily Newspaper Association. Ils seront tenus les 5, 6 et 7 juin et attireront à Québec une publicité considérable.

TUE A TORONTO

M. W.-J. PENTLAND, président des Dominion Stores, Limited, qui a été tué accidentellement samedi matin lorsque son automobile a frappé la garde d'une "zone de sécurité", à Toronto. Sa mort a été instantanée. A l'occasion de la mort de M. Pentland, tous les magasins "Dominion" de la ville de Québec sont fermés en signe de deuil aujourd'hui.

UNE CAUSERIE DU CHANOINE GARNIER HIER

M. le chanoine Garnier a parlé de l'Apostolicité de l'Eglise, hier à l'Heure Catholique — La Maîtrise Notre-Dame — M. Henri Gagnon donne un concert.

1 2 Causeries — Larocque

Hier aprè-midi, les conférences de l'Heure Catholique, à la radio, furent prononcées par M. le chanoine Garnier, qui parla de l'apostolicité le l'Eglise de Rome, et par M. l'abbé de Smet, qui parla de la Maitrise Notre-Dame de Québec. Ces deux causeries étaient encadrées dans un programme musical de choix. La chorale de la Basilique, en effet, chanta, avec un beau style religieux, plusieurs morceaux de polyphonie très goûtés, sous la direction de M. l'abbé de Smet, et M. Henri Gagnon, organiste de la Basilique de Québec, exécuta, sur les grandes orgues de notre cathédrale, la Toccate et Fugue en Ré mineur, de Bach, ainsi que l'Allégro de la 6ème Symphonie, de Widor.

EGLISE APOSTOLIQUE

L'Eglise de Rome doit être apostolique et, en fait, elle l'est,—telle fut la double assertion que M. le chanoine Garnier, professeur de littérature française, à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, étaya de preuves irréfutables.

Apostolique signifie qui vient des apôtres et il faut, pour faire telle, que l'Eglise romaine soit reliée directement à Jésus-Christ et aux apôtres de Jésus-Christ, comme un chainon est uni aux autres chainons de la même chaine. Telle est l'Eglise romaine. Nous connaissons le lieu et la date de son origine, son fondateur, ses pontifes. L'Eglise romaine est immuable dans sa succession, depuis Pierre jusqu'à Pie XI.

3 — Causeries —Larocque

Ce caractère d'apostolicité manque aux autres Eglises, aux églises calviniste, luthérienne, grecque ou russe, parce qu'elles ont rompu avec Rome et le Pape, auquel le Christ a confié le soin de paitre ses brebis.

M. le chanoine Garnier souhaita que nos frères séparés rentrent dans le giron de l'Eglise romaine, afin que se réalise, au plus tôt, la parole de l'Evangile et qu'il n'y ait plus, sur la terre, qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

(Suite à la page 15, 5e col.)

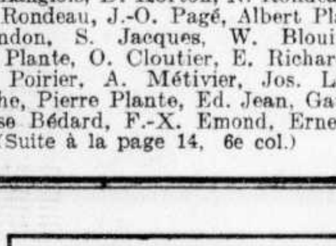

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ?

ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Chez POLLACK

Merci à Tous!

Pour l'encouragement spontané et sans interruption durant la Grande VENTE A UN SOU, qui vient justement de se terminer.

Le public de Québec et du district a encore une fois de plus, prouvé qu'il avait foi en nos Annonces, nos Prix et nos Valeurs. Il a aussi apprécié le service parfait que nous donnons en tout temps.

Toutefois, si dans la grande affluence de clients, il se trouvait quelqu'un qui ne fut entièrement satisfait, soit de la marchandise ou pour d'autres raisons, nous les prions de bien vouloir nous avertir de la chose, afin que nous puissions régler le cas à leur entière satisfaction.

Notre Devise

"Le plus pour votre argent ou votre argent remis"

est à la base de toutes nos transactions.

Notre personnel est maintenant occupé au travail important de notre inventaire annuel. De nombreuses, nouvelles aubaines sont en préparation. Surveillez nos annonces dans les journaux.

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.